

KBC Groupe

2011



report



rapport  
annuel

verslag

2011

Rapport annuel de KBC

## Champ d'activité

KBC est un groupe de bancassurance intégré desservant principalement une clientèle retail, de PME et midcap. Il concentre ses activités sur ses marchés domestiques que sont la Belgique et une sélection de pays d'Europe centrale et orientale. Dans le reste du monde, il suit une politique de présence sélective dans certains pays.

## Actionnariat

KBC Ancora	23%
Cera	7%
MRBB	13%
Autres actionnaires de référence	11%
Sociétés du groupe KBC	5%
Free float	41%
Total	100%

**Clients** (estimations, Belgique et quatre marchés domestiques en Europe centrale et orientale)

9 millions

## Personnel<sup>1</sup>

Total, en ETP 47 530

## Agences bancaires

Belgique	844
Europe centrale et orientale (quatre marchés domestiques)	806

## Réseau assurances

Belgique	492 agences exclusives
Europe centrale et orientale (quatre marchés domestiques)	Divers canaux de distribution

## Ratings à long terme<sup>2</sup>, 29-02-2012

	Fitch	Moody's	Standard & Poor's
KBC Bank SA	A-	A1	A-
KBC Assurances SA	A-	-	A-
KBC Groupe SA	A-	A2	BBB+

## Information

Site internet  
KBC-Telecenter

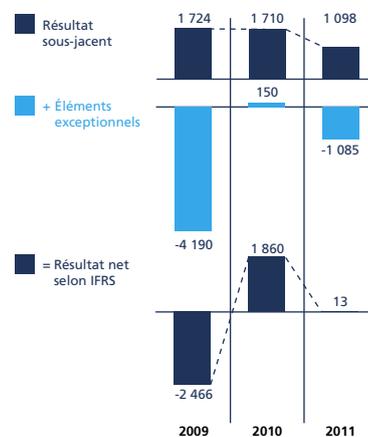
www.kbc.com  
kbc.telecenter@kbc.be

Sauf mention contraire, les données ont été arrêtées au 31 décembre 2011. Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons le lecteur aux tableaux et analyses détaillés, plus avant dans ce rapport.

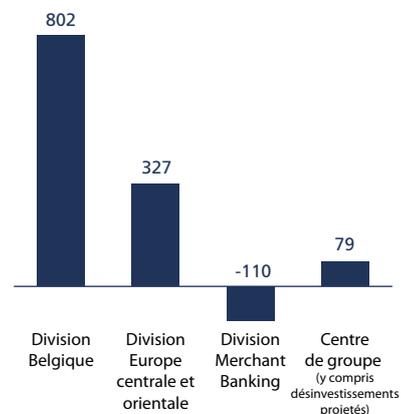
1 Sans les sociétés reprises selon la norme IFRS 5 à la date du bilan (Fidea, KBL EPB, WARTA).

2 Les *outlook/watch/review* relatives à ces ratings se trouvent plus loin dans le présent rapport.

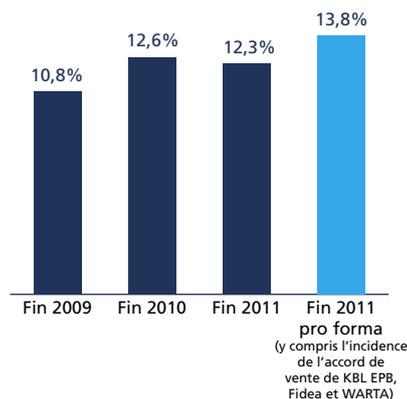
## Évolution des résultats (en millions d'EUR)



## Répartition du résultat net sous-jacent par division (2011, en millions d'EUR)



## Ratio Tier 1 groupe (Bâle II)



# Chiffres financiers clés

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Bilan consolidé et avoirs en gestion en fin de période</b> (en millions d'EUR)					
Total du bilan	355 597	355 317	324 231	320 823	285 382
Prêts et avances à la clientèle	147 051	157 296	153 230	150 666	138 284
Titres	105 023	94 897	98 252	89 395	65 036
Dépôts de la clientèle et titres de créance	192 135	196 733	193 464	197 870	165 226
Provisions techniques et dettes de contrats d'investissement, assurance	26 833	26 724	29 951	29 948	26 928
Total des capitaux propres (y compris titres du capital de base sans droit de vote)	18 487	15 376	17 177	18 674	16 772
Actifs pondérés par le risque au niveau du groupe (Bâle II)	146 998	155 291	143 359	132 034	126 333
Avoirs en gestion	230 890	206 842	205 234	208 813	192 795
<b>Résultats consolidés selon IFRS</b> (en millions d'EUR)					
Total des produits	9 802	4 827	4 625	8 378	7 310
Charges d'exploitation	-5 219	-5 600	-4 779	-4 436	-4 344
Réductions de valeur	-267	-2 234	-2 725	-1 656	-2 123
Résultat net, part du groupe	3 281	-2 484	-2 466	1 860	13
Bénéfice net par action, ordinaire (en EUR)	9,46	-7,31	-7,26	3,72	-1,93
Bénéfice net par action, dilué (en EUR)	9,42	-7,28	-7,26	3,72	-1,93
<b>Résultats sous-jacents<sup>1</sup> consolidés</b> (en millions d'EUR)					
Total des produits (sous-jacents)	9 481	9 172	9 111	8 744	8 182
Charges d'exploitation (sous-jacentes)	-5 164	-5 591	-4 888	-4 832	-4 686
Réductions de valeur (sous-jacentes)	-191	-743	-1 913	-1 525	-1 909
Résultat net, part du groupe (sous-jacent)	3 143	2 270	1 724	1 710	1 098
Bénéfice net par action, ordinaire (en EUR) (sous-jacent)	9,06	6,68	5,08	3,28	1,26
Bénéfice net par action, dilué (en EUR) (sous-jacent)	9,02	6,66	5,08	3,28	1,26
Résultat net par division (sous-jacent)					
Belgique	-	-	-	1 051	802
Europe centrale et orientale (4 principaux marchés)	-	-	-	570	327
Merchant Banking	-	-	-	133	-110
Centre de groupe (désinvestissements prévus compris)	-	-	-	-44	79
<b>Titre KBC</b>					
Nombre d'actions en circulation en fin de période (en milliers)	355 115	357 753	357 918	357 938	357 980
Capitaux propres des actionnaires, par action, fin de période (en EUR)	50,7	31,5	28,4	32,8	28,7
Cours le plus élevé de l'exercice (en EUR)	106,2	95,0	39,4	38,0	32,6
Cours le plus bas de l'exercice (en EUR)	85,9	18,2	5,5	25,5	7,7
Cours moyen de l'exercice (en EUR)	95,8	65,2	20,9	32,6	22,3
Cours de clôture de l'exercice (en EUR)	96,2	21,5	30,4	25,5	9,7
Dividende brut par action (en EUR) <sup>2</sup>	3,78	0,0	0,0	0,75	0,01
Capitalisation boursière, fin de période (en milliards d'EUR)	34,2	7,7	10,9	9,1	3,5
<b>Ratios</b>					
Rendement des capitaux propres	21%	-18%	-23%	12%	-6%
Rendement des capitaux propres, fondé sur le résultat sous-jacent	20%	16%	16%	11%	5%
Ratio charges/produits, activités bancaires, fondé sur le résultat sous-jacent	57%	64%	55%	56%	60%
Ratio combiné, assurances dommages	96%	95%	101%	100%	92%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires	0,13%	0,70%	1,11%	0,91%	0,82%
Ratio Tier 1, groupe (Bâle II)	8,8%	8,9%	10,8%	12,6%	12,3%

Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons le lecteur aux tableaux et analyses détaillés de même qu'au glossaire des ratios utilisés, plus avant dans ce rapport.

1 Un exposé sur les résultats sous-jacents figure au chapitre Résultat en 2011. La structure de la division a été modifiée en 2011 et les chiffres de référence pour 2010 ont été adaptés avec effet rétroactif.

2 Le dividende relatif à 2011 est annoncé sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale.

# Contenu du rapport annuel

## 1 Rapport du Conseil d'administration

- p. 5 Principaux développements en 2011
- p. 6 Avant-propos
- p. 8 Stratégie et profil de l'entreprise
- p. 11 Structure et management
- p. 14 Informations aux actionnaires et obligataires
- p. 16 Résultat en 2011
- p. 24 Division Belgique
- p. 30 Division Europe centrale et orientale
- p. 36 Division Merchant Banking
- p. 41 Division Services et Opérations communs
- p. 44 Centre de groupe
- p. 49 Responsabilité sociétale de l'entreprise
- p. 52 Gestion de la valeur et des risques
- p. 82 Déclaration de gouvernement d'entreprise

## 2 Comptes annuels consolidés

- p. 108 Rapport du commissaire
- p. 110 Compte de résultats consolidé
- p. 111 Résultat global (*comprehensive income*)
- p. 112 Bilan consolidé
- p. 113 État consolidé des variations des capitaux propres
- p. 114 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- p. 116 Annexes aux méthodes comptables
- p. 116 Annexe 1 A : Attestation de conformité
- p. 117 Annexe 1 B : Principales méthodes comptables
- p. 123 Annexes relatives à l'information par segment
- p. 123 Annexe 2 A : Segmentation selon la structure de management
- p. 126 Annexe 2 B : Segmentation géographique
- p. 127 Annexes relatives au compte de résultats
- p. 127 Annexe 3 : Revenus nets d'intérêts
- p. 127 Annexe 4 : Revenus de dividendes
- p. 127 Annexe 5 : Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats
- p. 129 Annexe 6 : Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente
- p. 129 Annexe 7 : Revenus nets de commissions
- p. 129 Annexe 8 : Autres revenus nets
- p. 130 Annexe 9 : Résultats du pôle assurance
- p. 131 Annexe 10 : Primes d'assurance vie acquises
- p. 132 Annexe 11 : Assurances Non-vie par branche
- p. 133 Annexe 12 : Charges d'exploitation
- p. 134 Annexe 13 : Personnel
- p. 134 Annexe 14 : Réductions de valeur (*impairments*) – compte de résultats
- p. 135 Annexe 15 : Quote-part dans le résultat des entreprises associées
- p. 135 Annexe 16 : Impôts
- p. 136 Annexe 17 : Bénéfice par action
- p. 137 Annexes relatives aux instruments financiers au bilan
- p. 138 Annexe 18 : Instruments financiers par portefeuille et par produit
- p. 140 Annexe 19 : Instruments financiers par portefeuille et par pays
- p. 140 Annexe 20 : Instruments financiers selon le portefeuille et la durée résiduelle
- p. 141 Annexe 21 : Actifs financiers selon le portefeuille et la qualité
- p. 143 Annexe 22 : Risque de crédit maximal
- p. 144 Annexe 23 : Juste valeur des instruments financiers – généralités
- p. 145 Annexe 24 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – hiérarchie d'évaluation
- p. 147 Annexe 25 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – transferts entre niveaux 1 et 2
- p. 148 Annexe 26 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – niveau 3
- p. 151 Annexe 27 : Variations du risque de crédit propre
- p. 151 Annexe 28 : Reclassement des instruments financiers
- p. 152 Annexe 29 : Dérivés
- p. 155 Annexes relatives aux autres postes du bilan
- p. 155 Annexe 30 : Autres actifs
- p. 155 Annexe 31 : Actifs et passifs d'impôts
- p. 156 Annexe 32 : Participations dans des entreprises associées
- p. 157 Annexe 33 : Immobilisations corporelles et immeubles de placement
- p. 158 Annexe 34 : Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- p. 160 Annexe 35 : Provisions techniques – assurance
- p. 162 Annexe 36 : Provisions pour risques et charges
- p. 163 Annexe 37 : Autres passifs
- p. 164 Annexe 38 : Obligations résultant des régimes de retraite
- p. 166 Annexe 39 : Capitaux propres des actionnaires et titres de capital de base sans droit de vote
- p. 167 Autres annexes
- p. 167 Annexe 40 : Engagements et garanties donnés et reçus
- p. 168 Annexe 41 : Location
- p. 169 Annexe 42 : Transactions avec parties liées
- p. 170 Annexe 43 : Rémunération du commissaire
- p. 171 Annexe 44 : Principales filiales et entreprises associées

- p. 172** Annexe 45 : Principales modifications du périmètre de consolidation
- p. 172** Annexe 46 : Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)
- p. 174** Annexe 47 : Gestion des risques
- p. 174** Annexe 48 : Événements postérieurs à la date de clôture du bilan
- p. 175** Annexe 49 : Informations générales (IAS 1)

### 3 Comptes annuels non consolidés

- p. 178** Bilan, résultats, affectations et prélèvements
- p. 181** Annexes aux comptes annuels non consolidés
- p. 181** Annexe 1 : Immobilisations financières (B-GAAP, non consolidé)
- p. 181** Annexe 2 : Mutations des capitaux propres et évolution du capital (B-GAAP, non consolidé)
- p. 182** Annexe 3 : Actionnaires
- p. 183** Annexe 4 : Bilan
- p. 183** Annexe 5 : Résultats
- p. 183** Annexe 6 : Rémunération du commissaire
- p. 183** Annexe 7 : Succursales
- p. 183** Annexe 8 : Informations complémentaires

### 4 Informations complémentaires

- p. 186** Opérations de capital et de garantie conclues avec les pouvoirs publics en 2008 et 2009
- p. 187** Glossaire des ratios utilisés
- p. 188** Déclaration des personnes responsables
- p. 189** Liste des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées
- p. 196** Contacts et calendrier financier

#### Remarques à l'attention du lecteur

**Nom de la société** Partout où il est question de *KBC*, du *groupe* ou du *groupe KBC* dans le présent rapport annuel, il faut entendre l'entité consolidée, c'est-à-dire KBC Groupe SA, y compris les sociétés du groupe reprises dans le périmètre de consolidation (filiales, sous-filiales, etc.). Le terme *KBC Groupe SA* ne désigne que l'entité non consolidée. Dans le présent rapport annuel, KBL European Private Bankers est dénommé KBL EPB.

**Traduction** Ce rapport annuel est disponible en néerlandais, français et anglais. La version néerlandaise fait foi : les autres versions en sont des traductions officielles. KBC garantit avoir fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter toute distorsion entre les différentes versions linguistiques ; s'il devait malgré tout y avoir certains écarts, le texte néerlandais primerait.

**Perspectives** Les perspectives, prévisions et déclarations relatives à des évolutions futures sont fondées sur des hypothèses et des estimations. Toute déclaration relative à des événements situés dans le futur comporte par nature des risques et des incertitudes. Divers facteurs, y compris – mais de manière non exhaustive – ceux décrits dans le présent rapport annuel et ayant un rapport avec de telles déclarations relatives à des évolutions futures, peuvent avoir pour effet que les résultats et développements réels diffèrent fortement de ceux implicitement ou explicitement formulés dans ces déclarations relatives à l'évolution future.

**Rapport annuel de KBC Bank et de KBC Assurances** KBC étant un bancassureur, les informations financières contenues dans ce rapport sont en grande partie intégrées (c'est-à-dire informations bancaires et d'assurance confondues). Le lecteur qui souhaite consulter les données relatives aux activités et aux résultats de la banque et des assurances de KBC séparément, peut se procurer les rapports annuels individuels de KBC Bank SA et de KBC Assurances SA.

**Articles 96 et 119 du Code belge des sociétés** Ces articles définissent le contenu minimal, rendu obligatoire par la loi, des rapports annuels sur les comptes consolidés et non consolidés. Ces informations sont traitées au fil des chapitres du rapport du Conseil d'administration ci-après, qui contient en outre une série d'informations à caractère facultatif. Dans certains cas, pour éviter les répétitions, cette partie se contente de faire référence à des informations mentionnées ailleurs dans le rapport. Conformément à l'article 119 du Code des sociétés, KBC Groupe SA combine le rapport sur les comptes annuels non consolidés et le rapport sur les comptes annuels consolidés. Le *Risk Report* et le *CSR Report*, auxquels certains paragraphes font référence, ne font pas partie du rapport annuel.

# 1

# Rapport du Conseil d'administration



## Principaux développements en 2011

### Mars

- Accord sur la cession de Centea au Crédit Agricole-Landbouwkrediet.
- Annonce de l'abandon de la vente de KBL EPB au groupe Hinduja. Le processus de vente a été relancé et un contrat de vente a été conclu avec Precision Capital en octobre.

### Avril

- Accord conclu avec Value Partners Ltd. sur la cession de la participation dans KBC Concord Asset Management Co. à Taiwan.

### Mai

- Luc Popelier devient CFO du groupe. Il succède à Luc Philips. Luc Gijssens devient CEO de la division Merchant Banking.
- Publication des résultats du premier trimestre 2011 : le bénéfice net consolidé s'élève à 821 millions d'euros. Hors facteurs exceptionnels, le bénéfice net *sous-jacent* s'inscrit à 658 millions d'euros.

### Juillet

- Accord de la Commission européenne sur l'adaptation du plan stratégique. Les principaux changements sont la vente prévue des filiales polonaises Kredyt Bank et WARTA et l'abandon de l'introduction en Bourse d'une participation minoritaire dans ČSOB en République tchèque et K&H Bank en Hongrie.
- Les résultats des stress tests européens confirment que KBC Bank répond aux critères établis.

### Août

- Publication des résultats du deuxième trimestre 2011 : le bénéfice net consolidé s'élève à 333 millions d'euros. Hors facteurs exceptionnels, le bénéfice net *sous-jacent* s'inscrit à 528 millions d'euros. Les résultats incluent également une réduction de valeur sur les obligations d'État grecques.
- *Management buy outs* des activités serbes et roumaines de KBC Securities.

### Septembre

- Introduction sur le marché belge d'une nouvelle génération de produits Mobile Banking pour les clients KBC.

### Octobre

- Accord avec Precision Capital sur la vente de KBL EPB.
- Accord avec J.C. Flowers & Co sur la vente de Fidea.
- Thomas Leysen succède à Jan Huyghebaert en tant que président du Conseil d'administration.
- KBC Bank répond au nouveau critère Core Tier 1 défini par l'organisme européen de régulation du secteur bancaire.

### Novembre

- Publication des résultats du troisième trimestre 2011 : la perte nette consolidée s'élève à -1 579 millions d'euros. Hors facteurs exceptionnels, la perte nette *sous-jacente* s'inscrit à -248 millions d'euros. Les résultats subissent l'influence défavorable de la dépréciation des CDO, des pertes sur désinvestissements, des provisions pour crédits constituées en Hongrie, en Bulgarie et en Irlande, des réductions de valeur sur actions et de la situation en Grèce. On note par ailleurs aussi une réduction substantielle d'obligations d'État de pays d'Europe méridionale et une réduction de l'exposition aux CDO/ABS.

### Décembre

- Les résultats des stress tests européens confirment que KBC Bank répond aux critères établis.
- Approbation d'une nouvelle politique de lutte contre le changement climatique à l'échelon du groupe.
- Annonce du remboursement de 0,5 milliard d'euros de titres de capital de base à l'État belge le 2 janvier 2012.

### Événements importants début 2012

- Janvier 2012 : accord conclu avec Talanx sur la cession de WARTA en Pologne.
- Février 2012 : publication des résultats du quatrième trimestre 2011 : bénéfice net consolidé de 437 millions d'euros. Hors facteurs exceptionnels, le bénéfice net *sous-jacent* s'inscrit à 161 millions d'euros. Le bénéfice de l'ensemble de l'exercice s'établit par conséquent à 13 millions d'euros, ou 1 098 millions d'euros en termes *sous-jacents*.
- Février 2012 : Banco Santander S.A. et KBC concluent un accord relatif à la fusion de leurs filiales bancaires polonaises, Bank Zachodni WBK S.A. et Kredyt Bank S.A.
- Février 2012 : annonce du départ à la retraite de Jan Vanhevel, CEO du groupe, à l'issue de l'Assemblée générale du 3 mai 2012. Johan Thijs, CEO de la division Belgique, lui succède. Daniel Falque reprendra le flambeau de Johan Thijs en tant que CEO de la division Belgique.
- Mars 2012 : accord avec Value Partners Ltd. sur la cession de notre participation dans KBC Goldstate en Chine.
- Mars 2012 : mise à exécution de l'accord sur la dette grecque (voir l'Annexe 48 aux Comptes annuels consolidés).

Madame, Monsieur,

2011 aura à nouveau été une année particulièrement mouvementée sur les marchés financiers. Les turbulences dues à la crise de la dette publique, l'incertitude à propos de l'euro, le recul des Bourses d'actions et la détérioration de la situation économique ont fortement influencé nos résultats. Néanmoins, nous avons tout de même terminé l'exercice dans la mise en œuvre de notre plan de désinvestissement. Début 2012, il était en grande partie réalisé. Nous avons aussi continué à réduire notre profil de risque dans divers domaines.

Notre résultat net consolidé pour 2011 s'établit à 13 millions d'euros seulement. Ce chiffre nettement inférieur à celui de 2010 s'explique dans une large mesure par des éléments non opérationnels tels que la baisse de valeur de notre portefeuille de produits structurés et l'impact négatif de certains désinvestissements substantiels sur le résultat. Les principaux facteurs non opérationnels mis à part, nous dégageons un résultat sous-jacent de 1,1 milliard d'euros en 2011, par rapport à 1,7 milliard d'euros en 2010. Au nombre des points positifs de ce résultat sous-jacent, nous retenons entre autres les revenus nets d'intérêts favorables, les excellents résultats techniques d'assurance et la constante maîtrise des coûts. Au passif, on note les provisions pour crédits élevées en Hongrie, en Bulgarie et en Irlande, la hausse des réductions de valeur sur actions et l'influence de la crise de la dette publique, en particulier de la Grèce. Le fait qu'en dépit de l'influence de ces facteurs en grande partie externes, notre résultat sous-jacent s'inscrive encore à 1,1 milliard d'euros prouve que notre modèle d'entreprise est sain et résistant. Abstraction faite de la Grèce et de la nouvelle législation hongroise relative au remboursement des crédits hypothécaires en devise étrangère, notre bénéfice net sous-jacent aurait égalé le niveau de 2010. Compte tenu du résultat net assez modeste, le Comité de direction a décidé en novembre de renoncer à ses rémunérations variables pour l'exercice 2011.

2011 aura été une année déterminante pour le déploiement de notre plan stratégique. Celui-ci vise à nous refondre en un groupe régional européen encore plus ciblé et à profil de risque réduit. Il s'accompagne aussi de mesures indispensables, notamment le désinvestissement de plusieurs sociétés du groupe qui nous permet – en conjugaison avec les bénéfices générés en interne – d'accumuler les ressources nécessaires pour rembourser dans un délai raisonnable les titres de capital de base souscrits par l'État belge et la Région flamande. Début 2012, nous avons remboursé à l'État belge une première tranche de 0,5 milliard d'euros et une prime de 15% sur cette somme. À la mi-2011, nous avons annoncé une modification à ce plan stratégique : certaines mesures, parmi lesquelles par exemple l'introduction en Bourse projetée d'une participation minoritaire de notre filiale bancaire tchèque ČSOB, ont été remplacées par d'autres mesures, notamment la vente de nos filiales polonaises Kredyt Bank et WARTA. Cette modification était motivée principalement par certains changements apportés à la réglementation et qui réduisaient l'efficacité des mesures prises initialement. Début 2012, nous avons d'ailleurs pu annoncer la conclusion d'un contrat de vente pour WARTA et fin février 2012, nous annonçons avoir conclu avec Banco Santander un accord relatif à la fusion de nos filiales bancaires polonaises respectives Bank Zachodni WBK et Kredyt Bank, KBC ayant pour objectif final le désinvestissement complet de sa participation dans la banque fusionnée. En 2011, nous avons bien sûr aussi poursuivi la mise à exécution des autres mesures du plan stratégique initial. Leur déploiement s'est surtout accéléré au second semestre avec les conventions de vente conclues sur des dossiers importants comme Centea, Fidea et KBL EPB. Début 2012, la majeure partie de notre programme de désinvestissement était déjà réalisée.

Par ailleurs, nous avons aussi poursuivi le déploiement de mesure de compression des risques. Ainsi, nous avons continué de réduire le risque sur nos obligations d'État de pays d'Europe méridionale et d'Irlande, revenant d'un peu plus de 10 milliards d'euros en début d'exercice à 4,8 milliards d'euros en fin d'exercice. De même, nous avons réduit notre exposition aux CDO et aux ABS de près de 7 milliards d'euros en l'espace d'un an.

Fin 2011, notre ratio de capital Tier 1 pro forma, y compris l'incidence des contrats de vente de WARTA, Fidea et KBL EPB, atteignait le robuste niveau de 13,8% selon Bâle II, y compris les titres de capital de base restants, souscrits par les pouvoirs publics. Cette position de capital nous paraît confortable, d'autant plus que l'organe de surveillance belge a confirmé que les titres de capital de base sont reconnus comme *common equity* au sens de la position CRD4 actuelle. De même, notre position de liquidité – traditionnellement un des piliers de notre groupe – demeure solide et s'appuie sur une base de dépôts de clients retail stable sur nos marchés domestiques.

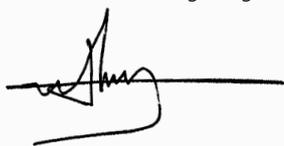
Hormis la réalisation de nos objectifs financiers, la politique de notre groupe accorde aussi une grande importance à notre rôle de participant actif à la vie de la société. Cet engagement se traduit entre autres par les nombreuses initiatives prises au cours de l'année écoulée en matière de vie associative et d'environnement. Songeons par exemple à l'approbation et à la mise en application d'une nouvelle politique de lutte contre le changement climatique à l'échelle du groupe. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans notre rapport *Corporate Social Responsibility*.

Lorsque les temps sont difficiles, il n'est guère évident de se prononcer sur l'évolution économique dans le proche avenir. Nous sommes tous pleinement conscients des nombreux défis qui nous attendent. L'évolution future de l'économie mondiale reste en effet incertaine et la crise de la dette publique dans la zone euro continue de défrayer la chronique. Cependant, la spirale économique baissière semble à présent enrayée et des indicateurs de la confiance des producteurs présagent même d'une relance conjoncturelle progressive.

Au cours des deux dernières années, nous avons en outre prouvé que grâce à l'engagement soutenu de nos collaborateurs, nous avons retrouvé nos marques. Plus que jamais, nous nous recentrons sur notre métier de base de bancassureur dans une sélection mûrement pondérée de pays et nous sommes en bonne voie d'éliminer l'héritage du passé.

Nous remercions tous nos clients, collaborateurs et actionnaires, de même que tous les autres stakeholders, parmi lesquels les pouvoirs publics belges et flamands, pour la confiance qu'ils témoignent au groupe. Dans le débat social, le secteur financier est fréquemment exposé au feu nourri de la critique mais pour notre part, nous mettrons tous les moyens en œuvre pour renforcer la confiance dans notre groupe.

Avant de conclure, nous tenons tout particulièrement à remercier Jan Huyghebaert, qui a terminé sa carrière en septembre chez KBC. Architecte par excellence du groupe KBC dans sa forme actuelle, il a, pendant de longues années, présidé aux destinées de notre groupe, en tant que président du Conseil d'administration. Dans les années fastes comme dans les années difficiles que nous venons de traverser, il a dirigé le groupe avec style et autorité. KBC lui en est extrêmement reconnaissant.



Jan Vanhevel,  
président du Comité de direction



Jan Vanhevel



Thomas Leysen,  
président du Conseil d'administration



Thomas Leysen

# Stratégie et profil de l'entreprise

Fin 2009, le groupe avait annoncé son nouveau plan stratégique. Celui-ci jetait les bases du programme de réforme approuvé par la Commission européenne dans le cadre des aides accordées par l'État. À la mi-2011, nous avons annoncé quelques modifications à ce plan. Vous lirez plus à ce sujet plus loin dans ce rapport. L'objectif initial demeure inchangé : nous continuons à refondre notre groupe en un bancassureur régional européen encore plus ciblé, au profil de risque réduit mais qui conserve ses atouts du passé, plus particulièrement son concept unique de bancassurance et sa présence en Europe centrale et orientale.

## Piliers de la stratégie

- Bancassureur intégré.
- Accent mis sur la bancassurance pour la clientèle retail, PME et midcap.
- Recentrage sur les marchés domestiques : Belgique, République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Bulgarie.
- Approche différenciée selon le pays et/ou le marché.
- Efficacité globale optimale, à la faveur d'un choix fondé entre solutions locales et solutions centrales.
- Politique de collaboration bien définie entre les canaux de distribution et les développeurs de produits, selon un modèle de partenariat.
- Emploi responsable des capitaux disponibles, compte tenu d'un profil de risque globalement conservateur.

Le groupe KBC se concentre sur le service financier à une clientèle retail, PME et midcap sur ses marchés domestiques – la Belgique et une sélection de pays d'Europe centrale et orientale : la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Bulgarie. La présence en dehors des marchés domestiques est principalement axée sur la desserte de clients-réseau, qui acquièrent aussi des services KBC sur ses marchés domestiques ou entretiennent des liens avec KBC sur ses marchés domestiques. L'essentiel du reste de notre présence sera liquidé ou vendu (voir plus loin).

Sur nos marchés domestiques, nous bénéficions d'un ancrage local solide et nous favorisons une approche ciblée sur chaque marché. Sur certains marchés, nous voulons nous positionner/rester classés parmi les meneurs du marché, c'est-à-dire dans le top cinq ayant une approche globale du marché. Sur d'autres marchés, nous nous considérons plutôt comme un champion sélectif, s'orientant vers des segments spécifiques de la clientèle et/ou vers des produits pour lesquels nous avons un avantage comparatif et/ou qui génèrent un rendement supérieur à la moyenne. Sur tous nos marchés domestiques, nous sommes un bancassureur, étant entendu que tant la banque que l'assureur doivent être individuellement rentables sur chacun des marchés domestiques.

Le développement de produits et de services est soit centralisé, soit local, en fonction de l'option la plus efficace. Sur chaque marché concerné, les fournisseurs de produits nouent des partenariats avec les distributeurs locaux (banques et assureurs) du groupe, proches du client et donc bien informés de ses besoins.

Toute décision d'exploitation importante tient compte des risques et veille à ce qu'il soit fait une utilisation responsable des capitaux disponibles.

Pour le groupe dans son ensemble, le ratio Tier 1 selon Bâle II doit être d'au moins 11%.

Outre le rendement et l'efficacité, nous accordons, en tant qu'acteur important sur nos marchés domestiques, une attention toute particulière aux aspects sociaux et environnementaux de nos activités. Cette attention se traduit notamment par notre respect du client et des collaborateurs, ainsi que par divers projets et initiatives environnementaux et sociétaux dont le lecteur trouvera plusieurs exemples plus avant dans ce rapport. Pour une description plus complète, lire notre *CSR Report* disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

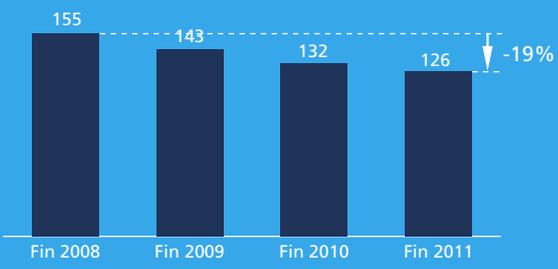
## Exécution du programme de désinvestissement

Le nouveau recentrage du groupe implique la liquidation d'une part importante d'activités non stratégiques et d'activités ailleurs que sur nos marchés domestiques. Le plan stratégique du groupe inclut dès lors une liste des sociétés et activités du groupe devant être désinvesties.

Nous avons apporté quelques adaptations à ce plan à la mi-2011. En raison, notamment, de l'impact de certains changements apportés à la réglementation, dont surtout Bâle III et les projets de règles IFRS relatives au leasing, certaines mesures avaient perdu de leur efficacité. La Commission européenne a dès lors accepté de remplacer les projets initiaux d'introduction en Bourse de participations minoritaires dans ČSOB Bank en République tchèque et dans K&H Bank en Hongrie, ainsi que l'opération *sale and lease back* du siège central de KBC en Belgique par la vente de nos filiales bancaire et d'assurance polonaises Kredyt Bank et WARTA et la vente ou la liquidation des actifs ABS ou CDO sélectionnés.

Le schéma ci-dessous donne un aperçu simplifié des principaux aspects du programme de désinvestissement et fait le point de la situation. Pour plus de détails, nous vous invitons à lire les chapitres consacrés aux divisions.

## Exécution du programme de désinvestissement (schéma)

Projet	Situation* (début mars 2012)										
Vente des canaux de distribution complémentaires en Belgique	 <p>Vente de Centea à la mi-2011. Convention de vente signée pour Fidea en octobre 2011.</p>										
Vente, arrêt ou liquidation de diverses activités non stratégiques spécialisées (surtout investment banking)	 <p>Vendus en 2010 : Secura, KBC Peel Hunt, KBC Securities Baltic Investment company, les activités britanniques et irlandaises de KBC Asset Management, KBC Business Capital, diverses activités de KBC Financial Products. Vendus en 2011 et début 2012 : participation dans KBC Concord Asset Management (Taiwan) et KBC Goldstate (Chine), activités roumaines et serbes de KBC Securities. Désinvestissements prévus : Antwerpse Diamantbank, KBC Bank Deutschland et quelques autres activités (<i>private equity, real estate development</i>).</p>										
Réduction d'une part importante du portefeuille de crédits ailleurs que sur nos marchés domestiques	 <p>En grande partie réalisée. Les actifs pondérés par les risques des services bancaires aux entreprises ont diminué de 9 milliards d'euros en deux ans.</p>										
Vente du réseau private banking européen	 <p>Accord de vente conclu en octobre 2011 pour KBL EPB.</p>										
Désinvestissements des filiales polonaises Kredyt Bank et WARTA	 <p>Accord de vente signé pour WARTA début 2012. Fin février 2012 : annonce d'un accord avec Banco Santander S.A. relatif à la fusion de nos filiales bancaires polonaises respectives Bank Zachodni WBK S.A. et Kredyt Bank S.A., KBC ayant pour objectif final le désinvestissement complet de sa participation dans la banque fusionnée.</p>										
Vente des activités en Russie, en Serbie et en Slovaquie	<p>–</p> <p>Prévu en 2012/2013.</p>										
Vente/liquidation de certains actifs CDO et ABS	 <p>Diminution de près de 7 milliards d'euros (en termes nominaux) de l'exposition aux CDO et aux ABS en 2011, soit plus que prévu dans le plan (voir paragraphe suivant).</p>										
Le graphique montre l'évolution des actifs pondérés par le risque (Risk Weighted Assets) du groupe. Bien que cette évolution soit aussi tributaire d'autres facteurs (notamment changements dans les activités à conserver, nouvelle réglementation (CRD-III, etc.)), la diminution substantielle s'explique surtout par les désinvestissements et liquidations d'activités déjà réalisés.	<p style="text-align: center;"><b>Évolution des actifs pondérés par le risque du groupe (Bâle II, en milliards d'EUR)</b></p>  <table border="1"> <caption>Évolution des actifs pondérés par le risque du groupe (Bâle II, en milliards d'EUR)</caption> <thead> <tr> <th>Fin</th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> <th>2011</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Actifs pondérés par le risque</td> <td>155</td> <td>143</td> <td>132</td> <td>126</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">-19%</p>	Fin	2008	2009	2010	2011	Actifs pondérés par le risque	155	143	132	126
Fin	2008	2009	2010	2011							
Actifs pondérés par le risque	155	143	132	126							

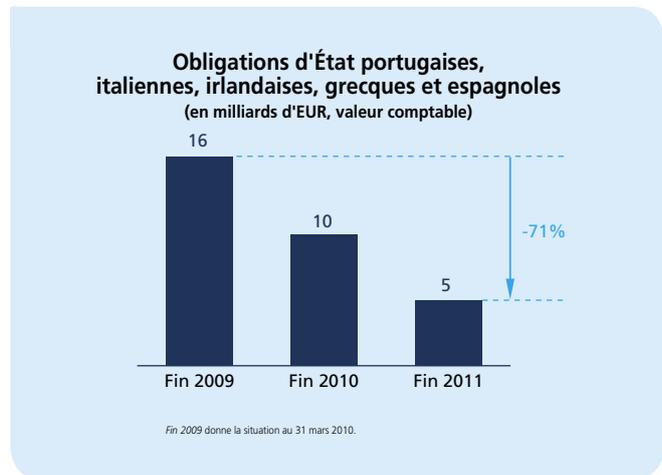
\*  = pratiquement achevé ;  = en grande partie achevé ;  = partiellement achevé. Indication fondée sur une intention d'accord, non sur sa conclusion finale (*closing*), qui n'a pas encore eu lieu pour certains dossiers.

## Amélioration du profil de risque

Hormis les mesures du plan de désinvestissement, le groupe en a pris d'autres pour réduire son profil de risque global. Parmi celles-ci :

- la diminution en 2011 de l'encours du portefeuille d'obligations d'État de pays d'Europe méridionale plus exposés au risque et d'Irlande de près de 5,5 milliards d'euros au total (soit -53%), à 4,8 milliards d'euros au 31 décembre 2011 ;
- la liquidation des portefeuilles de CDO et d'ABS plus marquée que le plan ne le prévoit. Le montant nominal des CDO et des ABS s'est réduit de près de 7 milliards d'euros en 2011 (soit -25%). Début 2012 aussi, notre exposition aux CDO a été réduite de quelque 1,7 milliard d'euros en termes nominaux. Nous projetons de continuer à réduire notre exposition aux CDO et aux ABS.

Ces deux thèmes sont développés au chapitre Gestion de la valeur et des risques.



## Titres du capital de base vendus aux pouvoirs publics

Après le remboursement de 0,5 milliard d'euros et le paiement de la prime de 15% (effectifs au 2 janvier 2012 et incorporés dans les chiffres à fin 2011, voir le commentaire dans le tableau État consolidé des variations des capitaux propres dans la partie Comptes annuels consolidés), la base de capital actuelle inclut encore 6,5 milliards d'euros de titres du capital de base, auxquels les pouvoirs publics belges et flamands ont souscrit en 2008 et 2009. Pour tout complément d'information à ce sujet et à propos du système de garantie des CDO conclu en 2009 avec l'État belge, nous vous renvoyons à la partie Informations complémentaires dans le présent rapport.

KBC a l'intention de rembourser les titres du capital de base restants dans un délai raisonnable. Notre ambition reste de rembourser 4,7 milliards d'euros (avant primes) d'ici fin 2013, comme le plan européen le prévoit.

- Initialement, 7 milliards d'euros de titres du capital de base avaient été vendus à l'État belge et la Région flamande (chacun à hauteur de 3,5 milliards d'euros) en 2008 et 2009.
- Une première tranche de 0,5 milliard d'euros a été remboursée le 2 janvier 2012 (+ prime de 15%).

# Structure et management

## Structure

La structure juridique du groupe reproduite de manière simplifiée ci-après se compose essentiellement d'un holding – KBC Groupe SA – qui contrôle deux importantes sociétés sous-jacentes : KBC Bank et KBC Assurances. KBL EPB n'est plus repris en raison de la convention de vente signée en octobre 2011. Chacune de ces sociétés compte plusieurs filiales et sous-filiales, dont les principales sont énumérées dans l'Annexe 44 de la partie Comptes annuels consolidés.



## Divisions

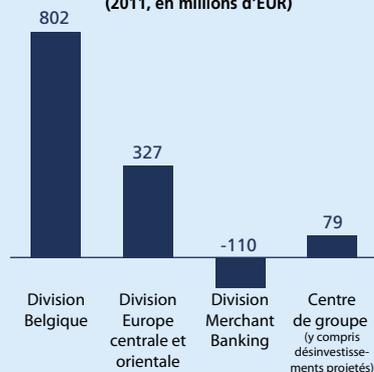
La structure de direction du groupe s'articule autour de plusieurs divisions, décrites ailleurs dans le présent rapport. La classification en divisions s'inspire de critères géographiques (Belgique et Europe centrale et orientale, les deux marchés domestiques du groupe) et de critères liés aux activités (bancassurance retail d'un côté, merchant banking de l'autre). La division Services et Opérations communs incorpore certains services qui font office de fournisseurs de produits et de support pour les autres divisions.

Chacune de ces divisions est dirigée par un comité de gestion, qui opère sous l'autorité du Comité de direction du groupe. Ces comités de gestion sont présidés par un CEO et, dans le cas de la division Services et Opérations communs, par le Chief Operating Officer ou COO. Les CEO des divisions et le COO forment, ensemble avec le CEO du groupe, le Chief Financial Officer (CFO) et le Chief Risk Officer (CRO) le Comité de direction du groupe.

Les résultats des segments ou divisions dont il est question plus loin dans ce rapport sont fondés sur ceux des divisions, à deux exceptions près :

- Aucun résultat n'est attribué à la division Services et Opérations communs, dont l'ensemble des produits et charges est réparti entre les autres divisions et intégré dans leurs résultats ; cette division n'est donc pas présentée comme un segment distinct dans le rapport sur les résultats par segment.
- Toutes les sociétés du groupe à céder dans le cadre du plan stratégique sont imputées sur le Centre de groupe. Par ailleurs, le Centre de groupe inclut aussi les résultats du holding et de certains services centraux, ainsi que des frais non attribuables.

Répartition du résultat sous-jacent par division  
(2011, en millions d'EUR)



En 2011, la subdivision en segments a été légèrement modifiée pour tenir compte des adaptations apportées au plan stratégique vers le milieu de l'année. Les résultats de Kredyt Bank et WARTA ont été déplacés de la division Europe centrale et orientale vers le Centre de groupe, parmi les autres désinvestissements, tandis que la part dans le résultat de ČSOB en République tchèque, qui était reprise dans le Centre de groupe en vue de l'introduction en Bourse prévue d'une participation minoritaire dans cette société, retrouve sa place dans la division Europe centrale et orientale. Ces adaptations sont pratiquées avec effet rétroactif pour garantir la comparabilité.

### Division Belgique

### Division Europe centrale et orientale<sup>1</sup>

### Division Merchant Banking

### Division Services et Opérations communs

#### Brève présentation

Bancassurance retail et private en Belgique

Bancassurance retail et private et merchant banking en Europe centrale et orientale

Services bancaires aux entreprises et activités de marché en Belgique et à l'étranger (sauf Europe centrale et orientale)

Services de support et de fournisseurs de produits pour les autres divisions

#### Principales sociétés et entités du groupe

sans les activités à céder ou à liquider (liste dans les chapitres respectifs par division)

KBC Bank (activités de retail et private banking), KBC Assurances, CBC Banque, KBC Asset Management, ADD, KBC Lease (retail Belgique) KBC Group Re, KBC Consumer Finance, VAB

ČSOB et ČSOB Pojišť'ovna (République tchèque), ČSOB et ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie), K&H Bank et K&H Insurance (Hongrie), CIBANK et DZI Insurance (Bulgarie)

KBC Bank (activités de merchant banking), KBC Commercial Finance, KBC Bank Ireland, KBC Credit Investments, KBC Lease (entreprises), KBC Internationale Financieringsmaatschappij, KBC Securities

Asset Management, paiements, octroi de crédits à la consommation, financements commerciaux, ICT, leasings, organisation

#### Réseau

818 agences bancaires retail et private, 492 agences d'assurances, divers canaux électroniques

806 agences bancaires sur les quatre marchés domestiques, vente d'assurances par divers canaux, divers canaux électroniques

26 agences en Belgique, 24 agences ailleurs qu'en Belgique<sup>2</sup>, divers canaux électroniques

–

#### Contribution au résultat net sous-jacent du groupe en 2011

(sauf le Centre de groupe, qui représente 79 millions d'euros)

**802 millions d'euros**

**327 millions d'euros**

**-110 millions d'euros**

–

#### Ratios financiers fondés sur les résultats sous-jacents

(définition : voir Glossaire)

Rendement du capital attribué : 27%  
Ratio charges/produits : 63%  
Ratio de pertes sur crédits : 0,10%  
Ratio combiné : 90%

Rendement du capital attribué : 11%  
Ratio charges/produits : 54%  
Ratio de pertes sur crédits : 1,59%  
Ratio combiné : 93%

Rendement du capital attribué : -3%  
Ratio charges/produits : 46%  
Ratio de pertes sur crédits : 1,36%

–

#### Informations complémentaires

Chapitre division Belgique

Chapitre division Europe centrale et orientale

Chapitre division Merchant Banking

Chapitre division Services et Opérations communs

<sup>1</sup> En toutes lettres : division Europe centrale, orientale et Russie mais pour des raisons de simplicité et compte tenu du fait que les résultats de la Russie (notamment) sont intégrés dans les résultats du Centre de groupe, elle est désignée dans le présent rapport par division Europe centrale et orientale.

<sup>2</sup> Agences de KBC Bank, de KBC Bank Deutschland et de KBC Bank Ireland.



## Présentation du Comité de direction

°1948

Docteur en droit, licencié en sciences notariales (KU Leuven)

Entré au service de KBC en 1971  
CEO du groupe

°1959

Ingénieur commercial et de gestion (KU Leuven) ;  
Master Interne Audit (Universiteit Antwerpen)

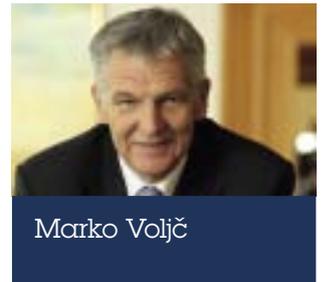
Entré au service de KBC en 1984  
Chief Operating Officer

°1953

Licencié en droit (KU Leuven)

Entré au service de KBC en 1977  
CEO division Merchant Banking

**Pour plus de renseignements sur la direction (Conseil d'administration, Comité de direction, etc.) de notre groupe, nous vous renvoyons à la Déclaration de gouvernement d'entreprise. Au 31 décembre 2011, le Comité de direction du groupe se composait de sept membres.**



°1956

Licencié en droit et en économie (Cambridge University)

Entré au service de KBC en 1996  
Chief Risk Officer

°1964

Licencié en sciences économiques appliquées (Universiteit Antwerpen)

Entré au service de KBC en 1988  
Chief Financial Officer

°1965

Licencié en sciences (mathématiques appliquées) et en sciences actuarielles (KU Leuven)

Entré au service de KBC en 1988  
CEO division Belgique

°1949

Licencié en économie (universités de Ljubljana et de Belgrade)

Entré au service de KBC en 2004  
CEO division Europe centrale et orientale

KU Leuven = Katholieke Universiteit Leuven (Belgique).

**Jan Vanhevel**, président du Comité de direction et CEO du groupe KBC, a exprimé le souhait de prendre sa retraite après l'Assemblée générale du 3 mai 2012. À cette date, il aura accompli une carrière complète de près de 41 ans au service de KBC, dont seize en qualité de membre du Comité de direction de KBC. Johan Thijs, CEO de la division Belgique, lui succédera.

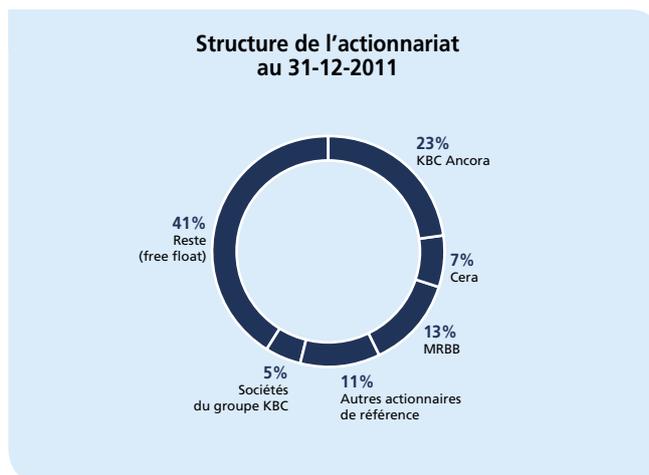
**Thomas Leysen**, président du Conseil d'administration : "KBC doit beaucoup à Jan Vanhevel. En 2009, il avait accepté de reprendre les rênes de KBC dans des conditions particulièrement difficiles, reportant son départ à la retraite qu'il avait initialement prévu cette année. Depuis lors, faisant preuve d'un dévouement total pour le groupe, il a dirigé un vaste programme de restructuration depuis sa conception jusqu'à son déploiement. À présent que la phase la plus difficile des désinvestissements touche à sa fin, le Conseil a décidé de répondre au souhait de Jan de passer la main à un nouveau CEO."

# Informations aux actionnaires et obligataires

## Structure de l'actionariat

Le commentaire ci-dessous donne un aperçu de l'actionariat de KBC Groupe SA. En ce qui concerne les actionnaires de référence, la situation est celle mentionnée dans la dernière notification en matière de transparence ou (si plus récente) dans les notifications imposées par la loi relative aux offres publiques d'acquisition. En ce qui concerne les sociétés du groupe KBC, la situation est celle arrêtée au 31 décembre 2011. Pour un aperçu des notifications reçues en 2011 et les informations concernant les actions propres détenues dans les sociétés du groupe, consulter les chapitres Déclaration de gouvernement d'entreprise et/ou les Comptes annuels non consolidés.

Structure de l'actionariat au 31-12-2011	Nombre d'actions	En %
KBC Ancora	82 216 380	23%
Cera	26 127 166	7%
MRBB	46 289 864	13%
Autres actionnaires de référence	39 202 997	11%
<b>Actionnaires de référence : sous-total</b>	<b>193 836 407</b>	<b>54%</b>
Sociétés du groupe KBC	18 169 054	5%
Free float	145 974 852	41%
<b>Total</b>	<b>357 980 313</b>	<b>100%</b>



## Ratings

Le tableau affiche les ratings à long et à court termes de KBC Groupe SA, KBC Bank SA et KBC Assurances SA. En 2011 et au début de 2012, les changements suivants ont été apportés à ces ratings :

- En septembre 2011, Moody's a abaissé le rating à long terme de KBC Groupe de A1 à A2 et celui de KBC Bank de Aa3 à A1, l'*outlook* passant de *negative* à *stable*. En novembre, l'*outlook* est redevenu *negative*. En février 2012 les ratings ont été placés sous *under review – down*.
- En décembre 2011, Standard & Poor's a réduit le rating à long terme de KBC Groupe de A- à BBB+, celui de KBC Bank de A à A- et celui de KBC Assurances de A à A-, le rating à court terme de KBC Bank a été ramené de A1 à A2.
- En décembre 2011, Fitch a placé les ratings à long terme de KBC Bank, KBC Assurances et KBC Groupe sous *negative watch* et les a abaissés de A à A- avec *stable outlook* le 31 janvier 2012.

Ratings* au 29-02-2012	Rating à long terme	Outlook/watch/review	Rating à court terme
<b>Fitch</b>			
KBC Bank SA	A-	(Stable outlook)	F1
KBC Assurances SA	A-	(Stable outlook)	-
KBC Groupe SA	A-	(Stable outlook)	F1
<b>Moody's</b>			
KBC Bank SA	A1	(Under review – down)	P-1
KBC Groupe SA	A2	(Under review – down)	P-1
<b>Standard &amp; Poor's</b>			
KBC Bank SA	A-	(Stable outlook)	A-2
KBC Assurances SA	A-	(Stable outlook)	-
KBC Groupe SA	BBB+	(Stable outlook)	A-2

\* Pour la définition des différents ratings et des méthodologies, le lecteur consultera les définitions qu'en donnent les agences de notation respectives.

## Dividende

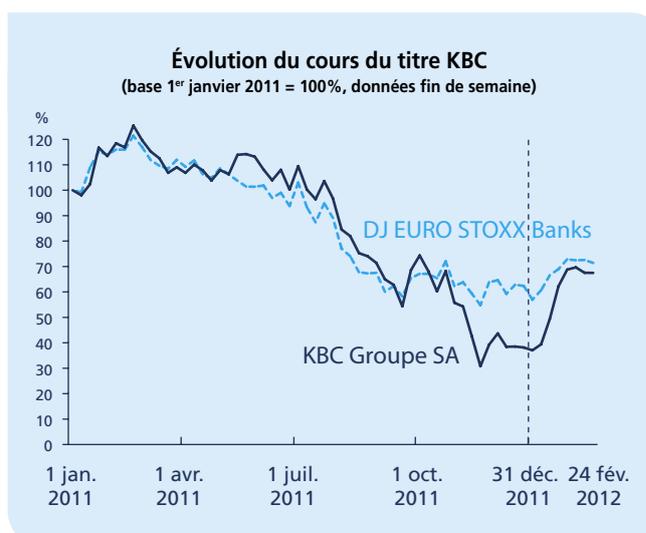
Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 3 mai 2012, un dividende d'un montant brut de 0,01 euro par action de distribution sera mis en paiement pour l'exercice 2011 (paiement en 2012). Le paiement d'un coupon sur les titres du capital de base cédés aux autorités belges et flamandes est lié au versement d'un dividende sur actions ordinaires. En ce qui concerne l'exercice 2011, un montant de 595 millions d'euros (8,5% de 7 milliards d'euros) sera par conséquent payé (en 2012) aux autorités concernées. La comptabilisation IFRS est comparable à celle des dividendes.

## Le titre KBC en 2011

	2010	2011
<b>Nombre d'actions en circulation au 31 décembre</b> (en millions)	357,9	358,0
Évolution du nombre d'actions en 2011	augmentation de 42 120 unités, due à l'augmentation de capital pour le personnel <sup>1</sup>	
<b>Nombre d'actions de distribution au 31 décembre</b> (en millions)	344,6	344,6
<b>Évolution du cours<sup>2</sup></b>		
Cours le plus élevé de l'exercice (en EUR)	38,0	32,6
Cours le plus bas de l'exercice (en EUR)	25,5	7,7
Cours moyen de l'exercice (en EUR)	32,6	22,3
Cours de clôture de l'exercice (en EUR)	25,5	9,7
Écart de cours entre le début et la fin de l'exercice	-16%	-62%
<b>Capitalisation boursière au 31 décembre</b> (en milliards)	9,1	3,5
<b>Volume journalier moyen</b> (NYSE Euronext Bruxelles – source Bloomberg)		
Nombre d'actions en millions	0,74	0,89
En millions d'EUR	24,2	19,3
<b>Capitaux propres par action</b> (en EUR)	32,8	28,7

<sup>1</sup> De plus amples informations sont fournies dans la partie Comptes annuels non consolidés.

<sup>2</sup> Sur la base des cours de clôture, arrondis à un chiffre après la virgule.



## Calendrier financier et points de contact

Vous trouverez le calendrier financier et les points de contact dans la partie Informations complémentaires. La dernière version du calendrier financier est disponible à l'adresse [www.kbc.com/InvestorRelations](http://www.kbc.com/InvestorRelations).

# Résultat en 2011



- ✓ Revenus nets d'intérêts sous-jacents favorables et hausse du résultat d'assurance technique et des plus-values réalisées, mais contraction des revenus nets de commissions, des résultats de négoce et de juste valeur et des autres revenus nets.
- ✓ Légère contraction des charges sous-jacentes.
- ✓ Hausse des réductions de valeur : pertes sur crédits importantes en Irlande, en Hongrie et en Bulgarie et réductions de valeur substantielles sur obligations d'État grecques et sur actions.
- ✓ Le résultat net sous-jacent s'inscrit en définitive à 1,1 milliard d'euros ; y compris tous les éléments exceptionnels et non opérationnels, le résultat net selon IFRS s'inscrit à 13 millions d'euros.
- ✓ Le total des capitaux propres s'établit à 16,8 milliards d'euros.

## Aperçu du compte de résultats

Résultats consolidés du groupe KBC (en millions d'EUR)	IFRS		Résultat sous-jacent	
	2010	2011	2010	2011
Revenus nets d'intérêts	6 245	5 479	5 603	5 404
Revenus d'intérêts	10 542	11 883	1	1
Charges d'intérêts	-4 297	-6 404	1	1
Primes d'assurances acquises avant réassurance	4 616	4 119	4 621	4 122
Non-vie	1 916	1 861	1 916	1 861
Vie	2 700	2 258	2 705	2 261
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-4 261	-3 541	-4 281	-3 556
Non-vie	-1 249	-996	-1 249	-996
Vie	-3 012	-2 545	-3 031	-2 560
Résultat net de la réassurance cédée	-8	-44	-9	-44
Revenus de dividendes	97	85	73	74
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-77	-178	855	509
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	90	169	98	191
Revenus nets de commissions	1 224	1 164	1 666	1 535
Revenus de commissions	2 156	2 043	1	1
Charges de commissions	-932	-878	1	1
Autres revenus nets	452	56	118	-52
<b>Total des produits</b>	<b>8 378</b>	<b>7 310</b>	<b>8 744</b>	<b>8 182</b>
Charges d'exploitation	-4 436	-4 344	-4 832	-4 686
Réductions de valeur	-1 656	-2 123	-1 525	-1 909
Sur prêts et créances	-1 483	-1 333	-1 481	-1 335
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-31	-417	-34	-453
Sur goodwill	-88	-120	0	0
Sur autres	-54	-253	-10	-121
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-63	-58	-61	-57
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 224</b>	<b>786</b>	<b>2 326</b>	<b>1 530</b>
Impôts	-82	-320	-587	-397
Résultat net après impôts des activités abandonnées	-254	-419	0	0
<b>Résultat après impôts</b>	<b>1 888</b>	<b>47</b>	<b>1 739</b>	<b>1 133</b>
Résultat après impôts, attribuable à des participations minoritaires	28	34	29	35
<b>Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 860</b>	<b>13</b>	<b>1 710</b>	<b>1 098</b>
Répartition par division				
Division Belgique	1 187	421	1 051	802
Division Europe centrale et orientale <sup>2</sup>	609	289	570	327
Division Merchant Banking	172	-208	133	-110
Centre de groupe <sup>2</sup>	-107	-489	-44	79
Rendement des capitaux propres	12%	-6%	11%	5%
Ratio charges/produits, activités bancaires	56%	61%	56%	60%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	100%	92%	100%	92%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires	0,91%	0,82%	0,91%	0,82%

Pour la définition des ratios, voir le Glossaire des ratios utilisés. Pour une définition du résultat sous-jacent, voir plus loin dans ce chapitre.

1 Pas disponible, vu que l'analyse de ces composantes du résultat sous-jacent s'effectue sur une base nette dans le groupe.

2 L'adaptation de la stratégie a nécessité un remaniement de la répartition en divisions (avec effet rétroactif). Voir le chapitre Structure et management.

Les résultats consolidés sont commentés dans ce chapitre. Pour un commentaire sur les résultats et le bilan non consolidés, voir la partie Comptes annuels non consolidés.

## Résultat IFRS et résultat sous-jacent

Outre les résultats établis selon les normes IFRS telles qu'approuvées pour leur application dans l'UE (ci-après dénommés *résultats (selon les normes) IFRS*), KBC fournit les *résultats sous-jacents*, qui excluent certains éléments exceptionnels et non opérationnels et réaménagent certains éléments afin de mieux cerner le cours normal des affaires (*résultats sous-jacents*). Ces résultats sous-jacents figurent dans le rapport par segment des comptes annuels consolidés et sont donc conformes aux normes IFRS 8, qui imposent de s'écarter des principes IFRS si cela reflète la *vision du management*. C'est effectivement le cas, puisque les résultats sous-jacents jouent un rôle important dans l'évaluation et la gestion des divisions. Le commissaire a audité le rapport par segment, en tant que partie intégrante des états financiers consolidés.

Les différences entre les résultats IFRS et les résultats sous-jacents sont décrites à la section Annexes relatives à l'information par segment de la partie Comptes annuels consolidés. Vous trouverez ci-dessous un résumé des éléments influençant le résultat net qui ont été exclus du résultat sous-jacent en 2010 et 2011.

### Résumé simplifié des différences entre les résultats IFRS et les résultats sous-jacents

	Résultats IFRS	Résultats sous-jacents
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM*	Sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur	Exclus
Variations de juste valeur d'instruments de dette propres	Incluses	Exclus
Éléments exceptionnels (dont résultats des désinvestissements effectifs, fluctuations de valeur des CDO, réductions de valeur sur goodwill, etc.)	Inclus	Exclus
Intérêts relatifs aux instruments de couverture ALM	Jusqu'à l'exercice 2010, inclus dans le Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur (depuis 2011 sous Revenus nets d'intérêts)	Sous Revenus nets d'intérêts
Revenus d'activités de négoce professionnelles	Répartis sur divers postes	Regroupés sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur
Contribution au résultat des activités abandonnées	Sous Résultat net après impôts des activités abandonnées	Sous les différents postes

\* Pour plus d'explications, voir les Annexes relatives à l'information par segment.

### Résumé des éléments exclus du résultat sous-jacent (en millions d'EUR, après impôts)

	2010	2011
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	-179	-273
Bénéfices ou pertes liés aux CDO	1 027	-416
Rémunération pour le règlement de garantie de l'État relatif aux risques liés aux CDO	-68	-52
Réductions de valeur sur goodwill et entreprises associées	-118	-115
Résultat des activités de dérivés structurés <i>legacy</i> (KBC Financial Products)	-372	50
Variations de juste valeur d'instruments de dette propres	39	359
Résultats des désinvestissements	-176	-640
Autres	-4	0
<b>Total des éléments exceptionnels</b>	<b>150</b>	<b>-1 085</b>

L'impact des désinvestissements de -0,6 milliard en 2011 concerne surtout KBL EPB et Fidea.

La diminution de -0,4 milliard d'euros imputable aux CDO en 2011 s'explique surtout par l'élargissement des différentiels de crédit sur obligations d'entreprises et ABS, ce qui a réduit la valorisation de notre position en CDO. Pour plus d'explications concernant ces éléments et les autres éléments exclus du résultat sous-jacent, voir la partie Comptes annuels consolidés, sous Annexes relatives à l'information par segment.

## Chiffres clés du bilan consolidé et solvabilité

Informations sélectionnées sur le bilan et la solvabilité du groupe KBC (en millions d'EUR)	2010	2011
Total du bilan	320 823	285 382
Prêts et avances à la clientèle	150 666	138 284
Titres (instruments de capitaux propres et de dettes)	89 395	65 036
Dépôts de la clientèle et titres de créance	197 870	165 226
Provisions techniques avant réassurance et dettes de contrats d'investissement, assurance	29 948	26 928
Actifs pondérés en fonction des risques	132 034	126 333
Total des capitaux propres*	18 674	16 772
Capitaux propres des actionnaires	11 147	9 756
Instruments de capital de base sans droit de vote	7 000	6 500
Intérêts de tiers	527	516
Capitaux propres des actionnaires par action, en EUR	32,8	28,7
Ratio Tier 1, groupe (Bâle II)	12,6%	12,3%
Ratio Core Tier 1, groupe (Bâle II)	10,9%	10,6%

\* Concernant l'évolution des capitaux propres, voir la partie État consolidé des variations des capitaux propres sous Comptes annuels consolidés. Pour plus de détails sur l'évolution du capital, les actions propres aux mains de la société, etc., voir la partie Comptes annuels non consolidés.

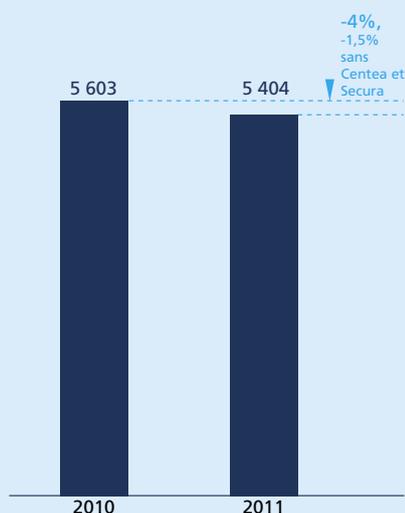
## Informations complémentaires

- La comparaison des résultats de 2010 et 2011 est influencée par le programme de désinvestissement en cours :
  - les plus-values et moins-values réalisées sur désinvestissements finalisés (et réductions de valeur en rapport avec des désinvestissements signés mais non finalisés) sont considérées comme éléments exceptionnels et sont donc exclues des résultats sous-jacents ;
  - les résultats des sociétés du groupe cédées sont inclus jusqu'au moment de la vente (par approximation) dans les résultats sous-jacents et dans les résultats du groupe selon IFRS. Dans la partie Comptes annuels consolidés, tableau Principales acquisitions, aliénations ou modifications du pourcentage de participation des filiales ou activités consolidées, vous trouverez, pour les principaux dossiers, une indication de la période pendant laquelle leurs résultats sont incorporés dans le résultat du groupe ;
  - bien entendu, les actifs et les passifs des sociétés cédées ne sont plus repris dans le bilan. Au 31 décembre 2011, des conventions de vente relatives à certaines sociétés du groupe étaient signées mais non encore finalisées ou à un stade avancé des négociations (KBL EPB, Fidea et WARTA, en 2010, seule KBL EPB). Ces désinvestissements devant répondre à la norme IFRS 5, leurs actifs et obligations sont cumulés au bilan sous Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés, sans adaptation de la période de référence ;
  - en 2010 et 2011, KBL EPB est en outre considérée comme une activité abandonnée. Dans les chiffres IFRS, tous les postes du résultat y afférents sont par conséquent regroupés au poste Résultat net après impôts des activités abandonnées. Dans les résultats sous-jacents, les résultats de KBL EPB restent comptabilisés sous les différents postes de résultats pertinents ;
- L'impact total des fluctuations de change des principales monnaies en dehors de l'euro sur le résultat net est resté très limité (environ +20 millions d'euros).
- Des informations sur les instruments financiers (et leur utilisation) et la comptabilité de couverture (*hedge accounting*) sont fournies dans la partie Comptes annuels consolidés, notamment aux Annexes 1 B, 5 et 18-29 et au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
- L'adaptation apportée à la stratégie a nécessité un remaniement de la répartition en divisions (avec effet rétroactif). Voir le chapitre Structure et management.

### Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts se sont inscrits à 5 479 millions d'euros en 2011. En termes sous-jacents, cela représente 5 404 millions d'euros ; abstraction faite de Centea (vendue mi-2011) et de Secura (vendue fin 2010), ce résultat est plus ou moins égal à celui de 2010. En 2011, la marge nette d'intérêts sous-jacente des activités bancaires s'est établie à 1,96%, soit environ 4 points de base de plus qu'en 2010. Sur une base comparable, l'encours total des crédits a augmenté de 2% en 2011. Il est à noter que la progression du portefeuille (+6%) dans les divisions Belgique et Europe centrale et orientale est partiellement épongée par la contraction intentionnelle des portefeuilles de crédits internationaux ailleurs que sur les marchés domestiques (-1% pour la division Merchant Banking et -1% pour le Centre de groupe), à la suite du recentrage stratégique. En 2011, à périmètre comparable, le volume total des dépôts s'est gonflé de 5% dans la division Belgique et de 4% dans la division Europe centrale et orientale. On notera cependant un recul de 45% dans la division Merchant Banking, sous l'effet de la contraction des dépôts à court terme (volatils) d'entreprises et d'institutionnels ailleurs que sur les marchés domestiques (voir plus loin au chapitre Merchant Banking).

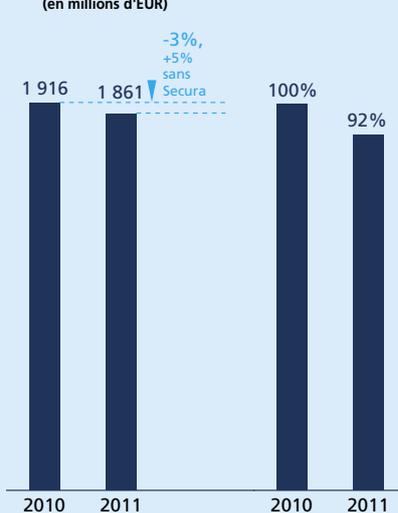
**Revenus nets d'intérêts**  
(sous-jacents, en millions d'EUR)



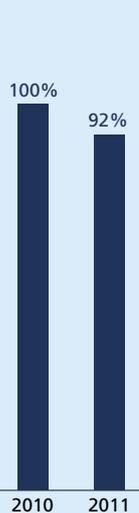
### Primes d'assurances dommages

En 2011, les primes acquises des assurances dommages se sont inscrites à 1 861 millions d'euros (sans Secura, vendue en 2010), en hausse de 5% par rapport à l'année précédente. En Belgique, comme les années précédentes, on note à nouveau une progression de 2%, sans Secura, tandis que sur les quatre marchés principaux d'Europe centrale et orientale ensemble, les recettes de primes des assurances dommages affichent une croissance organique de 4%. Dans le Centre de groupe, la croissance a même avoisiné les 10%, grâce à WARTA. Au niveau du groupe, le ratio combiné s'améliore de 100% à 92%. Ce ratio affiche un excellent score de 90% en Belgique, une nouvelle amélioration par rapport aux 95% de 2010, principalement grâce aux tempêtes moins violentes et au nombre plus limité de demandes de dédommagement importantes en 2011. En Europe centrale et orientale (quatre marchés confondus), le ratio de 93% s'améliore par rapport à celui de 2010 (103%), affecté notamment par les tempêtes et les inondations.

**Primes d'assurances dommages acquises**  
(en millions d'EUR)



**Ratio combiné assurances dommages**



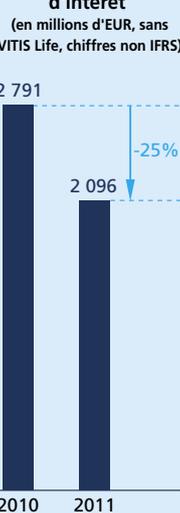
### Primes d'assurances vie

Les primes acquises des assurances vie se sont établies à 2 258 millions d'euros en 2011. Conformément aux normes IFRS, elles excluent certains types d'assurances vie (en gros les assurances vie liées à des fonds d'investissement). En tenant compte des primes de ces instruments, les primes totales des assurances vie se sont inscrites à 4 milliards d'euros environ, en hausse de 3% par rapport à 2010 (sans VITIS Life). On note une progression tant en Belgique qu'en Europe centrale et orientale et dans les deux cas, la contraction des ventes de produits à taux garanti (branche 21) est compensée par la progression des ventes d'assurances vie liées à des fonds d'investissement (branche 23). En 2011, les produits à taux garanti ont représenté au total quelque 53% des recettes de primes d'assurances vie, tandis que les assurances vie liées à des fonds d'investissement ont pris 47% à leur compte. Au 31 décembre 2011, les réserves vie du groupe s'inscrivaient à 22,3 milliards d'euros pour la division Belgique et à 1,6 milliard d'euros pour la division Europe centrale et orientale.

**Ventes d'assurances vie liées à des fonds d'investissement**  
(en millions d'EUR, sans VITIS Life, chiffres non IFRS)



**Ventes d'assurances vie avec garantie d'intérêt**  
(en millions d'EUR, sans VITIS Life, chiffres non IFRS)

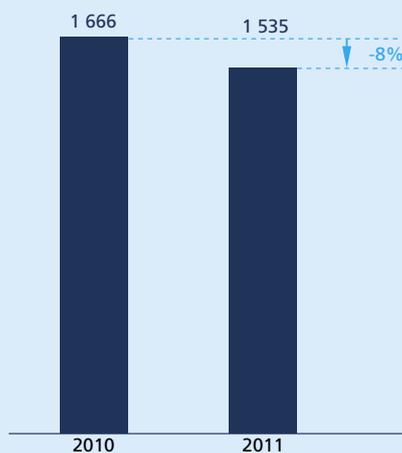


## Revenus nets de commissions

Les revenus nets de commissions se sont établis à 1 164 millions d'euros en 2011. En termes sous-jacents, cela représente 1 535 millions d'euros, en recul de 8% par rapport à l'année précédente imputable, hormis les désinvestissements, à une contraction des revenus de commissions d'activités d'asset management. À son tour, cette contraction est à mettre en rapport avec la diminution du volume d'avoires en gestion du groupe et le regain de rétivité au risque des investisseurs. À l'actif, on notera en 2011 la plus forte contribution au résultat des produits de la branche 23 et des commissions prélevées sur la vente de bons d'État belges en Belgique.

À fin 2011, le total des avoires en gestion du groupe (fonds d'investissement et gestion de fortune à l'intention des particuliers et des investisseurs institutionnels) avoisinait les 193 milliards d'euros, soit 8% de moins qu'à fin 2010, en raison de volumes et d'effets de prix négatifs. La division Belgique détenait la majeure partie des avoires en gestion (138 milliards d'euros) fin 2011. La division Europe centrale et orientale totalisait environ 11 milliards d'euros d'avoires en gestion et le Centre de groupe (KBL EPB) quelque 44 milliards d'euros.

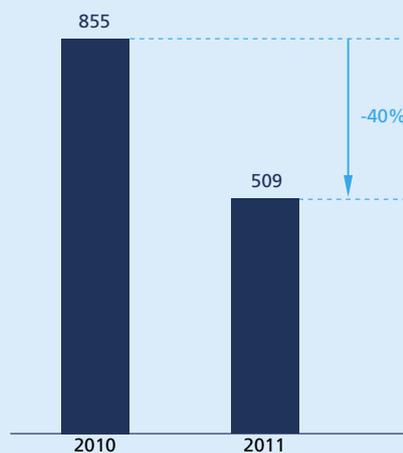
**Revenus nets de commissions**  
(sous-jacents, en millions d'EUR)



## Résultats de négoce et de juste valeur

Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ci-après dénommé résultat de négoce et de juste valeur) s'est élevé à -178 millions d'euros en 2011, contre -77 millions d'euros l'année précédente. Ce poste est largement tributaire de divers éléments exceptionnels et non opérationnels, tels que les ajustements de valeur sur CDO (-0,4 milliard d'euros en 2011), les ajustements de valeur de certaines obligations d'État utilisés dans le cadre de l'option de juste valeur (-0,3 milliard d'euros en 2011) et des variations de juste valeur des dettes propres. Si nous excluons ces facteurs exceptionnels et incluons tous les revenus de négoce imputés sous d'autres postes de revenus selon les normes IFRS, le résultat de négoce et de juste valeur sous-jacent s'élève à 509 millions d'euros en 2011, par rapport à 855 millions d'euros l'année précédente, chiffre qui reflétait surtout les résultats mitigés de la salle des marchés, une contribution plus faible des sociétés à désinvestir et l'évolution défavorable des *counterparty value adjustments* (adaptations de la valeur réelle pour tenir compte du risque de crédit) pour instruments financiers dérivés en 2011.

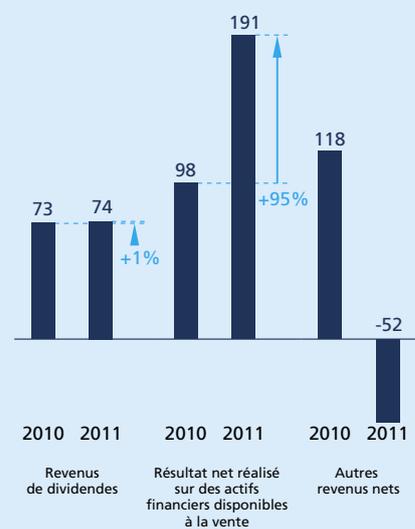
**Résultats de négoce et de juste valeur**  
(sous-jacents, en millions d'EUR)



## Autres revenus

En 2011, les dividendes, plus-values réalisées et autres revenus nets se sont inscrits à 310 millions d'euros. En termes sous-jacents, cela représente 213 millions d'euros, soit 76 millions d'euros de moins qu'en 2010. Cet écart s'explique surtout par la combinaison d'une hausse des plus-values réalisées sur actions et obligations disponibles à la vente et d'un recul marqué des autres revenus nets. En 2010, ce dernier poste s'était ressenti de la comptabilisation de 175 millions d'euros pour un cas exceptionnel d'irrégularités constatées chez KBC Lease UK. En 2011, ce poste a été défavorablement influencé par une comptabilisation de 334 millions d'euros liée au produit d'investissement 5-5-5 (partiellement à mettre en relation avec la Grèce. Pour plus d'informations sur ce produit, consulter l'Annexe 8 dans la partie Comptes annuels consolidés).

**Autres postes de revenus**  
(sous-jacents, en millions d'EUR)

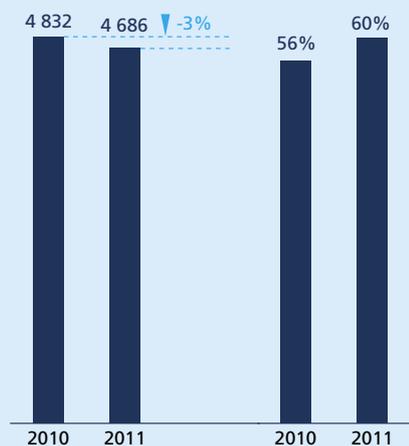


## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se sont établies à 4 344 millions d'euros en 2011, soit 4 686 millions d'euros en termes sous-jacents. Ce dernier chiffre représente un tassement de 3% par rapport à l'année précédente, qui s'explique notamment par les désinvestissements et la contraction des activités (surtout dans le Centre de groupe), en dépit d'une légère augmentation des frais de personnel imputable à l'inflation. On notera également que, tant en 2010 qu'en 2011, on relève des charges supplémentaires (58 millions d'euros et 6 millions d'euros) en raison de la nouvelle taxe bancaire en Hongrie, le montant étant inférieur en 2011 en raison de la compensation partielle des pertes imputables à la nouvelle loi sur les crédits hypothécaires en devises étrangères en Hongrie. Le ratio charges/produits sous-jacent des activités bancaires du groupe (charges d'exploitation/total des produits) s'est dès lors inscrit à 60% environ en 2011, 57% sans l'incidence du produit 5-5-5, en légère augmentation par rapport à l'année précédente (56%). Ce ratio est de 63% pour la division Belgique, 54% pour la division Europe centrale et orientale et 46% pour la division Merchant Banking.

**Charges d'exploitation**  
(sous-jacents,  
en millions d'EUR)

**Ratio charges/  
produits banque**  
(sous-jacent)

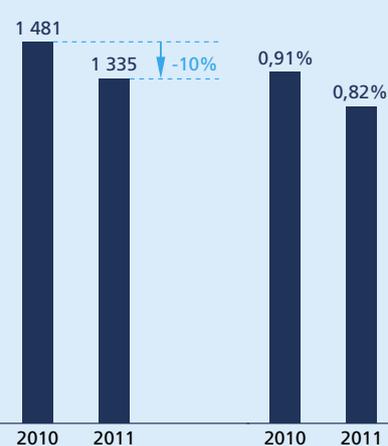


## Réductions de valeur sur prêts et créances

Les réductions de valeur sur prêts et créances (provisions pour crédits) se sont établies à 1,3 milliard d'euros en 2011, contre 1,5 milliard d'euros en 2010. Ce recul résulte de la contraction des provisions pour crédits, notamment en Pologne, en Russie, en République tchèque, en Slovaquie et sur titres américains couverts par des actifs, qui a été partiellement épongée par la hausse des provisions pour crédits en Hongrie (en raison, principalement, de la nouvelle législation sur les prêts en devises) et en Bulgarie, tandis que les provisions pour crédits en Irlande se maintiennent à un niveau relativement important (510 millions d'euros en 2011, 525 millions d'euros en 2010). En définitive, le ratio de pertes sur crédits du groupe s'est amélioré de 91 points de base en 2010 à 82 points de base en 2011. Ce ratio se répartit comme suit : 136 points de base pour la division Merchant Banking, 159 points de base pour la division Europe centrale et orientale et un résultat particulièrement favorable de 10 points de base pour la division Belgique. Au 31 décembre 2011, la part des crédits *non-performing* dans le portefeuille de crédits total s'affichait à 4,9%, contre 4,1% en 2010.

**Réductions de valeur  
sur prêts et créances**  
(sous-jacents,  
en millions d'EUR)

**Ratio de pertes  
sur crédits**

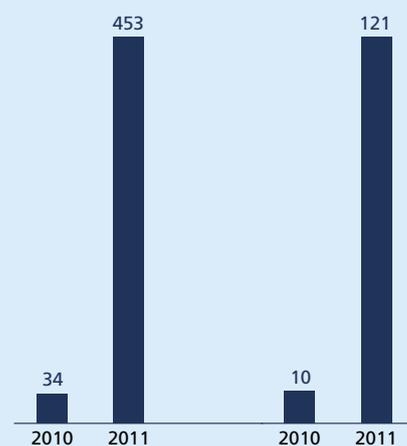


## Autres réductions de valeur

Les autres réductions de valeur en 2011 concernent principalement la comptabilisation de 0,4 milliard d'euros pour les obligations d'État grecques, celle-ci ayant été dévalorisée à la valeur réelle (ce qui revient à une réduction de valeur de 71% environ). En outre ont aussi été comptabilisées en 2011 pour 114 millions de réductions de valeur sur actions des portefeuilles d'investissement, en raison de la baisse des cours de Bourse. Les réductions de valeur sur le goodwill (concernant certaines filiales et sociétés associées – ces réductions de valeur sur goodwill ont été éliminées des résultats sous-jacents) se sont inscrites à 120 millions d'euros en 2011 et concernaient surtout la Bulgarie. Les réductions de valeur sur goodwill relatives au désinvestissement de KBL EPB ont été transférées au poste Résultat net après impôts des activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5 (et sont exclues des chiffres sous-jacents).

**Réductions de valeur sur titres disponibles à la vente**  
(sous-jacents,  
en millions d'EUR)

**Réductions de valeur sur autres**  
(sous-jacents,  
en millions d'EUR)



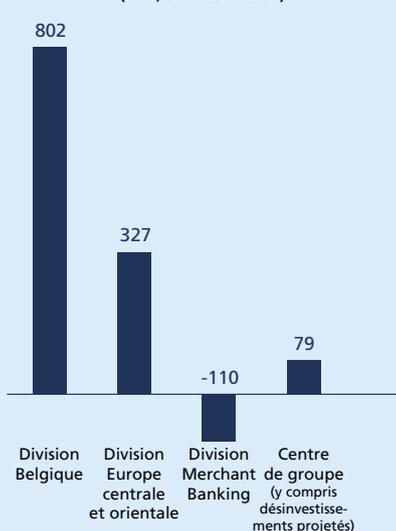
## Résultat net par division

Le résultat net du groupe en 2011 selon les normes IFRS se répartit comme suit entre les différentes divisions : Belgique : 421 millions d'euros, Europe centrale et orientale : 289 millions d'euros, Merchant Banking : -208 millions d'euros et Centre de groupe (qui inclut également les résultats des sociétés à céder) : -489 millions d'euros.

Après correction pour éléments exceptionnels, le résultat sous-jacent s'établit à 802 millions d'euros pour la division Belgique (en recul de 24% par rapport à 2010, principalement sous l'effet de la provision constituée pour le produit 5-5-5 et des réductions de valeur entraînées par la situation en Grèce), 327 millions d'euros pour la division Europe centrale et orientale (-43% par rapport à 2010, entre autres par suite de réductions de valeur supplémentaires pour la Hongrie, pour la Bulgarie et pour la Grèce), -110 millions d'euros pour la division Merchant Banking (243 millions d'euros de moins qu'en 2010, sous l'effet du tassement des résultats de la salle des marchés, l'incidence du produit 5-5-5 et des provisions pour crédits relativement importantes pour l'Irlande), et 79 millions d'euros pour le Centre de groupe.

Un résumé des éléments exclus du résultat sous-jacent est fourni plus haut dans ce chapitre. Vous trouverez une analyse des résultats par division dans les chapitres du présent rapport annuel qui leur sont consacrés.

Répartition du résultat net sous-jacent par division  
(2011, en millions d'EUR)



## Bilan et solvabilité

Le total du bilan consolidé du groupe KBC s'élevait à 285 milliards d'euros fin 2011, en repli de 11% par rapport à fin 2010. Les actifs pondérés par le risque ont accusé une contraction de 4% à 126 milliards d'euros en 2011. Cette tendance baissière s'explique principalement par la liquidation intentionnelle des portefeuilles de crédit sur les marchés autres que les marchés domestiques et les désinvestissements.

À l'actif du bilan, les principaux produits restent les Prêts et avances à la clientèle (crédits, 137 milliards d'euros à fin 2011, hors prises en pension) et les Titres (65 milliards d'euros, dont 96% d'instruments de dette). En termes comparables, les crédits augmentent de 2%, sous l'effet de la liquidation des portefeuilles de crédit sur les marchés autres que domestiques et de la hausse dans la division Belgique (+6%) et la division Europe centrale et orientale (+6%). Les principaux produits de crédit (y compris prises en pension) demeurent les prêts à terme (64 milliards d'euros) et les prêts hypothécaires (57 milliards d'euros, +3% par rapport à fin 2010). Les dépôts totaux (hors mises en pension) du groupe accusent une contraction de 14%, à 149 milliards d'euros, à périmètre comparable. Les dépôts ont progressé dans les divisions Belgique (+5%) et Europe centrale et orientale (+4%) mais ont régressé dans la division Merchant Banking (-45%, voir sous revenus nets d'intérêts). Les principaux produits de dépôt (chiffres y compris les mises en pen-

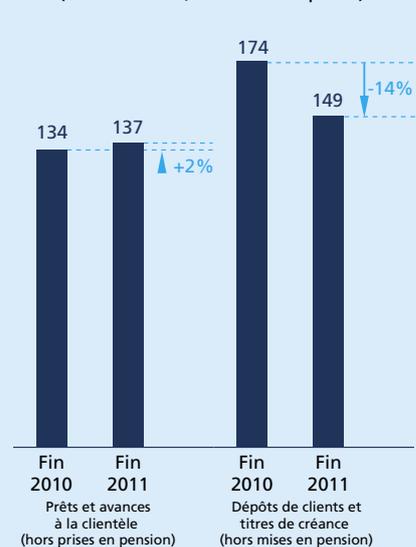
sion) restent les dépôts à terme (59 milliards d'euros), les dépôts à vue (37 milliards d'euros) et les carnets de dépôt (33 milliards d'euros). Les provisions techniques et les dettes relatives aux contrats d'investissement du pôle assurance s'affichaient à 27 milliards d'euros à fin 2011.

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres totaux du groupe s'élevaient à 16,8 milliards d'euros. Ils incluent les capitaux propres des actionnaires (9,8 milliards d'euros), les intérêts de tiers (0,5 milliard d'euros) et les titres de capital de base sans droit de vote vendus aux gouvernements belge et flamand (6,5 milliards d'euros). En 2011, le total des capitaux propres a régressé au bout du compte de 1,9 milliard d'euros, surtout sous l'effet combiné de la contraction de 0,3 milliard d'euros de la réserve pour réévaluation pour actifs financiers disponibles à la vente et de la réserve de couverture des flux de trésorerie, le versement du dividende 2010 et la mise en paiement des coupons sur les titres du capital de base vendus aux pouvoirs publics sur l'exercice 2010 (ensemble -0,85 milliard d'euros) et le remboursement de 0,5 milliard d'euros (plus 15% d'intérêts) à l'État belge. Fin 2011, le ratio Tier 1 du groupe s'inscrivait à 12,3% (ratio Core Tier 1 de 10,6%). Un relevé détaillé des variations des capitaux propres est fourni à la section État consolidé des variations des capitaux propres de la partie Comptes annuels consolidés.

Ratio Tier 1 groupe (Bâle II)



Prêts et dépôts de clients  
(en milliards d'EUR, sur une base comparable)



# Division Belgique

## Description

La division Belgique concentre les activités de **bancassurance retail et private** du groupe en Belgique. Les principales sociétés du groupe lui ayant appartenu en 2011 sont ADD, CBC Banque, KBC Asset Management, KBC Bank (services bancaires retail et private en Belgique), KBC Assurances, KBC Lease (retail Belgique), KBC Group Re, KBC Consumer Finance et le Groupe VAB. Secura a été cédée en 2010. Centea et Fidea, lesquelles, conformément au plan stratégique, ont été ou seront désinvesties, font ou faisaient elles aussi jusque-là partie de cette division. Leurs résultats sont toutefois intégrés dans ceux du Centre de groupe, où sont versés les chiffres de toutes les entreprises en passe d'être cédées.

## Position de marché, 2011\*

- **818** agences bancaires retail et private en Belgique et **492** agences d'assurances
- Part de marché estimée à **19%** pour les produits bancaires traditionnels ; **39%** pour les fonds d'investissement ; **16%** pour les assurances vie et **8%** pour les assurances dommages
- **3,4 millions** de clients
- **55 milliards** d'euros au sein du portefeuille de crédits, **71 milliards d'euros** de dépôts

## Contribution au résultat

- **421 millions** d'euros, résultat net 2011 selon IFRS
- Résultat net sous-jacent **802 millions d'euros (73%** du résultat total du groupe)

\* Toutes ces données s'entendent hors résultats de Fidea.

Parts de marché et clients : résultat basé sur des estimations propres.

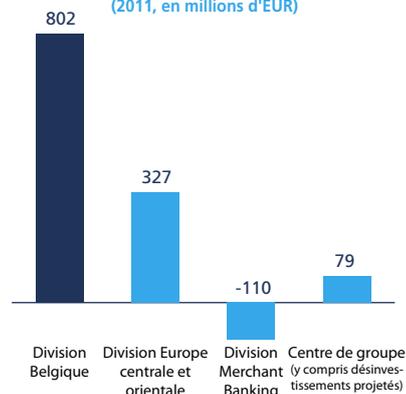
Part de marché produits bancaires traditionnels : moyenne de la part de marché estimée en crédits et en dépôts.

Part de marché assurances vie : branches 21 et 23 confondues.

Portefeuille de crédits : montant prélevé, hors prises en pension. Dépôts : hors mises en pension.

### Répartition du résultat net sous-jacent par division

(2011, en millions d'EUR)



## Contribution au résultat du groupe

Division Belgique* (en millions d'EUR)	IFRS		Sous-jacent	
	2010	2011	2010	2011
Revenus nets d'intérêts	2 496	2 320	2 243	2 320
Primes d'assurances acquises avant réassurance	2 886	2 135	2 886	2 135
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-2 851	-2 025	-2 851	-2 025
Résultat net de la réassurance cédée	-11	-24	-11	-24
Revenus de dividendes	50	52	50	52
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-252	-512	60	45
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	51	98	51	98
Revenus nets de commissions	770	700	770	700
Autres revenus nets	248	-31	119	-39
<b>Total des produits</b>	<b>3 388</b>	<b>2 712</b>	<b>3 318</b>	<b>3 260</b>
Charges d'exploitation	-1 703	-1 790	-1 702	-1 790
Réductions de valeur	-109	-316	-104	-312
Sur prêts et créances	-82	-59	-82	-59
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-23	-230	-23	-230
Sur goodwill	-6	-4	0	0
Sur autres	0	-22	0	-22
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 576</b>	<b>607</b>	<b>1 513</b>	<b>1 159</b>
Impôts	-384	-183	-457	-355
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Résultat après impôts</b>	<b>1 192</b>	<b>423</b>	<b>1 056</b>	<b>804</b>
Attribuable à des participations minoritaires	5	2	5	2
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 187</b>	<b>421</b>	<b>1 051</b>	<b>802</b>
Activités bancaires	599	297	725	534
Activités d'assurances	588	124	326	268
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	28 744	28 929	28 744	28 929
Capital attribué, fin de période	2 751	2 746	2 751	2 746
Rendement du capital attribué	42%	13%	37%	27%
Ratio charges/produits, activités bancaires	59%	74%	55%	63%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	95%	90%	95%	90%

\* Les résultats des compagnies à céder ont été versés dans ceux du Centre de groupe. Calcul des chiffres sous-jacents : voir le chapitre Résultat en 2011 et le tableau ci-dessous.

Rapprochement entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents <sup>1</sup> (en millions d'EUR)	2010	2011
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	1 051	802
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	-143	-251
Bénéfices/pertes liés aux CDO	205	-118
Juste valeur de la commission de garantie et d'engagement des CDO <sup>2</sup>	-11	-9
Réductions de valeur sur goodwill et entreprises associées	-6	-4
Résultats des désinvestissements	79	0
Autres	11	0
<b>Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS</b>	<b>1 187</b>	<b>421</b>

<sup>1</sup> Des explications plus détaillées figurent dans la partie Comptes annuels consolidés, sous l'intitulé Annexes relatives à l'information par segment.

<sup>2</sup> Des explications plus détaillées sont disponibles sous l'intitulé Annexe 5 relative aux Comptes annuels consolidés.

En 2011, la division Belgique a enregistré un résultat net de 421 millions d'euros, contre 1 187 millions d'euros l'année précédente. Sur une base sous-jacente, cela correspond à 802 millions d'euros, ou encore à 249 millions d'euros de moins qu'en 2010. Ce phénomène est presque entièrement imputable aux réductions de valeur sur obligations d'État grecques et à la comptabilisation d'une provision pour le produit d'investissement 5-5-5 (impact cumulé : -213 millions d'euros après impôts). Rappelons que les résultats des sociétés à céder ou cédées sont désormais repris parmi ceux du Centre de groupe.

En 2011, les revenus nets d'intérêts de cette division se sont établis à 2 320 millions d'euros. En termes sous-jacents et compte non tenu de Secura, cédée dans le courant de l'exercice 2010, ce chiffre est de 5% supérieur à ce qu'il était en 2010. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation des revenus liés aux crédits et dépôts. La marge d'intérêts nette de KBC Bank accuse, certes, une légère contraction de 4 points de base pour passer à 1,42%, cependant que les volumes des crédits et des dépôts gagnent respectivement 6% et 5% en un an. Les revenus nets d'intérêts se gonflent également à la faveur des rendements accrus du portefeuille obligataire des activités d'assurances.

Les primes d'assurances acquises s'élèvent à 2 135 millions d'euros, dont 1 263 millions d'euros pour les assurances vie et 872 millions pour les assurances dommages. Sur une base comparable (hors Secura), l'encaissement en assurances dommages a progressé de quelque 2%, dans le droit fil de la croissance ininterrompue de ces dernières années. Le ratio combiné s'établit fièrement à 90%, soit une amélioration soutenue de 5 points de pourcentage par rapport à 2010, qu'explique en partie le recul des demandes d'indemnisation (moins de grosses demandes, moins de tempêtes, etc.) en 2011.

La vente d'assurances vie, y compris les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire non repris dans les chiffres IFRS (relativement identique à celle des produits de la branche 23), achève l'exercice sur un montant de 2,6 milliards d'euros. Cette légère hausse par rapport à 2010 s'explique essentiellement par une accélération des ventes des produits de la branche 23 (par exemple les produits KBC-Life MI Interest, voir infra) qui compense largement la baisse accusée dans la branche 21. En conclusion, les produits à taux garanti (branche 21) représentent 48% et les produits liés à des fonds d'investissement (branche 23), 52% des ventes d'assurances vie en 2011. Fin 2011, les réserves d'assurances vie en cours de la division atteignent 22 milliards d'euros, en hausse de 3% par rapport à la fin 2010.

Les revenus nets de commissions s'élèvent à 700 millions d'euros. Il s'agit d'un montant de 9% inférieur à ce qu'il était en 2010 (-12%, sans Secura), ce qu'explique notamment la baisse des commissions *perçues* sur les activités de gestion d'actifs (cf. l'allègement des frais d'entrée et des commissions de gestion relatifs aux fonds d'investissement), dans un contexte en outre devenu moins favorable aux investissements. La contraction a été partiellement compensée par un relèvement de la marge sur la vente des produits de la branche 23 (la marge correspondante est actée sous ce poste de résultats conformément aux normes IFRS) et par les commissions sur la vente du bon d'État belge. Les avoirs gérés par la division accusent un recul en base annuelle de 6%, atteignant ainsi 138 milliards d'euros, sous l'effet combiné d'un effet de volume négatif et, dans une moindre mesure, de l'effet défavorable des prix.

Les autres postes de revenus s'articulent de la manière suivante : résultat net réalisé sur la vente des actifs disponibles à la vente : 98 millions d'euros (+47 millions d'euros ; augmentation tant pour les actions que pour les obligations), revenus de dividendes : 52 millions d'euros, résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : -512 millions d'euros (sur une base sous-jacente, c'est-à-dire notamment après déduction des éléments exceptionnels et non opérationnels, ce montant s'élève à 45 millions d'euros) et autres revenus nets : -31 millions d'euros. Les autres revenus nets ont cédé 279 millions d'euros par rapport à 2010 (incluant la plus-value réalisée sur la vente de Secura), alors qu'en 2011, ils ont été influencés à la baisse par l'imputation d'un montant de -167 millions d'euros lié au produit d'investissement 5-5-5 (voir l'Annexe 8 de la partie Comptes annuels consolidés).

Les charges d'exploitation de cette division en 2011 étaient de 1 790 millions d'euros, soit quelque 5% de plus qu'au terme de l'exercice précédent (+6% hors Secura) ; cette évolution s'explique surtout par le relèvement de la contribution au fonds de protection des dépôts en Belgique, par l'alourdissement des frais relatifs au personnel et par l'inflation de manière générale. Le ratio charges/produits sous-jacents des activités bancaires s'établit à 63%. Sans provision pour le produit 5-5-5, cela correspond à 59%, contre 55% en 2010.

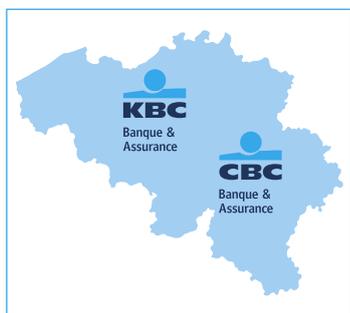
Les réductions de valeur sur prêts et créances s'inscrivent à 59 millions d'euros à peine en 2011. Tout comme lors des exercices précédents, cela résulte sur un ratio de pertes sur crédits particulièrement favorable (10 points de base en 2011 contre 15 points de base en 2010). À la fin 2011, 1,5% environ du portefeuille des crédits retail belges est qualifié de *non-performing*, soit un pourcentage identique à ce qu'il était un an auparavant. Les autres réductions de valeur concernent essentiellement les actions (-97 millions d'euros en 2011, cf. le recul généralisé des cours boursiers) et les obligations d'État grecques (-156 millions d'euros en 2011, cf. dépréciation sur la base de la valeur du marché).

## Évolution macroéconomique en 2011 et perspectives

Le revirement de la conjoncture depuis le printemps 2011 a replongé l'économie belge dans la récession durant le second semestre. L'assainissement du budget public se fera ressentir en 2012 dans le revenu et la consommation des ménages. Le climat du côté des entreprises semble s'éclaircir peu à peu. Avec une croissance limitée, tirée par les exportations, d'environ 0,2%, 2012 est néanmoins une piètre année. Bien que médiocre, ce chiffre représente néanmoins une meilleure performance que la croissance zéro attendue pour l'ensemble de la zone euro.

Ces pronostics ayant été établis en l'occurrence au début du mois de mars 2012, il se peut naturellement que la réalité s'en écarte (considérablement).

## Stratégie et Net 3.0



La stratégie de la division Belgique s'appuie sur un ancrage local fort, qu'autorise l'existence d'un réseau finement maillé d'agences bancaires et d'agences d'assurances, lui-même soutenu par un canal internet complémentaire. À la fin 2011, ce réseau s'articule autour de quelque 800 agences bancaires retail et private de KBC Bank et CBC Banque et quelque 500 agences d'assurances exclusives de KBC Assurances et CBC Assurances.

L'accent est mis sur une politique de bancassurance relationnelle à la mesure de chaque client, auquel est assuré un accès aisé à l'expertise disponible. L'approche privilégiée par KBC se caractérise en outre par un modèle de collaboration unique entre les agences bancaires KBC et les agences d'assurances KBC au sein de ce que l'on appelle des micro-marchés. Ce modèle permet à KBC de proposer à ses clients une offre de produits complète, parfaitement adaptée à leurs besoins, cependant qu'est encouragée la vente croisée entre produits bancaires et produits d'assurance. Ces dernières années par exemple, entre 70% et 80% des crédits logement se sont accompagnés de la souscription simultanée d'une assurance incendie du groupe. La même tendance est observée pour les crédits logement et les assurances solde d'emprunt.

En 2011, les agences bancaires ont réalisé quelque 87% des ventes d'assurances vie. Les agents d'assurances constituent le principal canal de vente des assurances dommages (environ trois quarts) et la part des agences bancaires dans cette activité atteint d'ores et déjà plus de 20%. Centea et Fidea ne sont pas reprises dans ces calculs.

Désireuse de consolider sa position dans un contexte à la fois extrêmement concurrentiel et en constante mutation, KBC a lancé en 2010 un programme visant à optimiser la structure de son réseau commercial en Belgique (le lecteur trouvera plus d'informations à ce sujet dans le *rapport annuel 2010*). Pour la Flandre et Bruxelles, ce projet s'intitule *Net 3.0*. Son déploiement a été entamé début 2011. En 2011, les structures sont d'ores et déjà déployées pour soutenir les segments entreprises, private banking et premium banking. Le Wealth Office a ainsi été créé afin d'offrir une approche spécifique aux clients private banking dont les avoirs en gestion chez KBC sont supérieurs à 5 millions d'euros. Le Wealth Office propose depuis 2012 des services spécifiques depuis un centre de compétence sis à Bruxelles et collaborant avec les agences de private banking existantes du groupe en Belgique.

## Cession de Centea et de Fidea

Le plan stratégique prévoit la cession de certaines compagnies du groupe. Pour la Belgique, il s'agit de Centea et de Fidea. En mars 2011 a été signé avec le Crédit agricole belge le contrat de vente de Centea ; l'opération a été finalisée le 1<sup>er</sup> juillet de cette même année. Le contrat de vente de Fidea a été signé avec J.C. Flowers & Co en octobre 2011. Le chapitre intitulé Centre de groupe, où sont recensées toutes les cessions, contient de plus amples informations à ce sujet.

## Extension des canaux directs

---

L'internet se voit conférer une place de choix au sein du canal de distribution remanié, où il fait office de moyen de support orienté vers certains groupes de clientèle plus spécifiquement. Le site web de KBC ([www.kbc.be](http://www.kbc.be)) a continué de s'étoffer en 2011, accueillant toute une série d'applications de vente. Il a attiré chaque mois en moyenne plus de 1,4 million de visiteurs uniques. KBC-Online a lui aussi poursuivi son développement : ainsi est-il par exemple désormais possible de réserver par son biais des liquidités (euros et devises). À la fin 2011, KBC-Online et CBC-Online recensaient conjointement près de 950 000 abonnés actifs, soit 8% de plus qu'un an auparavant.



KBC propose également depuis 2011 des opérations bancaires mobiles pour smartphones, iPads et autres. Ce service complémentaire est réservé aux clients abonnés à KBC-Online, qui peuvent désormais consulter le solde de leurs comptes, virer de l'argent et consulter leurs extraits de compte sur leur smartphone ou tablette. Avec cette nouvelle offre mobile, KBC s'adapte à l'évolution des besoins de ses clients, de plus en plus nombreux à vouloir gérer leurs affaires bancaires quand ils le veulent, sur la plateforme de leur choix. En février 2012, l'*appli. KBC-Mobile Banking* s'est d'ailleurs vue décerner le prix du public *Accenture Innovation Award* dans la catégorie *Financial Services*. À cela s'ajoute le développement d'autres applications mobiles encore, comme l'*appli. Guide de l'habitation KBC*, sur laquelle le client peut s'appuyer dans le cadre de ses projets de construction et de transformations. Enfin, en 2011 toujours, KBC a lancé en primeur sur le marché belge le système *Scasher*, lequel permet de transférer très facilement de l'argent au moyen d'un smartphone et d'un code *scash*.

## Produits et parts de marché

---

KBC ne cesse, naturellement, d'adapter son offre de produits à l'évolution des besoins de sa clientèle et des tendances de la société. Un bel exemple de cette politique est la mise sur le marché par KBC Assurances, en avril 2011, d'une assurance épargne de la branche 21 qui permet de préfinancer une Assurance hospitalisation KBC. Ce Plan hospitalisation KBC garantit au client de bénéficier à vie d'une couverture à sa mesure, laquelle restera abordable y compris à un âge avancé. Songeons également à la mise sur le marché, au sein de la Police familiale KBC, de l'assurance facultative pour votre chien, qui protège de manière optimale les propriétaires de chiens, au lancement du KBC-Life MI Inflation dont le rendement est lié à l'indice harmonisé des prix à la consommation (hors tabac) de la zone euro, ainsi qu'au développement précédemment mentionné des nouvelles applications électroniques.

Compte tenu des données intermédiaires disponibles et des résultats d'évaluations propres, il est permis d'affirmer que la part de marché de KBC est demeurée plutôt stable en 2011 (sur une base comparable, c'est-à-dire hors Centea et Fidea), à quelque 21% pour les octrois de crédits et un peu plus de 17% pour les dépôts, 2011 ayant été marquée par un transfert des livrets d'épargne vers divers produits d'épargne et d'investissement du groupe, comme les comptes à terme et les fonds d'investissement et assurances placement, et aussi en partie vers le bon d'État belge émis en décembre 2011.

Sa part sur le marché de l'assurance est évaluée à 16% en Vie (branches 21 et 23 confondues) et à un peu plus de 8% en assurances dommages (légère progression par rapport à 2010). Au niveau des fonds d'investissement, le groupe enregistre à l'instar des exercices précédents d'excellents résultats, avec une part de marché estimée à près de 40%.

## Satisfaction de la clientèle et du personnel

Compte tenu de l'importance qu'elle revêt dans le contexte d'une politique de bancassurance relationnelle, KBC surveille de très près l'évolution de la satisfaction de sa clientèle. L'enquête semestrielle 2011 consacrée aux agences bancaires confirme les résultats des dernières années, que caractérise une satisfaction extrême de la clientèle : 96% des clients se disent satisfaits (ils étaient 95% en 2010).



Les collaborateurs de KBC eux aussi expriment une très grande satisfaction. KBC a d'ailleurs été classé, pour la sixième fois consécutive, parmi les meilleurs employeurs de Belgique, à l'issue du vote organisé par l'institut Great Place to Work® en collaboration avec la Vlerick Leuven Gent Management School. Le magazine *Global Finance* a quant à lui décerné à KBC le titre de meilleure banque de Belgique en 2011.

Outre ses relations avec sa clientèle et ses collaborateurs, le groupe accorde beaucoup d'importance au rôle qui lui est dévolu dans la société en général. Cette préoccupation se traduit par diverses initiatives dans les domaines du mécénat, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, de la protection de l'environnement, de l'offre de produits et de l'implication sociétale. Toutes les informations relatives aux projets sociétaux figurent dans notre *CSR Report* (rapport de durabilité), disponible à l'adresse [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### Au programme des prochains exercices ...

- ✓ Poursuite du programme d'optimisation pour le réseau de distribution belge.
- ✓ Attention permanente au rôle dans la communauté et l'orientation client.
- ✓ Défense des parts de marché et croissance rentable dans la part de marché Entrepreneurs locaux et Professions libérales.
- ✓ Poursuite du déploiement des services via les canaux à distance (KBC-Mobile Banking, KBC-Online, services sms, centre de contact, etc.).
- ✓ Poursuite du déploiement de l'approche clients segmentée (clients fortunés, entrepreneurs et particuliers).

# Division Europe centrale et orientale

## Description

La division Europe centrale et orientale comprend toutes les activités du groupe dans la région d'Europe centrale et orientale. CIBANK et DZI Insurance en Bulgarie, ČSOB et ČSOB Poist'ovňa en Slovaquie, ČSOB et ČSOB Pojišť'ovna en République tchèque et K&H Bank et K&H Insurance en Hongrie sont les principales compagnies du groupe à en avoir fait partie en 2011. Absolut Bank (Russie), KBC Banka (Serbie), NLB Vita (Slovénie) et Nova Ljubljanska banka (Slovénie, participation minoritaire), de même que Kredyt Bank et WARTA (Pologne), lesquelles, conformément au plan stratégique, seront cédées, en relèvent elles aussi. Leurs résultats sont toutefois intégrés dans ceux du Centre de groupe, où sont versés les chiffres de toutes les entreprises en passe d'être cédées.

## Position dans les marchés domestiques, 2011\*

- **Marchés domestiques : République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie**
- **806 agences bancaires ; vente d'assurances par divers canaux**
- **6 millions de clients**
- **26 milliards d'euros** au sein du portefeuille de crédits, **35 milliards d'euros** de dépôts
- **Part de marché :**

	produits bancaires	fonds d'investissement	assurances vie	assurances dommages
République tchèque	20%	31%	13%	6%
Slovaquie	10%	10%	5%	2%
Hongrie	9%	20%	3%	5%
Bulgarie	3%	–	13%	13%

## Contribution au résultat

- **289 millions d'euros, résultat net 2011 selon IFRS**
- **Résultat net sous-jacent 327 millions d'euros (30% du résultat total du groupe)**

\* Parts de marché et clients : résultat basé sur des estimations propres.

Part de marché produits bancaires traditionnels : moyenne de la part de marché estimée en crédits et en dépôts (compte tenu, pour la République tchèque, de la part de marché prorataée de la joint-venture CMSS à 55%).

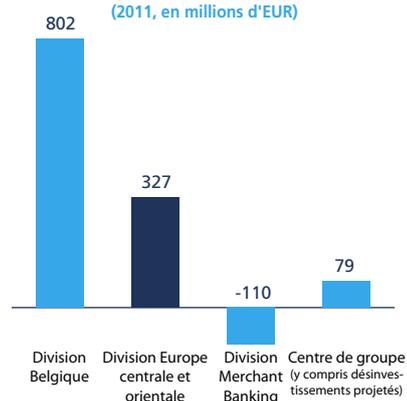
Part de marché assurances vie : branches 21 et 23 confondues.

Portefeuille de crédits : montant prélevé, hors prises en pension. Dépôts : hors mises en pension.

Répartition des agences bancaires par pays : République tchèque 314 (ČSOB Bank + PSB), Slovaquie 129, Hongrie 246, Bulgarie 117 (+ environ 500 agences dans les marchés non domestiques en Pologne, Serbie et Russie).

Répartition du portefeuille de crédits par pays (en milliards d'euros) : République tchèque 17, Slovaquie 4, Hongrie 5, Bulgarie 0,5.

### Répartition du résultat net sous-jacent par division (2011, en millions d'EUR)



## Contribution au résultat du groupe

Division Europe centrale et orientale* (en millions d'EUR)	IFRS		Sous-jacent	
	2010	2011	2010	2011
Revenus nets d'intérêts	1 549	1 524	1 527	1 524
Primes d'assurances acquises avant réassurance	657	745	657	745
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-504	-548	-504	-548
Résultat net de la réassurance cédée	-11	-21	-11	-21
Revenus de dividendes	2	2	2	2
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	146	131	154	74
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	13	32	12	32
Revenus nets de commissions	308	329	308	329
Autres revenus nets	58	32	30	38
<b>Total des produits</b>	<b>2 219</b>	<b>2 226</b>	<b>2 175</b>	<b>2 175</b>
Charges d'exploitation	-1 184	-1 192	-1 184	-1 192
Réductions de valeur	-350	-694	-350	-619
Sur prêts et créances	-340	-477	-340	-477
Sur actifs financiers disponibles à la vente	0	-127	0	-127
Sur goodwill	0	-75	0	0
Sur autres	-9	-14	-9	-14
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1	1	1	1
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>686</b>	<b>341</b>	<b>643</b>	<b>365</b>
Impôts	-77	-53	-73	-38
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Résultat après impôts</b>	<b>609</b>	<b>289</b>	<b>570</b>	<b>327</b>
Attribuable à des participations minoritaires	0	0	0	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>609</b>	<b>289</b>	<b>570</b>	<b>327</b>
Activités bancaires	578	266	540	291
Activités d'assurances	31	23	30	36
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	24 771	26 128	24 771	26 128
Capital attribué, fin de période	2 065	2 184	2 065	2 184
Rendement du capital attribué	24%	9%	22%	11%
Ratio charges/produits, activités bancaires	52%	52%	53%	54%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	103%	93%	103%	93%

\* Les résultats des compagnies à céder ont été versés dans ceux du Centre de groupe. Calcul des chiffres sous-jacents : voir le chapitre Résultat en 2011 et le tableau ci-dessous. À la suite de la modification, à la mi-2011, du plan stratégique, la répartition en divisions a été adaptée (avec effet rétroactif). Voir le chapitre Structure et management.

Rapprochement entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents* (en millions d'EUR)	2010	2011
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	570	327
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	10	43
Bénéfices/pertes liés aux CDO	29	-1
Réductions de valeur sur goodwill et entreprises associées	0	-75
Résultats des désinvestissements	0	-5
Autres	0	0
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS	609	289

\* Des explications plus détaillées figurent dans la partie Comptes annuels consolidés, sous l'intitulé Annexes relatives à l'information par segment.

La division Europe centrale et orientale achève l'exercice 2011 sur un bénéfice net de 289 millions d'euros (609 millions d'euros l'année précédente) soit, sur une base sous-jacente, 327 millions d'euros ou 43% de moins qu'en 2010. C'est surtout dû aux réductions de valeur sur obligations d'État grecques et à l'augmentation des provisions pour crédits en Hongrie et en Bulgarie.

Le calcul des chiffres de croissance *organique* commentés ci-après ne tient pas compte des fluctuations des cours de change. Rappelons que les résultats des entreprises du groupe qui, en vertu du plan stratégique (remanié à la mi-2011), vont être cédées, ont été transférés dans ceux du Centre de groupe. Cela signifie donc qu'en plus de ceux d'Absolut Bank, de KBC Banka et du groupe NLB, les résultats de Kredyt Bank et de WARTA sont désormais versés dans le Centre de groupe et que les chiffres de ČSOB sont à nouveau intégralement actés parmi les bénéfices nets de la division Europe centrale et orientale (alors qu'ils étaient auparavant imputés à concurrence de 40% dans le Centre de groupe). Les chiffres de référence de 2010 ont été adaptés en conséquence.

En 2011, les revenus nets d'intérêts de cette division s'établissent à 1 524 millions d'euros, une baisse organique de 2% par rapport à 2010 (en termes sous-jacents). Le portefeuille de crédits de la division clôt l'exercice 2011 sur une croissance organique de 6%, caractérisée par une forte progression en République tchèque et en Slovaquie et un repli essentiellement en Hongrie. Le volume des dépôts dans la région a augmenté de 4% en 2011, grâce essentiellement aux performances en République tchèque. La marge d'intérêts moyenne s'élève à 3,29% en 2011, soit quasiment identique à celle de 2010.

Les primes d'assurances acquises s'élèvent à 745 millions d'euros, dont 411 millions d'euros pour les assurances vie et 334 millions pour les assurances dommages. L'encaissement en assurances dommages gagne en 2011 près de 4% sur une base organique ; il a été pour l'essentiel (159 millions d'euros) réalisé en République tchèque. Le ratio combiné s'est considérablement amélioré, à 93%, après avoir atteint le niveau relativement élevé de 103% en 2010 suite aux tempêtes et aux inondations qui avaient sévi dans la région. Par ailleurs, en 2011, le ratio reste inférieur à 100% en République tchèque, en Slovaquie et en Hongrie, et atteint 100% en Bulgarie.

Les primes d'assurances vie acquises (y compris les primes de certaines assurances vie qui, conformément aux normes IFRS, ne relèvent pas des primes acquises), achèvent l'exercice à 0,4 milliard d'euros, soit près d'un quart de plus qu'en 2010 ; l'augmentation constatée au niveau des produits de la branche 23 (essentiellement en République tchèque) a plus que compensé l'essoufflement des produits de la branche 21. C'est à la République tchèque que l'on doit l'essentiel des recettes de primes en assurances vie (333 millions d'euros). Les réserves d'assurances vie en cours pour les quatre marchés domestiques confondus avoisinent 1,6 milliard d'euros à la fin 2011.

Les revenus nets de commissions s'établissent à 329 millions d'euros en 2011. En base organique, il s'agit de 5% de plus que l'année précédente. Cette hausse résulte de divers éléments dont une augmentation des revenus de commission liés aux paiements. Les avoirs en gestion de la division totalisent quelque 11 milliards d'euros à la fin 2011. Les autres postes de revenus s'articulent de la manière suivante : résultat net réalisé sur la vente des actifs disponibles à la vente : 32 millions d'euros, revenus de dividendes : 2 millions d'euros, résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : 131 millions d'euros (ou, sur une base sous-jacente, 74 millions d'euros) et autres revenus nets : 32 millions d'euros.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1 192 millions d'euros. En base organique, il s'agit grosso modo d'un statu quo, divers éléments s'annulant mutuellement. Les charges comprennent également la taxe spéciale sur les banques en Hongrie avec un impact de 58 millions d'euros en 2010 et de 6 millions d'euros en 2011 (ce dernier est moins élevé car une partie des charges des provisions pour crédits en matière de crédits hypothécaires en devise étrangère (voir infra) a pu être déduite de la taxe bancaire spéciale). Le ratio charges/produits sous-jacent des activités bancaires de cette division s'élève à 54% en 2011, dans la lignée des 53% de l'année précédente.

En 2011, les réductions de valeur sur prêts et créances (provisions pour crédits) se sont inscrites à 477 millions d'euros (340 millions d'euros en 2010). En République tchèque et en Slovaquie, les provisions pour crédits ont diminué par rapport à 2010, alors qu'elles se caractérisent par un relèvement significatif en Bulgarie (106 millions d'euros de constitution en 2011) et en Hongrie (288 millions d'euros de constitution en 2011, soit plus du double du montant obtenu en 2010, sous l'effet essentiellement de l'adoption d'une loi qui permet de rembourser en monnaie locale et à un taux de change avantageux les emprunts souscrits en devises étrangères – voir infra). Le ratio de pertes sur crédits de la division s'est par conséquent accru, passant de 116 points de base (pb) en 2010 à 159 points de base en 2011. À la fin 2011, quelque 5,6% du portefeuille de crédits des quatre marchés domestiques confondus étaient qualifiés de *non-performing*, contre 5,3% fin 2010. Les autres réductions de valeur concernent essentiellement les obligations d'État grecques (129 millions en 2011, cf. dépréciation sur la base de la valeur du marché) et le goodwill (75 millions d'euros, en grande partie pour la Bulgarie en 2011, exclus des chiffres sous-jacents).

## Contribution au résultat sous-jacent par pays

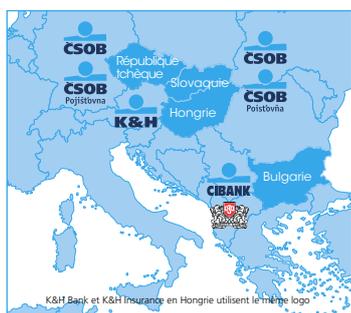
Résultats sous-jacents de la division Europe centrale et orientale, par pays (en millions d'EUR)	République tchèque		Slovaquie		Hongrie		Bulgarie		Autres*	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
<b>Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>534</b>	<b>481</b>	<b>51</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>-19</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>-97</b>	<b>-215</b>
Activités bancaires	500	452	44	66	75	-26	0	-3	-81	-198
Activités d'assurances	34	28	7	12	3	7	3	5	-17	-17
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	13 496	14 869	4 142	4 261	6 219	6 123	877	848	-	-
Capital attribué, fin de période	1 127	1 241	341	352	510	507	84	82	-	-
Rendement du capital attribué	37%	33%	10%	18%	10%	-9%	-19%	-22%	-	-
Ratio charges/produits, activités bancaires	44%	46%	57%	62%	57%	48%	69%	76%	-	-
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	96%	90%	106%	81%	111%	96%	109%	100%	-	-

\* Le poste Autres comprend essentiellement les frais de financement du goodwill payé pour les entreprises de la division, et certains éléments non attribués aux pays/compagnies individuels.

## Évolution macroéconomique en 2011 et perspectives

Les quatre marchés domestiques de KBC en Europe centrale affichent en 2011 une image hétérogène. La Slovaquie enregistre encore une croissance de 3,3%. La croissance en Bulgarie (1,9%), en République tchèque (1,7%) et en Hongrie (1,7%) est un peu moins soutenue. La divergence restera marquée en 2012. La faible croissance dans la zone euro, couplée au plan d'économies visant à réduire le déficit budgétaire, contribuera à une croissance en République tchèque tournant autour de 0%. La Slovaquie et la Bulgarie enregistrent de meilleurs résultats et connaîtront des chiffres de croissance positifs, tandis qu'un repli en Hongrie n'est pas à exclure compte tenu de la pression que subissent les dépenses des ménages et les investissements du fait de problèmes intérieurs structurels. KBC prévoit à partir de 2013 un redémarrage plus rapide de la croissance dans la région (à l'exception de la Hongrie) que dans l'UEM. Ce pronostic, associé à la poursuite escomptée du mouvement de rattrapage opéré par le taux de pénétration des produits bancaires et d'assurances, permet de considérer la présence de KBC dans ces marchés comme un moteur de croissance effectif pour le groupe. Ces prévisions ayant été établies au début du mois de mars 2012, il se peut naturellement que la réalité s'en écarte (considérablement).

## Nouvelle stratégie



Comme précédemment indiqué, KBC se concentre, en Europe centrale et orientale, sur un certain nombre de marchés qu'il considère comme ses marchés domestiques. Depuis l'approbation, à la mi-2011, de la modification du plan stratégique, ces marchés sont la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Bulgarie. Le groupe possède au sein de chacun d'eux une banque et un assureur qui collaborent étroitement ; mais alors qu'en Belgique, KBC s'appuie sur un réseau d'agents exclusifs, en Europe centrale et orientale, ses assureurs travaillent avec d'autres canaux de distribution encore, dont les courtiers d'assurances et les multi-agents.

Le chapitre intitulé Stratégie et profil de l'entreprise expose les modifications apportées au plan stratégique à la moitié de l'année 2011. Il s'est agi, pour la division Europe centrale et orientale, d'abandonner le projet d'introduction en Bourse d'une participation minoritaire dans ČSOB Bank en République tchèque et dans K&H Bank en Hongrie et de mettre à l'ordre du jour la vente des entreprises polonaises Kredyt Bank et WARTA. Ces décisions résultent essentiellement de l'évolution de la réglementation (au sujet, surtout, du traitement des participations minoritaires dans le cadre de Bâle III), qui a rendu le plan moins efficace, et du fait que la mesure de taxation spéciale des banques en Hongrie allait singulièrement compliquer l'introduction en Bourse d'une participation minoritaire dans K&H Bank. Un contrat de vente a déjà été signé début 2012 pour WARTA. Fin février 2012, nous annonçons avoir passé un accord avec Banco Santander S.A. concernant la fusion de nos filiales polonaises, respectivement Bank Zachodni WBK S.A. et Kredyt Bank S.A. ; l'objectif final étant que KBC cède sa participation résultante dans la banque fusionnée (voir infra à Centre de groupe).

## Cessions à l'ordre du jour

---

Outre la cession planifiée, exposée ci-dessus, de ses activités en Pologne, KBC a l'intention, comme le prévoyait d'ailleurs le plan stratégique initial, de céder ses activités en Russie (Absolut Bank), Serbie (KBC Banka) et Slovaquie (NLB Vita et participation minoritaire dans Nova Ljubljanska banka).

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le groupe ne prévoit en principe aucune acquisition dans la région pour les prochaines années. KBC Bank et IFC (International Finance Corporation) ont néanmoins signé un contrat de reprise, par KBC Bank, d'une part importante de la participation de 5% que détient IFC dans Absolut Bank. Cette transaction résulte de l'exercice, par IFC, de l'option *put* convenue en 2007 avec KBC Bank, laquelle détient donc désormais une participation de 99% dans Absolut Bank. Suite à une offre publique, KBC a en outre relevé à la fin 2011 de 90,35% à 99,95% sa participation dans l'assureur bulgare DZI Insurance. Aucune de ces deux transactions n'a d'influence significative sur la position en capital de KBC.

## Évolution des parts de marché

---

La part de marché estimée de KBC dans les produits bancaires traditionnels (crédits et dépôts, moyenne des deux) est demeurée à peu près inchangée en 2011. Elle s'élève pour la République tchèque à quelque 20%, à près de 10% pour la Slovaquie, à près de 9% pour la Hongrie et à près de 3% pour la Bulgarie.

Tout comme en Belgique, la part de marché des fonds d'investissement dépasse celle des produits de dépôt traditionnels ; à la fin 2011, elle est estimée à 31% en République tchèque, 10% en Slovaquie et 20% en Hongrie. Ces chiffres sont à nouveau comparables à ceux de l'année précédente.

Sur le marché de l'assurance, les parts de marché (pour les assurances vie et les assurances dommages, toujours) sont évaluées à 13% et 6% en République tchèque (en augmentation par rapport à 2010), 5% et 2% en Slovaquie (*grosso modo* statu quo), 3% et 5% en Hongrie (en augmentation par rapport à 2010) et 13% et 13% en Bulgarie (*grosso modo* statu quo).

Dans les marchés non domestiques, la part estimée dans les produits bancaires traditionnels est légèrement supérieure à 1% en Serbie, inférieure à 1% en Russie et entre 3% et 4% en Pologne. La part estimée de WARTA sur le marché de l'assurance polonaise s'établit à 8% en Vie et à 9% en assurances dommages.

## Hongrie : état des lieux

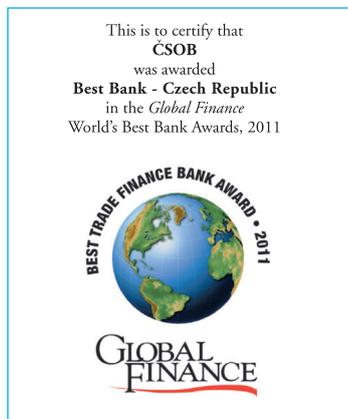
---

Une partie du chapitre Gestion de la valeur et des risques est consacrée au portefeuille de crédits de K&H Bank. La partie retail de ce portefeuille a ceci de particulier qu'une part relativement importante des emprunts est libellée en devise étrangère (principalement en franc suisse). La Hongrie a approuvé en 2011 une loi qui, pour faire simple, autorise les clients à rembourser en une seule fois, en forint hongrois, leur crédit hypothécaire souscrit en devise étrangère, moyennant un taux de change fixé par la loi (plus avantageux pour l'emprunteur, la banque supportant la différence entre ce cours avantageux et le cours réel du marché).

En 2011, KBC a enregistré sur le portefeuille hypothécaire de K&H Bank des réductions de valeur supplémentaires pour un montant de 173 millions d'euros (le calcul partant du postulat selon lequel 30% des débiteurs rembourseront anticipativement leur crédit souscrit en devise étrangère). Ceci porte à un montant relativement élevé de 288 millions d'euros avant impôts les réductions de valeur totales opérées sur les crédits en Hongrie en 2011, ce qui se traduit en un ratio de pertes sur crédits de 438 points de base (175 points de base abstraction faite de la loi sur les crédits hypothécaires en devises étrangères). Fin 2011, 10,5% environ du portefeuille de crédits étaient classés *non-performing*.

En 2011, K&H Bank et K&H Insurance ont en outre dû s'acquitter de la taxe spéciale sur les banques. Toutefois, à la suite d'un contrat passé entre le secteur bancaire et les autorités hongroises fin 2011, 30% des charges résultant de la nouvelle législation sur les crédits hypothécaires en devises étrangères pouvaient être déduits de la taxe bancaire due. Pour 2011, la taxe bancaire spéciale revient ainsi à 6 millions d'euros, contre 58 millions d'euros en 2010.

## Approche socialement responsable et récompenses



Acteur financier majeur en Europe centrale et orientale, KBC prend très au sérieux (tout comme il le fait en Belgique) le rôle qui lui est dévolu dans cette société. Le *CSR Report*, disponible à l'adresse [www.kbc.com](http://www.kbc.com), énumère les exemples d'initiatives arrêtées dans les domaines de l'environnement et de l'implication sociale.

Comme chaque année, le magazine *Global Finance* a récompensé les meilleures banques de 2011 : en République tchèque, cet honneur échoit à ČSOB. En Hongrie, le magazine *The Banker* a élu K&H Bank *The Bank of the Year in Hungary* (*Banque de l'année en Hongrie*). Les assureurs du groupe se voient eux aussi régulièrement récompensés. Ainsi DZI, en Bulgarie, a-t-il remporté le *Prix de l'assureur de l'année* en assurances non-vie organisé par l'École supérieure des assurances et des finances, l'Association des assureurs bulgares, l'Association bulgare des assurances pension complémentaires et la Fondation Professeur Veleslav Gavriiski. Quant à ČSOB Poist'ovňa, en Slovaquie, le magazine *World Finance* lui a décerné le titre de *Insurance company of the year* (*Compagnie d'assurances de l'année 2011*).

### Au programme des prochains exercices ...

- ✓ Poursuite des désinvestissements dans les marchés non domestiques : Russie, Serbie et Slovénie.
- ✓ Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Leader versus champion sélectif (voir chapitre Stratégie et profil de l'entreprise) pour toutes les entités concernées dans les marchés domestiques d'Europe centrale et orientale.
- ✓ Poursuite de l'optimisation du modèle de bancassurance dans les quatre marchés domestiques.
- ✓ Suivi strict de la situation et du cadre législatif en Hongrie.

# Division Merchant Banking

## Description

La division Merchant Banking recouvre les **services bancaires aux entreprises** (services aux grandes PME et entreprises) ainsi que les **activités de marché en Belgique et à l'étranger** (à l'exception de l'Europe centrale et orientale). Les principales sociétés du groupe ayant appartenu à cette division en 2011 sont KBC Bank (activités de merchant banking), KBC Commercial Finance, KBC Bank Ireland, KBC Credit Investments, KBC Lease (corporate), KBC Internationale Financieringsmaatschappij et KBC Securities. Antwerpse Diamantbank, KBC Bank Deutschland, KBC Financial Products (diverses activités d'ores et déjà cédées), KBC Peel Hunt (cédée), lesquelles, conformément au plan stratégique, ont été ou vont être cédées, font (faisaient) elles aussi partie de cette division. Leurs résultats sont toutefois intégrés dans ceux du Centre de groupe, où sont versés les chiffres de toutes les entreprises en passe d'être cédées.

## Position de marché, 2011\*

- 26 agences en Belgique ; 24 agences à l'étranger
- 24%, la part estimée dans le marché des crédits d'entreprise en Belgique
- 42 milliards d'euros au sein du portefeuille de crédits, 34 milliards d'euros de dépôts

## Contribution au résultat

- -208 millions d'euros, résultat net 2011 selon IFRS
- Résultat net sous-jacent -110 millions d'euros (-10% du résultat total du groupe)

\* Parts de marché : résultat d'évaluations propres.

Portefeuille de crédits : montant prélevé, hors prises en pension.

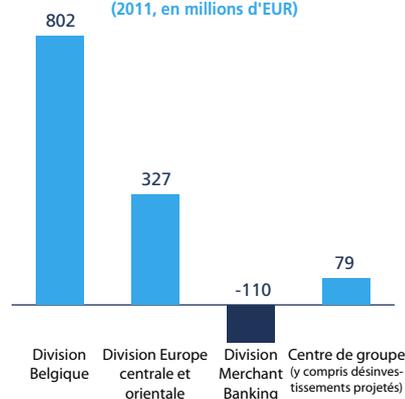
Le portefeuille de crédits des entreprises appelées à être cédées a été versé dans le Centre de groupe.

Dépôts : hors mises en pension.

Le nombre renseigné d'agences en Belgique s'entend les succursales de CBC Banque incluses.

Le nombre renseigné d'agences entreprises à l'étranger englobe les agences bancaires et les bureaux de représentation de KBC Bank, KBC Bank Deutschland et KBC Bank Ireland.

Répartition du résultat net sous-jacent par division (2011, en millions d'EUR)



## Contribution au résultat du groupe

Division Merchant Banking* (en millions d'EUR)	IFRS		Sous-jacent	
	2010	2011	2010	2011
Revenus nets d'intérêts	1 428	944	836	663
Primes d'assurances acquises avant réassurance	0	0	0	0
Charges techniques d'assurance avant réassurance	0	0	0	0
Résultat net de la réassurance cédée	0	0	0	0
Revenus de dividendes	21	18	6	7
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-21	-3	539	405
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	7	31	3	35
Revenus nets de commissions	206	194	225	202
Autres revenus nets	-15	-36	-70	-76
<b>Total des produits</b>	<b>1 626</b>	<b>1 148</b>	<b>1 540</b>	<b>1 236</b>
Charges d'exploitation	-580	-576	-576	-569
Réductions de valeur	-823	-785	-796	-768
Sur prêts et créances	-789	-725	-789	-725
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-7	-6	-7	-6
Sur goodwill	-27	-17	0	0
Sur autres	1	-37	1	-37
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>223</b>	<b>-214</b>	<b>168</b>	<b>-101</b>
Impôts	-35	20	-19	6
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
<b>Résultat après impôts</b>	<b>188</b>	<b>-194</b>	<b>149</b>	<b>-95</b>
Attribuable à des participations minoritaires	16	14	16	15
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>172</b>	<b>-208</b>	<b>133</b>	<b>-110</b>
Activités bancaires	166	-212	127	-114
Activités d'assurances	6	4	6	4
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	47 317	42 126	47 317	42 126
Capital attribué, fin de période	3 785	3 370	3 785	3 370
Rendement du capital attribué	4%	-6%	3%	-3%
Ratio charges/produits, activités bancaires	36%	50%	37%	46%

\* Les résultats des compagnies à céder sont intégrés dans ceux du Centre de groupe. Calcul des chiffres sous-jacents : voir le chapitre Résultat en 2011 et le tableau ci-dessous.

Rapprochement entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents* (en millions d'EUR)	2010	2011
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	133	-110
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	-23	-58
Bénéfices/pertes liés aux CDO	113	-7
Réductions de valeur sur goodwill et entreprises associées	-27	-17
Résultats des désinvestissements	-9	-17
Autres	-15	0
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS	172	-208

\* Des explications plus détaillées figurent dans la partie Comptes annuels consolidés, sous l'intitulé Annexes relatives à l'information par segment.

La division Merchant Banking clôt l'exercice 2011 sur un résultat net de -208 millions d'euros, contre 172 millions d'euros l'année précédente. En base sous-jacente, le résultat s'établit à -110 millions d'euros, par rapport à 133 millions d'euros en 2010. La comptabilisation d'une provision pour le produit d'investissement 5-5-5 en Belgique, l'établissement de provisions pour crédits à nouveau relativement élevées en Irlande et la baisse des performances des salles des marchés ont pesé sur les chiffres 2011. Sans l'Irlande, le résultat net sous-jacent de la division aurait avoisiné les +212 millions d'euros en 2011.

Rappelons que les résultats des entreprises du groupe qui, en vertu du plan stratégique, sont ou vont être cédées, ont été transférés dans ceux du Centre de groupe.

En 2011, le total des produits de la division s'établit à 1 148 millions d'euros. En termes sous-jacents, ils s'établissent à 1 236 millions d'euros, en recul de 20% par rapport à 2010.

Les revenus nets d'intérêts s'inscrivent à 944 millions d'euros en 2011 soit, en termes sous-jacents, 21% de moins que l'année précédente sous l'effet, essentiellement, de la contraction du portefeuille de crédits (-14% en deux ans), elle-même due à la politique de recentralisation du groupe sur ses marchés domestiques, laquelle a entraîné le démantèlement des portefeuilles de crédits internationaux sur les marchés non domestiques. Le volume des dépôts a enregistré une baisse substantielle (45%), du fait essentiellement de la régression des dépôts institutionnels et d'entreprises en dehors de nos marchés domestiques résultant elle-même de l'aversion de certains marchés étrangers pour le risque lié à la zone euro, et de la baisse du rating à court terme de KBC Bank chez Standard & Poor's. Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats atteint -3 millions d'euros en 2011. Après glissement de tous les revenus de négoce qui, selon IFRS, sont imputés sur d'autres postes de revenus et abstraction faite des éléments qualifiés d'exceptionnels, nous obtenons un montant sous-jacent de 405 millions d'euros en 2011. Ce montant, d'environ un quart inférieur à celui de 2010, s'explique par des résultats moins soutenus de la salle des marchés et par une évolution négative des *credit value adjustments* pour les dérivés en 2011.

Les revenus nets de commissions s'établissent à 194 millions d'euros, soit une diminution de 10% en base sous-jacente, une fois encore en grande partie liée au démantèlement des activités (notamment la vente de plusieurs sièges de KBC Securities). Les autres postes de revenus se répartissent de la manière suivante : résultat net réalisé des actifs disponibles à la vente : 31 millions d'euros, revenus de dividendes : 18 millions d'euros et autres revenus nets : -36 millions d'euros, contre -15 millions d'euros en 2010. Ce dernier poste avait été en 2010 influencé à la baisse par l'imputation d'un montant de -175 millions d'euros suite à des irrégularités constatées chez KBC Lease UK, et en 2011 par celle de -167 millions au profit du produit d'investissement 5-5-5 (voir l'Annexe 8 dans la partie Comptes annuels consolidés).

Les charges d'exploitation de cette division s'établissent à -576 millions d'euros. En termes sous-jacents, cela représente pour ainsi dire un statu quo par rapport à l'exercice précédent, l'impact du démantèlement des activités, la légère augmentation du coût du personnel et quelques autres éléments se compensant mutuellement. Le ratio charges/produits sous-jacent de la division est de 46% en 2011, ou de 41% sans l'impact de la provision pour le produit 5-5-5, contre 37% en 2010.

En 2011, les réductions de valeur sur prêts et créances totalisent 725 millions d'euros, un montant légèrement inférieur aux 789 millions d'euros de l'année précédente. Cette baisse touche essentiellement KBC Bank en Belgique, concernant surtout les titres américains garantis par des actifs. Au niveau de KBC Ireland, des réductions de valeur d'un montant relativement élevé (510 millions d'euros contre 525 millions d'euros en 2010, voir infra) ont été actées en 2011, tout comme en 2010, pour le portefeuille de crédits irlandais. Au niveau de la division, le ratio de pertes sur crédits n'en est pas moins légèrement descendu à 136 points de base en 2011, pour 138 points de base en 2010. Sans l'Irlande, il aurait atteint 59 points de base (2011) et 67 points de base (2010). Au 31 décembre 2011, quelque 7,8% du portefeuille de crédits de la division étaient qualifiés de *non-performing*, contre 5,2% l'année d'avant. Les autres réductions de valeur s'élèvent à 60 millions d'euros en 2011 et concernent notamment les obligations d'État grecques (18 millions d'euros en 2011, cf. dépréciation sur la base de la valeur du marché) et les immeubles de placement (21 millions d'euros).

## Contribution au résultat sous-jacent par activité

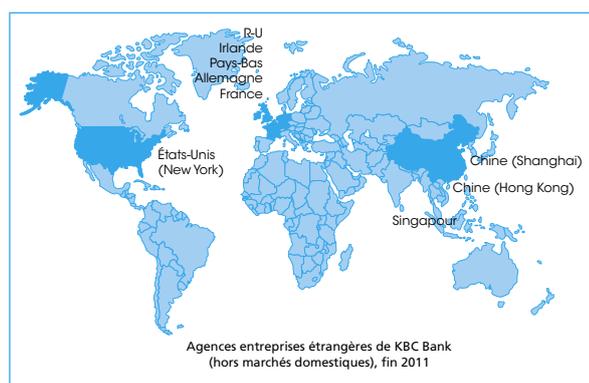
Ici, le résultat net sous-jacent de la division est subdivisé entre services bancaires aux entreprises (services aux PME et aux entreprises de plus grande taille) et activités de marché (négoce de devises, négoce de titres et corporate finance).

Résultats sous-jacents, division Merchant Banking, par activité (en millions d'EUR)	Services bancaires aux entreprises (chiffre entre parenthèses : sans l'Irlande)		Activités de marché	
	2010	2011	2010	2011
<b>Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>-149 [62]</b>	<b>-229 [93]</b>	<b>281</b>	<b>119</b>
Activités bancaires	-155 [56]	-233 [89]	281	119
Activités d'assurances	6 [6]	4 [4]	0	0
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	32 993	31 065	14 324	11 061
Capital attribué, fin de période	2 639	2 485	1 146	885
Rendement du capital attribué	-6%	-9%	26%	12%
Ratio charges/produits, activités bancaires	39%	41%	35%	58%

## Stratégie et activités

La division Merchant Banking englobe aussi bien les activités de marché (activités du marché financier, produits des marchés de capitaux, négoce d'actions, corporate finance, etc.) que les services bancaires aux entreprises (octroi de crédits, cash management, paiements, financement commercial, leasing, etc.) pour la clientèle en Belgique et à l'étranger, pour autant qu'existe un lien avec les marchés domestiques de KBC en Belgique ou en Europe centrale. Les activités avec d'autres contreparties professionnelles ou institutionnelles dépendent désormais de la mesure dans laquelle elles soutiennent les activités stratégiques du groupe.

Les services sont assurés par un réseau de 26 agences en Belgique (13 centres d'entreprises de KBC Bank et 13 succursales de CBC Banque), quelque 24 agences étrangères (légère baisse par rapport à fin 2010) et divers services et filiales spécialisés. KBC Bank Ireland fait partie elle aussi de la division Merchant Banking, mais fera l'objet d'un commentaire séparé ci-après. La part de marché des crédits aux entreprises de KBC en Belgique est évaluée à quelque 24%.



À l'étranger, les activités ont été autant que possible réorientées vers le support aux clients issus des marchés domestiques. Les autres activités ont été ou seront arrêtées ou démantelées. Diverses activités (dont KBC Peel Hunt, certaines filiales de KBC Securities, plusieurs activités de KBC Financial Products, KBC Business Capital) ont été cédées en 2010 ou 2011 et le désinvestissement du portefeuille de KBC Private Equity s'est poursuivi. Les résultats des compagnies à céder ont été intégrés dans ceux du Centre de groupe. Les désinvestissements d'ores et déjà opérés sont commentés dans ce même chapitre.

Par ailleurs, diverses activités au sein des agences étrangères sont ou seront également abandonnées. Le portefeuille de crédits de ces agences était en effet en grande partie constitué de clients d'entreprises étrangères purement locales ou des domaines d'activités de niche

n'ayant aucun lien naturel avec la base de clientèle de KBC sur ses marchés domestiques. Fin 2011, la cure d'amaigrissement de ce portefeuille de crédits international avait extrêmement bien progressé, contribuant à réduire de quelque 9 milliards d'euros en deux ans les actifs pondérés par les risques des services bancaires aux entreprises. Simultanément, plusieurs agences étrangères ont été fermées ces dernières années. Le schéma fait état des agences étrangères de KBC Bank subsistant à la fin 2011 (en ce compris KBC Bank Deutschland et KBC Bank Ireland).

KBC Securities, filiale de KBC spécialisée dans le courtage d'actions, les services de titres et la corporate finance, est implantée non seulement en Belgique mais aussi en divers endroits d'Europe centrale et orientale, où elle demeure l'un des principaux acteurs de la région. Dans le cadre de la réorientation stratégique du groupe vers ses marchés domestiques, des *management buy-out* portant sur les activités de KBC Securities en Serbie et en Roumanie ont toutefois été conclus en 2011. KBC Securities accorde une importance toute particulière à l'innovation. Aussi s'est-elle, à la mi-2011, équipée en Belgique de *KBC Securities Trader*, une plateforme de négoce totalement nouvelle, que caractérisent notamment sa rapidité d'acheminement des ordres et sa possibilité d'être intégrée dans l'actuelle

plateforme Bolero. Les autres ramifications de la division accordent également une attention toute particulière à l'innovation et à la capacité d'adaptation. En sa qualité de grande banque belge, KBC est de plus en plus impliqué dans des projets relevant de partenariats public-privé (PPP). Citons à titre d'exemple sa participation au financement de la construction, à Anvers, du *Deurganckdoksluis*, la plus grande écluse du monde, de même que de plusieurs projets de taille moyenne, comme l'aménagement de routes de liaison régionale.



L'écluse *Deurganckdoksluis* facilitera l'accès aux docks sur la rive gauche de l'Escaut, à Anvers. Elle sera de mêmes dimensions que la *Berendrechtsluis*, actuellement la plus grande écluse du monde, mais d'une plus grande profondeur.

KBC contribue au financement de la construction de l'écluse.

## Irlande : état des lieux

Le portefeuille international comprend également un portefeuille de crédits irlandais d'environ 17 milliards d'euros que détient KBC Bank Ireland. Ce portefeuille se compose essentiellement (aux trois quarts approximativement) de crédits hypothécaires et le reste est réparti de manière plus ou moins égale entre les crédits aux PME et aux entreprises d'une part et les prêts à des sociétés immobilières et à des promoteurs immobiliers d'autre part.

En 2011, le redressement du marché intérieur irlandais s'est avéré plus lent qu'espéré et les mesures d'économies ont pesé sur les ménages. Combinée à une conjoncture économique difficile, la situation a contribué à la morosité persistante du climat dans le marché des crédits. À cela se sont ajoutés une pression constante sur la valeur des actifs sous-jacents et un gonflement des coûts de financement entraînant une hausse des taux d'intérêt, de nature à peser sur les emprunteurs. L'on enregistre dès lors pour 2011 un nouvel établissement de provisions pour crédits d'environ 0,5 milliard d'euros, après le 0,5 milliard d'euros également comptabilisé en 2010. Fin 2011, 17,7% environ du portefeuille de crédits irlandais étaient *non-performing* (10% à la fin 2010). Le ratio de pertes sur crédits s'établit à 301 points de base en 2011, cependant que le taux de couverture du portefeuille irlandais (toutes les provisions pour crédits par rapport au portefeuille de crédits *non-performing*) atteint 42%. Pour 2012, le groupe continuera de tenir compte de réductions de valeur relativement élevées sur le portefeuille irlandais.

### Au programme des prochains exercices ...

- ✓ Croissance durable et développement des activités de merchant banking au sein des marchés stratégiques.
- ✓ Consolidation de l'excellente position dans le marché des services bancaires aux entreprises en Belgique.
- ✓ Optimisation de l'offre de produits en fonction des besoins des clients, de l'intensité de capital et de l'impact sur les liquidités.
- ✓ Poursuite du démantèlement et évaluation critique des activités non clés à la lumière du plan stratégique du groupe.
- ✓ Suivi minutieux de l'évolution de la situation en Irlande.

# Division Services et Opérations communs

## Description

La division Services et Opérations communs fait office de support et de fournisseur de produits pour les autres divisions ; elle chapeaute certains services fournissant des produits aux autres divisions du groupe. Les principaux services relevant de cette division en 2011 sont Asset Management, Paiements, Crédits à la consommation, Financement du commerce, ICT, Leasing et Organisation.

## Position, 2011<sup>1</sup>

- Plus de **39%** de part de marché des fonds d'investissement en Belgique, **31%** en République tchèque, **10%** en Slovaquie, **4%** en Pologne et **20%** en Hongrie
- Plus d'un milliard de transactions de paiement dans les marchés domestiques
- Part de marché des crédits documentaires : **27%** en Belgique, **26%** en République tchèque, **16%** en Slovaquie et **16%** en Hongrie
- Part de marché des leasings : **13%**<sup>2</sup> / **20%**<sup>3</sup> en Belgique, **13%** en République tchèque, **15%** en Slovaquie et **3%** en Hongrie
- Part de marché des crédits à la consommation : **7%** en Belgique, **8%** en République tchèque, **4%** en Slovaquie, **4%** en Hongrie

## Contribution au résultat

Aucun résultat n'est consigné pour cette division, dont tous les revenus et charges sont imputés sur les autres divisions du groupe.

<sup>1</sup> Les parts de marché et le nombre de transactions de paiement renseignés sont le résultat d'évaluations propres. Transactions de paiement : transactions par carte et d'encaisse, virements nationaux et internationaux et gestion de trésorerie internationale. Crédits à la consommation : le chiffre pour la Belgique concerne uniquement les cartes de crédit revolving.

<sup>2</sup> Leasing auto full service.

<sup>3</sup> Leasing général.

## Stratégie et cessions

La division Services et Opérations communs a pour objectif de fournir à ses clients internes (dont les canaux de distribution du groupe) et externes des services appropriés, à un prix compétitif. À cette fin, elle adopte en permanence des initiatives visant à améliorer son efficacité et ses services ainsi qu'à comprimer ses coûts. C'est dans ce but précisément qu'elle a lancé à la mi-2010 le projet *Lean*. *Lean* entend instituer une culture d'amélioration continue, où chacun a la responsabilité d'identifier et d'éliminer le superflu. Le but étant de générer un maximum de valeur pour les clients. D'ici la fin 2012, tous les services concernés devraient fonctionner conformément aux principes du projet *Lean*.

Fidèle à la stratégie du groupe, la division met l'accent sur les marchés domestiques du groupe en Belgique et en Europe centrale et orientale, la plupart de ses activités en dehors de ces régions étant en cours de démantèlement. Citons à titre d'exemple la vente, en 2010, des activités de KBC Asset Management en Irlande et en Grande-Bretagne et celle, en 2011 et début 2012, de la part que détenait KBC Asset Management dans KBC Concord (Taiwan) et dans KBC Goldstate (Chine). Dans le groupe KBC Lease, les activités roumaines (INK), espagnoles et italiennes ont été vendues. Dans le cadre du projet de désinvestissement de Kredyt Bank et WARTA en Pologne, KBC Asset Management a signé un accord avec ces deux sociétés pour la reprise de leur part (30% à chaque fois) dans l'asset manager polonais KBC TFI, permettant ainsi à KBC Asset Management de devenir propriétaire à part entière de KBC TFI. De la sorte, KBC Asset Management continuera d'exercer des activités sur le marché polonais.

## Optimisation des produits et processus

À l'instar des autres entités du groupe, les services qui font partie de la division cherchent constamment à améliorer leur prestation de services, notamment en exploitant les synergies et en diffusant les bonnes pratiques. Songeons notamment, dans le domaine des paiements, à l'affiliation de certains pays d'Europe centrale et orientale à une plateforme SWIFT centrale ainsi qu'à la plateforme du groupe consacrée aux paiements internationaux, et à la création d'un *Shared Services Center* à Brno (République tchèque) où certaines activités et procédures, qui sont actuellement réalisées sur divers sites du groupe, seront regroupées. Le lancement, à proximité de Budapest, du nouveau centre informatique dédoublé appelé à remplacer progressivement les vingt centres et plus que possède le groupe en Europe centrale et orientale, est pour sa part un bel exemple de progrès dans le domaine ICT.

L'offre de produits fait elle aussi régulièrement l'objet d'un examen et d'un exercice d'optimisation, lesquels se déroulent dans le cadre d'une concertation entre les fournisseurs de produits de la division et le réseau de distribution des divers pays et marchés au sein desquels le groupe est actif. Cette collaboration est formalisée par des contrats de collaboration, articulés autour d'accords et d'objectifs clairs. KBC Asset management a une fois encore développé nombre de produits d'investissement innovants, comme la formule KBC Participation Flexible Portfolio, une stratégie de placement qui se charge, d'une manière à la fois très active et contrôlée, de définir un équilibre optimal entre actions et obligations. Évoquons également la gamme de produits KBC-Life MI Inflation qui, outre un rendement fixe, génèrent un rendement lié à l'inflation. Le service Consumer Finance (octroi de crédits à la consommation) a lancé de nombreux nouveaux produits, comme KBC-Visa Vision et KBC-MasterCard Globe en Belgique. Fort de son succès, le modèle commercial de ce service, qui met l'accent sur la vente via le canal bancaire et qui a déjà été implémenté en Belgique, en République tchèque et en Pologne, a également été déployé en 2011 en Hongrie et lancé en Slovaquie.



Le succès de l'approche privilégiée par la division se traduit notamment par la conservation des parts de marché élevées de ses fonds d'investissement en Belgique et en Europe centrale et orientale, où le groupe obtient des parts de marché bien plus élevées que dans le cadre des produits de crédit et de dépôt traditionnels ainsi que, une fois encore, par l'obtention de plusieurs récompenses. En Belgique, le magazine *Global Finance* a accordé à KBC Bank le titre de *Best Trade Finance Provider*. Les fonds de KBC Asset Management sont eux aussi régulièrement récompensés en Belgique et à l'étranger. KBC s'est par ailleurs vu attribuer en 2011 le prix du meilleur distributeur belge par *Euromoney Awards*, sur le site [StructuredRetailProducts.com](http://StructuredRetailProducts.com).

## Recherche et développement

---

Le groupe développe continuellement de nouveaux produits et services afin de faire coïncider le plus étroitement possible son offre avec la demande émanant du marché. Il n'a pas failli à la tradition cette année. Pour soutenir mieux encore la recherche et le développement de nouveaux produits, il s'est doté en 2011 d'un nouveau processus, qui permet d'accorder efficacement au business l'autorisation de lancer tout nouveau produit. Cette politique implique de pratiquer une analyse approfondie de l'intégralité des risques ainsi que, éventuellement, de proposer des mesures visant à les éviter ou à les maîtriser. Par ailleurs, tous les produits sont régulièrement réexaminés, pour pouvoir être adaptés à l'évolution des besoins de la clientèle et des conditions de marché.

Outre les projets et produits mentionnés dans le présent chapitre, plusieurs autres chapitres du présent rapport annuel citent également des exemples de produits développés ou lancés en 2011, comme KBC Securities Trader, l'assurance épargne de la branche 21 qui permet de préfinancer une Assurance hospitalisation KBC en Belgique, de même que plusieurs nouvelles applications bancaires mobiles. Souvent, le développement de nouveaux produits ou services va de pair avec celui de logiciels ; les données relatives aux logiciels élaborés en interne figurent à l'Annexe 34 dans la partie Comptes annuels consolidés.

### Au programme des prochains exercices ...

---

- ✓ Poursuite du déploiement du programme d'optimisation Lean d'ici à la fin 2012 dans les services Crédits à la consommation, Paiements, Asset Management, Leasing et ICT.
- ✓ Réalisation de synergies au sein du groupe, grâce notamment au déploiement du *Shared Services Center* pour certaines activités opérationnelles chez KBC.
- ✓ Création d'un *distributed operating model*, regroupant certains domaines similaires de diverses entités du groupe, comme la gestion de contrat ou la *gestion du prix de transfert*.

# Centre de groupe

## Description

Le Centre de groupe intègre notamment les résultats de la société holding **KBC Groupe SA** et de **KBC Global Services**, une partie limitée des résultats **non attribuables aux autres divisions** de KBC Bank SA et de KBC Assurances SA ainsi que l'élimination des transactions intersegments.

Le Centre de groupe comprend également les **résultats des compagnies qui, conformément au plan stratégique, sont appelées à être cédées**.

Il s'agit pour l'essentiel de Centea, Fidea, Absolut Bank, KBC Banka, NLB Vita et de la participation minoritaire dans NLB, de Kredyt Bank, WARTA, KBC Financial Products, KBC Peel Hunt, Antwerpse Diamantbank, KBC Bank Deutschland et du groupe KBL EPB. Le contrat de vente de plusieurs de ces sociétés a été signé ou finalisé dès 2010 ou 2011.

## Situation, 2011\*

- **Cessions d'ores et déjà signées ou finalisées** : diverses activités de merchant banking spécialisées de KBC Financial Products, KBC Peel Hunt, Secura, activités de KBC Asset Management en Grande-Bretagne et en Irlande, KBC Securities Baltic Investment Company, KBC Business Capital, Centea, Fidea, KBC Concord Asset Management, KBC Goldstate (2012), activités de KBC Securities en Serbie et en Roumanie, KBL EPB, WARTA (2012). Kredietbank (2012) : voir infra.
- Les principales entreprises restant à céder (situation fin 2011) comptent pour **14 milliards d'euros** au sein du portefeuille de crédits et **10 milliards d'euros** de dépôts.

## Contribution au résultat

- **-489 millions d'euros**, résultat net 2011 selon IFRS
- Résultat net sous-jacent **79 millions d'euros** (dont **148 millions d'euros** attribuables aux entreprises restant à céder)

\* Le portefeuille de crédits concerne les montants prélevés et s'entend hors prises en pension.  
Dépôts : hors mises en pension (s'entend à chaque fois hors KBL EPB).

Répartition du résultat net sous-jacent par division (2011, en millions d'EUR)



## Contribution au résultat du groupe

Centre de groupe* (en millions d'EUR)	IFRS		Sous-jacent	
	2010	2011	2010	2011
Revenus nets d'intérêts	772	691	997	897
Primes d'assurances acquises avant réassurance	1 073	1 239	1 077	1 241
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-906	-969	-926	-984
Résultat net de la réassurance cédée	13	1	13	0
Revenus de dividendes	25	13	15	13
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	50	206	101	-15
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	18	8	32	26
Revenus nets de commissions	-60	-57	363	304
Autres revenus nets	161	92	39	26
<b>Total des produits</b>	<b>1 146</b>	<b>1 224</b>	<b>1 711</b>	<b>1 510</b>
Charges d'exploitation	-968	-786	-1 370	-1 135
Réductions de valeur	-374	-328	-276	-210
Sur prêts et créances	-272	-71	-270	-73
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-1	-54	-4	-90
Sur goodwill	-55	-24	0	0
Sur autres	-46	-180	-2	-47
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-64	-59	-62	-58
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>-261</b>	<b>51</b>	<b>2</b>	<b>106</b>
Impôts	414	-104	-38	-10
Résultat net après impôts des activités abandonnées	-254	-419	0	0
<b>Résultat après impôts</b>	<b>-101</b>	<b>-471</b>	<b>-36</b>	<b>97</b>
Attribuable à des participations minoritaires	7	18	7	18
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>-107</b>	<b>-489</b>	<b>-44</b>	<b>79</b>
Activités bancaires	172	139	-45	96
Activités d'assurances	50	-127	27	38
Holding	-329	-501	-26	-55
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	31 202	29 149	31 202	29 149
Capital attribué, fin de période	2 650	2 491	2 650	2 491

\* Les résultats des compagnies à céder ont été versés dans ceux du Centre de groupe. Calcul des chiffres sous-jacents : voir le chapitre Résultat en 2011 et le tableau ci-dessous. Suite à la modification, à la mi-2011, du plan stratégique, la répartition en divisions a été adaptée (avec effet rétroactif). Voir le chapitre Structure et management.

Rapprochement entre chiffres IFRS et chiffres sous-jacents <sup>1</sup> (en millions d'EUR)	2010	2011
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, sous-jacent	-44	79
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	-23	-7
Bénéfices/pertes liés aux CDO	680	-290
Juste valeur de la commission de garantie et d'engagement des CDO <sup>2</sup>	-57	-43
Réductions de valeur sur goodwill et entreprises associées	-86	-19
Résultats liés aux activités de dérivés structurés <i>legacy</i> (KBC Financial Products)	-372	50
Variations de juste valeur d'instruments de dette propres	39	359
Résultats des désinvestissements	-246	-618
Autres	0	0
<b>Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS</b>	<b>-107</b>	<b>-489</b>

<sup>1</sup> Des explications plus détaillées figurent dans la partie Comptes annuels consolidés, sous l'intitulé Annexes relatives à l'information par segment.

<sup>2</sup> Des explications plus détaillées sont disponibles sous l'intitulé Annexe 5 relative aux Comptes annuels consolidés.

Le Centre de groupe achève l'exercice 2011 sur une perte nette de -489 millions d'euros, contre -107 millions d'euros un an plus tôt. Hors éléments qualifiés d'exceptionnels, il affiche un résultat net en termes sous-jacents de 79 millions d'euros, contre -44 millions d'euros en 2010. Rappelons que la modification du plan stratégique opérée à la mi-2011 a également été escomptée rétroactivement dans les chiffres. Cela signifie concrètement que ČSOB en République tchèque est à présent entièrement comptabilisée dans le bénéfice net de la division Europe centrale et orientale (alors qu'elle était précédemment versée à concurrence de 40% dans le Centre de groupe) et que les résultats de Kredyt Bank et de WARTA en Pologne (qui relevaient auparavant de la division Europe centrale et orientale) font désormais partie du Centre de groupe, moyennant, à chaque fois, une adaptation des chiffres de référence.

L'influence des éléments qualifiés d'exceptionnels est exposée dans le tableau. Il s'agit surtout des ajustements de valeur liés aux CDO, de l'indemnisation du régime de garanties conclu avec l'État belge au sujet du risque CDO (voir infra, à l'Annexe 5 des Comptes annuels consolidés), des bénéfices ou pertes liés aux activités de dérivés structurés *legacy* de KBC Financial Products, de l'influence des cessions et des réductions de valeur sur le goodwill et les compagnies associées et de l'évaluation du risque de crédit propre. Une fois ces éléments exclus, une part importante du résultat net sous-jacent du Centre de groupe est constituée des résultats des entreprises en passe d'être cédées conformément au plan stratégique, lesquelles achèvent 2011 sur un résultat sous-jacent de 148 millions d'euros, pour 42 millions d'euros en 2010. L'influence positive de l'allègement significatif des provisions pour crédits (197 millions de moins qu'en 2010) au sein notamment d'Absolute Bank, de Kredyt Bank et d'Antwerpse Diamantbank, s'est vue en partie contrebalancée entre autres par celle, négative, des réductions de valeur sur les obligations d'État grecques dans certaines entités (-98 millions d'euros confondus) et de la déconsolidation d'autres entités (dont Centea, par exemple).

#### Répartition du résultat sous-jacent après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère

(en millions d'EUR)

	2010	2011
Résultat des sociétés du groupe appelées à être cédées en vertu du plan stratégique	42	148
Ex-division Belgique (Centea (intégrée dans les résultats jusqu'à sa cession, à la mi-2011) et Fidea)	108	39
Ex-division Europe centrale et orientale (principalement Absolute Bank, KBC Banka, groupe NLB, Kredyt Bank, WARTA)	-62	111
Ex-division Merchant Banking (Antwerpse Diamantbank, KBC Bank Deutschland, etc.)	16	18
Ex-division European Private Banking (KBL EPB)	75	54
Autres (financement relatif au goodwill concernant les entreprises à céder)	-94	-74
Autres résultats*	-86	-69
Total	-44	79

\* Inclut surtout les résultats de la société holding KBC Groupe SA et de KBC Global Services ainsi qu'un certain nombre de résultats non attribuables aux autres divisions.

## Cessions

Nous commenterons brièvement ici les cessions réalisées en 2010 et 2011 en réponse à la nouvelle stratégie, plus finement orientée, du groupe. Certaines des sociétés citées font partie d'une division autre que le Centre de groupe mais sont évoquées ici de manière à obtenir un tableau complet.

Les principales activités et sociétés du groupe cédées en 2010 sont les suivantes :

- KBC Peel Hunt
- diverses activités de merchant banking spécialisées de KBC Financial Products (convertible bonds, Asian equity derivatives, insurance derivatives, reverse mortgages, etc.)
- Secura (compagnie de réassurances)
- les activités de KBC Asset Management en Grande-Bretagne et en Irlande
- KBC Securities Baltic Investment Company
- KBC Business Capital

Les principales activités et sociétés du groupe cédées en 2011 et début 2012 sont les suivantes (certaines cessions n'étant pas encore finalisées, voir infra) :

- Centea
- Fidea
- KBL EPB
- KBC Concord Asset Management et KBC Goldstate
- les activités de KBC Securities en Serbie et en Roumanie
- WARTA

Pour Kredyt Bank : voir infra.



À la mi-2011, KBC Groupe SA et le groupe Crédit agricole ont conclu la vente de Centea, pour un montant de 527 millions d'euros, à quoi s'est ajouté le paiement, par Centea à KBC, d'un dividende de 66 millions d'euros relatif à l'exercice 2010. La transaction permettra à KBC de libérer quelque 0,4 milliard d'euros de capital grâce, principalement, à un allègement de 4,2 milliards d'euros des actifs pondérés par les risques, au profit d'un relèvement d'environ 0,4% du ratio Tier 1 du groupe KBC. La plus-value sur la transaction était limitée.



En mars 2011, le groupe a annoncé l'échec de l'accord initial conclu avec Hinduja en vue de la cession de KBL EPB (plus d'informations à ce sujet dans le rapport annuel de 2010). La procédure de vente a ensuite été relancée. En octobre 2011, KBC a conclu un accord avec Precision Capital en vue de la cession de KBL EPB pour environ 1 milliard d'euros. La transaction implique la cession de la totalité de la participation de KBC dans KBL EPB et englobe toutes les filiales private banking et les activités de conservation de titres et d'assurances vie de KBL EPB. Elle permettra à KBC de libérer quelque 0,7 milliard d'euros de capital, et débouchera sur une hausse du ratio Tier 1 de 0,6%. Elle a amputé le compte de résultats d'environ 0,4 milliard d'euros au troisième trimestre 2011. KBC continuera de proposer des services de banque privée en Belgique et en Europe centrale et orientale par le biais de ses activités de banque privée sous l'enseigne KBC. La transaction n'avait pas encore été finalisée au moment de la rédaction du présent rapport annuel.



En octobre 2011, KBC a conclu avec le groupe de *private equity* J.C. Flowers & Co un contrat portant sur la vente de Fidea pour un montant avoisinant 0,2 milliard d'euros. Elle libèrera au total environ 0,1 milliard d'euros pour KBC, principalement en raison de la réduction de 1,8 milliard d'euros des actifs pondérés en fonction des risques et compte tenu de l'impact négatif sur les résultats d'environ 0,1 milliard d'euros. Son impact positif global sur le ratio Tier 1 de KBC est estimé à environ 0,1%. La transaction n'avait pas encore été finalisée au moment de la rédaction du présent rapport annuel.



En janvier 2012, un contrat a été conclu avec Talanx International AG en vue de la cession de WARTA, les activités d'assurances polonaises du groupe, pour 770 millions d'euros, à moduler en fonction des variations de la valeur de l'actif net entre le 30 juin 2011 et le moment de la finalisation de la transaction. Sur la base des chiffres au 30 septembre 2011, elle devrait libérer près de 0,7 milliard d'euros de capitaux pour KBC et entraîner une hausse de 0,7% du ratio Tier 1. Elle aura un impact positif d'environ 0,3 milliard d'euros sur le résultat de KBC au moment de sa finalisation. La transaction n'avait pas encore été finalisée au moment de la rédaction du présent rapport annuel.



En février 2012, Banco Santander S.A. et KBC annonçaient qu'elles avaient passé un accord concernant la fusion de Bank Zachodni WBK S.A. et Kredyt Bank S.A. en Pologne. Avec près de 900 agences et 3,5 millions de clients particuliers, la banque fusionnée constitue la troisième banque polonaise en termes de dépôts, de crédits, de nombre d'agences et de bénéficiaires. Une fois que la fusion proposée sera réalisée, Banco Santander détiendra environ 76,5% de la banque fusionnée et KBC environ 16,4%. Banco Santander s'est engagée à aider KBC juste après la fusion à ramener sa participation dans la banque fusionnée en-dessous des 10%. KBC entend par ailleurs céder sa participation restante. Après la déconsolidation de Kredyt Bank résultant de la fusion proposée et après avoir ramené, comme promis, la participation de KBC en-dessous des 10% peu après l'enregistrement de la fusion, près de 0,7 milliard d'euros de capital sera libéré (à la valeur de marché au moment de l'annonce) grâce essentiellement à une réduction des actifs pondérés. Cela correspond à un impact positif sur le ratio Tier 1 d'environ 0,8% (sur la base des chiffres de fin 2011) ou de 0,9% (sur la base des chiffres de fin 2011) en cas de retrait intégral. Par ailleurs, une fois finalisée, la transaction aura un effet positif sur le résultat d'environ +0,1 milliard d'euros (à la valeur de marché au moment de l'annonce). La fusion est soumise à l'appréciation indépendante de Bank Zachodni WBK et de Kredyt Bank, sous réserve d'approbation par l'organe de contrôle financier polonais et par les autorités de concurrence compétentes. Banco Santander s'est également engagée à acquérir Żagiel, le pôle du crédit à la consommation de KBC en Pologne, à un actif net corrigé, après l'approbation des autorités de concurrence compétentes. Vous trouverez des informations complémentaires sur le communiqué de presse en question sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les informations juridiques qui y sont mentionnées s'appliquent in extenso.

Autres  
cessions

En avril 2011 a été conclu avec Value Partners Ltd un accord portant sur la vente de la participation de 55,46% détenue par KBC Asset Management dans KBC Concord Asset Management Co. Ltd, à Taiwan. La transaction a été finalisée le 10 août 2011. Début 2012, un accord de vente a également été conclu avec Value Partners Ltd. pour la part (49%) que KBC Asset Management détenait dans KBC Goldstate (Chine). Au mois d'août toujours, KBC Securities a mené à bon terme la cession de ses activités en Serbie et en Roumanie par le biais d'accords de *management buy-out* conclus avec les équipes de management locales. L'influence de ces opérations sur le bénéfice et sur le capital de KBC est négligeable.

## Principales sociétés du groupe restant à céder

Début 2012, l'essentiel du démantèlement prévu des actifs pondérés par les risques était achevé, grâce aux cessions évoquées plus haut et au démantèlement du portefeuille de crédits international. Le lecteur trouvera au chapitre Stratégie et profil de l'entreprise un exposé graphique de l'évolution de l'intégralité des actifs pondérés par les risques du groupe KBC.

Les principales cessions restant à réaliser sont celles d'Absolute Bank (Russie), de KBC Banka (Serbie), de NLB Vita et de la participation minoritaire dans NLB (Slovénie), d'Antwerpse Diamantbank, de KBC Bank Deutschland et de quelques autres activités (*private equity, real estate development*). Les travaux préparatoires relatifs à la plupart de ces projets sont d'ores et déjà réalisés. Il est d'ailleurs convenu avec la Commission européenne que la date butoir initiale pour la vente d'Antwerpse Diamantbank et de KBC Bank Deutschland sera reportée.

# Responsabilité sociale de l'entreprise

## Responsabilité sociale du groupe

La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est un processus de longue haleine, qui exige une adaptation et une amélioration constantes du mode d'exécution des activités du groupe, dans le but non seulement de réaliser un bénéfice mais aussi, de répondre aux exigences toujours plus strictes de la société et de ses parties intéressées (travailleurs, clients, actionnaires et fournisseurs, notamment) en matière de transparence et de responsabilité. Dans sa déclaration de stratégie, KBC exprime sa vision de la responsabilité sociale ; son document *Principes régissant l'entreprise dans un contexte social* énonce des directives plus précises en la matière.

Depuis quelques années, le groupe publie sa vision et ses performances en matière de RSE dans une publication annuelle distincte intitulée *CSR Report*, qui comporte des informations sur la RSE en vigueur dans l'intégralité du groupe, et notamment des données quantitatives sur le personnel et sur son empreinte écologique. Ce rapport est conforme aux directives G3 de *l'Initiative mondiale sur les rapports de performance* et aux principes du *Pacte mondial* des Nations unies. Il peut être consulté sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Début 2012, le groupe a également décidé de publier un rapport à la société, dans lequel KBC traite de tous les thèmes sociaux pertinents abordés dans la gestion de l'entreprise au cours de l'année écoulée.

## Exemples d'initiatives réalisées en 2011 dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise

En 2011 également, KBC a pris diverses initiatives dans le domaine de la RSE. Vous en trouverez une description détaillée dans le *CSR Report*. Voici quelques-uns des projets adoptés ainsi que des récompenses reçues dans le domaine de l'environnement et de l'engagement social :

- Fin 2011 a été adoptée une nouvelle politique de lutte contre le changement climatique à l'échelle du groupe, par le biais de laquelle KBC entend souligner son engagement à réduire son impact sur l'environnement. Le groupe souhaite notamment se concentrer dans son fonctionnement de tous les jours sur l'efficacité énergétique, compenser l'émission de gaz à effet de serre grâce à sa flotte pour les déplacements domicile-lieu de travail, faire des recherches sur les nouvelles tendances dans les domaines de la science et de la technologie et stimuler l'intérêt de ses collaborateurs pour l'écologie. Le groupe entend par ailleurs faire davantage attention à son impact sur le changement climatique par le choix de ses fournisseurs et l'offre de ses produits et services. La politique de lutte contre le changement climatique fait partie du plan d'action CSR approuvé début 2011.
- KBC Belgique fait partie du top cent des entreprises les plus vertes : elle occupe la 98e place selon le *Newsweek's Green Rankings 2011*. KBC est d'ailleurs l'entreprise belge la mieux classée dans ces *Green Rankings*.
- Dans le domaine social, KBC sponsorise des projets de prévention axés sur la santé et la sécurité routière. En Belgique, KBC est le partenaire depuis plusieurs années déjà des campagnes de sécurité routière organisées par Levenslijn et Mobiel 21. En 2011, le groupe a également soutenu Velocitie, un nouveau projet mis sur pied par la *Stichting Vlaamse Schoolsport* afin de favoriser la pratique active et en toute sécurité du vélo par les jeunes.
- En République tchèque, le *Foundation Programme of Education* de ČSOB, filiale de KBC, soutient plusieurs projets ayant pour but de promouvoir la formation au monde de la finance. En 2011, onze projets se sont répartis un million de couronnes tchèques.
- L'Université d'Anvers et KBC ont lancé une chaire sur la gestion financière des risques : la gestion des risques est un sujet d'actualité dans le secteur financier. C'est la raison pour laquelle l'Université d'Anvers et KBC ont uni leurs efforts : la chaire KBC en Risk Management, qui a été créée en février 2011, est axée sur la gestion financière des risques. L'éducation financière fait également partie des centres d'intérêts d'autres marchés domestiques du groupe. En Hongrie par exemple, K&H Bank organise le concours national *K&H Ready, Steady, Money*, qui consiste à tester les connaissances financières des étudiants.
- *KBC4Society* : afin de renforcer l'esprit d'équipe, les départements et les agences de KBC en Belgique organisent chaque année une activité de groupe. Depuis septembre 2011, ils ont la possibilité de consacrer le budget et le temps nécessaires pour une telle activité à un projet apportant une plus-value sociale, culturelle ou écologique. Pour cette initiative, KBC travaille avec Time4Society, une ASBL qui se charge depuis pas mal de temps déjà d'organiser tels projets pour d'autres entreprises.
- L'action *Don de sang, don de vie* en Belgique : comme chaque année, KBC a de nouveau organisé en 2011 diverses collectes de sang dans ses sièges centraux, en collaboration avec la Croix-Rouge.



<b>Données d'efficacité environnementale du groupe KBC en Belgique</b> (par ETP)	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Consommation d'énergie</b> (en GJ)		
Électricité	24,3	21,3
Pourcentage d'électricité verte	100%	100%
Combustibles fossiles (gaz et mazout)	15,0	12,6
<b>Transports</b> (en km)		
Déplacements domicile-lieu de travail	9 542	9 175
Déplacements de service	5 294	5 388
<b>Consommation de papier et d'eau</b>		
Papier (en tonnes)	0,17	0,14
Eau (en m <sup>3</sup> )	9,3	8,2
<b>Émission de gaz à effet de serre</b> (en tonnes)	2,2	1,9

## Nos collaborateurs



La satisfaction du personnel est un facteur essentiel d'attraction et de fidélisation de travailleurs motivés. D'après une étude externe organisée par la Vlerick Leuven Gent Management School et l'Institut Great Place to Work®, KBC faisait de nouveau partie en 2011 des dix meilleurs employeurs de Belgique. KBC s'est également vu décerner le *Lifelong Learning Award* pour ses efforts en matière de formation. KBC effectue en outre lui-même chaque année des mesures de la satisfaction de son personnel, sur la base des résultats desquelles il arrête des actions ciblées.

En évaluant et en ajustant en permanence sa politique salariale en fonction des évolutions du marché, le groupe souhaite améliorer les possibilités d'avancement de ses collaborateurs et les rémunérer proportionnellement à leurs performances. En 2011, KBC a entamé, sous le dénominateur *HRinEvolution*, une profonde remise à jour de sa politique du personnel. Ceci s'est concrétisé cette année par la rénovation du système de classification des fonctions, une nouvelle politique de développement des talents, une piste de carrière pour les jeunes cadres et de nouvelles formes de rémunération alternatives, comme par exemple le plan cafétéria, au sein duquel le membre du personnel a la possibilité d'opter pour un package salarial constitué soit uniquement du salaire, soit d'un salaire complété d'avantages choisis par le membre du personnel. La mise en œuvre de la nouvelle politique du personnel se poursuivra en 2012 pour les cadres. Le groupe prête également attention à la question de la mobilité de son personnel, avec notamment des projets relatifs au travail décentralisé et au télétravail, à l'organisation de navettes gratuites entre les gares et les sièges centraux, au covoiturage, à l'utilisation du vélo et des transports en commun et à un parc de voitures écologiques.

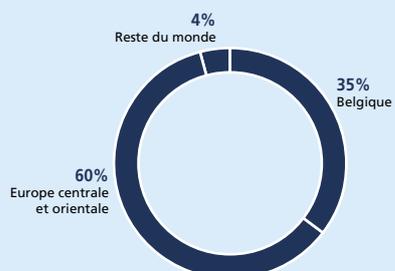
En termes de statut du personnel, de politique de sélection et de promotion et de systèmes d'évaluation, le groupe KBC ne fait aucune distinction selon le sexe, les convictions religieuses, l'origine ou l'orientation sexuelle. L'égalité de traitement entre les membres du personnel est annoncée dans le Code de déontologie de KBC et fait l'objet de plusieurs manifestes et chartes visant à lutter contre la discrimination, auxquels KBC a souscrit.

Le groupe accordant une attention toute particulière à la formation, il met à la disposition de son personnel une offre abondante dans ce domaine. Les nombreuses formations proposées se complètent et se renforcent (formation collective ou étude personnelle, e-learning, apprentissage sur le lieu de travail et mentorat). Les besoins de développement constituent d'ailleurs un thème essentiel de l'entretien d'évaluation organisé chaque année entre le collaborateur et son supérieur hiérarchique.

KBC collabore étroitement avec les organisations des travailleurs, par la concertation lors des réunions du conseil d'entreprise et de ses commissions, au sein des Comités pour la prévention et la protection au travail et lors des réunions avec les délégations syndicales. La concertation sociale a permis notamment l'élaboration de CCT relatives au pouvoir d'achat et à l'emploi pour la période 2012-2013. Les sièges d'Europe centrale et orientale participent au Conseil d'entreprise européen.

Le tableau ci-après présente l'effectif total du groupe, ainsi que sa répartition sur la base de divers critères. En 2011, l'effectif total du groupe a poursuivi sa contraction à grosso modo 47 530 ETP. Les sociétés qui, à la fin de l'exercice, tombent sous l'application de la norme IFRS 5 (lorsqu'un contrat de vente est signé mais pas encore finalisé) sont exclues des totaux. Pour tout complément d'information sur les frais de personnel, les options sur actions pour le personnel et l'effectif moyen, veuillez consulter les Comptes annuels consolidés, Annexes 12 et 13.

**Répartition de l'effectif par région**  
(ETP, fin 2011)



Effectifs du groupe KBC	31-12-2010	31-12-2011
		<b>47 530</b> (sans KBL EPB, Fidea et Warta)
<b>En ETP*</b>	<b>50 494</b> (sans KBL EPB)	
<b>En %</b>		
Belgique	35%	35%
Europe centrale, orientale et Russie	61%	60%
Reste du monde	4%	4%
Division Belgique	23%	24%
Division Europe centrale et orientale	31%	33%
Division Merchant Banking	6%	6%
Division Services et Opérations communs	17%	18%
Centre de groupe (désinvestissements prévus)	23%	18%
Hommes	40%	41%
Femmes	60%	59%
Temps plein	84%	84%
Temps partiel	16%	16%
Âge moyen (en nombre d'années)	40	40
Ancienneté moyenne (en nombre d'années)	11,5	11,6

\* La répartition en divisions a été modifiée (rétroactivement également) à la suite de la modification du plan stratégique à la mi-2011.

# Gestion de la valeur et des risques

Ses activités étant principalement axées sur la banque, l'assurance et l'asset management, KBC s'expose à certains risques et incertitudes typiques du secteur tels que risques de défaut de crédit (y compris le risque-pays), fluctuations des taux d'intérêt et de change, risques de liquidité, risques d'assurance, risques opérationnels, exposition aux marchés émergents, modifications apportées aux réglementations, litiges avec les clients et risques économiques en général. Par ailleurs, le fait que le contexte macroéconomique, mais aussi les plans de restructuration en cours, puissent avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs ou puissent occasionner des charges supplémentaires excédant les prévisions est propre aux risques d'entreprise. Il est clair que, par nature, les activités d'un grand groupe financier s'exposent à d'autres risques qui ne deviennent manifestes qu'avec du recul.

Le présent chapitre du rapport annuel est consacré à la gouvernance des risques de KBC et aux risques les plus significatifs pour l'entreprise, à savoir le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque technique d'assurance, le risque opérationnel et l'adéquation des fonds propres.

Les informations figurant dans le présent chapitre, qui font partie des comptes annuels établis selon les normes IFRS, ont été vérifiées par l'auditeur statutaire, à savoir :

- Toute la section Gouvernance des risques ;
- Certaines parties de la section Risque de crédit, à savoir l'introduction, Suivi du risque de crédit, le tableau Portefeuille de crédits et d'investissement, banque (les parties auditées sont indiquées dans la note en bas du tableau), les tableaux relatifs au portefeuille de crédits et d'investissement de KBC Bank Ireland et K&H Bank, le tableau Autres risques de crédit, banque, le tableau Portefeuille d'investissement des entités d'assurance du groupe KBC, le tableau Risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs, par classe de risque, et l'Aperçu de l'exposition aux obligations d'État (portefeuilles banque et assurance combinés) ;
- Certaines parties de la section Risque de marché des activités autres que de trading, à savoir l'introduction, Suivi du risque de marché des activités autres que de trading, Risque de taux d'intérêt (à l'exception des tableaux Impact d'une hausse parallèle de la courbe des taux de 100 points de base pour le groupe KBC et Répartition des réserves pour la branche 21 par taux d'intérêt garanti, activités d'assurances) et Risque de change ;
- La totalité des sections Risque de liquidité, Risque de marché des activités de trading et Risque technique d'assurance ;
- Certaines parties de la section Adéquation des fonds propres, à savoir l'introduction, Suivi de la solvabilité, les tableaux dans Solvabilité du groupe et Solvabilité de KBC Bank et KBC Assurances séparées (les parties auditées sont indiquées dans la note en bas des tableaux) et Capital économique (à l'exception du tableau).

Note :

- Sauf indication contraire, KBL EPB (en 2010 et 2011), Fidea (2011) et WARTA (2011), qui sont considérées comme des groupes destinés à être cédés sous IFRS 5, ont été exclues des différents tableaux (mais sont mentionnées séparément dans des notes en bas de page), en conformité avec le traitement au bilan.
- Par suite de la modification du plan stratégique à la mi-2011 (voir le chapitre Stratégie et profil de l'entreprise), la répartition de certains chiffres entre les divisions a changé avec effet rétroactif, afin de permettre la comparaison.



**Des informations détaillées sur la gestion de la valeur et des risques chez KBC sont fournies dans le *Risk Report 2011*, disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)**

## Gouvernance des risques

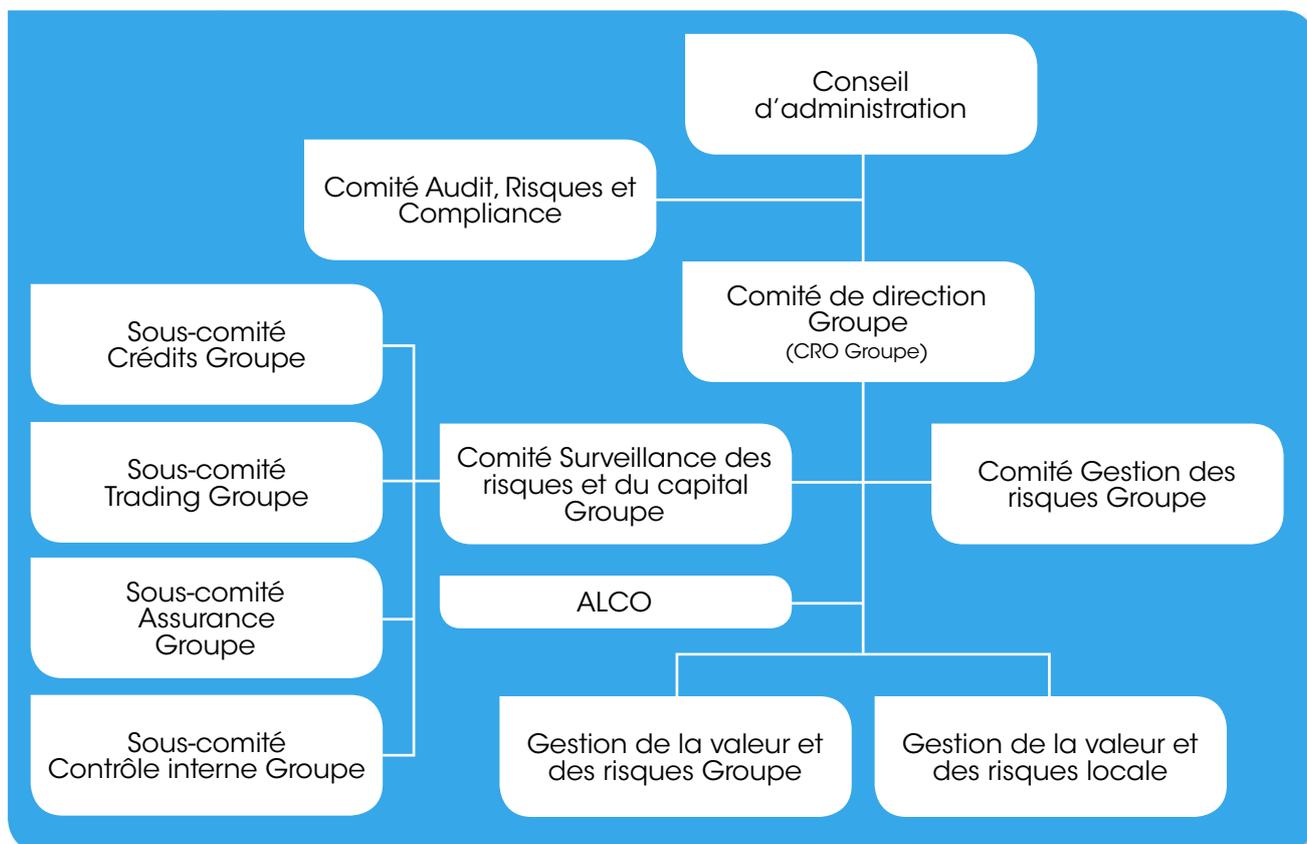
Le modèle de gouvernance des risques de KBC se caractérise comme suit :

- Le Conseil d'administration (assisté du Comité Audit, Risques et Compliance - CARC) qui fixe l'appétit du risque chaque année, contrôle les risques et propose des actions si nécessaire. De plus amples informations sur le Conseil d'administration et le CARC sont fournies au chapitre Déclaration de gouvernement d'entreprise.
- Une architecture intégrée, centrée sur le Comité de direction, qui lie appétit du risque, stratégie et fixation des objectifs de performance par allocation des capitaux à des limites et à des objectifs. Combiné à un processus conséquent de suivi, elle crée les paramètres nécessaires à une prise de risques pour le business, dans le respect des choix stratégiques globaux et de l'appétit du risque du groupe.

- Le Comité Surveillance des risques et du capital Groupe, le Comité Asset/Liability Management (ALCO) fondé sur les activités, le Comité Gestion des risques Groupe et les sous-comités de gestion des risques liés aux activités, qui assistent le Comité de direction.
- Une fonction risque unique et indépendante au niveau du groupe, qui comprend le Chief Risk Officer Groupe (CRO), les CRO locaux et les fonctions risque locales et Groupe.
- Les personnes en charge du business conscientes des risques, qui constituent la première ligne de défense d'une saine gestion des risques du groupe. Les fonctions risque et compliance constituent une seconde ligne de défense, et l'Audit interne une troisième.

Organes de gestion des risques et fonctions de contrôle :

- *Comité de direction Groupe (Group Executive Committee)*
  - il fait au Conseil d'administration des propositions en matière de stratégie du risque et du capital et en ce qui concerne l'appétit du risque ;
  - il convient d'un cadre de gouvernance du risque et du capital à mettre en œuvre dans l'ensemble du groupe ;
  - il alloue du capital aux activités en vue de maximiser le rendement corrigé du risque ;
  - il surveille l'exposition du groupe aux risques majeurs afin d'assurer la conformité avec l'appétit du risque.
- *Comité Surveillance des risques et du capital Groupe (Group Risk and Capital Oversight Committee - GRCOC)*
  - il surveille le profil de risque intégré, afin d'assurer la cohérence avec les limites de risque et l'appétit du risque, et il recommande au Comité de direction Groupe des actions de temporisation lorsque l'exposition aux risques excède les limites ou l'appétit du risque ;
  - il conseille le Comité de direction Groupe pour toutes les décisions/matières qui comportent des risques importants ou qui sont susceptibles d'en comporter, et il prend des décisions en toute autonomie pour ce qui est des risques moins importants ;
  - le comité compte comme membres permanents le Chief Risk Officer Groupe (CRO Groupe) et le Chief Finance Officer Groupe, les directeurs généraux du directeurat Gestion de la valeur et des risques Groupe (*Group Value and Risk Management - GVRM*) et de la *Group Finance*, le trésorier Groupe, le directeur de la Stratégie Groupe et les senior business managers ;
  - quatre sous-comités de gestion des risques par domaine d'activité (crédits, trading, assurance et contrôle interne) supportent le comité GRCOC dans ses tâches. Un membre au moins du Comité de direction Groupe participe à chaque sous-comité, présidé par le CRO Groupe. Outre les participants du Comité de direction Groupe, on y trouve le directeur général de la Gestion de la valeur et des risques Groupe (GVRM), ainsi que la (haute) direction de la branche d'activité. Ces sous-comités sont autorisés à prendre des décisions.
- *Comité Gestion des risques Groupe (Group Risk Management Committee - GRMC)*
  - il surveille et assure l'adéquation de la gouvernance du risque et du capital, et il informe le Comité de direction Groupe des lacunes et des inefficacités ;
  - il fait au Comité de direction Groupe des recommandations sur les changements significatifs des cadres de gestion des risques et du capital, et il décide en toute autonomie des changements mineurs à apporter à ces cadres ;
  - il gère et supervise les cadres modèles et leur mise en œuvre ;
  - ce comité compte comme membres permanents le CRO Groupe, le directeur général de la Gestion de la valeur et des risques Groupe et les CRO locaux. Il fournit aussi une plateforme aux entités commerciales par l'intermédiaire des CRO locaux ou en invitant les directeurs concernés à intervenir dans toutes les matières et/ou cadres qui les touchent.
- Des *Local Chief Risk Officers (LCRO)* opèrent dans l'ensemble du groupe, selon une segmentation logique basée sur l'entité et/ou la division. Une collaboration étroite avec les entités commerciales est assurée par leur participation au processus décisionnel local. L'indépendance des LCRO repose sur le fait qu'ils font directement rapport au CRO Groupe.
- La *Fonction risque Groupe (Gestion de la valeur et des risques Groupe)*, qui surveille entre autres les risques et le capital sur l'ensemble du groupe, développe des modèles de risque (les modèles business étant développés par business), évalue en toute indépendance (et donc séparément de l'équipe de modélisation) tous les modèles de risques et d'activité mis au point, définit des cadres au niveau du groupe, rassemble les avertissements et observations pour le Comité GRCOC et fournit des conseils/des rapports sur les questions traitées par le Comité de direction Groupe et les comités risques.
- L'*Audit interne Groupe* est responsable du calendrier d'audit ; il vérifie la conformité du cadre de gestion des risques aux exigences légales et réglementaires, l'efficacité et l'efficience du système de gestion des risques et sa conformité au cadre de gestion des risques, ainsi que la façon dont le management en ligne gère les risques en dehors de ce cadre formel.
- Le *Processus Produits nouveaux et actifs (New and Active Product Process)*, qui établit un processus simple, mais robuste et transparent, d'approbation des nouveaux produits et d'examen critique (régulier) des produits existants, en débattant de l'aspect commercial, des problèmes de risques et des questions opérationnelles.



## Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur attendue d'un instrument financier dû à un *défait de paiement* ou à un *défait d'exécution* de la part d'une partie contractante (par exemple emprunteur, garant, assureur ou réassureur, contrepartie dans une transaction professionnelle ou émetteur d'un titre de créance) résultant de son insolvabilité ou de sa mauvaise volonté de payer ou d'exécuter et aussi de mesures des autorités politiques ou monétaires ou d'événements survenus dans un pays déterminé (risque-pays). Le risque de crédit comporte non seulement le risque de défaillance et le risque-pays, mais aussi le *risque de migration de ratings* (le risque de modifications défavorables des ratings).

### Suivi du risque de crédit

Le risque de crédit est géré au niveau des transactions et au niveau du portefeuille. Gérer le risque de crédit au niveau des transactions implique l'existence de processus, d'outils et d'applications pertinents pour identifier et quantifier les risques avant et après l'acceptation de positions individuelles en risque de crédit. Des limites et des délégations (basées sur des paramètres tels que la classe de risque interne et le type de contrepartie) sont fixées en vue de déterminer le risque de crédit maximal autorisé et le niveau auquel sont prises les décisions d'acceptation. Gérer le risque au niveau du portefeuille suppose notamment de quantifier et analyser et/ou rapporter périodiquement le risque intégré dans les portefeuilles consolidés de crédits et d'investissement, surveiller la gestion des limites, piloter la *stress testing* dans différents scénarios, prendre des mesures d'atténuation du risque et optimiser le profil global de risque de crédit.

### Gestion du risque de crédit au niveau des transactions

Des politiques et des procédures d'acceptation solides ont été établies pour tous les types de risques de crédit. La présente description se limite aux risques liés aux crédits traditionnels aux entreprises et aux particuliers, qui constituent le gros des risques de crédit du groupe.

Les prêts aux particuliers (par exemple les prêts hypothécaires) sont soumis à une procédure standardisée, qui comporte des modèles de scoring dont les résultats sont déterminants dans la procédure d'acceptation. Les crédits aux entreprises sont soumis à une procédure d'acceptation qui intègre aussi la gestion de la relation, les comités d'acceptation de crédits (cf. délégations) et les résultats de la modélisation.

Le suivi des principaux types de risques de crédit est en grande partie déterminé par la *classe de risque*, où l'on distingue le risque de défaut (*Probability of Default* ou PD) et la perte en cas de défaut (*Loss Given Default* ou LGD). Cette dernière reflète la perte estimée qui serait encourue en cas de défaillance d'un obligé.

Pour déterminer la classe de risque, KBC a développé différents modèles de rating afin de mesurer la solvabilité des débiteurs et d'évaluer la perte attendue des différents types de transactions. Certains modèles sont communs à l'ensemble du groupe (notamment pour les pouvoirs publics, les banques et les grandes entreprises), alors que d'autres sont destinés à des marchés géographiques spécifiques (PME, particuliers, etc.) ou à un type de transactions. L'échelle de rating interne est la même pour tout le groupe.

En fonction des résultats de ces modèles, le portefeuille de crédits normal est réparti en classes allant de 1 (risque le plus faible) à 9 (risque le plus élevé) pour la PD. Un débiteur qui manque à ses engagements reçoit un rating interne allant de PD 10 à PD 12. La classe PD 12 est attribuée si la banque met fin à l'une des facilités de crédit du débiteur ou si une ordonnance du tribunal impose la rentrée en possession de la garantie. La classe 11 comprend les débiteurs qui présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours, mais qui ne répondent pas aux critères de PD 12. La classe PD 10 est réservée aux débiteurs dont il y a lieu de penser qu'ils ne payeront pas (à temps), mais qui sont encore performing et ne remplissent pas les critères de classification comme PD 11 ou PD 12.

Les crédits aux grandes entreprises sont évalués au moins une fois l'an, avec minimum une actualisation du rating interne. Les ratings qui ne sont pas actualisés à temps entraînent un supplément de capital (*capital add-on*). Les crédits aux petites et aux moyennes entreprises sont principalement revus sur la base des signaux de risque (par exemple une modification significative de la classe de risque). Les crédits aux particuliers sont réexaminés périodiquement au niveau agrégé.

Sur les crédits liés aux débiteurs en défaut des classes PD 10, 11 et 12 (crédits *impaired*), KBC applique des réductions de valeur sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du montant recouvrable. On procède au cas par cas, et par des méthodes statistiques pour les crédits moins importants. De plus, pour les crédits en règle des classes PD 1 à 9, des réductions de valeur sont calculées *sur la base du portefeuille*, en appliquant une formule basée sur les modèles avancés (*IRB advanced*) utilisés en interne (ou une méthode de remplacement si un modèle *IRB advanced* n'est pas disponible).

Par décision, des prêts peuvent être renégociés afin d'éviter une situation de défaut de paiement aux crédits en difficultés financières. Cette renégociation peut, entre autres, consister à adapter le schéma de remboursement contractuel ou à réduire/reporter les paiements d'intérêts ou de commissions. Fin 2011, les prêts qui avaient été renégociés en vue d'éviter des réductions de valeur représentaient environ 2,6% du portefeuille total de crédits (encours), contre 2,5% fin 2010. Vous trouverez de plus amples détails dans le *Risk Report 2011*, disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### **Gestion du risque de crédit au niveau du portefeuille**

Dans le cadre du contrôle sur la base du portefeuille, le portefeuille de crédits consolidé fait l'objet d'un rapport trimestriel, afin de vérifier la conformité à la politique de crédit et aux limites. Le suivi des principales concentrations de risques se base aussi sur des rapports périodiques et de circonstance. Des limites sont appliquées au niveau des débiteurs/garants, émetteurs ou contreparties, au niveau des secteurs, ainsi que pour des activités spécifiques ou des zones géographiques. Des *stress tests* sont par ailleurs appliqués à certains types de crédits (notamment les prêts hypothécaires), ainsi qu'au champ d'application du risque de crédit dans son ensemble.

Alors que certaines limites sont encore exprimées en termes notionnels, des concepts tels que la perte attendue/*expected loss* et la perte en cas de défaut/*loss given default* sont aussi utilisés. Avec le risque de défaut/*probability of default* et l'*exposure at default*, ces concepts servent de base au calcul des fonds propres réglementaires pour le risque de crédit, KBC ayant opté pour l'approche *Internal Rating Based* (IRB) de Bâle II. Les principales entités du groupe adoptent actuellement l'approche *IRB Foundation* et leur passage à l'approche *IRB Advanced* est programmé. D'autres entités se préparent encore aux approches *IRB Foundation* et *Advanced*, tandis que les entités secondaires continueront d'adhérer à l'approche standardisée de Bâle II (*Standardised approach*).

## Aperçu des risques de crédit des activités bancaires

Des risques de crédit apparaissent dans les activités bancaires et d'assurances du groupe. Les risques de crédit liés aux activités d'assurances, les investissements de KBC dans des produits structurés de crédit et des obligations d'État, ainsi que les portefeuilles irlandais et hongrois de KBC, sont détaillés dans des sections séparées (voir ci-après).

Au niveau des activités bancaires, le portefeuille de crédits et d'investissement constitue la principale source de risque de crédit, comme il ressort du tableau suivant. Ce portefeuille est essentiellement le résultat des activités de crédit pures traditionnelles. Il comprend tous les crédits aux particuliers, tels que les crédits hypothécaires et les crédits à la consommation, tous les crédits aux entreprises, comme les lignes de crédit (engagés et non engagés) de fonds de roulement, les crédits d'investissement, les crédits de garantie et les dérivés de crédit (protection vendue), ainsi que tous les titres de créance autres que publics dans le portefeuille d'investissement des entités bancaires du groupe. Le tableau exclut les autres risques de crédit, comme l'exposition aux activités de trading (risque émetteur), le risque de contrepartie sur des transactions professionnelles, le financement du commerce international (crédits documentaires, etc.) et les obligations d'État. Ces éléments sont décrits séparément ci-dessous.

Le portefeuille de crédits et d'investissement tel qu'il est défini ici diffère donc considérablement du poste Prêts et avances à la clientèle mentionné à l'Annexe 18 des Comptes annuels consolidés (le poste dans cette annexe ne comprend pas par exemple les prêts et avances aux banques, les crédits de garantie et dérivés de crédit, la partie non prélevée des lignes de crédits ou les obligations émises par des entreprises et des banques, mais intègre par contre les opérations de rétrocession avec les non-banquiers). Le portefeuille de crédits et d'investissement est ventilé selon différents critères dans le tableau ci-après.

<b>Portefeuille de crédits et d'investissement, banque</b>	<b>31-12-2010<sup>5</sup></b>	<b>31-12-2011<sup>5</sup></b>
<b>Portefeuille total de crédits</b> (en milliards d'EUR)		
Montant octroyé	192,2	186,1
Montant en cours	161,3	155,9
<b>Portefeuille de crédits selon la division</b> (en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés)		
Belgique	31%	34%
Europe centrale et orientale	18%	19%
Merchant Banking	36%	37%
Centre de groupe (y compris les désinvestissements programmés)	15%	10%
Total	100%	100%
<b>Portefeuille de crédits selon le secteur de la contrepartie</b> (en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés) <sup>1</sup>		
Particuliers	37%	36%
Services de banque et d'assurance	7%	6%
Pouvoirs publics	3%	4%
Entreprises	52%	54%
Services autres que financiers	10%	10%
Commerce de détail et de gros	8%	8%
Immobilier	7%	7%
Construction	5%	5%
Reste <sup>2</sup>	22%	23%
Total	100%	100%
<b>Portefeuille de crédits selon la région</b> (en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés) <sup>1</sup>		
Europe occidentale	68%	68%
Europe centrale et orientale (Russie comprise)	25%	25%
Amérique du Nord	4%	4%
Reste	3%	3%
Total	100%	100%

<b>Portefeuille de crédits et d'investissement, banque (suite)</b>	<b>31-12-2010<sup>5</sup></b>	<b>31-12-2011<sup>5</sup></b>
<b>Portefeuille de crédits selon la classe de risque</b> (part du portefeuille, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés) <sup>1,3</sup>		
PD 1 (risque le plus faible, risque de défaut de 0,00% à 0,10% non compris)	25%	27%
PD 2 (0,10%–0,20%)	12%	12%
PD 3 (0,20%–0,40%)	18%	17%
PD 4 (0,40%–0,80%)	15%	15%
PD 5 (0,80%–1,60%)	11%	11%
PD 6 (1,60%–3,20%)	8%	7%
PD 7 (3,20%–6,40%)	6%	5%
PD 8 (6,40%–12,80%)	2%	2%
PD 9 (risque le plus élevé, ≥ 12,80%)	3%	3%
Total	100%	100%
<b>Crédits <i>impaired</i></b> <sup>4</sup> (PD 10 + 11 + 12 ; en millions d'EUR ou en pourcentage)		
Crédits <i>impaired</i>	10 950	11 234
Réductions de valeur spécifiques	4 696	4 870
Réduction de valeur sur la base du portefeuille (soit PD 1 à 9)	353	371
Ratio de pertes sur crédits		
Division Belgique	0,15%	0,10%
Division Europe centrale et orientale	1,16%	1,59%
République tchèque	0,75%	0,37%
Slovaquie	0,96%	0,25%
Hongrie	1,98%	4,38%
Bulgarie	2,00%	14,73%
Division Merchant Banking	1,38%	1,36%
Centre de groupe (y compris les désinvestissements programmés)	1,17%	0,36%
Total	0,91%	0,83% <sup>6</sup>
<b>Crédits <i>non-performing</i></b> (NP), (PD 11 + 12 ; en millions d'EUR ou en pourcentage)		
Montant en cours	6 551	7 580
Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i>	3 283	3 875
Ratio <i>non-performing</i>		
Division Belgique	1,5%	1,5%
Division Europe centrale et orientale	5,3%	5,6%
Division Merchant Banking	5,2%	7,8%
Centre de groupe (y compris les désinvestissements programmés)	5,8%	5,5%
Total	4,1%	4,9%
<b>Ratio de couverture</b>		
[Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]		
Total	50%	51%
Total hors crédits hypothécaires	60%	62%
[Réductions de valeur et réductions de valeur sur la base du portefeuille pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]		
Total	77%	69%
Total hors crédits hypothécaires	96%	89%

Pour la définition des ratios, veuillez consulter le Glossaire des ratios utilisés.

1 Chiffres audités.

2 La part individuelle des secteurs n'excédant pas 3%.

3 Échelle de notation interne.

4 L'écart entre ces chiffres et ceux figurant à l'Annexe 21 des Comptes annuels consolidés s'explique par des différences de périmètre.

5 À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. Fin 2011, elles représentent un montant de crédit octroyé de 3,1 milliards d'euros, dont 2,9 milliards d'euros d'encours (3,1 milliards d'euros en 2010, dont 2,9 milliards d'euros d'encours), principalement concentré dans les secteurs finance et particuliers. Le ratio *non-performing* de KBL EPB s'élève à 1,9% (4,0% en 2010), le portefeuille *non-performing* étant couvert à 68% par des réductions de valeur (93% en 2010).

6 Y compris KBL EPB : 0,82%.

Vu la situation particulière sur les marchés irlandais et hongrois, des informations complémentaires sur le portefeuille de crédits dans ces pays sont fournies dans le tableau ci-après.

	31-12-2010	31-12-2011
<b>KBC Bank Ireland (Ireland) – portefeuille de crédits et d’investissement<sup>1</sup></b>		
Encours du portefeuille (en milliards d’EUR)	17	17
Ventilation selon le type		
Crédits immobiliers	76%	77%
Crédits aux PME & grandes entreprises	13%	12%
Investissement immobilier et promotion immobilière	11%	11%
Ventilation selon la classe de risque		
Normal <i>performing</i> (PD 1-9)	87%	78%
<i>Impaired</i> , mais encore <i>performing</i> (PD 10)	3%	4%
<i>Impaired</i> , <i>non-performing</i> (PD 11 + 12)	10%	18%
Ratio de pertes sur crédits <sup>2</sup>	2,98%	3,01%
Ratio de couverture [réductions de valeur totales pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]	42%	42%
Crédits <i>distressed</i> et renégociés <sup>3</sup>	9%	9%
<b>K&amp;H Bank (Hongrie) – portefeuille de crédits et d’investissement<sup>1</sup></b>		
Encours du portefeuille (en milliards d’EUR)	7	6
Ventilation selon le type		
Crédits aux particuliers	53%	50%
Crédits hypothécaires en devises	35%	33%
Crédits aux PME & grandes entreprises	47%	50%
Ventilation selon la classe de risque		
Normal <i>performing</i> (PD 1-9)	86%	88%
<i>Impaired</i> , mais encore <i>performing</i> (PD 10)	3%	2%
<i>Impaired</i> , <i>non-performing</i> (PD 11 + 12)	8%	10%
Sans rating	3%	0%
Ratio de pertes sur crédits <sup>2</sup>	1,98%	4,38%
Ratio de couverture [réductions de valeur totales pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]	71%	77%
Crédits <i>distressed</i> et renégociés	6%	8%

1 Définition : voir Aperçu des risques de crédit des activités bancaires (avec exclusion notamment des obligations d’État).

2 Non audités.

3 Une attention spéciale a également été accordée aux crédits *distressed* et renégociés. Il s’agit de crédits dont les conditions ont été renégociées pour éviter une réduction de valeur. Outre la renégociation de crédits en difficulté, une autre particularité commerciale de KBC Ireland Homeloans (pratique par ailleurs généralisée sur les marchés des prêts hypothécaires irlandais et britannique) est de pouvoir offrir à la clientèle la possibilité de rembourser uniquement des intérêts pendant une période limitée de temps.

K&H Bank est confrontée au problème du portefeuille historique de crédits hypothécaires en devises étrangères, qui atteignait 1,9 milliard d’euros fin 2011. Ce portefeuille relève d’une législation locale qui autorise le remboursement intégral de ces crédits hypothécaires en devises étrangères à un taux de change fixe, qui est défavorable à la banque. Il en résulte des réductions de valeur supplémentaires de 173 millions d’euros en 2011 (dont 95 millions d’euros de pertes encourues en 2011 et le reste à titre de pertes dans un avenir proche).

Outre les risques de crédit liés au portefeuille de crédits et d’investissement, il existe des risques de crédit liés à d’autres activités bancaires. Les principaux sont repris ci-après :

*Transactions commerciales à court terme* : les transactions commerciales à court terme sont liées au financement d’exportations ou d’importations (crédits documentaires, préfinancements d’exportations, postfinancements d’importations, etc.) et comportent uniquement l’exposition à des organismes financiers. Les risques liés à cette activité sont gérés sur la base de limites par établissement financier et par pays ou groupe de pays.

*Titres du portefeuille de trading* : ces titres comportent un risque émetteur (perte potentielle résultant d'une défaillance de l'émetteur). Le risque est mesuré sur la base de la valeur de marché des titres. Le risque émetteur est cependant limité par l'utilisation de limites par émetteur et par classe de rating. Le risque lié aux *Asset-Backed Securities* et aux *Collateral Debt Obligations* dans le portefeuille de trading n'est pas inclus dans les chiffres figurant dans le tableau et fait l'objet d'un rapport séparé (voir section Aperçu des risques de crédits structurés en cours).

*Transactions professionnelles* (dépôts auprès de contreparties professionnelles et négoce de produits dérivés) : ces transactions comportent un risque de contrepartie. Les montants figurant dans le tableau sont les risques *pre-settlement* du groupe, mesurés sur la base de la valeur actuelle de remplacement (positive) (*mark-to-market*) d'une transaction et du supplément applicable (*add-on*). Les risques sont limités par l'utilisation de limites par contrepartie. Les techniques de *close-out netting* et sûretés sont également appliquées. Les sûretés financières ne sont prises en considération que si les actifs concernés sont susceptibles de limiter le risque dans le calcul du capital réglementaire (Bâle II).

*Titres publics dans le portefeuille d'investissement des entités bancaires* : l'exposition aux pouvoirs publics est mesurée en termes de valeur nominale et comptable. Elle se situe principalement au niveau de l'Union européenne (particulièrement la Belgique). Des plafonds sont établis pour ce type de risques de crédit en ce qui concerne l'exposition aux obligations souveraines hors marchés domestiques. Ils étaient complétés par des *signaux d'alarme* pour l'exposition aux obligations souveraines des marchés domestiques (risque sur la Belgique et sur les pays clés d'Europe centrale et orientale), mais sont également remplacés par des limites à partir de 2012. L'exposition aux obligations d'État des activités bancaires et d'assurances combinées fait l'objet d'une section distincte ci-après.

<b>Autres risques de crédit, banque<sup>1</sup></b> (en milliards d'EUR)	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
Transactions commerciales à court terme	2,5	2,8
Risque émetteur <sup>2</sup>	0,4	0,3
Risque de contrepartie sur transactions professionnelles <sup>3</sup>	12,7	11,6
Obligations d'État dans le portefeuille d'investissement	49,1	34,1

1 À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. Leur position de risque émetteur avoisine 0,8 milliard d'euros (0,13 milliard d'euros en 2010). Leur risque de contrepartie dépasse 1,6 milliard d'euros (plus de 1 milliard d'euros en 2010). Elles détiennent aussi des obligations d'État pour environ 1,9 milliard d'euros dans leur portefeuille d'investissement (1,8 milliard d'euros en 2010).

2 Sans les obligations d'États de l'OCDE affichant un rating A- au minimum.

3 Après déduction des sûretés obtenues et *netting*.

## Aperçu des risques de crédit des activités d'assurances

Pour les activités d'assurances, les risques de crédit se situent principalement au niveau du portefeuille d'investissement (émetteurs de titres de créances) et des réassureurs. Des directives visant à maîtriser le risque de crédit du portefeuille d'investissement régissent entre autres la composition du portefeuille et les ratings. Le tableau ci-après donne un aperçu de la composition globale du portefeuille d'investissement des entités d'assurance du groupe.

**Composition du portefeuille d'investissement des entités d'assurance du groupe KBC** (en millions d'EUR, valeur de marché)<sup>1</sup>

<b>Par poste du bilan</b>	<b>31-12-2010<sup>5</sup></b>	<b>31-12-2011<sup>5</sup></b>
Titres	22 677	18 447
Obligations et titres assimilés	21 139	17 490
Détenus jusqu'à l'échéance	3 483	3 518
Disponibles à la vente	17 448	13 912
À la juste valeur par le biais du compte de résultats et détenus à des fins de transaction	136	49
Comme prêts et créances	72	9
Actions et titres assimilés	1 534	948
Disponibles à la vente	1 531	946
À la juste valeur par le biais du compte de résultats et détenus à des fins de transaction	3	2
Reste	4	8
Prêts et avances aux banques	87	20
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	566	381
Contrats d'investissement, branche 23 <sup>2</sup>	7 329	7 652
Reste	298	326
<b>Total</b>	<b>30 957</b>	<b>26 824</b>
<b>Détail des obligations et titres assimilés</b>		
Selon le rating <sup>3,4</sup>		
Investment grade	97%	98%
Non-investment grade	0%	1%
Sans rating	3%	1%
Total	100%	100%
Selon le secteur <sup>3</sup>		
Pouvoirs publics	66%	66%
Établissements financiers	18%	23%
Reste	16%	11%
Total	100%	100%
Selon la devise <sup>3</sup>		
Euro	92%	94%
Autres devises européennes	8%	5%
Dollar américain	0%	0%
Total	100%	100%
Selon la durée résiduelle <sup>3</sup>		
Maximum 1 an	7%	8%
Entre 1 et 3 ans	22%	22%
Entre 3 et 5 ans	20%	14%
Entre 5 et 10 ans	34%	34%
Plus de 10 ans	16%	21%
Total	100%	100%

1 Le total de la valeur comptable atteint 26 613 millions d'euros en décembre 2011 (sans VITIS Life, Fidea et WARTA) et était de 30 732 millions d'euros en décembre 2010 (sans VITIS Life). Voir note en début de chapitre.

2 Représente l'actif du produit branche 23 et est totalement équilibré au passif. Aucun risque de crédit pour KBC Assurances.

3 À l'exclusion des investissements dans le cadre des activités Vie branche 23. Dans certains cas, basés sur des extrapolations et des estimations.

4 Échelle de notation externe.

5 À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. Leur portefeuille d'investissement s'élevait à 6,5 milliards d'euros (VITIS Life 2,2 milliards d'euros, Fidea 3,1 milliards d'euros et WARTA 1,2 milliard d'euros) (2,3 milliards d'euros en 2010, exclusivement pour le portefeuille d'investissement de VITIS Life). Le périmètre est différent de celui appliqué dans le rapport annuel 2010. Les montants de 2010 ont été ajustés (pour 2011, les transactions interentreprises sont éliminées tant au niveau des entités bancaires que des entités d'assurance (en 2010, seules les transactions interentreprises de l'assurance étaient éliminées)).

KBC court également un risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs si le (ré)assureur n'est plus en état de remplir ses obligations découlant d'assurances ou de réassurances contractées avec KBC. Ce type particulier de risque de crédit est quantifié au moyen d'une approche nominale (la perte maximale), de la perte attendue (*Expected Loss*) et d'autres techniques. Des limites de concentration de noms sont appliquées. La PD – et par extension l'*Expected Loss* – est calculée en utilisant des ratings internes ou externes. L'*Exposure at Default* est déterminée en additionnant les réserves pour pertes nettes et les primes, le *loss given default* étant fixé quant à lui à 50%.

Risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs, par classe de risque <sup>1</sup> :	EAD	EL	EAD	EL
<i>Exposure at Default (EAD) et Expected Loss (EL)</i> <sup>2</sup> (en millions d'EUR)	2010	2010	2011	2011
AAA à A- compris	423	0,07	309	0,06
BBB+ à BB- compris	137	0,13	150	0,17
Inférieur à BB-	0	0,00	0	0
Sans rating	15	0,34	5	0,10
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>0,54</b>	<b>463</b>	<b>0,33</b>

1 Basé sur des ratings internes lorsqu'ils sont disponibles et sur des ratings externes si ce n'est pas le cas.

2 EAD : chiffres audités ; EL : chiffres non audités.

## Aperçu de l'exposition aux obligations d'État (portefeuilles banque et assurance combinés)

Le groupe détient un important portefeuille d'obligations d'État, essentiellement en raison de la position de liquidités excédentaire importante et du réinvestissement des réserves d'assurances dans des instruments à revenu fixe. Une ventilation par pays est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Aperçu de l'exposition aux obligations d'État, en milliards d'EUR, 31-12-2011, valeur comptable<sup>1</sup>

Total	Portefeuille banque et assurance					Détenus à des fins de transaction	Total	Pour comparaison : total 31-12-2010	Répartition selon la date d'échéance		
	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts et créances	Montants avec date d'échéance en 2012				Montants avec date d'échéance en 2013	Montants avec date d'échéance en 2014 et après	
<b>Pays PIIGS</b>											
Grèce	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6	0,1	0,0	0,1	
Portugal	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	0,1	
Espagne	1,7	0,2	0,0	0,0	0,0	1,9	2,3	0,5	0,4	1,0	
Italie	1,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,1	6,6	0,2	0,3	1,5	
Irlande	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,4	
<b>Marchés domestiques de KBC</b>											
Belgique	17,7	1,7	3,2	0,0	0,3	22,9	28,6	1,6	4,0	17,4	
République tchèque	2,1	5,3	0,2	0,0	0,9	8,6	9,7	0,6	0,6	7,3	
Hongrie	0,5	1,3	0,1	0,2	0,2	2,2	3,3	0,3	0,6	1,4	
Slovaquie	0,6	0,6	0,0	0,0	0,1	1,3	1,8	0,1	0,2	1,0	
Bulgarie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	
<b>Autres pays</b>											
France	2,1	1,4	0,0	0,0	0,0	3,4	3,3	0,2	0,2	3,0	
Pologne	1,9	0,9	0,0	0,1	0,0	2,8	3,8	0,4	0,4	2,0	
Allemagne	0,9	0,3	0,0	0,0	1,0	2,1	2,5	0,7	0,2	1,2	
Autriche	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,8	0,9	0,2	0,1	0,6	
Pays-Bas	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,7	0,9	0,1	0,0	0,6	
Finlande	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3	
Reste <sup>2</sup>	2,3	0,5	0,1	0,0	0,4	3,3	4,1	1,4	0,1	1,8	
<b>Total</b>	<b>32,7</b>	<b>13,8</b>	<b>3,6</b>	<b>0,3</b>	<b>3,1</b>	<b>53,5</b>	<b>69,7</b>	<b>6,5</b>	<b>7,3</b>	<b>39,7</b>	

1 Y compris les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (Fidea, KBL EPB et WARTA, totalisant 4 milliards au 31 décembre 2011 et 1,6 milliard d'euros (KBL EPB uniquement) fin 2010).

Sont exclus les risques à l'égard d'entités supranationales des pays sélectionnés. Les chiffres de 2010 ont été recalculés de notionnels en comptables pour mieux refléter la situation actuelle.

2 Somme des pays avec une exposition individuelle < 0,5 milliard d'euros au 31 décembre 2011.

Les turbulences sur le marché des obligations souveraines n'ont pas eu un impact significatif sur les position et stratégie de liquidités de KBC.

À partir du deuxième trimestre 2011, KBC a décidé de comptabiliser des réductions de valeur sur les obligations d'État grecques. Par suite de la baisse des volumes négociés au troisième trimestre 2011, KBC a décidé qu'une classification de niveau 1 ne se justifiait plus pour ces instruments. Néanmoins, la juste valeur des emprunts publics grecs pouvait encore être déterminée sur la base des données observables. Par conséquent, KBC a reclassé son portefeuille d'obligations de l'État grec (valeur comptable au 30 septembre 2011 : 0,3 milliard d'euros) du niveau 1 au niveau 2 (de plus amples informations sont fournies à l'Annexe 25 dans la partie Comptes annuels consolidés).

#### Obligations d'État portugaises, italiennes, irlandaises, grecques et espagnoles (en milliards d'EUR, valeur comptable)



Fin 2009 donne la situation au 31 mars 2010.

Pour l'ensemble de 2011, les réductions de valeur suivantes ont été enregistrées sur les obligations de l'État grec :

- Pour le portefeuille de titres disponibles à la vente, la réduction de valeur a été calculée comme la différence entre le coût amorti et la juste valeur au 31 décembre 2011. Une réduction de valeur de 330 millions d'euros (avant impôts) a ainsi été comptabilisée dans le compte de résultats.
- Pour le portefeuille de titres détenus jusqu'à l'échéance, la réduction de valeur a été calculée comme la différence entre le coût amorti et la juste valeur au 31 décembre 2011. Une réduction de valeur de 71 millions d'euros (avant impôts) a été dès lors portée au compte de résultats.
- Au total, la valeur comptable des emprunts publics grecs au 31 décembre 2011 a atteint en moyenne 29% du montant nominal de ces obligations dans les portefeuilles de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance.
- Les obligations détenues dans les portefeuilles de titres désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats et détenus à des fins de transaction étant déjà enregistrées à leur juste valeur par le biais du compte de résultats, un ajustement supplémentaire n'était pas nécessaire.

Des réductions de valeur n'ont pas été enregistrées sur les obligations souveraines d'autres pays européens, étant donné qu'il n'y a aucune preuve à l'heure actuelle que les futurs flux de trésorerie de ces titres seront influencés négativement.

Pour 2011, KBC a enregistré au total -201 millions d'euros de variations de juste valeur en résultat (dont -114 millions sur l'Italie, -81 millions sur la Grèce, 14 millions sur l'Espagne, 6 millions sur le Portugal et -23 millions sur la Belgique) sur les obligations souveraines désignées à leur juste valeur par le biais du compte de résultats. KBC a également acté -55 millions d'euros de résultats réalisés sur des ventes d'obligations souveraines disponibles à la vente et -12 millions sur des obligations souveraines détenues jusqu'à l'échéance. Au 31 décembre 2011, les valeurs comptables des obligations d'État disponibles à la vente comportaient une réévaluation négative. Cet impact est inclus dans la réserve de réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente pour un total de -162 millions d'euros (Italie : -95 millions, Portugal : -23 millions, Espagne : -53 millions, Irlande : -22 millions, Hongrie : -46 millions et Belgique : 76 millions).

Le tableau ci-dessous donne des informations sur l'analyse de sensibilité du portefeuille d'obligations d'État.

Impact d'une hausse parallèle de 10 points de base des courbes de taux des obligations d'État (31-12-2011) (en millions d'EUR)	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le compte de résultats*	Duration moyenne pondérée (en années)
Total	-123	-14	4,7
Dont Belgique	-74	-13	4,4

\* Cet impact a été éliminé en grande partie du fait que la plupart des obligations d'État désignées à leur juste valeur par le biais du compte de résultats ont servi à couvrir l'effet *mark-to-marking* des swaps de taux d'intérêt.

## Aperçu des risques de crédits structurés en cours (portefeuilles banque – KBL EPB compris – et assurance combinés)

Dans le passé, KBC a joué le rôle d'*initiateur* de transactions sur crédits structurés et a aussi *investi* lui-même dans des produits structurés de crédit.

- KBC (par l'intermédiaire de sa succursale KBC Financial Products) a joué un rôle d'initiateur dans le cadre de la structuration de transactions liées à des CDO (sur des avoirs fournis par des tiers), pour compte propre ou pour le compte d'investisseurs tiers. Pour plusieurs transactions en cours, une protection avait été acquise auprès de l'assureur crédit monoligne américain MBIA (Risques CDO couverts dans le tableau).
- KBC a investi dans des produits structurés de crédit, tant en CDO (notes et *super senior*), principalement celles initiées par lui-même (Risques CDO non couverts dans le tableau) que dans d'autres ABS (Autres risques ABS dans le tableau). À l'époque, le principal objectif était de différencier les risques et d'augmenter le rendement au niveau du réinvestissement des réserves d'assurance et des dépôts bancaires en excédent des crédits.

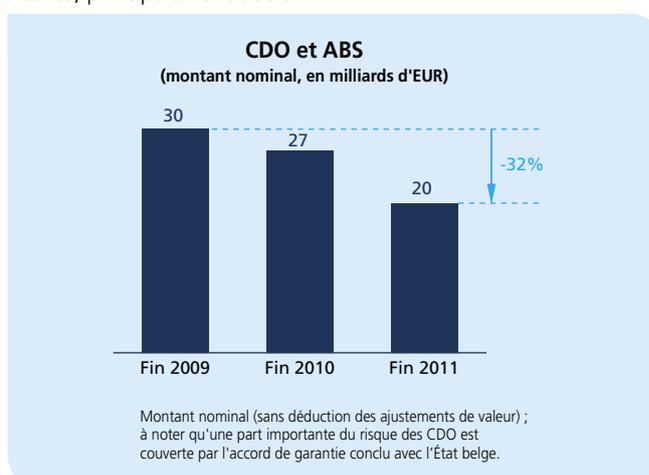
Les chiffres excluent toutes les CDO échues, dénouées et clôturées.

Investissements de KBC en produits de crédit structurés* (CDO et d'autres ABS) (en milliards d'EUR)	31-12-2010	31-12-2011
<b>Montant nominal total</b>	<b>27,2</b>	<b>20,4</b>
Risques CDO couverts (hedged)	14,9	10,9
Risques CDO non couverts (unhedged)	7,7	6,4
Autres risques ABS	4,7	3,1
<b>Réductions de valeur cumulatives* (de la mi-2007 jusqu'à la date)</b>	<b>-6,3</b>	<b>-5,5</b>
Dont ajustements de valeur	-5,2	-4,5
Pour risques CDO non couverts	-4,2	-4,1
Pour autres risques ABS	-1,0	-0,4
Dont ajustements de valeur sur la couverture de MBIA	-1,2	-1,0

\* Notons que les ajustements de valeur des CDO de KBC sont comptabilisés par le biais du compte de résultats (et non directement par les capitaux propres). Ceci s'explique par le fait que les CDO du groupe sont pour la plupart de nature synthétique (ce qui signifie que les actifs sous-jacents sont des produits dérivés tels que des *Credit Default Swaps* sur des sociétés). La nature synthétique explique aussi pourquoi les CDO de KBC ne peuvent pas faire l'objet d'une reclassification comptable IFRS pour neutraliser leur impact sur les résultats.

En 2011, il y a eu une réduction notionnelle totale de 6,8 milliards d'euros, principalement due à :

- échéance de Chiswell (-1,4 milliard d'euros de risques CDO couverts et -0,2 milliard d'euros de risques non couverts) ;
- vente de la CDO Avebury (-0,5 milliard d'euros de risques CDO non couverts) ;
- dénouement de la CDO Lancaster (-0,4 milliard d'euros de risques CDO couverts, qui étaient garantis par Channel, et -0,1 milliard d'euros de risques non couverts) ;
- clôture anticipée de la CDO Fulham Road (-1,7 milliard d'euros de risques CDO couverts et -0,3 milliard d'euros de risques CDO non couverts) ;
- vente de l'exposition de KBC dans la CDO Wadsworth (-0,5 milliard d'euros de risques CDO couverts) ;
- vente des actifs ABS sous-jacents pour les CDO échues Aldersgate et Chiswell (-0,3 milliard d'euros) ;
- vente d'actifs dépréciés de l'ex-portefeuille Atomium, ainsi que quelques ventes, amortissements et paiements anticipés mineurs (-1,4 milliard d'euros d'autres risques ABS et CDO).



KBC poursuit sa stratégie d'atténuation des risques liés aux CDO et aux produits structurés, reflétée par le dénouement (*de-risking*) de deux CDO en janvier 2012 (pour plus de détails, nous renvoyons à l'Annexe 48 des Comptes annuels consolidés).

Depuis le début, les positions en CDO non couvertes détenues par KBC ont subi des pertes nettes effectives, à la suite d'événements de crédit déclarés jusqu'au 9 janvier 2012 dans les tranches inférieures de la structure CDO, pour un total de -2,1 milliards d'euros ; des événements ont été réglés pour une valeur de -1,8 milliard d'euros. Cela n'a plus influencé le compte de résultats, vu que des réductions de valeur intégrales avaient été intégrées autrefois dans le compte de résultats pour ces tranches CDO.

### Protection contre les risques CDO

Comme indiqué plus haut, KBC a acquis auprès de MBIA une protection de crédit pour une grande partie des CDO (*super senior*) qu'il a initiées. MBIA a annoncé un plan de restructuration en février 2009. Certains actifs de valeur ayant été cédés, il en a résulté une baisse considérable de sa solvabilité. L'augmentation de la valeur de marché du swap sous-jacent, conjuguée à la hausse du risque de contrepartie, a entraîné de nouveaux ajustements de valeur négatifs conséquents chez KBC. KBC et d'autres institutions ont entamé des actions en justice après l'annonce du plan de restructuration de MBIA. Après avoir trouvé un règlement extrajudiciaire avec MBIA, KBC a renoncé au procès le 6 septembre 2011. Cette décision n'a toutefois aucun impact sur la protection acquise auprès de MBIA pour les CDO en cours.

Par ailleurs, le risque résiduel lié à la garantie d'assurance de MBIA est fortement atténué du fait qu'il est inclus dans l'accord de garantie conclu avec l'État belge le 14 mai 2009. Cet accord porte, au 31 décembre 2011, sur une valeur nominale de 13,9 milliards d'euros, dont 10,9 milliards d'euros liés aux risques assurés par MBIA. Les 3 autres milliards d'euros prévus par le contrat passé avec l'État belge portent sur les risques non couverts. Dans ce portefeuille (risques CDO non couverts par la protection de crédit de MBIA), les actifs *super senior* ont également été inclus dans l'accord de garantie avec l'État belge. Pour plus de détails, nous renvoyons à la partie Informations complémentaires.

Détail des risques CDO couverts (couverture des risques CDO fournie par MBIA) (en milliards d'EUR)	31-12-2010	31-12-2011
Montant total assuré (montant notionnel des swaps <i>super senior</i> ) <sup>1</sup>		
- MBIA	14,4	10,9
- Channel	0,4	0,0
Impact des événements de crédit réglés <sup>2</sup>	-0,3	-0,2
Détail de la garantie d'assurance de MBIA		
- Juste valeur de la garantie d'assurance obtenue (valeur de remplacement modélisée, en tenant compte de l'accord de garantie)	1,7	1,4
- Ajustement de valeur pour le risque de contrepartie, MBIA (En % de la juste valeur de la garantie d'assurance obtenue)	-1,2 70%	-1,0 70%

<sup>1</sup> Le montant assuré par MBIA est inclus dans l'accord de garantie avec l'État belge (14 mai 2009).

<sup>2</sup> Jusqu'au 9 janvier 2012.

### Détail des actifs sous-jacents des CDO et ABS

Le détail des actifs sous-jacents aux CDO et ABS figure dans le *Risk Report*, disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## Risque de marché des activités autres que de trading

La gestion des expositions structurelles de KBC aux risques de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, le risque actions, le risque immobilier, le risque de change et le risque d'inflation) est également dénommée *Asset-Liability Management* (ALM).

Par *exposition structurelle*, on entend toutes les expositions inhérentes à l'activité commerciale de KBC ou les positions à long terme détenues par le groupe (banque et assureur). Les activités de trading sont donc exclues. Les expositions structurelles peuvent aussi être décrites comme étant la combinaison :

- d'inadéquations, au niveau des activités bancaires, entre la collecte de dépôts par le réseau d'agences et leur affectation (notamment à l'octroi de crédit) ;
- d'inadéquations, au niveau des activités d'assurances, entre les obligations liées aux activités Vie et Non-vie et les portefeuilles d'investissement qui leur servent de couverture ;
- des risques liés à la détention d'un portefeuille d'investissement servant au réinvestissement des capitaux propres ;
- du risque de change structurel découlant des activités à l'étranger (participations en devises, résultats actés des sièges étrangers, risque de change lié à l'inadéquation de devises entre engagements et investissements chez l'assureur).

## Suivi du risque de marché des activités autres que de trading

Le risque de marché des activités autres que de trading est géré par le Comité ALCO, épaulé par la Trésorerie Groupe, qui constitue la première ligne de défense en ce qui concerne cette activité.

La seconde ligne de défense, à savoir le contrôle des risques, est constituée par une équipe du directeur Gestion de la valeur et des risques Groupe, qui soutient le Comité GRCCO et le Comité de direction Groupe par des conseils et des rapports. Des équipes similaires opèrent dans les différentes divisions.

La Trésorerie Groupe développe et met en œuvre les stratégies ALM qui ont été approuvées par le Comité ALCO, dans les limites du cadre de gestion des risques ALM établi par la Gestion de la valeur et des risques Groupe.

Le cadre de gestion des risques ALM de KBC comporte les éléments suivants :

- Priorité à la *valeur économique* – pierre angulaire de la politique de gestion du bilan – et prise en compte de critères tels que les revenus, la solvabilité et la liquidité ;
- Utilisation d'une méthode uniforme de mesure ALM pour les activités bancaires et d'assurances, basée sur des modèles juste valeur qui donnent une prévision de la valeur d'un groupe de produits dans différents scénarios de marché et sont transposés en *replicating portfolios* (combinaisons d'instruments du marché permettant de couvrir avec le minimum de risque les groupes de produits concernés) ;
- Utilisation de la méthode de mesure *Value-at-Risk* (VAR) dans l'ensemble du groupe et pour les différentes catégories de risques dans le cadre de la budgétisation et limitation du risque. Cette VAR mesure la perte maximale pouvant être subie sur un horizon d'un an à un certain niveau de confiance par suite de variations des taux d'intérêt et d'autres fluctuations des facteurs de risque du marché ;
- Fixation d'une limite VAR ALM au niveau du groupe et répartition de cette limite entre les différents types de risques et entités ;
- Utilisation de la VAR, qui est calculée au moyen de modèles juste valeur pour les produits sans échéance, en tenant compte de différentes options et garanties intégrées dans le portefeuille ;
- La VAR est complétée par d'autres modes d'évaluation des risques tels que *Basis-Point-Value* (BPV), montants notionnels, etc.

<b>Risque de marché non trading du groupe KBC, répartition selon le type de risque (VAR 99%, horizon de 1 an, contribution marginale des différents types de risques à la VAR) (en milliards d'EUR)<sup>1</sup></b>	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
Risque de taux d'intérêt	0,90	0,67
Risque actions	0,57	0,19
Risque immobilier	0,10	0,06
Autres risques <sup>2</sup>	0,11	0,05
VAR totale diversifiée, groupe	1,68	0,96

1 À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. La VAR mentionnée n'intègre pas encore les risques (significatifs) suivants : *corporate credit spread*, *spread* souverain et options périodiques de remboursement anticipé intégrées aux crédits hypothécaires. À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. Leur impact sur la VAR ALM Groupe s'inscrivait à 90 millions d'euros fin 2010 et atteint 89 millions d'euros fin 2011.

2 Risque de change et risque d'inflation.

## Risque de taux d'intérêt

Deux grandes techniques sont utilisées pour quantifier les risques de taux d'intérêt : 10-BPV et VAR (voir plus haut). La 10-BPV indique la variation de valeur du portefeuille en cas de hausse de dix points de base sur toute la courbe des taux d'intérêt (les chiffres négatifs reflètent une baisse de la valeur du portefeuille). Les limites 10-BPV sont fixées de façon à ce que les positions de taux d'intérêt combinées aux autres expositions structurelles (actions, immobilier, etc.) restent dans les limites totales VAR. Analyse d'écart, approche de la durée, analyse de scénarios et *stress tests* (dans une perspective de valeur économique et de revenus) sont d'autres techniques utilisées.

La sensibilité IFRS du groupe aux fluctuations de taux d'intérêt fait par ailleurs l'objet d'un reporting régulier. Elle porte à la fois sur les activités bancaires et les activités d'assurances. Le tableau reflète l'impact d'une hausse de la courbe des taux de 100 points de base, sur la base des positions établies à la date de clôture des comptes.

### Impact d'une hausse parallèle de la courbe des taux de 100 points de base pour le groupe KBC<sup>1</sup>

(en millions d'EUR)	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur <sup>2</sup>	
	2010	2011	2010	2011
Assurance	-5	-8	-67	55
Banque	-56	-27	-504	-315
Total	-61	-35	-572	-260

<sup>1</sup> Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont été exclues. Une hausse de la courbe des taux de 100 points de base aurait un impact très limité sur le bénéfice net de ces entités (-0,6 million d'euros) et influencerait la valeur de marché à hauteur de -25 millions d'euros (2010 : -0,65 million d'euros et -23 millions d'euros respectivement).

<sup>2</sup> Pleine valeur de marché, indépendamment de la classification comptable ou des règles d'*impairment*.

### Activités bancaires

Les positions de taux d'intérêt ALM des entités bancaires sont gérées selon une formation interne des prix orientée vers le marché pour les produits liés à des durées et selon une technique de *replicating portfolio*, revue sur une base dynamique, pour les produits non liés à des durées (notamment les comptes à vue et comptes d'épargne).

La banque détient des positions de taux d'intérêt principalement sur des obligations d'État, dans le but d'acquérir des revenus d'intérêts, par le biais d'un portefeuille obligataire servant au réinvestissement des capitaux propres et d'un portefeuille obligataire financé par des fonds à court terme.

Le tableau indique le risque de taux d'intérêt de la banque en termes de 10-BPV.

BPV (10 points de base) du livre ALM, activités bancaires* (en millions d'EUR)	2010	2011
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	-63	-61
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	-68	-62
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	-69	-58
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	-62	-45
Au 31 décembre	-55	-40
Maximum sur l'année	-69	-65
Minimum sur l'année	-55	-40

\* À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (l'intégration de ces entités donnerait une BPV globale pour les activités bancaires de -57 millions d'euros au 31 décembre 2010 et de -34 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Conformément à Bâle II, on procède régulièrement à un *stress test* de 200 points de base, qui compare le risque total de taux d'intérêt du portefeuille bancaire (pour un mouvement parallèle des taux de 2%) au total des capitaux propres. Au niveau du portefeuille bancaire du groupe KBC (sans KBL EPB), ce risque s'établit à 11% du total des capitaux propres fin 2011 (largement au-dessous du seuil de 20%, à partir duquel une banque est considérée comme *outlier*, ce qui peut avoir pour corollaire une hausse de l'intensité de capital réglementaire).

Le tableau suivant présente les écarts de sensibilité aux taux d'intérêt (*interest sensitivity gap*) du portefeuille bancaire ALM. Pour déterminer les écarts de sensibilité, la valeur comptable des actifs (montant positif) et passifs (montant négatif) est répartie selon la durée (le plus tôt de la date contractuelle de *repricing* ou de l'échéance, comme indication de la période pour laquelle les intérêts sont fixes). Les produits dérivés, qui servent essentiellement à limiter le risque résultant de fluctuations des taux d'intérêt, ont été inclus en fonction de leur montant notionnel et de la date de *repricing*.

### Écarts de sensibilité aux taux d'intérêt, livre ALM, y compris les produits dérivés, activités bancaires\*

(en millions d'EUR)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non productif d'intérêts	Total
31-12-2010	-5 116	-558	626	1 513	5 226	3 852	-5 542	0
31-12-2011	-8 138	3 220	2 563	7 107	2 822	2 900	-10 474	0
* À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. À l'exclusion aussi des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (les chiffres de ces entités sont indiqués ci-dessous).								
31-12-2010	-140	55	88	528	140	18	-689	0
31-12-2011	-114	43	125	580	129	15	-777	0

Les écarts de sensibilité aux taux d'intérêt indiquent que le groupe KBC détient une position *long* au niveau du risque de taux d'intérêt. De façon caractéristique, les actifs ont une durée plus longue que les passifs, ce qui signifie qu'une courbe normale des taux est favorable aux revenus nets d'intérêts. La valeur économique du groupe KBC est surtout sensible aux fluctuations à l'extrémité longue de la courbe des taux.

### Activités d'assurances

Pour ce qui est des activités d'assurances du groupe, les investissements à revenu fixe des réserves Non-vie sont déterminés par le schéma prospectif des paiements. Le schéma prospectif des paiements de dommages est basé sur des analyses actuarielles poussées.

L'activité Vie branche 21 combine une garantie de rendement et une participation discrétionnaire aux bénéfices qui est déterminée par la compagnie d'assurances. Les principaux risques auxquels l'assureur s'expose dans ce genre d'activités sont le risque de taux bas (le risque que le rendement des investissements descende sous le niveau de taux garanti) et le risque que le revenu des investissements ne permette pas d'assurer une participation aux bénéfices concurrentielle. Le risque de taux bas est géré par une politique de *cashflow matching* appliquée à la partie des portefeuilles Vie qui est couverte par des titres à revenu fixe.

Les investissements dans le cadre des activités Vie branche 23 ne sont pas commentés ici, vu que cette activité ne comporte aucun risque de marché pour KBC.

Le tableau donne un aperçu du risque de taux d'intérêt dans la branche Vie de KBC. Les actifs et passifs d'assurances vie avec garantie de taux sont répartis en fonction du moment prévu des flux de trésorerie.

#### Flux de trésorerie attendus (non actualisés), branche Vie\*

(en millions d'EUR)

	0-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	> 20 ans	Total
<b>31-12-2010</b>						
Actifs à revenu fixe	12 353	7 245	2 250	1 504	1 074	24 425
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	9 814	6 287	2 140	1 723	2 560	22 524
Écart des flux de trésorerie attendus	2 539	958	109	-219	-1 487	1 901
Duration moyenne des actifs						5,40 ans
Duration moyenne des passifs						6,36 ans
<b>31-12-2011</b>						
Actifs à revenu fixe	12 408	6 197	1 842	1 333	753	22 534
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	10 020	4 330	1 751	1 341	1 945	19 387
Écart des flux de trésorerie attendus	2 388	1 867	91	-7	-1 192	3 147
Duration moyenne des actifs						5,44 ans
Duration moyenne des passifs						6,03 ans

\* À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont également été exclues (elles représentaient 3 552 millions d'euros des actifs à revenu fixe et 3 643 millions d'euros de la valeur des obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt au 31 décembre 2011 (573 et 508 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2010)).

Comme mentionné ci-dessus, le principal risque de taux d'intérêt réside dans une baisse des taux. KBC adopte une approche ALM visant à atténuer le risque de taux d'intérêt conformément à l'appétit du risque de KBC. Pour les risques résiduels de taux d'intérêt, KBC mène une politique qui tient compte de l'impact négatif éventuel d'une baisse persistante des taux d'intérêt et a constitué des réserves supplémentaires adéquates.

#### Répartition des réserves pour la branche 21 par taux d'intérêt garanti, activités d'assurances<sup>1</sup>

	31-12-2010	31-12-2011
5,00% et plus <sup>2</sup>	3%	3%
Plus de 4,25% et jusqu'à 4,99%	11%	6%
Plus de 3,50% et jusqu'à 4,25%	7%	11%
Plus de 3,00% et jusqu'à 3,50%	33%	33%
Plus de 2,50% et jusqu'à 3,00%	22%	24%
2,50% et moins	19%	22%
0,00%	5%	2%
Total	100%	100%

1 À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. VITIS Life, WARTA et Fidea, qui représentaient 15,2% de l'exposition nominale totale (dont 19% dans la classe Plus de 2,50% et jusqu'à 3,00%) au 31 décembre 2011, ont également été exclues.

2 Concerne des contrats en Europe centrale et orientale.

## Risque actions

Le principal risque actions se situe dans le pôle assurance. Les stratégies ALM sont basées sur une évaluation risque/rendement, qui prend en compte le risque de marché des positions ouvertes en actions. Notez qu'une bonne partie du portefeuille d'actions est détenue en vue de la participation discrétionnaire aux bénéfices résultant des obligations d'assurance (en particulier la participation aux bénéfices sur le marché belge). Hormis les entités d'assurance, des portefeuilles d'actions plus réduits sont détenus par d'autres entités du groupe (notamment KBC Bank, KBL EPB, KBC Asset Management et KBC Private Equity). Les tableaux ci-après fournissent de plus amples informations sur les risques totaux sur actions non trading chez KBC.

Portefeuille d'actions du groupe KBC* (par secteur, en %)	Activités bancaires		Activités d'assurances		Groupe	
	31-12-2010	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2011
Établissements financiers	46%	32%	21%	19%	32%	21%
Biens de consommation non cycliques	15%	9%	8%	14%	11%	11%
Communication	2%	2%	6%	3%	4%	3%
Énergie	5%	0%	8%	10%	7%	8%
Entreprises industrielles	5%	28%	10%	18%	8%	18%
Entreprises d'utilité publique	4%	3%	5%	3%	4%	4%
Biens de consommation cycliques	7%	3%	20%	8%	15%	7%
Matières premières	8%	13%	9%	8%	8%	8%
Autres et indéterminé	8%	10%	13%	15%	11%	21%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
En milliards d'EUR	1,1	0,2	1,4	0,9	2,6	1,6
Dont non cotés	0,5	0,1	0,1	0,0	0,6	0,2

\* À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont également été exclues (au 31 décembre 2011, leurs portefeuilles d'actions représentaient 0,39 milliard d'euros (0,28 milliard d'euros un an auparavant), dont 28% d'actions non cotées (32% un an auparavant)). En 2011, le portefeuille d'actions du Fonds de pension KBC (0,5 milliard d'euros) est uniquement intégré dans les colonnes Groupe, et non dans les activités bancaires, ni dans les activités d'assurances ; en 2010, il figurait parmi les activités bancaires. La participation dans Nova Ljubljanska banka était traitée dans le risque actions (secteur : établissements financiers) en 2010, mais n'a pas été incluse dans les chiffres de 2011.

Le tableau donne un aperçu de la sensibilité des revenus et de la valeur économique aux fluctuations des marchés des actions.

Impact d'une baisse de 12,5% des cours des actions <sup>1</sup> (en millions d'EUR)	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur	
	2010	2011	2010	2011
Activités d'assurances	-13	-36	-100	-57
Activités bancaires	-27	-28	-142	-26
Total <sup>2</sup>	-40	-67	-242	-145

<sup>1</sup> Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont été exclues. Au 31 décembre 2011, une baisse de 12,5% des cours des actions aurait eu un impact de -6 millions d'euros sur le bénéfice net de ces entités et de -37 millions d'euros sur la valeur économique.

<sup>2</sup> Le total en 2011 inclut le Fonds de pension KBC, qui influence pour -3 millions d'euros le bénéfice net et pour -61 millions d'euros la valeur économique.

Le tableau suivant donne un aperçu des bénéfices réalisés et non réalisés sur le portefeuille d'actions.

Risque actions non trading <sup>1</sup> (en millions d'EUR)	31-12-2010		31-12-2011	
	Bénéfice net réalisé (dans le compte de résultats)	Bénéfice net non réalisé sur le risque à la clôture de l'exercice (en capitaux propres)	Bénéfice net réalisé (dans le compte de résultats)	Bénéfice net non réalisé sur le risque à la clôture de l'exercice (en capitaux propres)
Groupe KBC <sup>2</sup>	64	377	106	202
Entités bancaires	21	91	31	29
Entités d'assurance	45	338	74	171

<sup>1</sup> À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont également été exclues. Leur participation au bénéfice net non réalisé se monte à 71 millions d'euros (en capitaux propres) (58 millions en 2010) et les pertes sur le risque à la clôture de l'exercice (dans le compte de résultats) s'élèvent à 4 millions d'euros (0 million en 2010).

<sup>2</sup> Le total inclut les bénéfices de certaines positions en actions directement attribuables au groupe KBC. Les bénéfices provenant de participations conjointes des entités bancaires et d'assurance du groupe KBC ont été éliminés vu que ces participations sont consolidées au niveau du groupe.

## Risque immobilier

Dans le cadre de ses activités immobilières, le groupe possède un portefeuille limité d'investissements immobiliers pour pouvoir réaliser des plus-values à long terme. KBC Assurances possède également un portefeuille immobilier diversifié, qui est détenu à des fins d'investissement des réserves Non-vie et Vie à long terme. L'immobilier sert à couvrir les risques d'inflation et à optimiser le profil risque/rendement de ces portefeuilles.

Le tableau donne un aperçu de la sensibilité de la valeur économique aux fluctuations des marchés immobiliers.

Impact d'une baisse de 12,5% des prix de l'immobilier <sup>1</sup> (en millions d'EUR)	Impact sur la valeur	
	2010	2011
Portefeuilles bancaires	-80	-68
Portefeuilles des assurances	-30	-43
Groupe KBC <sup>2</sup>	-110	-124

<sup>1</sup> À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont également été exclues (pour Fidea, l'impact d'une baisse de 12,5% des prix de l'immobilier s'élevait à -8 millions en 2011).

<sup>2</sup> En 2011, le Fonds de pension KBC est inclus dans la rubrique Groupe KBC, et non dans les portefeuilles bancaires, ni dans les portefeuilles des assurances. En 2010, il figurait parmi les portefeuilles bancaires.

## Risque de change

Dans la gestion des positions de change structurelles, KBC applique une politique prudente qui vise essentiellement à écarter le risque de change. Les positions de change dans les livres ALM des entités bancaires avec un portefeuille de trading sont transférées dans le portefeuille de trading, où elles sont gérées dans les limites de trading attribuées. Les positions de change des entités bancaires sans portefeuille de trading, des entités d'assurance et d'autres entités doivent être couvertes si elles sont importantes. Les actions détenues en devises autres que l'euro et qui font partie du portefeuille d'investissement ne doivent pas être protégées. En principe, les participations en devises sont financées à hauteur de l'actif net hors goodwill par un emprunt dans la devise concernée.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme ne soit pas en mesure de remplir ses engagements/obligations de paiement en temps voulu sans encourir des pertes inacceptables.

Au sein du groupe KBC, le cadre de gestion du risque de liquidité couvre uniquement les entités bancaires. Les activités bancaires impliquent généralement des actifs d'une plus longue durée que les passifs correspondants, ce qui engendre un risque de liquidité. Par essence, les entités d'assurance ont des passifs plus stables. Les liquidités d'une entité d'assurance sont gérées en synchronisant les flux de trésorerie (*cashflow matching*) et en investissant suffisamment dans des actifs liquides, afin que des déchéances exceptionnellement élevées puissent être couvertes par la vente ou la mise en pension (*repo*) d'actifs liquides.

La gestion des liquidités de KBC a surtout pour but de financer le groupe et de permettre la poursuite des activités stratégiques du groupe, même si les conditions sont défavorables. Depuis la crise financière, la gestion du risque de liquidité fait l'objet d'une plus grande attention dans le secteur ; elle a été renforcée par les normes de liquidité minimum définies par le comité de Bâle.

KBC se prépare à entrer dans l'ère de Bâle III en intégrant progressivement les nouveaux concepts dans son cadre de liquidité et de financement, ainsi que dans son planning financier.

## Gestion du risque de liquidité

Le cadre de gestion des liquidités et les limites en la matière sont fixés par le Conseil d'administration. La gestion des liquidités est organisée au sein de la fonction Trésorerie Groupe, qui assure la gestion globale des liquidités et de la collecte de fonds. La Trésorerie Groupe surveille et oriente le profil de liquidité sur une base journalière. Elle établit les politiques et les mécanismes d'orientation pour la gestion du financement (financement interne du groupe, tarification du transfert de fonds). Ces politiques incitent le management local à adopter un profil de financement sain. L'exécution de ces politiques est confiée aux trésoreries locales dans les filiales, qui font rapport à la Trésorerie Groupe. La Trésorerie Groupe centralise également les activités de *collateral management* et la collecte de fonds à long terme. Les trésoreries locales sont les premières responsables de la gestion des liquidités dans leurs entités respectives. Le plan d'urgence liquidités (*liquidity contingency plan*) prévoit cependant une escalade au niveau du groupe pour les questions de liquidité pertinentes au niveau local. De même, les risques de liquidité au niveau du groupe sont agrégés et font l'objet d'un suivi centralisé au jour le jour. Des rapports sont périodiquement présentés au Comité GRCO, au Comité de direction Groupe et au Comité CARC.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de KBC repose sur les principes suivants :

- **Risque de liquidité contingency** : le risque de liquidité *contingency* est évalué sur la base de plusieurs *liquidity stress tests*, qui estiment comment la réserve de liquidités des banques du groupe KBC évolue dans des scénarios extrêmes. Cette réserve est basée sur des suppositions en termes de sorties de liquidités (comportement du client particulier, comportement du client professionnel, prélèvement de lignes de crédit engagées, etc.) et en termes d'entrées résultant d'actions visant à accroître les liquidités (mise en pension du portefeuille obligataire, réduction des prêts interbancaires non garantis, etc.).

La réserve de liquidités doit suffire à couvrir les besoins de liquidités (sorties nettes d'espèces et de sûretés) pendant (i) la période nécessaire au rétablissement de la confiance du marché dans le groupe à la suite d'un événement impliquant spécifiquement KBC, (ii) la période nécessaire à la stabilisation des marchés à la suite d'un événement qui touche les marchés en général, et (iii) un scénario combiné qui prend en considération un événement impliquant spécifiquement KBC aussi bien qu'un événement qui touche les marchés en général. L'objectif global du cadre de liquidité est de rester suffisamment liquide en situations de tensions aiguës sans recourir à des actions visant à accroître les liquidités, qui sont coûteuses ou qui interfèrent avec les activités bancaires stratégiques du groupe.

- **Risque structurel de liquidité** : la structure de financement du groupe est gérée de façon à maintenir une diversification substantielle, à minimiser les concentrations de financement en *time buckets* et à limiter le niveau de dépendance à l'égard du financement *wholesale* à court terme. La position de financement structurelle est gérée en tant que partie du processus de planification stratégique intégré, dont le financement – en plus du capital, des bénéfices et des risques – constitue l'un des éléments clés. Actuellement, l'objectif stratégique de KBC pour les toutes prochaines années est de constituer une réserve suffisante en vertu des exigences LCR et NSFR de Bâle III, grâce à un nouveau cadre de gestion du financement, qui fixe des objectifs de financement clairs pour les filiales (financement propre, dépendance du financement interne du groupe) et qui fournit des incitants supplémentaires à travers un système de tarification interne au groupe pour les filiales en rupture de financement (*funding mismatch*).

Pour illustrer le risque structurel de liquidité, les actifs et passifs sont regroupés dans le tableau ci-après en fonction de la durée résiduelle (jusqu'à l'échéance contractuelle). La différence entre les entrées et les sorties de liquidités constitue l'écart net de liquidité (*net liquidity gap*). À la clôture de 2011, KBC avait drainé 43 milliards d'euros de financement en provenance du marché professionnel interbancaire et *repo*. Notons que le financement en USD drainé sur le marché professionnel interbancaire et *repo* avoisinait les 7 milliards d'euros fin décembre (sur un montant total de financement en USD de 13 milliards d'euros).

- **Risque opérationnel de liquidité** : la gestion opérationnelle des liquidités incombe aux unités de trésorerie et repose sur des évaluations des besoins de financement. Les tendances au niveau de la liquidité de financement et des besoins de financement à l'échelle du groupe sont suivies quotidiennement par la fonction Trésorerie Groupe, afin de s'assurer qu'il existe à tout moment une réserve suffisante pour faire face à des événements de liquidité extrêmes pour lesquels un financement *wholesale* ne peut être reconduit.

## Données relatives au risque structurel de liquidité

### Risque de liquidité à la clôture de l'exercice (sans les transactions interentreprises)\*

(en milliards d'EUR)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non déterminé	Total
<b>31-12-2010</b>								
Total des entrées	49	12	23	64	44	46	37	276
Total des sorties	65	16	14	31	6	2	141	276
Financement professionnel	36	5	1	1	0	0	0	44
Financement client	17	8	8	13	3	2	99	149
Certificats de dette	8	4	5	17	3	0	0	36
Reste	4	0	0	0	0	0	43	47
Écart de liquidité (sans les engagements non prélevés)	-16	-4	9	34	38	44	-105	0
Engagements non prélevés	-	-	-	-	-	-	-34	-
Garanties financières	-	-	-	-	-	-	-12	-
Écart net de liquidité (y compris les engagements non prélevés)	-16	-4	9	34	38	44	-151	-46
<b>31-12-2011</b>								
Total des entrées	32	11	17	55	40	36	50	241
Total des sorties	51	17	12	36	5	2	118	241
Financement professionnel	28	10	1	4	0	0	0	43
Financement client	17	6	8	11	3	1	77	123
Certificats de dette	3	2	3	20	2	1	1	31
Reste	3	0	0	0	0	0	40	43
Écart de liquidité (sans les engagements non prélevés)	-20	-6	5	19	36	34	-68	0
Engagements non prélevés	-	-	-	-	-	-	-34	-
Garanties financières	-	-	-	-	-	-	-12	-
Écart net de liquidité (y compris les engagements non prélevés)	-20	-6	5	19	36	34	-114	-46

\* En accord avec les rapports de liquidité internes et réglementaires, les flux de liquidités n'intègrent pas les flux de taux d'intérêt. Les entrées/sorties provenant d'appels de marge versés/reçus pour des positions en produits dérivés MtM sont reprises dans la colonne Non déterminé. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont également été exclues (total du bilan pour KBL EPB : 12,6 milliards d'euros). Le financement professionnel inclut tous les dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement, ainsi que les mises en pension (*repo*).

Un groupe bancaire se caractérise par le fait que les actifs à long terme sont financés dans une large mesure par les passifs à court terme, ce qui crée un écart de liquidité négatif au niveau des courtes durées et un écart de liquidité positif au niveau des longues durées. Une position de ce type fait courir un risque de liquidité si KBC n'est plus en mesure de renouveler son financement à court terme. Dans le cadre de liquidité de KBC, la stratégie de financement veille à ce que le risque de liquidité demeure dans les limites de la tolérance aux risques du groupe.

En dépit de conditions de marché difficiles en matière de liquidité, KBC conserve une solide position de liquidités. Historiquement, KBC a toujours détenu un montant substantiel d'actifs liquides. À la clôture de 2011, KBC Bank (au niveau consolidé) détenait pour 48 milliards d'euros d'actifs éligibles auprès de la banque centrale, dont 34 milliards d'euros sous forme d'obligations d'État liquides. Quelque 15 milliards d'euros ont servi de garantie pour obtenir un refinancement *repo*.

Le ratio crédits/dépôts (*loan-to-deposit ratio*) de KBC Bank s'inscrivait à 94% fin 2011, contre 81% fin 2010. La hausse s'explique par une sortie de certains dépôts volatils à court terme d'entreprises et d'institutionnels, essentiellement en dehors de nos marchés clés, par suite de l'abaissement du rating à court terme par Standard & Poor's (de A1 à A2 en décembre 2011) et de l'aversion pour le risque à l'égard du marché européen en général. La base de dépôts des entreprises et des particuliers sur les marchés clés est demeurée stable.

En 2011, KBC Bank a recouru à son programme EMTN pour lever 4,3 milliards d'euros de financement à long terme. Vu le succès de ce programme et l'émission soutenue de financement à long terme dans le réseau retail (KBC Bank et CBC Banque : 6,7 milliards d'euros pour 2011), le financement à long terme suffit à couvrir le remboursement du financement à long terme qui viendra à échéance dans le courant de 2012. Par ailleurs, de nouvelles réglementations autorisant l'émission d'obligations sécurisées en Belgique devraient accroître la capacité à obtenir du financement à long terme sur le marché *wholesale*.

KBC a participé pour un total de 8,67 milliards d'euros aux opérations de refinancement à plus long terme (LTRO) de la BCE en décembre 2011 et février 2012.

## Risque de marché des activités de trading

---

Le risque de marché se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur attendue d'un instrument financier (ou d'un portefeuille d'instruments de ce type) à la suite de modifications du niveau ou de la volatilité des prix du marché, notamment des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions ou des matières premières. Le risque de marché inclut également le risque de fluctuations des cours de titres négociables liées au risque de crédit, au risque-pays et au risque de liquidité. Le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque actions des positions bancaires autres que de trading et des positions de l'assureur sont repris intégralement dans les risques ALM.

L'objectif de la gestion du risque de marché est de quantifier et de rendre compte du risque de marché de la position de trading globale au niveau du groupe, en tenant compte des principaux facteurs de risque et en incluant les risques spécifiques.

KBC court un risque de marché dans les *trading books* des différentes salles des marchés établies en Europe occidentale, centrale et orientale, aux États-Unis et en Asie. Les salles des marchés classiques concentrent leurs activités sur le négoce d'instruments de taux d'intérêt. Les activités sur les marchés des changes sont traditionnellement limitées. La plupart des limites et des risques concernent la salle des marchés de Bruxelles. Les salles des marchés en dehors de la Belgique sont spécialisées dans les services à la clientèle (produits des marchés monétaires et financiers), le financement des activités bancaires locales et le développement de transactions limitées pour le compte de KBC sur des marchés de niche locaux.

KBC a poursuivi le désinvestissement de certaines activités de trading dans ses filiales, notamment en cédant KBL EPB, en réduisant encore l'envergure des activités restantes chez KBC Financial Products et en procédant à la vente ou à la liquidation d'actifs ABS et CDO sélectionnés.

### Suivi du risque de marché

Pour calculer et suivre les risques de marché dans le portefeuille de trading, c'est principalement la méthode *Historical Value-at-Risk* (HVAR) qui est utilisée. La VAR est une estimation de la perte de valeur économique qu'un portefeuille donné est susceptible de subir en raison du risque de marché, sur une période de détention définie et à un niveau de confiance donné. Le calcul prend en compte le risque de marché du portefeuille actuel. KBC applique la méthode de simulation historique, conformément aux normes de Bâle II (99% d'intervalle de confiance unilatéral, période de détention de dix jours, historique des données de 250 jours ouvrables au moins). KBC utilise un historique de données de 500 jours ouvrables. La méthode HVAR n'est pas basée sur des hypothèses de répartition des fluctuations des cours ou sur des corrélations, mais bien sur des *patterns of experience* des deux années précédentes. Les instruments complexes et/ou non liquides, qui ne sont pas inclus dans les calculs de la HVAR, sont soumis à des limites nominales ou en scénario.

Les concentrations de risques font l'objet d'un suivi par l'intermédiaire d'une série de limites secondaires, dont la principale est un scénario de limite tridimensionnel (basé sur les fluctuations des prix spot, des volatilités et des *credit spreads*). Parmi les autres limites secondaires figurent les limites de concentration d'actions, les limites de concentration de change et les limites de *Basis-Point-Value* pour le risque de taux d'intérêt. Le risque spécifique lié à un émetteur ou un pays particulier est également soumis à des limites de concentration. Des limites secondaires permettent également de contrôler les risques inhérents aux options (*greeks*).

Les calculs quotidiens de la HVAR sont complétés par des *stress tests* élargis. Alors que le modèle HVAR capte les pertes potentielles dans des conditions de marché normales, les *stress tests* montrent l'impact de circonstances et événements exceptionnels à faible probabilité. Les scénarios historiques et hypothétiques de *stress tests* incorporent le risque de marché, de même que les aspects liquidité liés aux perturbations des marchés.

Une saine gestion des risques suppose une valorisation prudente. Le *middle office* effectue une évaluation indépendante quotidienne des positions du *front office*. Si le caractère indépendant ou la fiabilité du processus de valorisation n'est pas garanti, on procède à une *parameter review*. Si nécessaire, des ajustements à la juste valeur sont appliqués pour refléter des coûts de liquidation, des ajustements de valeur *mark-to-model*, des risques de contrepartie, des risques de liquidité et des coûts inhérents aux opérations.

Outre la *parameter review*, les risques font l'objet de contrôles périodiques, qui incluent toutes les vérifications qui n'impliquent pas un test des paramètres ou du compte de résultats – comme c'est le cas dans la *parameter review* – mais qui sont nécessaires à une bonne gestion des risques. Par ailleurs, un *business case* est organisé pour chaque nouveau produit ou activité, afin d'évaluer les risques et la façon dont ceux-ci seront gérés.

## Analyse des risques et quantification

Une VAR globale est calculée pour chaque filiale spécialisée et pour toutes les entités de trading de par le monde. Pour ces dernières (voir KBC Bank dans le tableau), la VAR recouvre les positions linéaires et non linéaires des salles des marchés classiques. La VAR de KBC Financial Products est également reprise dans le tableau. Fin 2011, la VAR pour KBC Securities s'élève à 0,6 million d'euros (non visible dans le tableau). Il s'agit à chaque fois d'un calcul basé sur une période de détention d'un jour.

La HVAR de KBC Financial Products comprend toutes les activités de négoce. Les activités qui présentent un caractère moins liquide et qui relèvent plutôt du crédit, telles que les activités liées aux produits dérivés de fonds, ne se prêtent pas à la modélisation VAR et sont donc exclues du périmètre HVAR. Les activités liées aux produits dérivés de fonds sont considérées comme *legacy* (pas de nouvelle activité de négoce entreprise) et sont contrôlées sur la base d'indicateurs de performance clés (*Key Performance Indicators*), par exemple l'évolution du *strike* et des remboursements.

Les autorités de contrôle belges autorisent KBC Bank et KBC Financial Products à utiliser leurs modèles VAR respectifs pour déterminer le capital réglementaire nécessaire à une partie de leurs activités de trading. ČSOB (République tchèque) a également reçu l'aval des autorités de contrôle locales pour utiliser son modèle VAR en vue de fixer le capital réglementaire nécessaire. Ces modèles serviront aussi à calculer la *Stressed VAR*, l'une des nouvelles exigences réglementaires en matière de fonds propres (CRD III) entrées en vigueur fin 2011. Le calcul d'une *Stressed VAR* est basé sur les calculs de la VAR normale et suit les mêmes hypothèses méthodologiques, mais est établi comme si les facteurs pertinents du marché subissaient une période de stress. La période de stress est basée sur l'histoire récente et est recalibrée régulièrement.

Par ailleurs, KBC Financial Products a mis en place des modèles (comme exigé par CRD III) pour calculer et rendre compte d'une *Incremental Risk Charge* (IRC) pour les positions en risque de crédit qui comportent des risques de défaut ou de migration (*single name corporate CDS*). Le risque est mesuré comme une perte à 99,9% sur une période de détention d'un an pour un niveau de risque constant (position constante). L'horizon de liquidité pour le portefeuille visé est fixé à un an. En outre, une mesure globale du risque (*Comprehensive Risk Measure*) est calculée afin de couvrir tous les risques de cours des tranches internes CDO (*bespoke*). Le risque afférent aux ABS et aux positions CDO retenues suit le cadre de (re)titrisation.

La fiabilité du modèle VAR est contrôlée journalièrement au moyen d'une *back test*, qui consiste à comparer la VAR un jour au *no-action P&L* (c'est-à-dire que les positions demeurent inchangées mais que les données du marché sont adaptées au jour qui suit). Ce test est effectué tant au sommet qu'à la base (les différentes entités et desks).

Un aperçu des produits dérivés figure à l'Annexe 29 des Comptes annuels consolidés.

### Risque de marché (VAR)<sup>1</sup>

(en millions d'EUR)	2010		2011		2011	
	KBC Bank	KBC Financial Products	KBC Bank	KBC Financial Products	SVAR <sup>2</sup> KBC Bank	SVAR <sup>2</sup> KBC Financial Products
Période de détention	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour	10 jours	10 jours
Moyenne du 1 <sup>er</sup> trimestre	6	9	4	6	–	–
Moyenne du 2 <sup>e</sup> trimestre	8	9	4	5	–	–
Moyenne du 3 <sup>e</sup> trimestre	6	8	4	8	–	–
Moyenne du 4 <sup>e</sup> trimestre	5	8	8	3	46	14
Au 31 décembre	4	7	9	6	36	17
Maximum sur l'année	15	13	10	11	60	19
Minimum sur l'année	4	6	3	1	24	11

<sup>1</sup> KBC Bank : à l'exclusion du *risque de taux d'intérêt spécifique* (qui est mesuré par d'autres techniques) ; le risque de base swap n'a été inclus qu'à partir du 22 octobre 2011. KBC Financial Products : à l'exclusion de la CDO Avebury et des activités liées aux produits dérivés de fonds.

<sup>2</sup> SVAR (*stressed VAR*) calculée uniquement à partir du quatrième trimestre 2011. Chiffres non audités.

## Risque technique d'assurance

---

Les risques techniques en matière d'assurances découlent de l'incertitude quant à la fréquence d'apparition de sinistres assurés d'une part, et de l'ampleur des sinistres d'autre part. La maîtrise de ces risques s'appuie, d'une part, sur une politique adéquate du management en ligne en matière d'acceptation, de tarification, de constitution de réserves pour sinistres, de réassurance et de maîtrise des dommages et, d'autre part, sur une gestion indépendante des risques d'assurance.

### Suivi du risque technique d'assurance

Le Centre d'excellence Risque d'assurance (qui fait partie de la Gestion de la valeur et des risques Groupe) définit et établit un cadre de gestion des risques d'assurance au niveau du groupe. Sa mission consiste, d'une part, à soutenir la mise en œuvre au plan local et, d'autre part, à guider le fonctionnement du processus de gestion du risque d'assurance des filiales d'assurances.

Le cadre de gestion du risque d'assurance s'appuie sur les éléments suivants :

- Identification et analyse adéquates des risques d'assurance les plus significatifs, notamment en analysant les nouveaux risques émergents, les risques de concentration ou d'accumulation et en mettant au point des signaux d'alerte rapide.
- Mesures appropriées des risques et utilisation de ces mesures pour développer des applications destinées à guider la société vers une création de valeur maximale pour l'actionnaire. À titre d'exemples, citons les évaluations des passifs d'assurance sur la base des hypothèses considérées comme les plus probables (*best estimate valuations*), les analyses de rentabilité économique *ex post*, la modélisation des risques de catastrophes naturelles et d'autres risques Vie, Non-vie et santé, le *stress testing* et les calculs du capital économique requis.
- Fixation des limites de risque d'assurance, contrôles de conformité et remise d'avis sur les programmes de réassurance.

### Modélisation des risques

KBC développe des modèles *de bas en haut* pour toutes les obligations d'assurance importantes du groupe, à savoir (i) les futurs sinistres qui se produiront sur un horizon de temps préétabli, ainsi que le mode de règlement de ces sinistres ; (ii) le futur règlement des sinistres (déjà déclarés à l'assureur ou non) qui se sont produits dans le passé mais qui n'ont pas encore été réglés totalement ; (iii) l'impact du programme de réassurance sur les sinistres précités. Ces modèles sont utilisés pour piloter les entités d'assurance du groupe afin de créer davantage de valeur pour l'actionnaire, en utilisant des applications pour déterminer le capital économique, étayer des décisions de réassurance, calculer la rentabilité *ex post* de portefeuilles partiels spécifiques et prendre en compte le capital économique requis et sa rémunération dans les tarifs des polices d'assurance.

### Stress testing

En 2011, la sensibilité des risques techniques d'assurance à des événements extrêmes a été analysée principalement en participant aux *stress tests* de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (voir section Adéquation des fonds propres). Ces tests visaient à identifier et à quantifier l'impact de diverses situations de crise (*stress scenarios*) sur la position financière du pôle assurances et incluaient des événements graves et catastrophiques pour Vie et Non-vie.

En plus des *stress tests* réglementaires, des *stress tests* internes sont effectués. Pour les activités Non-vie, les modèles internes de KBC en matière de catastrophes naturelles permettent d'estimer les charges anticipées de sinistres au cas où des catastrophes naturelles observées dans le passé viendraient à se reproduire aujourd'hui. Ils permettent également de déterminer l'impact sur le bénéfice économique net qui peut être attendu de catastrophes naturelles qui se produisent avec une récurrence moyenne donnée (par exemple 1 fois sur 100 ou 250 ans).

Pour la branche Vie, l'analyse de sensibilité est réalisée en règle générale dans le cadre du calcul annuel de la *Market Consistent Embedded Value*. Les résultats de trois types de sensibilité au risque d'assurance font l'objet d'un reporting, à savoir taux de mortalité : plus ou moins 5% ; déchéances : plus ou moins 10% ; dépenses : plus ou moins 10%.

## Réassurance

Les portefeuilles d'assurances sont protégés par voie de réassurance contre l'influence de sinistres graves ou contre l'accumulation de sinistres (par exemple à la suite d'une concentration des risques assurés). Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs (assurances de choses, assurances de responsabilité et assurances de personnes), qui sont réévalués et renégociés chaque année.

La grande majorité des contrats de réassurance étant conclus sur une base non proportionnelle, l'impact de sinistres ou faits dommageables très graves est couvert. La gestion indépendante des risques d'assurance a aussi une mission de conseil sur la restructuration des programmes de réassurance, surtout du point de vue de la création de valeur pour l'actionnaire. Cette approche a permis d'optimiser la rétention du groupe KBC, particulièrement au niveau de son exposition aux risques de catastrophes naturelles.

## Provisions techniques et triangles de règlement des sinistres

Les études poussées effectuées à intervalles réguliers dans le cadre du contrôle indépendant des risques d'assurance par la Gestion de la valeur et des risques Groupe confirment, avec un haut degré de probabilité, que les provisions techniques Non-vie constituées sont suffisantes au niveau des filiales. L'adéquation est vérifiée par branche d'activité au niveau des sociétés du groupe ; la suffisance globale est évaluée au niveau des sociétés du groupe pour toutes les branches d'activité confondues.

De plus, pour les provisions techniques Vie, des tests de suffisance (*Liability Adequacy Tests*) qui répondent aux exigences IFRS et aux exigences locales sont effectués par les différentes sociétés du groupe. Les calculs se basent sur des méthodes prospectives (projections de flux de trésorerie intégrant des rachats éventuels et un taux d'escompte fixé pour chaque entité d'assurance en fonction des conditions macroéconomiques et réglementations locales). Des marges de valeur de marché supplémentaires sont incorporées pour intégrer l'incertitude de certains paramètres de calcul. Aucun déficit n'ayant été enregistré fin 2011, il n'a pas été nécessaire de constituer une *deficiency reserve* au sein du groupe KBC.

Le tableau reprend les données de règlement de sinistres Non-vie des dernières années pour KBC Assurances SA, Fidea (jusqu'à l'exercice 2010 inclus), ČSOB Pojišťovna (République tchèque), ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie, à partir de l'exercice 2008), DZI Insurance (à partir de l'exercice 2008), K&H Insurance, Secura (jusqu'à l'exercice 2009 inclus), KBC Group Re (à partir de l'exercice 2005) et WARTA (à partir de l'exercice 2004 et jusqu'à l'exercice 2010 inclus). Toutes les provisions pour sinistres à la fin de l'exercice 2011 sont incluses. Les données sur le dénouement intègrent tous les montants imputables à des sinistres individuels, y compris les provisions *Incurred But Not Reported* (IBNR) et *Incurred But Not Enough Reserved* (IBNER) et les frais administratifs externes pour règlement de sinistres, mais pas les frais internes de règlement de sinistres et les provisions pour récupérations attendues. Les chiffres sont repris avant réassurance et n'ont pas été apurés des montants entre sociétés du groupe.

La première ligne du tableau donne la charge totale des sinistres (paiements + provisions) survenus au cours d'une année déterminée, telle qu'elle a été estimée à la fin de l'année de survenance. Les autres lignes reproduisent la situation à la fin des années civiles suivantes. Les montants ont été recalculés aux taux de change de fin 2011.

### Triangles de règlement des sinistres, KBC Assurances

(en millions d'EUR)	Année de survenance 2002	Année de survenance 2003	Année de survenance 2004 <sup>1</sup>	Année de survenance 2005 <sup>2</sup>	Année de survenance 2006	Année de survenance 2007	Année de survenance 2008 <sup>3</sup>	Année de survenance 2009	Année de survenance 2010	Année de survenance 2011 <sup>4</sup>
Estimation à la fin de l'année de survenance	925	769	1 048	1 077	1 159	1 230	1 360	1 436	1 420	808
1 an plus tard	813	778	950	981	1 048	1 140	1 305	1 144	1 033	-
2 ans plus tard	818	746	907	946	1 022	1 098	1 141	987	-	-
3 ans plus tard	811	726	893	945	1 008	966	1 051	-	-	-
4 ans plus tard	801	711	884	926	874	892	-	-	-	-
5 ans plus tard	787	683	880	839	821	-	-	-	-	-
6 ans plus tard	781	676	821	803	-	-	-	-	-	-
7 ans plus tard	776	637	778	-	-	-	-	-	-	-
8 ans plus tard	744	609	-	-	-	-	-	-	-	-
9 ans plus tard	719	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Estimation actuelle	719	609	778	803	821	892	1 051	987	1 033	808
Paiements cumulatifs	-662	-556	-714	-709	-729	-776	-896	-801	-763	-322
Provisions actuelles	57	54	64	94	91	116	155	186	270	486

<sup>1</sup> Les données de WARTA ont été ajoutées à partir de l'exercice 2004. En faisant abstraction de cette société, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2004 (montant et année de survenance) : 773 pour 2002 et 684 pour 2003.

<sup>2</sup> Les données de KBC Group Re ont été intégrées à partir de l'exercice 2005. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2005 (montant et année de survenance) : 803 pour 2002, 744 pour 2003 et 922 pour 2004.

<sup>3</sup> À partir de l'exercice financier 2008, les chiffres de ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie) et de DZI Insurance (Bulgarie) sont inclus. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2008 (montant et année de survenance) : 780 pour 2002, 681 pour 2003, 882 pour 2004, 928 pour 2005, 1 005 pour 2006 et 1 097 pour 2007.

<sup>4</sup> Pour l'exercice 2011, WARTA et Fidea sont exclus. Si ces sociétés avaient été incluses, on aurait obtenu les montants suivants pour l'exercice 2011 (montant et année de survenance) : 736 pour 2002, 633 pour 2003, 812 pour 2004, 838 pour 2005, 861 pour 2006, 958 pour 2007, 1 129 pour 2008, 1 074 pour 2009, 1 255 pour 2010 et 1 251 pour 2011.

Des informations spécifiques concernant les activités d'assurance du groupe figurent dans les Comptes annuels consolidés, Annexes 9, 10, 11 et 35. Une répartition des primes d'assurances acquises et des charges techniques d'assurance par division est reprise dans les Annexes relatives à l'information par segment.

## Risques opérationnels et autres risques non financiers

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du dysfonctionnement des processus et des systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs. Les risques opérationnels englobent le risque de fraude, les risques juridiques et fiscaux, ainsi que le risque *compliance*.

Des informations sur les litiges sont fournies à l'Annexe 36 des Comptes annuels consolidés.

### Suivi du risque opérationnel

KBC dispose d'un cadre global unique pour la gestion du risque opérationnel dans l'ensemble du groupe. Ce cadre prévoit une terminologie uniformisée en matière de risques opérationnels, ancrée dans des contrôles clés à l'échelle du groupe, une seule méthodologie, un ensemble d'applications ICT développées au niveau central et un reporting centralisé et décentralisé.

Le directeur Gestion de la valeur et des risques Groupe (GVRM) est avant tout responsable de l'élaboration du cadre de gestion des risques opérationnels du groupe KBC. Le développement et la mise en œuvre de ce cadre s'appuient sur un vaste modèle de gouvernance des risques opérationnels qui couvre toutes les entités du groupe. Le cadre a été revu en 2010 et sera progressivement mis en œuvre pour être finalisé en 2014.

Le directeur Gestion de la valeur et des risques Groupe crée l'environnement où des spécialistes du risque (dans différents domaines, tels que la gestion du risque d'information, la continuité des activités et la reprise après sinistre (*business continuity & disaster recovery*), la *compliance*, la lutte anti-fraude, le droit et la fiscalité) peuvent collaborer (fixation des priorités, utilisation du même langage et des mêmes outils, reporting uniforme, etc.). Il est assisté par les départements locaux de gestion de la valeur et des risques – eux aussi indépendants du business.

## Modules de gestion des risques opérationnels

Dans sa méthode, KBC utilise une série de modules qui couvrent tous les aspects de la gestion des risques opérationnels.

En 2011, une attention spéciale a été accordée à la structuration de contrôles clés du groupe (*Group Key Controls*), qui remplaceront progressivement les anciennes normes de groupe (*Group Standards*). Ces contrôles clés sont des stratégies contenant des objectifs de contrôle de base, du sommet vers la base, et qui permettent d'atténuer les risques majeurs et fatals (*key and killer risks*) inhérents aux processus adoptés par les entités KBC. Ils constituent un élément essentiel du cadre de gestion des risques opérationnels.

Une première série de contrôles a été approuvée en 2011 pour les processus Crédit, Vie, Non-vie, Conseils financiers personnalisés, Droit, Fiscalité, Gestion de continuité des activités (*Business Continuity Management*) et Gestion des risques et du capital. Les contrôles clés du groupe sont évalués par le business et les fonctions de contrôle (locales). Les autoévaluations du risque sont consolidées au niveau du directeur Gestion de la valeur et des risques Groupe. Elles garantissent la cohérence des relations entre (i) processus, (ii) risques, (iii) activités de contrôle et (iv) scores d'évaluation. KBC a ainsi créé un outil de gestion objectif pour évaluer l'environnement de contrôle interne et pour comparer l'approche suivie dans les différentes entités.

En plus des contrôles clés du groupe, les modules suivants sont utilisés :

- *Loss Event Database* : toutes les pertes opérationnelles de 1 000 euros et plus sont enregistrées dans une banque de données centrale depuis 2004. Cette banque de données intègre également toutes les actions en justice intentées contre des sociétés du groupe. Le Comité GRCOC, le Comité de direction Groupe et le Comité CARC reçoivent régulièrement un rapport consolidé sur les sinistres.
- *Risk Scans (bottom-up et top-down)* : ces autoévaluations se focalisent sur l'identification des principaux risques opérationnels aux points critiques du processus ou de l'organisation qui ne sont pas atténués adéquatement, ainsi que sur les risques opérationnels nouveaux ou émergents qui sont pertinents au niveau du (sous-)groupe.
- *Case-Study Assessments* : ils permettent de tester l'efficacité de la protection des contrôles existants contre d'importants risques opérationnels survenus ailleurs dans le secteur financier. Une évaluation de ce type a servi à tester les contrôles internes de prévention et d'identification des pratiques commerciales malhonnêtes (*rogue trading*).
- *Key Risk Indicators* : une série limitée d'indicateurs de risques clés permet de suivre l'exposition à certains risques opérationnels et de vérifier l'existence et l'efficacité des contrôles internes.

La qualité de l'environnement de contrôle interne et de l'exposition aux risques identifiée, évaluée et gérée au moyen de ces modules est communiquée au *senior management* de KBC en utilisant un tableau de bord de gestion et à la Banque nationale de Belgique et à la FSMA dans la déclaration annuelle sur le contrôle interne (*Internal Control Statement*). Des informations sur les systèmes internes de contrôle et de gestion des risques sont fournies au chapitre Déclaration de gouvernement d'entreprise.

## Risque opérationnel et exigences de fonds propres réglementaires

Selon la réglementation Bâle II, KBC utilise l'Approche standard pour calculer le capital pour le risque opérationnel. Le capital pour le risque opérationnel de KBC Bank consolidé s'élève au total à 862 millions d'euros fin 2011, contre 860 millions d'euros fin 2010 (les chiffres excluent KBL EPB, qui contribuait pour quelque 78 millions d'euros au capital pour le risque opérationnel total du groupe KBC fin 2011, contre 72 millions d'euros fin 2010).

## Autres risques non financiers

### Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque que la perception négative de la part des clients, contreparties, actionnaires, investisseurs, porteurs d'obligations, analystes de marché, autres parties concernées ou régulateurs n'affecte la capacité d'une institution financière à maintenir des relations d'affaires existantes ou à en établir de nouvelles, ainsi que sa capacité à obtenir un accès continu à des sources de financement (notamment par le marché interbancaire et le marché de la titrisation). Le risque de réputation est un risque secondaire ou dérivé, dans le sens où il est généralement lié à un autre risque et qu'il ne se réalisera que conjointement avec un autre risque.

Le cadre de gestion du risque de réputation est actuellement en cours de révision conformément au Cadre de gestion des risques de KBC. La gestion proactive et réactive du risque de réputation relève du business, qui bénéficie du soutien de plusieurs entités spécialisées (notamment Communication Groupe et Investor Relations).

Dans l'approche du pilier 2 en matière d'adéquation des fonds propres, l'impact du risque de réputation sur l'activité courante est couvert en premier lieu par le capital immobilisé pour les risques primaires (risques de crédit, risques opérationnels, etc.). Il est également couvert par le capital mis en réserve pour le risque d'entreprise.

## Risque d'entreprise

Le risque d'entreprise se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur économique attendue à la suite de changements de l'environnement macroéconomique, du secteur des services financiers et/ou du marché des produits et services, ou à la suite d'inadéquations des ressources de l'entreprise qui influencent le potentiel d'activité.

Les facteurs de risque qui sont pris en considération incluent les conditions macroéconomiques, les changements de la législation ou des réglementations, les actions de la concurrence, les changements au niveau des canaux de distribution ou des modèles de distribution, la variation des besoins de la clientèle, les questions de ressources humaines et les ressources ICT. Le risque d'entreprise est évalué sur la base de scanographies des risques structurés.

KBC réserve du capital (selon le pilier 2) spécifiquement pour le risque d'entreprise. Le niveau du capital réservé pour le risque d'entreprise est basé sur les charges d'exploitation pour les différentes entités du groupe. La part des charges d'exploitation à réserver en tant que capital économique pour le risque d'entreprise dépend du niveau de risque inhérent aux activités de chaque entité ; ce niveau a été déterminé sur la base des évaluations quantitatives et qualitatives des activités pour les différentes entités du groupe KBC.

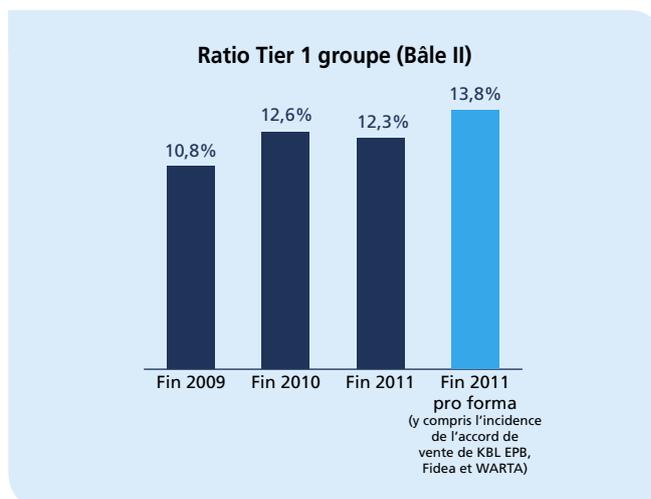
## Adéquation des fonds propres

Le risque lié à l'adéquation des fonds propres – aussi appelé *risque de solvabilité* – est le risque que la base de capital du groupe, de la banque ou de l'assureur atteigne un niveau qui ne soit plus acceptable. En pratique, cela signifie que les ratios de solvabilité minimums réglementaires et internes doivent être respectés. L'adéquation des fonds propres est abordée tant dans une perspective réglementaire que dans une perspective (économique) interne.

### Suivi de la solvabilité

KBC établit le rapport du calcul de solvabilité des activités au niveau du groupe, des activités bancaires et des activités d'assurance sur la base des données IFRS et conformément aux directives fixées en la matière par l'organe de contrôle belge.

Pour calculer la solvabilité au niveau groupe, on utilise la méthode *building block*. La méthode consiste à comparer les capitaux propres réglementaires du groupe (c'est-à-dire les capitaux propres de la société mère corrigés de certains postes – voir tableau) avec la somme des exigences de solvabilité minimums réglementaires pour KBC Bank, KBL EPB et le holding (après déduction des transactions entre ces entités) et pour KBC Assurances. Le total des risques pondérés des compagnies d'assurance est calculé en divisant la marge de solvabilité requise sous Solvabilité I par 8%.



L'objectif de solvabilité Tier 1 du groupe KBC selon la réglementation Bâle II est de 11%.

Les objectifs de solvabilité minimums réglementaires ont été nettement dépassés en 2011, non seulement à la clôture de l'exercice, mais aussi tout au long de l'année.

Conformément au pilier 2 de Bâle II, KBC dispose d'un processus d'évaluation du capital interne (ICAAP ou *Internal Capital Adequacy Assessment Process*). Ce processus recourt à un modèle de capital économique (voir ci-après) pour mesurer les exigences de capital basées sur des risques agrégés au niveau du groupe et comparer ces exigences au capital disponible pour couvrir les risques. Le processus ICAAP évalue la situation présente et future du capital. Pour évaluer cette dernière, on établit une prévision sur trois ans du capital requis et disponible, sur la base d'un scénario de base qui tient compte de la croissance interne et externe attendue, et en fonction de différents scénarios alternatifs vraisemblables et d'un scénario récession.

En 2008 et 2009, un certain nombre de mesures de renforcement du capital ont été prises, notamment l'émission de titres de capital de base sans droit de vote en faveur de l'État belge et de la Région flamande, ainsi que l'accord de garantie avec l'État belge sur les risques liés aux CDO (de plus amples informations à ce sujet sont fournies dans la partie Informations complémentaires).

## Solvabilité du groupe

### Solvabilité du groupe (consolidé, y compris KBL EPB, WARTA et Fidea, réglementation Bâle II)

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice</b>	<b>21 726</b>	<b>19 687</b>
<b>Capital Tier 1<sup>1</sup></b>	<b>16 656</b>	<b>15 523</b>
Capitaux propres de la société mère	11 147	9 756
Titres de capital de base sans droit de vote	7 000	6 500
Immobilisations incorporelles (-)	-429	-446
Écarts de consolidation (-)	-2 517	-1 804
Instruments hybrides innovants Tier 1	598	420
Instruments hybrides non innovants Tier 1	1 689	1 690
Intérêts de tiers	161	145
Equity guarantee (État belge)	446	564
Réserve de réévaluation d'actifs disponibles à la vente (-)	-66	117
Réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-)	443	594
Écarts de valorisation dans le passif financier à la juste valeur – risques de crédit propres (-)	-190	-550
Intérêts de tiers sur la réserve disponible à la vente et la réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-)	-3	-3
Réserves d'égalisation (-)	-128	-139
Dividendes versés (-) <sup>2</sup>	-854	-598
Provision insuffisante IRB (50%) (-) <sup>3</sup>	0	0
Limitation d'actifs d'impôts différés	-243	-384
Postes déductibles (-) <sup>4</sup>	-397	-338
<b>Capital Tier 2 et Tier 3</b>	<b>5 069</b>	<b>4 164</b>
Prêts perpétuels, y compris instruments hybrides Tier 1 non utilisés dans le capital Tier 1	30	30
Réserve de réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	392	246
Intérêts de tiers sur la réserve de réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	0	0
Provision insuffisante IRB (50%) (-) <sup>3</sup>	0	0
Provision excédentaire IRB (+) <sup>3</sup>	132	403
Dettes subordonnées	4 730	3 778
Capital Tier 3	182	45
Postes déductibles (-) <sup>4</sup>	-397	-338
<b>Total des risques pondérés</b>	<b>132 034</b>	<b>126 333</b>
Banque	116 129	110 355
Assurance <sup>5</sup>	15 676	15 791
Activités du holding	264	286
Élimination des transactions interentreprises entre activités bancaires et activités du holding	-34	-100
<b>Ratios de solvabilité</b>		
Ratio Tier 1	12,6%	12,3%
Ratio Core Tier 1	10,9%	10,6%
Ratio CAD	16,5%	15,6%

1 Chiffres audités (excepté pour la Provision insuffisante/excédentaire IRB).

2 Inclut le dividende des actions ordinaires et le coupon des titres de capital de base sans droit de vote en faveur de l'État belge et de la Région flamande.

3 Le caractère excédentaire/insuffisant est défini par la différence (positive/négative) entre les réductions de valeur pour pertes de crédit réelles comptabilisées et le calcul de la perte escomptée (expected loss).

4 Les Postes déductibles, qui sont répartis 50/50 entre capital Tier 1 et Tier 2, comportent principalement des participations et des créances subordonnées sur des organismes financiers dans lesquels KBC détient une participation de 10% à 50% (principalement Nova Ljubljanska banka).

5 Les risques pondérés pour l'assurance sont calculés en multipliant le capital sous Solvabilité I par un facteur 12,5 (règle des 8% similaire à la relation entre les actifs pondérés par le risque et le capital pour les activités bancaires).

Remarques :

- Le ratio Tier 1 *pro forma*, qui tient compte de l'impact de la vente de KBL EPB, WARTA et Fidea, avoisinait 13,8% à la clôture de 2011.
- Le total des risques pondérés inclut l'effet (croissant) de la pondération plus élevée des risques de marché des activités bancaires à la suite de la mise en œuvre de CRD III (quelque 6 milliards d'euros).
- KBC a remboursé 0,5 milliard d'euros (plus une pénalité de 15%) à l'État belge le 2 janvier 2012. Il en a été tenu compte dans le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que dans le calcul de la solvabilité (avec un glissement de 0,5 milliard d'euros des capitaux propres aux dettes, la pénalité ayant été prélevée sur les capitaux propres en la présentant comme une dette).
- Les autorités de contrôle belge ont confirmé que les titres de capital de base sans droit de vote seront classés intégralement comme *common equity* selon l'actuelle proposition de CRD IV.

### Solvabilité de KBC Bank et KBC Assurances séparées

Le tableau ci-dessous présente les ratios Tier 1 et CAD calculés selon Bâle II pour KBC Bank, ainsi que le ratio de solvabilité de KBC Assurances. De plus amples informations sur la solvabilité de KBC Bank et KBC Assurances figurent dans leurs comptes annuels consolidés et dans le *Risk Report* de KBC, disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) (le *Risk Report* n'a pas été vérifié par l'auditeur statutaire).

Solvabilité de KBC Bank et KBC Assurances séparées (en millions d'EUR)	31-12-2010	31-12-2011
<b>KBC Bank (consolidé, Bâle II)</b>		
Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice	18 552	16 364
Dont capital Tier 1*	13 809	12 346
Total des risques pondérés	111 711	106 256
Ratio Tier 1	12,4%	11,6%
Dont ratio Core Tier 1	10,5%	9,6%
Ratio CAD	16,6%	15,4%
<b>KBC Assurances (consolidé, Solvabilité I)</b>		
Capital disponible*	2 712	2 533
Marge de solvabilité requise	1 254	1 263
Ratio de solvabilité	216%	201%
Excédent de solvabilité	1 458	1 270

\* Chiffres audités.

Dans le cadre des exercices d'adéquation des capitaux propres au niveau européen, KBC a participé en 2011 aux *stress tests* de l'Autorité bancaire européenne (ABE) et de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles. Vu les résultats des *stress tests*, KBC est correctement capitalisée et affiche un ratio Core Tier 1 et un ratio de solvabilité satisfaisants.

### Bâle III

L'accord de Bâle III et le projet correspondant de directive et de réglementation CRD IV imposeront aux établissements financiers de nouvelles exigences plus strictes en matière de fonds propres. En vertu de ces propositions, le ratio Tier 1 minimum légal, qui était fixé à 4% sous Bâle II, sera porté à 4,5% en 2013 et amené progressivement à 6% en 2015 (avec un ratio *common equity* de 4,5%). S'y ajoutent un *conservation buffer* (0% en 2013, porté progressivement à 2,5% en 2019), un *countercyclical buffer* (entre 0% et 2,5%, à déterminer par l'autorité de contrôle nationale) et une charge supplémentaire pour les banques systémiques globales. Certains éléments utilisés dans le calcul des fonds propres réglementaire seront supprimés graduellement ou modifiés. D'après le projet actuel de CRD IV, les injections de capitaux des pouvoirs publics (pour KBC, il s'agit des 7 milliards d'euros de titres du capital de base souscrits par l'État belge et le gouvernement flamand en 2008 et 2009) seront classées comme capital Tier 1 *common equity*. Ces droits restent acquis jusqu'en 2018.

Approuvé en juillet 2009, Bâle 2.5 améliore la mesure des risques liés à la titrisation et au portefeuille de trading et fixe des exigences en capital plus élevées pour ce type de risques. Bâle 2.5 est entré en vigueur fin 2011.

## Solvabilité II

Solvabilité II est le nouveau cadre réglementaire régissant la solvabilité de toutes les sociétés d'assurance et de réassurance de l'Union européenne. Alors que les exigences actuelles de solvabilité dans le domaine de l'assurance (Solvabilité I) sont basées sur des volumes, Solvabilité II favorise une approche fondée sur le risque. L'objectif poursuivi est de fixer des exigences de solvabilité qui reflètent mieux les risques courus par les sociétés et d'établir un système de surveillance cohérent pour tous les États membres de l'Union européenne.

Il était prévu que Solvabilité II entre en vigueur début 2013, mais les autorités européennes ont proposé de postposer son application intégrale jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014, en raison des retards pris dans l'établissement et l'adoption du cadre réglementaire.

## Capital économique

Le modèle de capital économique sert à mesurer le risque total couru par KBC de par ses activités et son exposition à différents facteurs de risque. Les estimations générées par ce modèle sont présentées trimestriellement au Comité GRROC, au Comité de direction Groupe, au Comité CARC et au Conseil d'administration.

KBC définit le capital économique comme le montant de capital requis pour absorber des pertes très sévères, exprimées en termes de réduction potentielle de la valeur économique du groupe (soit la différence entre la valeur économique actuelle et la valeur économique la moins favorable sur un horizon d'un an et à un certain intervalle de confiance), conformément à l'appétit du risque fixé par le Conseil d'administration. Le capital économique est calculé par catégorie de risque en utilisant un dénominateur commun (même horizon d'un an et même intervalle de confiance), et est ensuite agrégé. Comme il est extrêmement improbable que tous les risques se matérialisent au même moment, une déduction est pratiquée pour les avantages de diversification lors de l'agrégation des risques individuels.

Comme mentionné, le capital économique est un élément majeur pour ICAAP (Bâle II, pilier 2). De plus, il constitue une entrée essentielle pour la mesure du rendement corrigé du risque et pour les modèles de valorisation internes, tels que la méthode *Market Consistent Embedded Value*.

Le tableau présente la ventilation du capital économique de KBC par type de risque. Le mouvement que l'on constate au niveau de la distribution du capital économique entre les différents types de risques n'est que partiellement lié à des changements au niveau des expositions au risque. Les différences proviennent aussi des changements du modèle de capital économique. Issu d'une évaluation interne, le modèle est révisé périodiquement.

<b>Distribution du capital économique, groupe KBC*</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Risque de crédit	69%	68%
Risque de marché non-trading	12%	12%
Risque de marché trading	3%	2%
Risque d'entreprise	6%	8%
Risque opérationnel	5%	6%
Risque technique d'assurance	3%	3%
Coût de financement et risque d'écart acheteur/vendeur	2%	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Tous les pourcentages se rapportent aux chiffres de fin septembre. À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. Leur contribution au capital économique de KBC avoisinait les 5% en 2011 (4% en 2010).

# Déclaration de gouvernement d'entreprise

## Informations sur la gouvernance d'entreprise de notre groupe et sur le code applicable

KBC Groupe SA utilise comme code de référence le Code belge de Gouvernance d'entreprise 2009 (le Code), que vous pouvez consulter sur [www.corporategovernancecommittee.be](http://www.corporategovernancecommittee.be). Le Code a pour but de favoriser la transparence en matière de gouvernance d'entreprise par le biais de la publication d'informations dans la *Charte de gouvernance d'entreprise* (la Charte) et la *Déclaration de gouvernance d'entreprise* (la Déclaration).

Dans la Charte de gouvernance d'entreprise, la société décrit les principaux aspects de sa gouvernance d'entreprise, notamment sa structure de direction, les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration, de ses comités et du Comité de direction, ainsi que d'autres points importants. KBC Groupe publie sa Charte sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

La Déclaration est intégrée dans le rapport annuel ; elle comporte davantage d'informations factuelles sur la gouvernance d'entreprise de la société, comme la composition et le fonctionnement du Conseil d'administration, les événements pertinents de l'exercice écoulé, les éventuelles dérogations au Code, le rapport de rémunération et une description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques.

Sauf mention contraire, la période considérée court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

Quelques autres communications légalement obligatoires sont également reprises dans la Déclaration.

Voici les abréviations utilisées dans ce chapitre :

- |  |         |
|--|---------|
| • Conseil d'administration de KBC Groupe SA            | Conseil |
| • Comité de direction de KBC Groupe SA                 | CD      |
| • Comité Audit, Risques et Compliance de KBC Groupe SA | CARC    |

## Développements dans le gouvernement d'entreprise de KBC Groupe

---

En 2011, le groupe KBC a mené une profonde réflexion sur les évolutions souhaitables dans son gouvernement d'entreprise pour renforcer la force d'impact et l'efficacité de ses organes de direction.

Le Conseil d'administration de KBC Groupe se compose à l'heure actuelle de 25 membres, soit un nombre sensiblement supérieur à celui préconisé dans les principes actuels en matière de gouvernement d'entreprise. En outre, il manque dans le Conseil des administrateurs non exécutifs avec un solide background de nos marchés domestiques en Europe centrale et le nombre de femmes membres du Conseil est loin de la proportion visée.

Avec l'accord du Comité de nomination, le Conseil a décidé de réduire le nombre de ses membres de 25 à 22 à l'occasion de l'Assemblée annuelle du 3 mai 2012 et de poursuivre cette compression au cours des années à venir. Messieurs Borghgraef, Naert, Soete et Van Wymeersch se sont montrés disposés – sur une base volontaire et dans le seul intérêt du groupe – à renoncer à leur mandat d'administrateur un an avant la fin de leur mandat (renouvelable) en cours. Le Conseil leur est particulièrement reconnaissant pour cette décision qui permet une modernisation accélérée et en profondeur de la direction du groupe et les remercie expressément pour leur contribution au Conseil au cours des années écoulées.

Par ailleurs, Madame Vladimira Papirnik est proposée comme nouvel administrateur indépendant (voir plus loin). Dans les années à venir, le groupe continuera à rechercher activement des administrateurs indépendants renforçant la dimension internationale du Conseil. Au cours des prochaines années, KBC Groupe s'attachera aussi à atteindre progressivement le quota légal d'un tiers de femmes au sein du Conseil. Enfin, ces objectifs seront réalisés par le Conseil d'administration en veillant à attirer un certain nombre d'administrateurs non exécutifs experts en matière bancaire et/ou en assurances.

Afin d'optimiser les processus décisionnels au sein du groupe en tant que groupe de bancassurance intégré, la décision a également été prise d'uniformiser la composition des Conseils d'administration de KBC Groupe, de KBC Bank et de KBC Assurances, à l'exception des administrateurs indépendants. Ces Conseils se réuniront en principe ensemble. Pour permettre ceci, tous les administrateurs non exécutifs de KBC Bank et KBC Assurances – à l'exception des administrateurs indépendants et des administrateurs non exécutifs qui sont également membres du Conseil d'administration de KBC Groupe SA – démissionneront volontairement de leur Conseil respectif à l'occasion de la prochaine Assemblée générale, et les administrateurs non exécutifs de KBC Groupe – à l'exception des administrateurs indépendants et des administrateurs publics – seront nommés à leur place. Ici aussi, le Conseil est particulièrement reconnaissant aux administrateurs démissionnaires d'avoir permis une telle rationalisation accélérée.

Ces interventions fondamentales dans l'administration du groupe renforceront incontestablement l'efficacité et la force d'impact de KBC en tant que groupe de bancassurance intégré et ce, dans l'intérêt de tous ses stakeholders.

## Composition du Conseil et de ses comités

---

Le tableau présente un aperçu de la composition du Conseil et de ses comités au 31 décembre 2011. Vous trouverez sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) une liste des mandats externes de tous les membres du Conseil. Vous y trouverez également un bref curriculum vitae de chacun des administrateurs.

Composition du Conseil au 31-12-2011

Nom	Fonction principale	Période en tant que membre du Conseil en 2011	Expiration du mandat actuel	Réunions du Conseil au sein desquelles le membre a siégé	Administrateurs non exécutifs	Représentants des actionnaires de référence	Administrateurs indépendants	Administrateurs publics	Membres CD	CARC	Comité de nomination	Comité de rémunération
<b>Nombre de réunions en 2011</b>				16						10	6	9
Thomas Leysen	Président du Conseil <sup>2</sup>	8 mois	2015	10	■						0 <sup>2</sup>	
Philippe Vlerick	Vice-président du Conseil CEO Vlerick Group	Année complète	2013	14	■	■					5	
Jan Vanhevel	Président CD et administrateur délégué	Année complète	2014	16					■ <sup>1</sup>		6	
Paul Borghgraef	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2013	15	■	■						
Alain Bostoen	Administrateur délégué, Christeys SA	Année complète	2014	14	■	■						
Jo Cornu	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2012	14	■		■				4	9 <sup>1</sup>
Marc De Ceuster	Professeur au Département Comptabilité et Financement de l'Université d'Anvers	Année complète	2014	16	■			■		10		
Tom Dechaene	Administrateur de diverses sociétés	7 mois <sup>3</sup>	2012	8	■			■		2		
Franky Depickere	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almancora Société de gestion SA, président du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2015	16	■	■				10 <sup>1</sup>	6	9
Luc Discry	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almancora Société de gestion SA, membre du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2015	15	■	■						
Frank Donck	Administrateur délégué, 3D SA	Année complète	2015	14	■	■						
Jean-Pierre Hansen	Membre du Comité exécutif, GDF SUEZ	Année complète	2014	12	■			■			4	
Dirk Heremans	Professeur ém. à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de la Katholieke Universiteit Leuven	Année complète	2013	14	■		■			9		6
John Hollows	Administrateur délégué	8 mois	2015	10					■			
Lode Morlion	Bourgmestre de Lo-Reninge et président du Conseil d'administration de Cera Société de gestion SA	Année complète	2012	16	■	■						
Philippe Naert	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2013	15	■		■			10		7
Luc Popelier	Administrateur délégué	8 mois	2015	8					■			
Theodoros Roussis	CEO, Ravago Plastics SA	Année complète	2012	13	■	■				8		
Hendrik Soete	Président du groupe AVEVE et administrateur de MRBB SCRL	Année complète	2013	16	■	■						
Eric Stroobants	Secrétaire général honoraire du gouvernement flamand, titulaire de plusieurs mandats	Année complète	2014	14	■			■				9
Alain Tytgadt	Administrateur délégué, Metalunion SCRL	Année complète	2013	15	■	■						
Ghislaine Van Kerckhove	Avocate et vice-présidente du Conseil d'administration de Cera Société de gestion SA	Année complète	2012	13	■	■						
Charles Van Wymeersch	Professeur ordinaire aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur) et à la Louvain School of Management	Année complète	2013	13	■	■						
Piet Vanthemsche	Président du Boerenbond et de MRBB SCRL	Année complète	2014	13	■	■					6	
Marc Wittemans	Administrateur délégué, MRBB SCRL	Année complète	2014	16	■	■				10		

Commissaire : Ernst & Young, Reviseurs d'entreprises SCCRL, représentée par Pierre Vanderbeek et/ou Peter Telders.

Secrétaire du Conseil : Tom Debacker.

1 Président dudit comité.

2 Président à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

3 Dont quatre mois en tant que représentant du gouvernement flamand. Coopté comme administrateur à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2011

## Changements dans la composition du Conseil en 2011

- Lors de l'Assemblée générale du 28 avril 2011 :
  - Luc Philips a remis son mandat d'administrateur ;
  - Luc Discry a été nommé définitivement au poste d'administrateur, pour une période de quatre ans ;
  - Franky Depickere et Frank Donck ont été reconduits dans leurs fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans ;
  - Thomas Leysen, John Hollows et Luc Popelier ont été nommés administrateurs pour une période de quatre ans.
- Après l'Assemblée générale du 28 avril 2011 :
  - Jan Huyghebaert, président, a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2011 ; Thomas Leysen lui a succédé à la présidence à cette même date ;
  - Tom Dechaene a été désigné par le Conseil le 11 mai 2011 comme observateur du gouvernement flamand. Le 22 septembre 2011, le Conseil a décidé, sur avis du Comité de nomination, de le coopter comme administrateur à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

## Modifications dans les comités du Conseil en 2011

- Jean-Pierre Hansen, administrateur et représentant de l'État fédéral a été nommé par le Conseil membre du Comité de nomination le 28 janvier 2011, sur avis du Comité de nomination.
- Dirk Heremans, administrateur indépendant, a été nommé le 28 février 2011 membre du Comité de rémunération par le Conseil, sur avis du Comité de nomination.
- Tom Dechaene, représentant du gouvernement flamand, coopté le 22 septembre 2011 comme administrateur par le Conseil à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2011 sur avis du Comité de nomination, a été à cette occasion également nommé membre du CARC.

## Changements au sein du Conseil proposés à l'Assemblée générale du 3 mai 2012

- Jan Vanhevel, administrateur délégué et président du CD, a émis le souhait de partir à la retraite à l'occasion de l'Assemblée générale et remet donc son mandat.
- Johan Thijs, membre du Comité de direction et CEO de la division Belgique : sur avis du Comité de nomination, nomination en tant qu'administrateur en remplacement de Jan Vanhevel ; en tant que membre du Comité de direction, il acquiert par la même occasion la qualité d'administrateur délégué.
- Tom Dechaene : sur avis du Comité de nomination, nomination définitive en tant qu'administrateur pour une période de quatre ans.
- Lode Morlion, Theodoros Roussis, Ghislaine Van Kerckhove, dont les mandats d'administrateur viennent à expiration à l'Assemblée générale : sur avis du Comité de nomination, prolongation des mandats pour une période de quatre ans.
- Jo Cornu, dont le mandat d'administrateur indépendant (au sens de et conformément aux critères fixés à l'article 526ter du Code belge des sociétés et au Code de gouvernance d'entreprise) vient à expiration à l'Assemblée générale : sur avis du Comité de nomination, prolongation pour une période de quatre ans en tant qu'administrateur indépendant, selon les mêmes critères.
- Paul Borghgraef, Philippe Naert, Hendrik Soete et Charles Van Wymeersch renoncent – sur une base volontaire et dans le seul intérêt du groupe – à leur mandat d'administrateur un an avant la fin de leur mandat (renouvelable) en cours.
- Vladimira Papirnik : sur avis du Comité de nomination, nomination en tant qu'administrateur indépendant au sens de et conformément aux critères fixés par l'article 526ter du Code belge des sociétés et par le Code de gouvernance d'entreprise, pour une période de quatre ans.

## Curriculum vitae des nouveaux administrateurs

Johan Thijs

Né à Genk (Belgique) en 1965.

Études : licencié en Sciences, orientation Sciences appliquées (1987, KU Leuven) ; licencié en Sciences actuarielles (1989, KU Leuven).

Entrée en service : 1988, ABB Assurances.

Carrière : à partir de 1988, il a occupé diverses fonctions d'actuariat en Assurances vie et en Assurances dommages. De 1990 à 2000, il a grimpé dans les fonctions de cadres en assumant des responsabilités toujours plus grandes et a été nommé directeur général Assurances dommages. Depuis 2006, il est aussi membre du Comité de management de la division Belgique, pour la banque comme pour l'assurance. En 2009, il devient membre du CD et est nommé CEO de la division Belgique. C'est ainsi qu'il a obtenu la direction de toutes les activités retail et d'assurances pour le marché principal de KBC.

Tom Dechaene

Né à Schoten (Belgique) en 1959.

Études : Master en Droit (1985 – Jury central), Master en Sciences économiques appliquées (1986, UFSIA Anvers) et MBA (1991, INSEAD Fontainebleau).

Carrière : Banque Bruxelles Lambert (1986-1990) : différents départements, dont Corporate Finance au cours des trois dernières années ; Morgan Grenfell & Co Ltd à Londres (1991-1998) : département Corporate Finance – dont les trois dernières années en tant que responsable de la European Telecoms, Media & Tech Transactions Team ; Deutsche Bank (1998-1999) : directeur du Principal Investments Group à Londres ; SurfCast Inc., SurfCast (R-U) Ltd, SurfCast (Danemark) ApS (2000-2001) : co-fondateur et CFO ; administrateur non exécutif/indépendant d'Agenus, Transics International NV, SurfCast Inc. et Bourn Hall International Ltd.

Vladimira Papirnik

Née à Kolin (République tchèque) en 1956.

Études : Doctor Juris (1982, Northwestern University USA), Bachelor and Master degree combiné en langue et littérature allemandes (1978, Northwestern University USA).

Carrière : bureau d'avocats Hopkins & Sutter à Chicago : avocate spécialisée en droit financier (1982-1989) et associée (1989-1995) ; bureau d'avocats Squire Sanders à Chicago : associée et, après son déménagement à Prague en 1995, office managing partner (1996) jusque 2011 ; travaille depuis 2011 pour Squire Sanders à la fois à Prague et à Chicago, avec une spécialisation en droit bancaire, financement de projets et droit des sociétés (fusions et acquisitions, gouvernance d'entreprise) à l'échelle internationale ; membre actif du Conseil d'administration de l'American Chamber of Commerce en République tchèque et membre de son Comité de direction (1999-2008) ; membre du Board of Trustees de l'International School of Prague en tant que responsable du comité de gouvernance d'entreprise des Trustees pendant quatre ans et membre du Board of Trustees de la CMC School of Business pendant trois ans.

### Modifications dans les comités du Conseil en 2012

- Dirk Heremans, administrateur indépendant, a été nommé le 19 mars 2012 membre du Comité de nomination par le Conseil, sur avis du Comité de nomination.
- Après sa nomination en tant qu'administrateur indépendant, Vladimira Papirnik sera – sur avis du Comité de nomination – nommée par le Conseil d'administration membre du Comité Audit en remplacement de Philippe Naert.
- Après sa nomination en tant qu'administrateur délégué, Johan Thijs sera – sur avis du Comité de nomination – nommé par le Conseil membre du Comité de nomination en remplacement de Jan Vanhevel.

### Ordre du jour de l'Assemblée générale du 3 mai 2012

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## Composition du CD

Le tableau reflète la composition du CD au 31 décembre 2011. Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre Structure et management et sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Nom	Période dans le CD en 2011
<b>Membres du CD au 31-12-2011</b>	
Jan Vanhevel (président)	Année complète
Danny De Raymaeker	Année complète
Luc Gijssens	À partir du 1 <sup>er</sup> mai 2011
John Hollows	Année complète
Luc Popelier	Année complète
Johan Thijs	Année complète
Marko Voljč	Année complète
<b>Membres ayant quitté le CD en 2011</b>	
Luc Philips	Jusqu'à la fin avril 2011

### Modifications intervenues dans le CD en 2011

- Luc Philips, CFO (Chief Financial Officer) du groupe a, lors de la remise de son mandat d'administrateur à l'Assemblée générale du 28 avril 2011, également démissionné en tant que membre du CD. Luc Popelier l'a remplacé en tant que CFO.

- L'ancienne fonction de Luc Popelier (CEO de la division Merchant Banking) a été reprise par Luc Gijsens (dont un curriculum vitae succinct figure dans le précédent rapport annuel).

## Modifications dans le CD en 2012

- Jan Vanhevel, président du Comité de direction et CEO du groupe KBC a émis le souhait de prendre sa retraite à partir de l'Assemblée générale du 3 mai 2012 et remet donc son mandat. Il aura à ce moment-là passé chez KBC toute sa carrière, soit près de 41 ans, dont seize en tant que membre du Comité de direction de KBC. Johan Thijs lui succèdera à la présidence.

**Thomas Leysen**, président du Conseil d'administration : "Johan Thijs a, en sa qualité de membre du Comité de direction du groupe KBC et plus spécifiquement en tant que CEO de la division Belgique, dirigé les activités de KBC dans son marché principal pendant une période agitée. En le choisissant, sur avis du Comité de nomination, le Conseil d'administration s'est doté d'un leader énergique qui, tout au long de sa carrière, a toujours fait la démonstration de ses qualités. Avec ses collègues du Comité de direction, il emmènera KBC vers un nouveau niveau de prestation."

- Sur avis du Comité de nomination, Johan Thijs est remplacé en tant que CEO de la division Belgique par Daniel Falque, qui est par ailleurs aussi nommé membre du Comité de direction. Un curriculum vitae succinct de Daniel Falque est publié ci-dessous.

Daniel Falque

Né à Mol (Belgique) en 1963.

Études : licence en Relations internationales, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques (1989, UCL).

Carrière : compagnie d'assurances La Patriotique SA : inspecteur producteur (1989-1991) ; Deutsche Bank AG, Belgique : credit analyst (1991), corporate relationship manager petites et moyennes entreprises (1991-1997), vice-président en charge des moyennes entreprises (1997-1999), directeur en charge des grandes entreprises et des centres de coordination (1999-2001), directeur général, responsable corporate & investment banking (2001-2004) ; Deutsche Bank AG, Francfort / (Bruxelles) : directeur général en charge de global transaction banking West & Eastern Europe and Middle East, cash management, trade finance, capital markets sales, trust & securities services et corporate relationship management (2004-2009) ; CBC Banque & Assurance : administrateur délégué, président du Comité de direction et membre du Comité de gestion KBC Belgique (de 2009 à ce jour).

## Rapport d'activité du Conseil

Composition, nombre de réunions et présences en 2011 : voir tableau ci-avant.

Activités/sujets traités : outre les missions que lui assigne le Code des sociétés, la constatation des résultats trimestriels et la prise de connaissance des activités du CARC, du Comité de nomination et du Comité de rémunération et le traitement des dossiers soumis par ces comités, le Conseil a encore notamment traité les points suivants en 2011 :

- Audit fonctionnement organes de direction
- Rapport de la direction effective concernant l'évaluation du système de contrôle interne
- *Integrated Group Risk Report* (tous les mois)
- Évaluation annuelle du fonctionnement du Conseil d'administration
- Évaluation annuelle de l'interaction avec le Comité de direction
- Évaluation mensuelle de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de restructuration européen
- Vente de KBL EPB
- Vente de Centea
- Vente de Fidea
- Remboursement de 500 millions d'euros à l'État fédéral
- Président du Conseil d'administration : succession
- Nominations au sein des différents comités
- Remise du mandat d'administrateur délégué – Nomination d'un administrateur délégué – Nomination d'un membre du CD
- Rapport annuel : Gestion de la valeur et des risques
- Rapport annuel : *Business Continuity Management*

- *Life Business Market Consistent Embedded Value* exercice 2010
- Politique de rémunération
- *Risk Appetite Framework & Statements*
- Rapport ICAAP
- *EBA Europe Wide Bank Stress Test*
- Obligations d'état grecques
- Modification des règles d'évaluation
- Actualisation Dealing Code KBC Groupe
- Évaluation annuelle du Code d'incompatibilité
- Rating KBC

Le CD a par ailleurs rédigé les rapports mensuels sur l'évolution des résultats et sur la marche générale des affaires dans les diverses divisions du groupe. Une attention particulière a également été accordée à la stratégie et aux défis spécifiques des différents domaines d'activité.

## Rapport d'activité des comités du Conseil

### Comité Audit, Risques et Compliance (CARC)

Composition, nombre de réunions et présences en 2011 : voir tableau ci-avant.

Le CARC s'est réuni en présence du président du Comité de direction, du Chief Risk Officer du groupe, du Chief Financial Officer du groupe, de l'auditeur interne et du Compliance Officer. Les réviseurs agréés ont eux aussi assisté aux réunions. Les rapports de l'auditeur interne, du Compliance Officer et le rapport sur les risques constituaient des points permanents de l'ordre du jour. Le rapport périodique sur les risques consiste principalement en un commentaire relatif à l'évolution en matière de risques ALM et de liquidité, de risques de marché, de risques de crédit, de risques opérationnels, de risques d'assurance ainsi que les exigences du groupe KBC en matière de capital. Le rapport de l'auditeur interne a à chaque fois fourni un relevé des récents rapports d'audit, y compris les principaux rapports d'audit des entités sous-jacentes du groupe. Le CARC a aussi pris connaissance de l'exécution du planning audit pour 2011 et a approuvé celui de 2012. Le CARC a été périodiquement informé des progrès de l'implémentation de ses recommandations.

Le 9 février 2011, le CARC a pris connaissance des comptes annuels consolidés et non consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 et en a approuvé le communiqué de presse. Le réviseur a commenté les principales constatations effectuées lors de son contrôle. Le 11 mai, le 8 août et le 9 novembre 2011, les réviseurs ont commenté leurs principales constatations à la suite de la vérification des comptes trimestriels au 31 mars, 30 juin et 30 septembre respectivement. Le CARC a aussi approuvé chacun des communiqués de presse concernés.

Dans le courant de l'année, le CARC a aussi examiné plusieurs rapports spéciaux : déclaration concernant la direction effective du contrôle interne, rapport annuel sur la gestion de la valeur et des risques, implémentation de la nouvelle organisation des risques (*Harbour*), rapport annuel *Business Continuity Management*, état d'avancement du démantèlement des activités de KBC Financial Products, gestion ALM, Solvabilité II, détermination du *risk appetite*, démantèlement du portefeuille de CDO, tests de résistance CEBS, plan stratégique KBC Groupe 2012.

### Comité de nomination

Composition, nombre de réunions et présences en 2011 : voir tableau ci-avant.

Les principaux sujets qui ont été traités sont :

- Nominations et renominations au Conseil et aux divers comités
- Prise de connaissance des nominations au niveau de directeur général
- Composition du Comité de rémunération
- Succession du président du Conseil
- Composition du CD
- Planification de la succession du président du CD

### Comité de rémunération

Composition, nombre de réunions et présences en 2011 : voir tableau ci-avant.

Le Comité de rémunération s'est réuni le plus souvent en présence du président du Conseil et du président du CD. Le responsable du Groupe HR a également participé régulièrement à ces réunions.

Les principaux sujets qui ont été traités sont :

- Évaluation du fonctionnement du Comité de rémunération
- Rémunération fixe des administrateurs
- *Remuneration Policy* : applications et exceptions
- Directives CEBS en matière de rémunérations et leur mise en œuvre
- Évaluation du fonctionnement du CD en 2010
- Rémunération du président du Conseil
- Rémunérations des membres du CD
- *Accelerated vesting* de montants différés lors de la mise à la retraite
- *Phantom Stock Rules*
- Attitude de KBC face au débat public sur les bonus
- Plan de rétention et d'incitation pour WARTA, Kredyt Bank et Absolut Bank
- Application pratique du plan de rétention pour KBC EPB
- Introduction d'un *risk alignment framework* quantitatif pour le *key identified staff*
- Contacts avec la CBFA/BNB concernant la *Remuneration Policy*

Le lecteur trouvera une description plus générale du fonctionnement du Conseil et de ses comités aux chapitres 5 et 6 de la Charte de gouvernance d'entreprise de KBC Groupe SA, disponible à l'adresse [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## CARC : application de l'article 96 § 1 9° du Code des sociétés

---

Deux administrateurs indépendants au sens de et conformément aux critères fixés par l'article 526ter du Code des sociétés et par le Code de gouvernance d'entreprise siègent dans le CARC de KBC Groupe SA :

- Dirk Heremans est docteur en droit, licencié en notariat et licencié en sciences économiques de la KU Leuven. Il a obtenu le diplôme d'Études supérieures en sciences économiques à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Paris (Sorbonne) et est également Master of Arts, C. Phil. et Ph. D. en Économie de l'Université de Californie (UCLA). Il est professeur émérite à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de la KU Leuven. Il a été conseiller au cabinet du ministre des Affaires économiques et du ministre des Finances et a effectué des missions d'expertise auprès de la Commission européenne. Il est membre d'honneur du Conseil d'administration de l'ancienne Commission bancaire et financière. Il est administrateur indépendant de KBC Groupe SA depuis 2005.
- Philippe Naert est ingénieur civil électrotechnicien de la KU Leuven. Il a obtenu un post-graduat en sciences du management à l'Université de Manchester (Royaume-Uni) et un Ph. D. en Business Administration à l'Université de Cornell (États-Unis). Il a été administrateur du centre interuniversitaire des sciences de gestion et de l'European Institute for Advanced Studies in Management. Il a été doyen de l'INSEAD, de l'Université de Nyenrode et de la TiasNimbas Business School de l'Université de Tilburg et de l'Université technique d'Eindhoven. Il a effectué des missions de consultance pour bon nombre d'entreprises. Il est administrateur indépendant de KBC Groupe SA depuis 2005.

Les informations précitées permettent de conclure que ces deux administrateurs indépendants satisfont, en tant que membres du CARC de KBC Groupe SA, aux exigences d'indépendance et de compétence en matière de comptabilité et d'audit imposées par l'article 96 §1 9° du Code des sociétés.

## Politique régissant les transactions conclues entre la société et ses administrateurs, qui échappent à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts

---

Le Conseil a élaboré une réglementation régissant les transactions et autres relations contractuelles conclues entre la société (sociétés liées incluses) et ses administrateurs et échappant à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts énoncée aux articles 523 ou 524ter du Code des sociétés. Cette réglementation a été intégrée dans la Charte de gouvernance d'entreprise de KBC Groupe SA (sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)). Dans le courant de 2011, il n'a pas dû être fait appel à cette réglementation.

## Mesures à l'encontre de l'abus d'informations privilégiées et de l'abus de marché

---

Dans le cadre de la Directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marchés et après la publication de l'Arrêté royal du 24 août 2005 modifiant, en ce qui concerne les dispositions en matière d'abus de marché, la loi du 2 août 2002 relative au contrôle du secteur financier et des services financiers, le Conseil de KBC Groupe SA a rédigé un *Dealing Code* prévoyant, entre autres, l'établissement d'une liste de collaborateurs clés, la fixation des périodes d'embargo annuelles, ainsi que la notification des transactions effectuées par les personnes exerçant un poste de direction et leurs collaborateurs à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Les principes de ce Code ont été repris en Annexe à la Charte de gouvernance d'entreprise. Le règlement est entré en vigueur le 10 mai 2006. Le Conseil a approuvé une version modifiée en date du 8 août 2011.

## Principales caractéristiques du processus d'évaluation du Conseil, de ses comités et de ses membres individuels

---

Le Conseil veille à optimiser en permanence son fonctionnement. Dans cette optique, il procède chaque année, sous la direction de son président, à une évaluation de son fonctionnement et notamment des aspects suivants : composition du Conseil, sélection, nomination et formation des membres, fonctionnement pratique (ordre du jour, réunions, présidence, secrétariat), informations au Conseil, culture au sein du Conseil, accomplissement des tâches, rémunération, relations avec le CD et avec les actionnaires et autres stakeholders, comités du Conseil et implication du Conseil dans un certain nombre de domaines spécifiques.

À l'initiative du président, une évaluation individuelle des administrateurs concernés est effectuée dans le cadre du renouvellement des mandats, l'accent étant mis sur leur engagement et leur efficacité au sein du Conseil (notamment leur participation active aux réunions et aux séances de formation du Conseil, leur apport critique, etc.). Les administrateurs non exécutifs procèdent une fois par an, en l'absence des administrateurs exécutifs, à une évaluation de leur interaction avec eux.

Chaque année, chaque comité du Conseil évalue sa propre composition et son fonctionnement et en fait rapport au Conseil, en formulant au besoin des propositions. À cette occasion, les aptitudes et l'expérience requises pour le domaine de responsabilité précis du comité, notamment, sont analysées.

À l'occasion du renouvellement de leur mandat d'administrateur, les présidents des comités font l'objet d'une évaluation individuelle par les autres membres des comités ; sens de la coordination, connaissances spécialisées, capacités de discernement et reporting sont les principaux éléments examinés à cette occasion.

Le président du CD et les autres administrateurs délégués sont évalués sous la direction du président du Conseil à l'occasion du renouvellement de leur mandat d'administrateur.

## Rapport de rémunération relatif à l'exercice 2011

---

### Description des procédures d'élaboration de la politique de rémunération et de fixation de la rémunération des administrateurs et des membres du CD, sur une base individuelle

#### Généralités

La politique de rémunération repose, en ce qui concerne le Conseil et le CD, sur la législation en vigueur, le Code de Gouvernance d'entreprise et les données du marché. Elle fait l'objet d'une surveillance par le Comité de rémunération (assisté par des collaborateurs spécialisés en la matière) et est régulièrement confrontée aux évolutions de la législation, au Code en question et aux pratiques et tendances du marché. Le président du Comité de rémunération informe le Conseil sur les travaux du comité et lui adresse des recommandations concernant les adaptations à apporter à la politique de rémunération et leur application concrète. Le Conseil peut aussi, de sa propre initiative ou sur proposition du CD, demander au Comité de rémunération d'étudier d'éventuelles adaptations de la politique de rémunération et de conseiller le Conseil en cette matière. Si la loi l'impose, le Conseil soumet à son tour des propositions d'adaptation de la politique de rémunération à l'approbation de l'Assemblée générale.

#### Conseil

Chaque année, le Conseil prélève, sur recommandation du Comité de rémunération, sur la base de la politique de rémunération fixée et dans les limites prévues dans les statuts, un montant sur le bénéfice net. Une fois approuvé par l'Assemblée générale, ce montant (la rémunération fixe) est réparti entre les membres du Conseil, en fonction du nombre de mois durant lesquels ils ont exercé leur mandat.

## CD

Le Conseil – sur avis du Comité de rémunération – détermine chaque année la rémunération des membres du CD sur la base de la politique de rémunération fixée et procède à une évaluation régulière de celle-ci. Cette rémunération comprend une partie fixe et une partie liée aux résultats et aux prestations.

### Déclaration relative à la politique de rémunération des membres du Conseil et du CD, appliquée durant l'exercice en objet

Le Comité de rémunération déclare ce qui suit :

#### Principes de la politique de rémunération, compte tenu de la relation entre la rémunération et les prestations

Les administrateurs non exécutifs comme les administrateurs exécutifs et les autres membres du CD ont par définition droit à une rémunération équitable, proportionnelle à leur contribution à la politique et à la croissance du groupe.

Pour les administrateurs non exécutifs :

- Leur rémunération se compose exclusivement d'une rémunération annuelle fixe non liée aux prestations et d'un jeton de présence par réunion à laquelle ils ont assisté. La rémunération fixe est prélevée sur le bénéfice net de l'exercice, tandis que le jeton de présence est imputé au titre de frais sur le même exercice. La rémunération fixe est approuvée chaque année par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil, dans les limites de la loi, des statuts et de la politique de rémunération, telle que définie par le Comité de rémunération. Il est prévu de réformer fondamentalement à partir de 2012 le système de rémunération des administrateurs non exécutifs d'une part en limitant la rémunération fixe et d'autre part en majorant les jetons de présence. Afin de dissocier tout à fait la rémunération fixe du résultat de l'entreprise, celle-ci ne serait plus imputée sur bénéfice réparti : elle serait, tout comme les jetons de présence, comptabilisée comme frais. Les jetons de présence seraient majorés, mais il ne serait aussi distribué qu'un seul jeton de présence aux administrateurs qui siègent dans plusieurs de ces Conseils pour des réunions qui se tiennent conjointement avec le Conseil d'administration de KBC Banque et/ou KBC Assurances. Une économie serait ainsi réalisée, et le groupe suivrait par la même occasion la recommandation formulée dans le Code de ne pas verser de rémunérations liées aux résultats aux administrateurs non exécutifs.
- Compte tenu du temps considérable qu'il consacre à sa fonction de responsable de la surveillance permanente des affaires du groupe KBC, le président du Conseil bénéficie d'un régime spécial, sa rémunération étant exclusivement composée d'une rémunération fixe, dont le montant est arrêté par le Comité de rémunération et soumis à l'approbation du Conseil.
- Les administrateurs siégeant au CARC perçoivent une indemnité supplémentaire (jetons de présence) rémunérant les prestations fournies dans le cadre de ce comité. Le président de ce comité obtient également une rémunération supplémentaire fixe. Les administrateurs siégeant au Comité de nomination ou au Comité de rémunération ne perçoivent aucune indemnité supplémentaire pour ces prestations.
- KBC Groupe SA n'accorde pas de crédits ou garanties aux administrateurs. Ceci étant, de tels crédits et garanties peuvent leur être accordés par les filiales bancaires de KBC Groupe SA conformément à l'article 28 de la loi bancaire – en d'autres termes, les administrateurs peuvent obtenir des crédits aux conditions '*clientèle*'.

Pour les administrateurs exécutifs et les autres membres du CD :

- Le Conseil fixe leur rémunération sur la base de l'avis du Comité de rémunération et du président du CD.
- Conformément à la politique de rémunération du groupe KBC, la rémunération individuelle des membres du CD se compose des éléments suivants :
  - une rémunération mensuelle fixe ;
  - une rémunération variable annuelle dépendant du résultat consolidé de KBC Groupe SA ;
  - une rémunération variable annuelle sur la base des prestations (évaluées selon des critères convenus) ;
  - la rémunération éventuelle des mandats exercés pour KBC Groupe SA (exceptionnel).
- En outre, la rémunération variable liée aux résultats est déterminée par un mécanisme quantitatif d'adaptation du risque (*risk gateway*) : des paramètres doivent être atteints en matière de capital et de liquidités avant qu'une quelconque rémunération variable liée aux résultats puisse être octroyée. Les paramètres exacts sont fixés chaque année par le Conseil. Si les (ou un des) paramètres fixés ne sont pas atteints, non seulement aucune rémunération variable liée aux résultats n'est octroyée, mais en outre le paiement des montants différés relatifs aux années précédentes est suspendu jusqu'à une prochaine année. Si le *risk gateway* n'est pas atteint pendant trois années consécutives, les montants différés encore en suspens sont annulés.
- C'est le Conseil qui, sur avis du Comité de rémunération, fixe la rémunération variable liée aux prestations, sur la base de l'évaluation d'un certain nombre de critères convenus. En 2011, ces critères étaient les suivants :

- poursuite de la mise en œuvre du plan de restructuration européen ;
  - relations avec les pouvoirs publics dans le cadre du remboursement de l'aide de l'État : plan équilibré de remboursement des aides publiques ;
  - mise en œuvre du *risk-framework* ;
  - maintien de la satisfaction du personnel et de la clientèle ;
  - fonctionnement collégial du CD.
- Le montant total de la rémunération ainsi allouée au président du CD ne pouvait excéder de plus de 25% le montant versé aux autres membres du CD.
  - Les membres ont en outre bénéficié d'un régime de pension de retraite et de survie prévoyant une pension complémentaire de vieillesse ou – si l'assuré décède en service actif en laissant un conjoint – une pension de survie ainsi qu'une garantie invalidité.

### **Importance relative des différentes composantes de la rémunération**

Pour l'exercice 2011, les membres du CD ont uniquement reçu une rémunération fixe. Compte tenu de la perte enregistrée au troisième trimestre de 2011 et en dépit du résultat annuel quand même positif, les membres du CD ont en effet renoncé à toute rémunération variable pour cet exercice.

### **Caractéristiques des primes de prestation en actions, options ou autres droits d'acquies des actions**

Le paiement de la rémunération variable totale de l'année (la rémunération variable liée aux résultats comme la rémunération variable liée aux prestations) des membres du CD est étalé sur quatre ans : 50% la première année, le solde étant réparti de manière égale sur les trois prochaines années.

En outre, 50% de la rémunération variable annuelle totale sont octroyés sous la forme d'instruments liés à des actions, plus précisément des *phantom stocks*, dont la valeur est liée au cours de l'action de KBC Groupe SA. Ces *phantom stocks* sont soumises à une période de rétention d'un an à partir de leur octroi. Tout comme la partie en espèces de la rémunération variable, leur octroi est étalé sur une période de quatre ans. Pour le calcul du nombre de *phantom stocks* auquel chaque membre du CD a droit, l'on se base sur le cours moyen de l'action KBC au cours des trois premiers mois de l'année. Un an plus tard, ces *phantom stocks* sont ensuite converties en cash sur la base du cours moyen de l'action KBC au cours des trois premiers mois de cette année-là. Concrètement, en 2011, des *phantom stocks* ont été octroyées aux membres du CD à concurrence de 25% de leur rémunération variable annuelle totale pour 2010, à un cours de 28,69 euros par action. Ces *phantom stocks* seront converties en cash en avril 2012 sur la base du cours moyen de l'action KBC au cours des trois premiers mois de l'année 2012. Ces *phantom stocks* sont soumises aux conditions d'octroi et d'acquisition décrites ci-après, sous Dispositions relatives à la récupération.

### **Informations sur la politique de rémunération pour les deux prochains exercices**

En ce qui concerne la rémunération des administrateurs non exécutifs, KBC a l'intention de convertir la rémunération fixe qui est actuellement prélevée sur le bénéfice net en une véritable rémunération fixe non liée aux prestations et non liée aux bénéfices, imputée au titre de frais, comme c'est le cas pour les jetons de présence. Parallèlement, il va réexaminer le rapport entre la rémunération fixe et les jetons de présence, le but étant de réduire la rémunération fixe et d'augmenter les jetons de présence.

En ce qui concerne les membres du management, la politique de rémunération a été approuvée par le Conseil, sur avis du Comité de rémunération. Elle est décrite dans la *Politique de rémunération*, qui fixe certains principes applicables à tout le groupe, principalement en ce qui concerne la rémunération variable, dont voici les principaux :

- la rémunération variable doit toujours être constituée d'une partie liée aux résultats (dont 10% au moins doivent être basés sur les résultats du groupe KBC) et d'une partie liée aux prestations ;
- au moins 50% de la rémunération variable de la haute direction (*Key Identified Staff* ou KIS) ne sont pas payés immédiatement, le paiement étant étalé sur trois ans ;
- pour ces KIS, la moitié de la rémunération variable totale est versée sous la forme d'instruments liés à des actions ;
- aucune avance n'est versée sur la rémunération variable et une possibilité de *clawback/holdback* est prévue ;
- dans la majeure partie du groupe, le rapport entre rémunération fixe et variable est de un sur un au maximum ;
- la rémunération variable est plafonnée à 750 000 euros.

Outre le *risk gateway*, à partir de l'exercice 2012, une politique *Risk-Adjusted Performance Measurement Framework* sera également introduite pour la détermination de la rémunération variable liée aux résultats. L'idée de base de la politique *Risk-Adjusted Performance Measurement Framework* qui sera utilisée pour l'attribution du capital est que ni le capital économique, ni le capital réglementaire ne peut faire office d'unique moteur d'attribution du capital. Le capital réglementaire recouvre un nombre limité de types de risques et ne reflète que partiellement les caractéristiques spécifiques de KBC. Le capital économique recouvre un plus grand nombre de types de risques et reflète l'estimation que KBC se fait de son propre profil de risque, mais il n'est actuellement pas disponible au même niveau de détail. Compte tenu de ces restrictions, la décision a été prise d'attribuer le capital sur la base d'un coefficient des actifs pondérés des risques reflétant les caractéristiques du capital économique.

Cette politique introduit la notion de RAP (*Risk-Adjusted Profit*) comme critère (absolu) de rentabilité d'une entreprise, mais avec une correction intrinsèque pour les éléments de capital et de risque. Pour certaines catégories de *Key Identified Staff* pour lesquelles le RAP comme mécanisme d'adaptation au risque a été jugé inefficace par l'organe de contrôle compétent, ce cadre est complété par des indicateurs de prestation supplémentaires constituant de meilleurs critères de risque.

Nous avons l'intention d'évaluer le fonctionnement de ce nouveau cadre après un an pour y apporter les éventuelles corrections nécessaires.

En outre, une comparaison objective du marché permettra de réexaminer d'un œil critique la répartition entre la partie fixe et la partie variable de l'ensemble des rémunérations et de procéder au besoin aux ajustements nécessaires.

#### **Dispositions relatives à la récupération**

Comme précisé ci-avant, le versement de la rémunération variable annuelle totale est non seulement étalé dans le temps, mais il est aussi effectué pour moitié sous la forme de *phantom stocks* avec une période de rétention d'un an.

La rémunération variable (en ce compris la partie différée de celle-ci) ne sera acquise que si ceci est conciliable avec la situation financière de l'institution dans son ensemble et qu'elle est justifiée par les prestations de KBC Groupe et par les prestations du CD.

Le paiement des montants différés mais pas encore acquis peut être contrecarré dans les cas suivants (malus) :

- écart de conduite ou faute grave avérée(e) de la part du membre du personnel (violation du code de conduite ou d'autres règles internes, en particulier relatives aux risques) ;
- recul significatif des prestations financières de KBC Groupe dû à des décisions prises au cours de l'année d'octroi de la rémunération variable ;
- constatation de manquements importants dans la gestion des risques de KBC Groupe ;
- modifications significatives dans la base de capital économique ou réglementaire de la société.

C'est le Conseil qui en décide, sur avis du Comité de rémunération.

Dans les cas suivants, à titre exceptionnel, la rémunération variable déjà acquise est récupérée (*clawback*) :

- fraude avérée ;
- (utilisation d') informations mensongères.

#### **Rémunérations individuelles des administrateurs non exécutifs de KBC Groupe SA**

Compte tenu du faible résultat enregistré par KBC en 2011, donnant lieu au versement d'un dividende symbolique pour 2011, ni KBC Groupe SA ni aucune autre société du groupe KBC en Belgique ou à l'étranger dans laquelle certains des administrateurs non exécutifs de KBC Groupe SA ont exercé un mandat d'administrateur dans le courant de 2011, n'a versé en 2011 de rémunération fixe aux administrateurs non exécutifs à charge du bénéfice pour l'exercice 2011. Les administrateurs non exécutifs ont néanmoins reçu des jetons de présence pour les réunions du Conseil de KBC Groupe SA et, le cas échéant, d'autres sociétés du groupe KBC en Belgique ou à l'étranger, auxquelles ils ont assisté. Comme déjà mentionné ci-avant, le président du Conseil et le président du CARC perçoivent par contre la rémunération spécifique inhérente à leur fonction.

Rémunération par administrateur individuel (chiffres consolidés, en EUR)	Rémunération (pour l'exercice 2011)	Rémunération CARC (pour l'exercice 2011)	Jetons de présence (pour l'exercice 2011)
Thomas Leysen <sup>1</sup>	137 500	0	30 000
Paul Borghgraef	0	0	37 500
Alain Bostoën	0	0	35 000
Jo Cornu	0	0	35 000
Marc De Ceuster	0	30 000	40 000
Tom Dechaene <sup>2</sup>	0	6 000	20 000
Franky Depickere	0	187 000	176 250
Luc Discry	0	0	75 000
Frank Donck	0	0	41 250
Jean-Pierre Hansen	0	0	30 000
Dirk Heremans	0	27 000	35 000
Lode Morlion	0	0	40 000
Philippe Naert	0	30 000	37 500
Theodoros Roussis	0	24 000	32 500
Hendrik Soete	0	0	40 000
Eric Stroobants	0	0	35 000
Alain Tytgadt	0	0	37 500
Ghislaine Van Kerckhove	0	0	32 500
Charles Van Wymeersch	0	0	40 000
Piet Vanthemsche	0	0	50 000
Philippe Vlerick	0	0	105 000
Marc Wittemans	0	60 000	60 000
Jan Huyghebaert <sup>3</sup>	311 000	0	101 500

<sup>1</sup> Président du Conseil depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011. La rémunération mentionnée ici comprend à la fois la rémunération fixe qu'il a reçue en tant que président depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011 et les jetons de présence qu'il a reçus en tant qu'administrateur depuis sa nomination le 28 avril 2011 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2011.

<sup>2</sup> Observateur depuis le 11 mai 2011 et administrateur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2011.

<sup>3</sup> Président du Conseil jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2011.

### Information relative au montant de la rémunération que les membres du CD de KBC Groupe SA également membres du Conseil auraient perçu en cette qualité

Aucune rémunération fixe ni jeton de présence n'a été versé aux membres du CD qui sont également membres du Conseil en qualité d'administrateurs délégués.

### Critères d'évaluation des performances du groupe KBC et/ou du ou des intéressés, appliqués lors de l'octroi des rémunérations variables

La rémunération variable en fonction des résultats versée aux membres du CD est un pourcentage du résultat net (consolidé) de KBC Groupe SA. La rémunération variable en fonction des prestations des membres du CD est un pourcentage de la rémunération fixe (entre 0% et 30%) après évaluation des prestations accomplies selon certains critères déterminés. Pour l'année 2011, les membres du CD ont renoncé à toute rémunération variable.

### Rémunération du président et des autres membres du CD de KBC Groupe SA

Le CD de KBC groupe SA est un organe collégial et solidaire, dont le président agit en qualité de *primus inter pares*. Il n'agit donc pas en qualité de seul CEO opérationnel et de représentant responsable de l'entreprise. Néanmoins, les rémunérations individuelles du président du CD sont publiées ici, conformément aux dispositions des lois sur les sociétés commerciales et du Code.

Le tableau indique en outre les rémunérations cumulées que KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes ont versées aux membres du CD de KBC Groupe SA autres que le président pour l'exercice 2011. La composition du CD a été plusieurs fois modifiée dans le courant de 2011, certains changements ayant eu des répercussions sur le total des rémunérations. Les rémunérations suivantes sont d'ailleurs incluses dans les montants totaux :

- la rémunération de Luc Gijssens depuis son entrée dans le CD ;
- la rémunération de Luc Philips jusqu'à son admission à la retraite ;
- la rémunération versée à Danny De Raymaeker, Marko Voljč, Luc Popelier, Johan Thijs et John Hollows pour l'ensemble de l'exercice 2011.

Rémunération du CD de KBC Groupe SA (montant versé en EUR) en 2011	Jan Vanhevel (exercice complet)	Autres membres du CD (montant global)
Statut	indépendant	indépendant
Rémunération fixe de base	727 605	3 151 949
Rémunération variable liée au résultat pour l'exercice 2011	0	0
Rémunération variable liée aux prestations pour l'exercice 2011	0	0
Rémunération variable liée au résultat pour les exercices précédents <sup>1</sup>	0	372 059
Rémunération variable liée aux prestations pour les exercices précédents <sup>1</sup>	0	116 956
Total	727 605	3 640 964
Pension <sup>2</sup>		
Plan de pension complémentaire du type prestations fixes ( <i>service cost</i> )	106 321	637 927
Plan de pension complémentaire à cotisations fixes (allocations versées au fonds de pension) pour 2011	0	0
Autres avantages <sup>3</sup>	167	89 028

<sup>1</sup> Pour l'exercice 2010, une rémunération variable liée aux résultats et une rémunération variable liée aux prestations ont été octroyées. La partie en espèces (50%) devait normalement être versée pour moitié en 2011, le versement de l'autre moitié étant étalé sur les exercices 2012, 2013 et 2014. Début 2011, le CD a toutefois décidé de reporter d'un an le moment d'acquisition (*vesting*) de la première tranche et de l'associer au remboursement des aides publiques. Cela signifie que tant la première partie que la première partie de la partie reportée ont été acquises en 2011 (versement en 2012). Le montant indiqué ici correspond d'ailleurs à 66,66% de la partie en espèces de la rémunération variable pour 2010. Jan Vanhevel, président du CD, a décidé d'en outre différer le paiement de la rémunération variable (liée aux résultats comme aux prestations) lui revenant pour l'exercice 2010.

<sup>2</sup> Le système de pension des membres du CD comprend deux parties : une petite partie sous la forme d'un plan à cotisations fixes et la plus grande partie sous la forme d'un plan à prestations fixes. Le plan à cotisations fixes est applicable à tous les membres du CD à partir de l'année suivant celle où ils sont membres du CD depuis trois ans. Ce plan est financé par KBC par le biais d'une allocation annuelle (versée au fonds de pension de KBC) correspondant à un pourcentage du bénéfice net consolidé de KBC Groupe. Le pourcentage en question dépend de l'évolution du bénéfice par action. Compte tenu du maigre résultat net consolidé enregistré, aucune allocation n'a été versée pour l'année 2011. Le plan à prestations fixes est applicable à chaque membre du CD à partir de son entrée au CD. Une pension de retraite complémentaire complète est acquise après 25 ans de service au sein du groupe KBC, dont au moins six ans en tant que membre du CD. Toute pension complémentaire (sauf si elle a été constituée au moyen de cotisations personnelles) acquise en quelque qualité que ce soit (indépendant ou salarié) ailleurs dans le groupe interviendra dans le calcul de cette pension de retraite ; il n'y a donc pas de cumul possible.

<sup>3</sup> Chaque membre du CD reçoit une indemnité de représentation de 400 euros par mois. Étant donné qu'il s'agit d'un remboursement forfaitaire de frais, ce montant n'a pas été repris dans le tableau. Chaque membre du CD dispose aussi d'une voiture de société, dont l'usage privé lui a été facturé sur la base d'un forfait de 7 500 km par an. Les avantages dont les membres du CD bénéficient bel et bien sont une assurance hospitalisation et une assurance assistance. Les deux membres du CD de nationalité étrangère qui sont expatriés bénéficient en outre d'un logement et d'une assurance maladie.

## Bonus à long terme en cash

Le statut financier des membres du CD ne prévoit pas de bonus à long terme en cash.

## Actions, options sur actions et autres droits d'acquies des actions KBC Groupe SA octroyés dans le courant de l'exercice, sur une base individuelle

Comme décrit plus haut, la moitié de la rémunération variable annuelle totale est versée sous la forme de *phantom stocks* avec une période de rétention d'un an. Étant donné que le CD a renoncé à toute rémunération variable pour 2011, aucune *phantom stock* n'a par conséquent été accordée pour cet exercice-là.

## Actions, options sur actions et autres droits d'acquies des actions KBC Groupe SA exercés ou arrivés à expiration dans le courant de l'exercice, sur une base individuelle

Étant donné que le plan *phantom stock* n'a démarré qu'en 2011 (pour l'exercice 2010), les premières *phantom stocks* ne seront converties en espèces qu'en 2012.

## Dispositions relatives aux indemnités de départ des administrateurs exécutifs et des membres du CD de KBC Groupe SA, sur une base individuelle

Compte tenu des conditions imposées par l'État fédéral et par le gouvernement flamand à la suite des opérations relatives au capital de base en 2008 et en 2009, l'indemnité de départ (payable en cas de départ à l'initiative de l'entreprise) des administrateurs exécutifs et des membres du CD est limitée, depuis la fin octobre 2008, à douze mois de rémunération fixe.

## Description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques

Ci-après suit une description des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques au sein de KBC, en application des dispositions du Code des sociétés et du Code belge de gouvernance d'entreprise (description générale dans la Partie 1, précisions relatives au processus de reporting financier dans la Partie 2).

## Partie 1 : Description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques au sein de KBC

### 1 Une stratégie, une structure organisationnelle et une répartition des compétences clairement définies constituent le fondement d'une saine gestion d'entreprise

La stratégie et la structure organisationnelle du groupe KBC sont commentées aux chapitres Stratégie et profil de l'entreprise et Structure et management du présent rapport annuel.

KBC veut se profiler comme un bancassureur et gestionnaire de fortune efficace, proche de sa clientèle et soucieux de ses collaborateurs. À cette fin, KBC se focalise sur les particuliers, les indépendants, les professions libérales, les petites et moyennes entreprises et les midcaps dans une sélection de pays européens et compte atteindre des objectifs de rentabilité raisonnables grâce à son efficacité, son orientation client, la satisfaction de son personnel et sa saine gestion des risques.

KBC cherche aussi à s'identifier avec les diverses communautés dans lesquelles il déploie ses activités, en utilisant des marques de fabrication locales, en recrutant des membres du management au niveau local et en appliquant les principes de responsabilité sociétale en fonction des normes applicables dans les pays concernés.

La structure de management du groupe KBC est une structure fonctionnelle duale de type belge :

- le *Conseil d'administration* définit la stratégie et la politique générale. Il assume toutes les responsabilités et actes qui lui sont attribués en vertu du Code des sociétés. Le Conseil d'administration décide, sur proposition du CD, du niveau d'exposition au risque (*risk appetite*) ;
- le *Comité de direction* (CD) est chargé de la gestion opérationnelle dans les limites de la stratégie et de la politique générales fixées par le Conseil. Pour assumer ses responsabilités spécifiques en matière de gestion financière et des risques, le CD a désigné parmi ses membres un Chief Financial Officer (CFO) et un Chief Risk Officer (CRO).

La Charte de gouvernance d'entreprise de KBC définit les compétences respectives de ces deux organes de gestion, leur composition, leur fonctionnement et les qualifications requises de leurs membres. Les informations concrètes relatives à la composition et au fonctionnement sont reprises dans d'autres parties de la présente Déclaration.

### 2 Intégrité et respect de l'éthique sont gravés dans la culture d'entreprise de KBC

KBC exerce ses activités en respectant les lois et règlements en vigueur et les applique tant à la lettre que dans l'esprit. Ce faisant, il prend en compte aussi l'évolution de la prise de conscience des normes dans notre société et souhaite, par ses activités, contribuer au progrès économique, social et écologique des régions où il est actif. KBC accorde une attention prioritaire aux besoins et aux intérêts de ses clients, de ses actionnaires, de son personnel et de son environnement social. Dans sa relation avec eux, KBC s'impose des règles en matière d'équité et de bon sens, d'ouverture et de transparence, de discrétion et de respect de la vie privée.

Ces principes sont notamment repris dans la politique en matière d'intégrité, ainsi que dans des codes, des instructions et des codes de conduite spécifiques. Vous trouverez les principales directives et notes de gestion relatives à la responsabilité sociétale sur notre site internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com) sous Responsabilité sociétale.

Les principales directives de la politique en matière d'intégrité sont :

- le Code de déontologie KBC, un document général fondé sur les valeurs du groupe et qui recommande à tous ses collaborateurs un comportement conforme à celles-ci. Il sert de base à l'élaboration de lignes de conduite spécialisées à l'attention de groupes cibles spécifiques et de lignes stratégiques au niveau du groupe ;
- les règles en matière de compliance applicables à tout le groupe et qui concernent :
  - la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le respect des embargos ;
  - la politique de prévention fiscale et, plus particulièrement, les mécanismes de fraude fiscale ;
  - la protection des investisseurs et la prévention des conflits d'intérêts (MiFID) ;
  - l'abus de marchés, dont le délit d'initié ;
  - la protection de la vie privée, la confidentialité des informations et l'obligation de discrétion professionnelle ;
- déontologie et lutte contre la fraude :
  - la déontologie du personnel est intégrée dans le code de conduite et dans diverses lignes stratégiques dont nous avons déjà parlé dans ce chapitre ;
  - divers services tels que Compliance, Inspection, Audit interne mais aussi le business s'occupent activement de prévention et de la détection de fraudes. Les fraudes externes liées à des produits relèvent de la compétence du business. La fraude et les infractions

au code de déontologie commises par le personnel font l'objet de contrôles et d'enquêtes menés par des services étrangers au business. Les dossiers de fraude plus complexes et/ou les questions ayant un impact au niveau du groupe font l'objet d'enquêtes menées et/ou coordonnées par le service Compliance au niveau du groupe, en qualité de centre de compétences spécialement affecté à la détection de fraudes ;

- la Politique de protection des dénonciateurs de bonne foi au sein du groupe KBC protège les membres du personnel qui dénoncent, de bonne foi, des fraudes ou des pratiques condamnables graves ;
- la Politique anti-corruption confirme l'attitude de KBC dans la lutte contre et la prévention de la corruption dans l'exercice de ses activités et comprend une description des mesures prises et à prendre à cet effet. Elle comprend notamment une politique relative aux cadeaux, dons et sponsoring : KBC tient en effet à protéger ses collaborateurs comme ses contreparties en fixant des règles de comportement rationnelles et transparentes.

Le document *Principes KBC régissant l'entreprise dans un contexte social* définit la vision de KBC en matière de responsabilité sociétale (disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)).

### **3 Le modèle de défense tripartite vise à armer KBC contre les risques susceptibles de compromettre les objectifs fixés**

Afin de soutenir sa mission stratégique et de se prémunir contre les risques susceptibles d'entraver la réalisation de cette mission, le CD a déployé un système de contrôle interne étagé sous sa responsabilité et sous le contrôle du Conseil. Ce système est communément appelé modèle de défense tripartite (*Three Lines of Defense model*).

#### *3.1 Business assume la responsabilité de la maîtrise des risques*

En tant que première ligne, le business est responsable des risques dans son domaine et doit disposer des moyens de contrôle efficaces appropriés. Cette responsabilité couvre tous les types de risques, y compris la fraude et le respect des dispositions légales et réglementaires. À cette fin, il peut être fait appel à des services de support, notamment Inspection, Gestion de la valeur et des risques, Compliance, Affaires juridiques et fiscales, Personnel, Comptabilité et Audit interne.

#### *3.2 Fonctions de contrôle indépendantes, Gestion de la valeur et des risques et Compliance constituent le contrôle de deuxième ligne*

Indépendant du business et conforme aux normes industrielles avancées, Gestion de la valeur et des risques a pour objectif de tracer un cadre à l'échelon du groupe pour la gestion de la valeur, des risques et du capital, de superviser la mise en œuvre de ce cadre et de prêter assistance au management de ligne en ce qui concerne l'utilisation des instruments et des techniques de gestion de la valeur, des risques et du capital. Vous trouverez plus d'informations concernant la Gestion de la valeur et des risques au chapitre qui y est consacré dans ce rapport annuel.

KBC a par ailleurs désigné des Local Chief Risk Officers (LCRO) à divers niveaux de son organisation. Proches du business, ces LCRO participent au processus décisionnel local. Le fait qu'ils répondent directement au CRO du groupe doit garantir leur indépendance.

Compliance est une fonction indépendante au sein du groupe KBC. Cette indépendance est préservée par le statut adapté qui lui est conféré (repris dans la *Compliance Charter*), par sa place dans l'organigramme (elle relève directement du président du CD) et par son reporting (elle répond au CARC, son supérieur hiérarchique le plus élevé). Compliance a pour but d'éviter au groupe KBC de subir des dommages financiers, juridiques ou pénaux par suite du non-respect des lois, décrets et normes internes ou de la non-conformité aux attentes légitimes de la clientèle, du personnel et de la société au sens large et ce, dans les domaines prévus par la politique d'intégrité.

#### *3.3 En tant que contrôle de troisième ligne indépendant, Audit interne soutient le CD et le CARC dans leur mission de supervision de l'efficacité du système interne de contrôle et de gestion des risques*

Audit interne vérifie si le groupe KBC gère les risques de manière adéquate et s'ils sont autant que possible limités et éliminés. Le département veille aussi à ce que les processus d'entreprise et la coopération entre les diverses ramifications du groupe se déroulent de manière efficace et que la continuité des opérations soit assurée.

Le champ d'activité du département Audit interne couvre toutes les entités juridiques, les activités et divisions, y compris les différentes fonctions de contrôle au sein du groupe KBC.

Les responsabilités, caractéristiques, la structure organisationnelle et le reporting, les champs d'application, la méthodologie en matière d'audit, la collaboration entre les divers départements d'audit au sein du groupe, la sous-traitance d'activités d'audit interne sont décrits et commentés dans la Charte d'audit de KBC Groupe SA. Cette charte répond aux dispositions de la circulaire D1 97/4 (banques) et PPB-2006-8-CPA (assurances) de la FSMA (anciennement CBFA).

Conformément aux normes professionnelles internationales en matière d'audit, la fonction d'audit fait l'objet d'analyses régulières par une tierce partie externe. La dernière analyse de ce type a eu lieu en 2009. Les résultats ont été soumis au Comité de direction et au CARC qui les évaluent dans le cadre de leur fonction de supervision et d'évaluation du département Audit interne.

#### **4 Le Comité Audit, Risques et Compliance (CARC) de KBC joue un rôle prépondérant dans le pilotage du système interne de contrôle et de gestion des risques**

Chaque année, le CD évalue la pertinence du système interne de contrôle et de gestion des risques et remet son rapport au CARC.

Au nom du Conseil, le CARC surveille l'intégrité et l'efficacité des mesures de contrôle interne et de la gestion des risques menée sous la responsabilité du CD, en accordant une attention particulière à un reporting financier correct. Le comité suit aussi les procédures instaurées par la société afin de se conformer aux dispositions légales et réglementaires.

Le rôle, la composition, le fonctionnement et la qualification de ses membres sont définis dans la charte CARC dont la version la plus récente a été adoptée par le Conseil le 23 septembre 2010. Vous trouverez des informations complémentaires concernant le CARC dans d'autres paragraphes.

#### **Partie 2 : Description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques, en rapport avec le processus de reporting financier**

Un reporting financier synoptique précis, établi en temps opportun, est crucial à l'égard des stakeholders internes comme externes. Dans cette optique, le processus sous-jacent doit être suffisamment robuste pour atteindre cet objectif.

Chez KBC Groupe, le reporting périodique au niveau non consolidé est le résultat d'un processus comptable bien documenté. Un guide relatif aux procédures comptables et au processus de reporting financier est d'ailleurs disponible. Les états financiers périodiques sont établis directement sur la base du grand livre. Les états financiers comptables sont mis en corrélation avec les inventaires sous-jacents. Le résultat de ces contrôles est vérifiable.

Les états financiers périodiques sont établis conformément aux règles d'évaluation locales. Les rapports périodiques relatifs aux capitaux propres sont rédigés conformément au règlement de la Commission bancaire, financière et des assurances du 17 octobre 2006.

Les principales sociétés liées disposent d'une organisation comptable et administrative adaptée et de procédures de contrôle financier interne. Un document descriptif du processus de consolidation est disponible. Le système et le processus de consolidation sont opérationnels depuis longtemps et comportent de nombreux contrôles de cohérence.

Les états financiers consolidés sont établis selon les règles d'évaluation IFRS, applicables à toutes les sociétés reprises dans le périmètre de consolidation. Les directions financières responsables (les CFO) des filiales certifient le caractère correct et complet des états financiers rapportés, conformément aux règles d'évaluation du groupe. Le comité d'approbation (*approval commission*) présidé par le directeur général Group Finance vérifie que les règles d'évaluation IFRS sont bien respectées.

Conformément à la loi du 15 mai 2007, le CD du groupe KBC a évalué son système de contrôle interne relatif au processus de reporting financier et a rédigé un rapport.

L'existence (depuis 2006) et le suivi de normes à l'échelle du groupe en matière de vérifications comptables (*Group Standard Accounting Controls*) est l'un des principaux piliers du contrôle interne du processus comptable (*Corporate Accounting Process*).

Les *Group Standard Accounting Controls* fixent des règles en vue de maîtriser les principaux risques opérationnels du *corporate accounting process*. Elles régissent la mise en place et l'entretien de l'architecture de processus comptable, la rédaction et le suivi de règles d'évaluation et de schémas comptables, le respect des règles en matière d'autorisation et de séparation des fonctions dans le cadre de l'enregistrement comptable des opérations et la mise en place d'un système adéquat de gestion des comptes de première et de deuxième ligne.

Le déploiement à l'échelon du groupe des procédures de clôture accélérée (*Fast Close*), le suivi des transactions entre sociétés du groupe (interentreprises) et le suivi permanent d'un certain nombre d'indicateurs de risques, de performances et de qualité (*Key Risk Indicators / Key Performance Indicators*) contribuent eux aussi en permanence à améliorer la qualité du processus de reporting financier.

Le *Reporting Framework* développé et mis en œuvre est venu compléter en 2011 le système interne de contrôle et de gestion du risque intégré dans le processus de reporting financier.

Ce *Reporting Framework* définit une gouvernance solide et décrit clairement tous les rôles et responsabilités des différents acteurs, le but étant de pouvoir démontrer sans équivoque le maintien sous contrôle des risques inhérents au processus de reporting financier. Une fois par an (et pour la première fois pour l'année 2011), en préparation de l'évaluation au niveau du groupe du système de contrôle interne, tous les CFO des entités concernées doivent fournir à l'expert local operational risk manager du Groupe Finance leur *Entity Accountability Excel* et les *Departmental Reference Documents* (RACIs) sous-jacents, afin de confirmer formellement que dans leur entité, tous les rôles et responsabilités définis concernant le processus *end-to-end* du reporting financier sont remplis de manière adéquate. La véracité de cette confirmation peut à tout moment être contrôlée par tous les stakeholders internes et externes concernés.

Dans le courant de 2012, la base du système interne de contrôle et de gestion des risques sera assurée par le *Group Key Control Financial Reporting*. Chaque entité devra évaluer sa conformité au *Group Key Control* dans le système d'évaluation de la Gestion des valeurs et des risques du Groupe, ce qui permettra un suivi plus accessible des évaluations.

Le processus de reporting externe, tant statutaire que consolidé, fera l'objet d'un audit au moins tous les trois ans par le département Audit interne du groupe KBC.

Pour le contrôle exercé par le CARC, voir le deuxième paragraphe du point 4 de la Partie 1.

## Dérogations aux dispositions du Code

---

La Déclaration de gouvernement d'entreprise versée au rapport annuel doit également contenir la liste des dispositions du Code auxquelles il est dérogé (voir le principe dit *comply or explain*). Voici les dispositions auxquelles il est dérogé et les explications y afférentes :

La disposition 2.1. du *Code belge de gouvernement d'entreprise* (le Code) stipule que la composition du Conseil doit être déterminée dans le respect de la diversité des genres. Voir plus loin dans le paragraphe sur la mixité.

La disposition 5.2./1 de l'Annexe C du Code impose au Conseil de constituer un Comité Audit, composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs. La disposition 5.2./4 de cette même Annexe C stipule qu'au moins la majorité des membres du Comité Audit doit être indépendante. La disposition 5.3./1 de l'Annexe D du Code stipule que le Conseil doit constituer un *Comité de nomination* composé majoritairement d'administrateurs non exécutifs indépendants.

En date du 31 décembre 2011, le CARC était constitué de sept administrateurs non exécutifs, dont deux indépendants, deux désignés respectivement par l'État fédéral et le gouvernement flamand et trois représentants des actionnaires de référence. Les administrateurs indépendants n'étaient donc pas majoritaires au sein du Comité Audit.

À la même date, le Comité de nomination était composé de sept administrateurs non exécutifs, dont le président du Conseil, un administrateur indépendant, un représentant des pouvoirs publics, un administrateur exécutif et trois représentants des actionnaires de référence. Les administrateurs indépendants n'étaient donc pas majoritaires dans ce comité. Sur avis du comité, Dirk Heremans, administrateur indépendant, a été nommé par le Conseil membre du comité le 19 mars 2012.

Comme pour le Conseil, la composition du CARC et du Comité de nomination tient compte de la spécificité de la structure de l'actionariat de KBC Groupe SA et, plus particulièrement, de la présence des actionnaires de référence que sont Cera, KBC Ancora, MRBB ainsi que des autres actionnaires de référence. Cette méthode permet de maintenir un équilibre salubre pour la stabilité et la continuité du groupe. En outre, la présence de leurs représentants dans ces comités du Conseil permet aux actionnaires de référence de suivre le reporting opérationnel (CARC) et les dossiers de recrutement et de nomination (Comité de nomination) en connaissance de cause. Ceci favorise l'équilibre, la qualité et l'efficacité du processus décisionnel au sein du Conseil.

## Mixité

---

En 2011, une disposition a été ajoutée dans la législation sur les sociétés : le Conseil devra à terme être composé d'au moins un tiers de membres de sexe opposé. La disposition 2.1. du Code stipule que la composition du Conseil doit être déterminée dans le respect de la diversité des genres.

Dans sa composition actuelle, le Conseil compte une femme et vingt-quatre hommes. Le Conseil, réceptif au principe de la mixité, va veiller à accroître la représentation des femmes en son sein. Des mesures sont actuellement prises afin d'accroître systématiquement le nombre d'administrateurs de sexe féminin dans le courant des années à venir, afin d'atteindre le quorum requis en 2017 au plus tard.

## Conflits d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés

Au cours de l'exercice 2011, aucun conflit d'intérêts requérant l'application de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés n'a été constaté.

## Commissaire

L'Assemblée générale de KBC Groupe SA du 29 avril 2010 a renouvelé pour une période de trois ans le mandat de commissaire de la société Ernst & Young Reviseurs d'entreprises SCCRL, représentée par Pierre Vanderbeek et/ou Peter Telders.

La rémunération du commissaire est exposée dans la partie Comptes annuels consolidés, Annexe 43 (intégralité du groupe – chiffres consolidés) ainsi que dans la partie Comptes annuels non consolidés, Annexe 6 (KBC Groupe SA).

## Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2011, telle qu'elle ressort des notifications reçues dans le cadre de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé

L'article 10bis des statuts de KBC Groupe SA (disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)) fixe la limite à partir de laquelle les participations doivent être rendues publiques. KBC publie les notifications reçues sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Le tableau donne un aperçu de l'actionnariat à fin 2011, sur la base de toutes les notifications reçues jusqu'au 31 décembre 2011. La partie intitulée Comptes annuels non consolidés contient un aperçu des notifications reçues en 2010 et en 2011. Signalons que les montants qui apparaissent dans les déclarations peuvent diverger des montants actuellement détenus, étant donné qu'une modification du nombre d'actions détenues ne donne pas toujours lieu à une nouvelle déclaration.

### Actionnariat au 31-12-2011, selon les notifications les plus récentes, conformément à la loi du 2 mai 2007

	La déclaration concerne la situation au	Adresse	Nombre d'actions KBC (par rapport à la somme des actions existant au moment de la déclaration)
KBC Ancora SCA <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> septembre 2008	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	82 216 380 (23,15%)
Cera SCRL <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> septembre 2008	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	25 903 183 (7,29%)
MRBB SCRL <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> septembre 2008	Diestsevest 40, 3000 Leuven, Belgique	42 562 675 (11,99%)
Autres actionnaires de référence <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> septembre 2008	P.a. Ph. Vlerick, Ronsevaalstraat 2, 8510 Bellegem, Belgique	39 867 989 (11,23%)
Sociétés du groupe KBC	1 <sup>er</sup> septembre 2008	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	18 240 777 (5,14%)
BlackRock Inc. <sup>2</sup>	2 décembre 2011	Throgmorton Avenue 12, EC2N 2DL Londres, Royaume-Uni	10 518 102 (2,94%) <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Il a été fait apport des nombres d'actions suivants en concertation mutuelle : 32 634 899 par KBC Ancora SCA, 10 080 938 par Cera SCRL, 26 436 213 par MRBB SCRL et les 39 867 989 actions par les Autres actionnaires de référence. Ces actions ont fait l'objet d'une notification séparée.

<sup>2</sup> Notification du passage sous le seuil de reporting de 3%. Pour plus de renseignements, nous vous renvoyons aux Comptes annuels non consolidés.

## Publication conforme à l'article 34 de l'AR belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé

### 1 Structure de capital en date du 31 décembre 2011

Le capital social est entièrement souscrit et représenté par 357 980 313 parts sociales sans valeur nominale. Le lecteur trouvera plus d'informations sur le capital du groupe dans la partie intitulée Comptes annuels non consolidés.

### 2 Restriction légale ou statutaire au transfert de titres

Chaque année, KBC Groupe SA procède à une augmentation de capital dont la souscription libre est réservée au personnel de KBC Groupe SA et de certaines de ses filiales belges. Si le prix d'émission des actions nouvelles présente une décote par rapport au cours de référence indiqué dans les conditions d'émission, les membres du personnel ne peuvent transférer les actions pendant deux ans à compter de la date de paiement, sauf en cas de décès du membre du personnel. Au 31 décembre 2011, aucune action n'avait été bloquée dans ce cadre.

Les options sur actions KBC Groupe SA détenues par des membres du personnel des diverses sociétés du groupe KBC, auxquels elles ont été attribuées dans le cadre de divers plans d'options, ne sont pas cessibles entre vifs. Un aperçu du nombre d'options sur actions réservées au personnel figure à l'Annexe 12 de la partie Comptes annuels consolidés.

### 3 Détenteurs de tout titre comprenant des droits de contrôle spéciaux

Néant.

### 4 Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier

Néant.

### 5 Restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote

Les droits de vote liés aux actions détenues par KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes sont suspendus. Au 31 décembre 2011, il s'agissait de 18 169 054 actions, soit 5,08% du nombre total d'actions en circulation à cette date.

### 6 Accords entre actionnaires, qui sont connus de KBC Groupe SA et peuvent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote

Un groupe de personnes morales et de personnes physiques agissant de commun accord constitue l'actionariat de référence de KBC Groupe SA. D'après les notifications reçues, ces personnes détenaient au 1<sup>er</sup> septembre 2008 les nombres de droits de vote suivants, en concertation mutuelle :

- KBC Ancora SCA : 32 634 899
- Cera SCRL : 10 080 938
- MRBB SCRL : 26 436 213
- Autres actionnaires de référence : 39 867 989.

Ces chiffres représentent un total de 109 020 039 droits de vote, soit 30,70% des droits de vote totaux (y compris les droits suspendus : voir ci-avant) à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2008 (355 122 707). Comparé au total des droits de vote au 31 décembre 2011 (357 980 313), cela revient à 30,45%. Entre ces parties a été conclue une convention d'actionnaire en vue de soutenir et de coordonner la politique générale de KBC Groupe SA et d'en surveiller l'application. Cette convention prévoit un syndicat contractuel d'actionnaires. La convention d'actionnaire inclut des dispositions régissant la cession de titres et l'exercice du droit de vote dans le cadre du syndicat.

Dans le cadre de l'émission de 3,5 milliards d'euros de capital de base par KBC Groupe SA, à laquelle la Société Fédérale de Participations et d'Investissement SA a souscrit à la mi-décembre 2008, les actionnaires de référence de KBC Groupe SA ont notamment pris l'engagement suivant : en cas d'offre publique d'acquisition volontaire ou obligatoire sur toutes les actions KBC, ils ne proposeront pas leurs actions ou, selon le cas, ne vendront pas un nombre d'actions KBC qui entraînerait une offre obligatoire ou, selon le cas, ne céderont, avant, pendant ou après le déroulement d'une offre publique d'acquisition, aucun droit à un (des) futur(s) offrant(s) ou à une partie apparentée, sans l'engagement formel du (des) futur(s) offrant(s) que celui-ci (ceux-ci), après l'expiration de l'offre, obligera (obligeront) KBC à rembourser tous les titres du capital de base en circulation (sous réserve d'approbation par la BNB) ou à acheter eux-mêmes tous les titres du capital de base en circulation, dans les deux cas à un prix égal à 44,25 euros par titre. Cet engagement des actionnaires de référence s'applique également à la seconde émission de capital de base de KBC Groupe SA, pour un montant de 3,5 milliards d'euros, à laquelle le gouvernement flamand a souscrit à la mi-juillet 2009.

## 7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres de l'organe d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de KBC Groupe SA

### Nomination et remplacement des membres du Conseil

La nomination de candidat-administrateurs et la prolongation des mandats d'administrateur sont – après l'avis de la BNB – soumis par le Conseil à l'approbation de l'Assemblée générale. Toute proposition est accompagnée d'une recommandation par le Conseil, basée sur l'avis du Comité de nomination.

Sans préjudice des dispositions légales applicables, les propositions de nomination sont communiquées au moins trente jours avant l'Assemblée générale, sous la forme d'un point distinct à l'ordre du jour.

En cas de nomination d'un administrateur indépendant, le Conseil indique si le candidat satisfait aux critères d'indépendance du Code des sociétés.

L'Assemblée générale nomme les administrateurs à la majorité simple des voix.

Le Conseil élit parmi ses membres non exécutifs un président, ainsi éventuellement qu'un ou plusieurs sous-présidents.

Le mandat des administrateurs démissionnaires peut toujours être prorogé.

Si, dans le courant d'un exercice, une place d'administrateur se libère à la suite d'un décès, d'une démission ou d'une autre raison, les autres administrateurs peuvent provisoirement pourvoir au poste en nommant un nouvel administrateur. Dans un tel cas, l'Assemblée générale procédera à la nomination définitive lors de sa réunion suivante. Un administrateur qui est nommé en remplacement d'un administrateur dont le mandat n'était pas arrivé à terme termine ce mandat, sauf si l'Assemblée générale fixe une autre durée au mandat lors de la nomination définitive.

### Modification des statuts

L'Assemblée générale a, sauf disposition contraire, le droit d'apporter des modifications aux statuts. L'Assemblée générale ne peut valablement délibérer et statuer sur les modifications aux statuts que si l'objet des modifications proposées a été spécialement indiqué dans la convocation, et si ceux qui assistent à la réunion représentent la moitié au moins du capital social. Si cette dernière condition n'est pas remplie, une nouvelle convocation sera nécessaire et la deuxième assemblée délibérera valablement, quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents. Une modification n'est admise que si elle réunit les trois quarts des voix (art. 558 du Code des sociétés).

Si la modification des statuts porte sur l'objet social, une justification détaillée de la modification proposée doit être exposée par le Conseil d'administration dans un rapport annoncé dans l'ordre du jour. À ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive de la société, arrêté à une date ne remontant pas à plus de trois mois. Les commissaires font rapport distinct sur cet état. Un exemplaire de ces rapports peut être obtenu conformément à l'article 535 du Code des sociétés. L'absence des rapports entraîne la nullité de la décision de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale ne peut valablement délibérer et statuer sur la modification à l'objet social que si ceux qui assistent à la réunion représentent, d'une part, la moitié du capital social (...). Si cette condition n'est pas remplie, une seconde convocation sera nécessaire. Pour que la deuxième assemblée délibère valablement, il suffira qu'une portion quelconque du capital y soit représentée. Une modification n'est admise que si elle réunit les quatre cinquièmes au moins des voix. (...) (extrait de l'art. 559 du Code des sociétés)

## 8 Pouvoirs du Conseil, en particulier concernant le pouvoir d'émettre ou de racheter des actions

L'Assemblée générale a mandaté le Conseil jusqu'au 21 mai 2014 inclus pour majorer le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant total de 900 millions d'euros, en espèces ou en nature, tant par l'émission d'actions que par l'émission d'obligations convertibles subordonnées ou non, ou de warrants liés ou non à des obligations subordonnées ou non. Dans ce cadre, le Conseil peut lever le droit de souscription préférentielle ou le réduire, dans les limites légales et statutaires en vigueur. Le Conseil peut également exercer ce mandat, aux conditions et dans les limites fixées par le Code des sociétés, après la date de réception de la notification de la FSMA concernant une offre publique de rachat des titres de la société. Ce mandat spécial court jusqu'au 28 avril 2014. Au 31 décembre 2011, le capital autorisé atteignait 899 208 331 euros. Compte tenu du pair comptable du titre au 31 décembre 2011, le mandat permet d'émettre au plus 258 393 198 actions nouvelles encore, soit 72,2% du nombre d'actions en circulation à cette date.

Le 22 septembre 2011, le Conseil a décidé de faire usage du capital autorisé pour pratiquer une augmentation du capital non assortie du droit de souscription préférentielle, au profit du personnel. Moyennant un prix de souscription de 14,63 euros par action et un maximum de 49 actions par membre du personnel, le capital social souscrit s'est trouvé majoré, au 25 novembre 2011, de 146 577,60 euros, représentés par 42 120 actions nouvelles.

Le mandat accordé par l'Assemblée générale aux Conseils de KBC Groupe SA et de ses filiales directes pour acquérir sous certaines conditions des actions propres de KBC Groupe SA et les affecter en gage, qui venait à expiration le 23 octobre 2009, n'a pas été renouvelé.

Les Conseils de KBC Groupe SA et des filiales directes sont toutefois mandatés jusqu'au 27 mai 2013 pour racheter ou revendre des actions propres de KBC Groupe SA lorsque leur obtention ou leur aliénation s'impose pour éviter à KBC Groupe SA de subir un préjudice grave. Il sera notamment proposé à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 mai 2012 de renouveler ce mandat pour une période de trois ans à compter de la publication de la décision de renouvellement.

Enfin, l'Assemblée générale a mandaté les Conseils d'administration précités pour aliéner en Bourse ou hors-Bourse les actions de KBC Groupe SA en leur possession, dans le second cas moyennant une rémunération qui ne peut être inférieure au cours en Bourse au moment de l'aliénation, diminué de 5%. Il sera notamment proposé à l'Assemblée générale du 3 mai 2012 de porter ce pourcentage à 10%. Au 31 décembre 2011, KBC Groupe SA et ses filiales directes détenaient, principalement dans le cadre du programme de rachat d'actions propres approuvé par l'Assemblée générale et de la couverture des plans d'options KBC pour le personnel, un total de 18 168 752 actions KBC Groupe SA, soit 5,075% du nombre d'actions en circulation à cette date.

## 9 Accords importants auxquels KBC Groupe SA est partie et qui prennent effet, sont modifiés ou prennent fin en cas de changement du contrôle de KBC Groupe à la suite d'une offre publique d'acquisition.

Néant.

## 10 Accords entre KBC et les membres de son organe d'administration ou son personnel, qui prévoient des indemnités si les membres de l'organe d'administration démissionnent ou doivent cesser leurs fonctions sans raison valable ou si l'emploi des membres du personnel prend fin en raison d'une offre publique d'acquisition

Néant.

## Communications dans le cadre de l'article 74 de la loi belge relative aux offres publiques d'acquisition

Dans le cadre de la loi précitée, KBC Groupe SA a reçu en 2011 un certain nombre de notifications actualisées. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous. Les personnes mentionnées interviennent en concertation mutuelle. Les nombres d'actions mentionnés n'ont pas nécessairement tous fait l'objet d'un apport en concertation mutuelle : certains nombres peuvent aussi inclure des actions libres.

### A Communications par :

a des personnes morales ;

b des personnes physiques détenant 3% ou plus des titres avec droit de vote<sup>1</sup> ;

c des personnes morales contrôlant les personnes morales visées sous a ;

d des personnes physiques qui, par leur contrôle des personnes morales visées sous a, détiennent indirectement 3% ou plus des titres avec droit de vote<sup>1</sup>.

Actionnaire	Participation, nombre	En % <sup>2</sup>	Sous le contrôle de	Actionnaire	Participation, nombre	En % <sup>2</sup>	Sous le contrôle de
KBC Ancora SCA	82 216 380 <sup>3</sup>	22,97%	Cera SCRL	Algimo SA	320 816 <sup>3</sup>	0,09%	Personne(s) physique(s)
MRBB	46 289 864 <sup>3</sup>	12,93%	HBB ASBL	Rodep SCA	303 000 <sup>3</sup>	0,08%	Personne(s) physique(s)
Cera SCRL	26 127 166 <sup>3</sup>	7,30%	–	SAK Berkenstede	268 970 <sup>3</sup>	0,08%	–
SAK AGEV	12 354 695 <sup>3</sup>	3,45%	–	Robor SA	238 988 <sup>3</sup>	0,07%	Personne(s) physique(s)
Plastiche SA	3 189 482 <sup>3</sup>	0,89%	Personne(s) physique(s)	Efiga Invest SPRL	233 806 <sup>3</sup>	0,07%	Moulins de Kleinbettingen SA
3D SA	2 323 085 <sup>3</sup>	0,65%	SAK Iberanfra	La Pérégrina	220 588 <sup>4</sup>	0,06%	ING Trust
Setas SA	1 626 401 <sup>3</sup>	0,45%	SAK Setas	Promark International SA	189 008 <sup>3</sup>	0,05%	Personne(s) physique(s)
SAK Pula	1 434 250 <sup>3</sup>	0,40%	–	Hermes Invest SA	180 225 <sup>3</sup>	0,05%	–
Vrij en Vrank SCRL	1 335 258 <sup>3</sup>	0,37%	SAK Prof. Vlerick	SAK Hermes Société de contrôle et de gestion	148 527 <sup>3</sup>	0,04%	–
De Berk SPRL	1 138 208 <sup>3</sup>	0,32%	Personne(s) physique(s)	Lineago Trust	148 400 <sup>3</sup>	0,04%	–
De Lelie SCS	1 000 000 <sup>3</sup>	0,28%	–	Tradisud SA	146 500 <sup>4</sup>	0,04%	–
Rainyve SA	941 958 <sup>3</sup>	0,26%	–	SAK Iberanfra	121 273 <sup>3</sup>	0,03%	–
Fondation Amici Almae Matris	912 731 <sup>3</sup>	0,26%	–	Sinfonia Investments SA	115 839 <sup>3</sup>	0,03%	SAK Hermes Société de contrôle et de gestion
Basil Finance SA	860 000 <sup>3</sup>	0,24%	–	I.B.P. Ravago Pensioenfonds	115 833 <sup>3</sup>	0,03%	–
Van Holsbeeck SA	770 837 <sup>3</sup>	0,22%	Personne(s) physique(s)	Inkao-Invest SPRL	113 679 <sup>3</sup>	0,03%	Robor SA
Ceco SCA	568 849 <sup>3</sup>	0,16%	Personne(s) physique(s)	Meralpa SA	98 577 <sup>4</sup>	0,03%	–
Nascar Finance SA	560 000 <sup>3</sup>	0,16%	–	Edilu SA	70 000 <sup>4</sup>	0,02%	–
Partapar SA	559 818 <sup>3</sup>	0,16%	Personne(s) physique(s)	Wilig SA	42 472 <sup>4</sup>	0,01%	–
Cordalia SA	425 250 <sup>3</sup>	0,12%	Personne(s) physique(s)	Mercurius Invest SA	40 230 <sup>3</sup>	0,01%	–
Mapicius SA	425 250 <sup>3</sup>	0,12%	Personne(s) physique(s)	Sicav Vlam 21	39 006 <sup>4</sup>	0,01%	ABN AMRO
Cecan Invest SA	397 563 <sup>3</sup>	0,11%	SAK Prof. Vlerick	Fondation Filax	38 529 <sup>3</sup>	0,01%	Personne(s) physique(s)
Plastiche Holding Sarl	375 000 <sup>3</sup>	0,10%	–	Lycol SA	31 939 <sup>4</sup>	0,01%	–
Mercator SA	366 427 <sup>3</sup>	0,10%	Bâloise-holding	Van Vuchelen et Co SCA	27 785 <sup>4</sup>	0,01%	–
VIM SCRL	361 562 <sup>3</sup>	0,10%	Personne(s) physique(s)	Asphalia SA	14 241 <sup>3</sup>	0,00%	Personne(s) physique(s)
Sereno SA	333 408 <sup>3</sup>	0,09%	Personne(s) physique(s)	Kristo Van Holsbeeck SPRL	6 950 <sup>3</sup>	0,00%	Personne(s) physique(s)
Colver SA	322 099 <sup>4</sup>	0,09%	–	Christeys SA	3 271 <sup>3</sup>	0,00%	–

**B Notifications par des personnes physiques détenant moins de 3% des titres avec droit de vote  
(ces notifications n'ont pas à mentionner l'identité des personnes physiques concernées)<sup>5</sup>.**

Participation, nombre	En % <sup>2</sup>						
330 803 <sup>3</sup>	0,09%	48 800 <sup>3</sup>	0,01%	15 132 <sup>3</sup>	0,00%	4 549 <sup>4</sup>	0,00%
274 839 <sup>3</sup>	0,08%	48 141 <sup>3</sup>	0,01%	15 132 <sup>3</sup>	0,00%	3 759 <sup>4</sup>	0,00%
235 000 <sup>3</sup>	0,07%	46 441 <sup>3</sup>	0,01%	15 000 <sup>3</sup>	0,00%	3 375 <sup>4</sup>	0,00%
141 466 <sup>3</sup>	0,04%	46 200 <sup>3</sup>	0,01%	15 000 <sup>3</sup>	0,00%	3 375 <sup>4</sup>	0,00%
107 500 <sup>3</sup>	0,03%	45 441 <sup>3</sup>	0,01%	15 000 <sup>3</sup>	0,00%	3 375 <sup>4</sup>	0,00%
96 903 <sup>3</sup>	0,03%	43 200 <sup>3</sup>	0,01%	14 522 <sup>3</sup>	0,00%	3 375 <sup>4</sup>	0,00%
96 903 <sup>3</sup>	0,03%	39 264 <sup>4</sup>	0,01%	13 905 <sup>4</sup>	0,00%	3 375 <sup>4</sup>	0,00%
96 903 <sup>3</sup>	0,03%	33 069 <sup>4</sup>	0,01%	13 905 <sup>4</sup>	0,00%	3 240 <sup>4</sup>	0,00%
84 078 <sup>3</sup>	0,02%	32 994 <sup>3</sup>	0,01%	12 539 <sup>4</sup>	0,00%	2 800 <sup>3</sup>	0,00%
82 263 <sup>3</sup>	0,02%	32 994 <sup>3</sup>	0,01%	11 042 <sup>4</sup>	0,00%	2 295 <sup>4</sup>	0,00%
75 000 <sup>3</sup>	0,02%	32 978 <sup>3</sup>	0,01%	11 039 <sup>4</sup>	0,00%	2 025 <sup>3</sup>	0,00%
69 500 <sup>3</sup>	0,02%	32 978 <sup>3</sup>	0,01%	10 992 <sup>4</sup>	0,00%	1 350 <sup>4</sup>	0,00%
67 500 <sup>3</sup>	0,02%	25 500 <sup>4</sup>	0,01%	9 761 <sup>4</sup>	0,00%	1 269 <sup>4</sup>	0,00%
67 500 <sup>3</sup>	0,02%	24 725 <sup>4</sup>	0,01%	8 850 <sup>4</sup>	0,00%	1 000 <sup>3</sup>	0,00%
63 599 <sup>4</sup>	0,02%	22 611 <sup>4</sup>	0,01%	8 556 <sup>4</sup>	0,00%	877 <sup>4</sup>	0,00%
64 550 <sup>3</sup>	0,02%	22 343 <sup>4</sup>	0,01%	8 484 <sup>4</sup>	0,00%	774 <sup>4</sup>	0,00%
57 841 <sup>3</sup>	0,02%	22 343 <sup>4</sup>	0,01%	8 316 <sup>4</sup>	0,00%	513 <sup>4</sup>	0,00%
56 950 <sup>3</sup>	0,02%	22 342 <sup>4</sup>	0,01%	8 212 <sup>4</sup>	0,00%	500 <sup>3</sup>	0,00%
55 406 <sup>4</sup>	0,02%	21 897 <sup>3</sup>	0,01%	8 212 <sup>4</sup>	0,00%	324 <sup>4</sup>	0,00%
54 986 <sup>4</sup>	0,02%	20 007 <sup>4</sup>	0,01%	7 884 <sup>3</sup>	0,00%	243 <sup>4</sup>	0,00%
52 499 <sup>3</sup>	0,01%	19 546 <sup>4</sup>	0,01%	6 993 <sup>4</sup>	0,00%	228 <sup>4</sup>	0,00%
52 000 <sup>3</sup>	0,01%	16 733 <sup>4</sup>	0,00%	6 540 <sup>4</sup>	0,00%	27 <sup>3</sup>	0,00%
49 600 <sup>3</sup>	0,01%	16 000 <sup>3</sup>	0,00%	4 590 <sup>4</sup>	0,00%	24 <sup>3</sup>	0,00%

1 Aucune notification de ce type n'a été reçue.

2 Nombre total d'actions en cours au 30 juin et au 1<sup>er</sup> septembre 2011 : 357 938 193.

3 Situation au 30 juin 2011.

4 Situation au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

5 Certaines de ces participations ont été déposées en nue-propriété sans droit de vote et d'autres, en usufruit avec droit de vote.



2

Comptes  
annuels  
consolidés

## TRADUCTION

### **Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de KBC Groupe sa sur les comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

#### **Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés de KBC Groupe sa et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2011, le compte de résultats consolidé, le résultat global, le tableau des flux de trésorerie consolidés et l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à € 285.382 millions et le compte de résultats consolidé se solde par un profit de l'exercice, part du Groupe, de € 13 millions.

#### *Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés*

L'établissement des comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée  
Burgelijke vennootschap die de rechtsvorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid heeft aangenomen  
RPM Bruxelles - RPR Brussel - T.v.A. - B.Z.W. BE 0446.334.711  
Banque - Fortis - Bank 210-0905900-69

**Rapport du commissaire du 19 mars 2012 sur les comptes consolidés de KBC Groupe sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (suite)**

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

*Opinion*

A notre avis, les comptes annuels consolidés clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe arrêtés au 31 décembre 2011, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux IFRS, telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

**Mentions complémentaires**

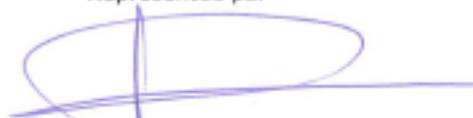
L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 19 mars 2012

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises scrl  
Commissaire  
Représentée par



Pierre Vanderbeek  
Associé

12PVDB0078



Peter Telders  
Associé

## Compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	Annexe	2010	2011
Revenus nets d'intérêts	3	6 245	5 479
Revenus d'intérêts	3	10 542	11 883
Charges d'intérêts	3	-4 297	-6 404
Primes d'assurances acquises avant réassurance	9	4 616	4 119
Non-vie	11	1 916	1 861
Vie	10	2 700	2 258
Charges techniques d'assurance avant réassurance	9	-4 261	-3 541
Non-vie	9	-1 249	-996
Vie	9	-3 012	-2 545
Résultat net de la réassurance cédée	9	-8	-44
Revenus de dividendes	4	97	85
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	5	-77	-178
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	6	90	169
Revenus nets de commissions	7	1 224	1 164
Revenus de commissions	7	2 156	2 043
Charges de commissions	7	-932	-878
Autres revenus nets	8	452	56
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>8 378</b>	<b>7 310</b>
Charges d'exploitation	12	-4 436	-4 344
Charges de personnel	12	-2 529	-2 569
Frais généraux administratifs	12	-1 546	-1 449
Amortissements sur actifs immobilisés	12	-361	-326
Réductions de valeur	14	-1 656	-2 123
Sur prêts et créances	14	-1 483	-1 333
Sur actifs financiers disponibles à la vente	14	-31	-417
Sur goodwill	14	-88	-120
Sur autres	14	-54	-253
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	15	-63	-58
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>2 224</b>	<b>786</b>
Impôts	16	-82	-320
Résultat net après impôts des activités abandonnées	46	-254	-419
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>		<b>1 888</b>	<b>47</b>
Attribuable à des participations minoritaires		28	34
<i>Dont lié aux activités abandonnées</i>		0	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>		<b>1 860</b>	<b>13</b>
<i>Dont lié aux activités abandonnées</i>		-254	-419
Bénéfice par action, en EUR			
Ordinaire	17	3,72	-1,93
Dilué	17	3,72	-1,93

- Fin 2009, le groupe a annoncé un nouveau plan stratégique. Ce plan a servi de base à la Commission européenne pour évaluer si KBC était en mesure de racheter dans un délai raisonnable les titres cédés à l'État. La Commission européenne a approuvé ce plan à la fin novembre 2009. À la mi-2011, quelques adaptations y ont été apportées. De plus amples informations à ce sujet sont reprises au chapitre Stratégie et profil de l'entreprise (le commissaire n'a pas fait l'audit de ce chapitre).
- Depuis 2010, KBL EPB est qualifié d'activité abandonnée. Conformément à la norme IFRS 5, les résultats de KBL EPB n'ont plus été repris dans les différents postes du compte de résultat, mais sont regroupés sous le poste Résultat net après impôts des activités abandonnées. Un contrat de vente relatif à KBL EPB a initialement été conclu en mai 2010, mais en mars 2011, il a été annoncé que cette cession n'aurait pas lieu. Le processus de vente de KBL EPB a par la suite été relancé et en octobre 2011, un contrat de vente a été conclu avec Precision Capital. Toutes les données exigées par la norme IFRS 5 figurent à l'Annexe 46.
- Proposition de dividende pour l'exercice 2011 : sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, le dividende brut s'élève à 0,01 euro par action donnant droit au dividende pour l'exercice 2011. Le dividende à payer total se monte alors à 3,4 millions d'euros. Le paiement d'un coupon sur les titres du capital de base cédés aux autorités belges et flamandes (voir partie Informations complémentaires) est lié au versement d'un dividende sur actions ordinaires. En ce qui concerne l'exercice 2011, un coupon de 595 millions d'euros a au total été payé aux autorités concernées (le traitement comptable en IFRS est comparable à celui des dividendes ordinaires (en 2012 en déduction des capitaux propres)). Il convient de noter que ce coupon est pris en compte dans le calcul du bénéfice par action (Annexe 17).
- Les principales composantes du compte de résultats sont commentées dans la partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Résultat en 2011 et aux chapitres suivants consacrés aux divisions (le commissaire n'a pas fait l'audit de ces chapitres).

## Résultat global (comprehensive income)

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	<b>1 888</b>	<b>47</b>
Attribuable à des participations minoritaires	28	34
Attribuable aux actionnaires de la société mère	1 860	13
<b>RÉSULTATS NON RÉALISÉS RECONNUS DANS LES CAPITAUX PROPRES</b>		
Variation nette de la réserve pour réévaluation des actions	49	-162
Ajustements à la juste valeur avant impôts	105	-171
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	-7	12
Transfert de la réserve au résultat net	-48	-3
Réductions de valeur	9	40
Profits/pertes nets sur cessions	-60	-43
Impôts différés	3	0
Variation nette de la réserve pour réévaluation des obligations	-427	-32
Ajustements à la juste valeur avant impôts	-874	-251
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	297	48
Transfert de la réserve au résultat net	151	171
Réductions de valeur	-54	158
Profits/pertes nets sur cessions	17	-22
Proratation et réduction de valeur sur la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de la reclassification dans les Prêts et créances	284	81
Impôts différés	-96	-46
Variation nette de la réserve pour réévaluation des autres actifs	1	-1
Ajustements à la juste valeur avant impôts	1	0
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0
Transfert de la réserve au résultat net	0	-1
Réductions de valeur	0	0
Profits/pertes nets sur cessions	0	-1
Impôts différés	0	0
Variation nette de la réserve de couverture (flux de trésorerie)	-68	-150
Ajustements à la juste valeur avant impôts	-131	-336
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	54	127
Transfert de la réserve au résultat net	8	58
Montant brut	10	89
Impôts différés	-2	-32
Variation nette des écarts de conversion	63	-154
Montant brut	-6	-40
Impôts différés	70	-114
Autres mutations	-1	1
<b>TOTAL DES RÉSULTATS RÉALISÉS ET NON RÉALISÉS</b>	<b>1 505</b>	<b>-451</b>
Attribuable à des participations minoritaires	35	21
Attribuable aux actionnaires de la société mère	1 470	-471

## Bilan consolidé

<b>ACTIF</b> (en millions d'EUR)	<b>Annexe</b>	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
Trésorerie et soldes avec les banques centrales		15 292	6 218
Actifs financiers	18-29	281 240	249 439
Détenus à des fins de transaction	18-29	30 287	26 936
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18-29	25 545	13 940
Disponibles à la vente	18-29	54 143	39 491
Prêts et créances	18-29	157 024	153 894
Détenus jusqu'à l'échéance	18-29	13 955	14 396
Dérivés de couverture	18-29	286	782
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	35	280	150
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-	218	197
Actifs d'impôts	31	2 534	2 646
Actifs d'impôts exigibles	31	167	201
Actifs d'impôts différés	31	2 367	2 445
Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	46	12 938	19 123
Participations dans des entreprises associées	32	496	431
Immeubles de placement	33	704	758
Immobilisations corporelles	33	2 693	2 651
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	34	2 256	1 898
Autres actifs	30	2 172	1 871
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>320 823</b>	<b>285 382</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b> (en millions d'EUR)	<b>Annexe</b>	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
Passifs financiers	18-29	260 582	225 804
Détenus à des fins de transaction	18-29	24 136	27 355
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18-29	34 615	28 678
Au coût amorti	18-29	200 707	167 842
Dérivés de couverture	18-29	1 124	1 929
Provisions techniques avant réassurance	35	23 255	19 914
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-	0	4
Passifs d'impôts	31	468	545
Passifs d'impôts exigibles	31	345	255
Passifs d'impôts différés	31	123	290
Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	46	13 341	18 132
Provisions pour risques et charges	36	600	889
Autres passifs	37	3 902	3 322
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>302 149</b>	<b>268 611</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>39</b>	<b>18 674</b>	<b>16 772</b>
Capitaux propres des actionnaires	39	11 147	9 756
Titres de capital de base sans droit de vote	39	7 000	6 500
Intérêts de tiers		527	516
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>320 823</b>	<b>285 382</b>

- Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs de certains désinvestissements n'ont plus été repris dans les différents postes du bilan, mais regroupés sous Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés. Les données exigées par la norme IFRS 5 figurent à l'Annexe 46.

## État consolidé des variations des capitaux propres

(en millions d'EUR)

	Capital social placé et libéré	Prime d'émission	Actions propres	Réserve pour réévaluation (d'actifs financiers disponibles à la vente)	Réserve de couverture (couvertures des flux de trésorerie)	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Titres de capital de base sans droit de vote	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
<b>2010</b>											
Solde au début de l'exercice	1 245	4 339	-1 560	457	-374	5 894	-339	9 662	7 000	515	17 177
Résultat net pour la période	0	0	0	0	0	1 860	0	1 860	0	28	1 888
Résultats non réalisés reconnus dans les capitaux propres	0	0	0	-379	-69	-1	58	-390	0	7	-383
Sous-total	0	0	0	-379	-69	1 860	58	1 470	0	35	1 505
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Rachat d'actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ventes d'actions propres	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Résultats sur (dérivés d') actions propres	0	0	31	0	0	0	0	31	0	0	31
Impact des regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0	-6	0	-6	0	0	-6
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-23	-23
Modifications du scope	0	0	0	-12	0	0	0	-12	0	-1	-13
Total des variations	0	1	31	-391	-69	1 855	58	1 485	0	12	1 497
Solde au terme de la période	1 245	4 340	-1 529	66	-443	7 749	-281	11 147	7 000	527	18 674
Dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	435	-	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-370	-	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Dont liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-	-	-	3	0	-	10	12	-	0	12
<b>2011</b>											
Solde au début de l'exercice	1 245	4 340	-1 529	66	-443	7 749	-281	11 147	7 000	527	18 674
Résultat net pour la période	0	0	0	0	0	13	0	13	0	34	47
Résultats non réalisés reconnus dans les capitaux propres	0	0	0	-194	-151	1	-141	-484	0	-13	-498
Sous-total	0	0	0	-194	-151	14	-141	-471	0	21	-451
Dividendes	0	0	0	0	0	-851	0	-851	0	0	-851
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Remboursement de titres de capital de base sans droit de vote	0	0	0	0	0	-75	0	-75	-500	0	-575
Rachat d'actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ventes d'actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultats sur (dérivés d') actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impact des regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0	-6	0	-6	0	0	-6
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-32	-32
Modifications du scope	0	0	0	11	0	0	0	11	0	0	11
Total des variations	0	0	0	-183	-151	-917	-141	-1 391	-500	-11	-1 902
Solde au terme de la période	1 245	4 341	-1 529	-117	-594	6 831	-422	9 756	6 500	516	16 772
Dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	274	-	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-391	-	-	-	-	-	-	-
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-
Dont liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-	-	-	0	0	-	7	7	-	0	7

- Informations relatives au nombre d'actions : voir Annexe 39.
- Informations relatives aux transactions de renforcement du capital conclues avec les autorités fédérales belges et la Région flamande : voir partie Informations complémentaires.
- Informations relatives à la structure de l'actionariat : voir partie Comptes annuels non consolidés, à l'Annexe 3, et partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Déclaration de gouvernement d'entreprise.
- Outre la comptabilisation du dividende brut (258 millions d'euros, dont 4 millions d'euros sur actions propres) pour l'exercice 2010, le poste

Dividendes comprend en 2011 le versement d'un coupon sur les titres de capital de base qui ont été cédés aux autorités belges et flamandes (595 millions d'euros, soit 8,5% de 7 milliards d'euros).

- Le 2 janvier, KBC Groupe a remboursé 0,5 milliard d'euros (+ pénalité de 15%) aux autorités belges. Ce remboursement a déjà été porté au bilan le 31 décembre 2011 (transfert de 0,5 milliard d'euros de capitaux propres vers la dette et déduction de la pénalité des capitaux propres en la présentant en tant que dette).

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat avant impôts	2 224	786
Ajustements pour :		
Résultat avant impôts relatifs aux activités abandonnées	66	19
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in)corporelles, immeubles de placement et titres	603	1 274
Profit/perte réalisé sur la cession d'investissements	-192	-130
Variation des réductions de valeur sur prêts et avances	1 481	1 335
Variation des provisions techniques avant réassurance	2 436	1 038
Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques	-83	-4
Variation des autres provisions	-49	352
Autre bénéficié ou perte non réalisé	-136	30
Résultat provenant des entreprises associées	61	57
Flux de trésorerie liés au bénéfice d'exploitation avant impôts et variations des actifs et passifs d'exploitation	6 411	4 756
Variations des actifs d'exploitation (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	8 933	21 133
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	9 516	7 255
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	4 983	10 659
Actifs financiers disponibles à la vente	430	12 345
Prêts et créances	2 167	-4 964
Dérivés de couverture	-204	-734
Actifs d'exploitation liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	-7 959	-3 427
Variations des passifs d'exploitation (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	2 056	-26 858
Dépôts au coût amorti	-6 232	-14 922
En dettes représentées par un titre au coût amorti	-1 485	-10 548
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-5 031	3 352
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	3 305	-5 937
Dérivés de couverture	38	806
Passifs d'exploitation liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	11 461	390
Impôts sur le résultat payés	-363	-328
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	17 037	-1 296
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de titres détenus jusqu'à l'échéance	-3 975	-2 913
Produits du remboursement de titres échus détenus jusqu'à l'échéance	2 039	1 521
Acquisition d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	-108	0
Produits de la cession d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	1 194	498
Achat d'actions dans des entreprises associées	0	0
Produits de la cession d'actions dans des entreprises associées	0	0
Dividendes perçus d'entreprises associées	1	1
Acquisition d'immeubles de placement	-18	-31
Produits de la vente d'immeubles de placement	20	26
Acquisition d'immobilisations incorporelles (hors goodwill)	-142	-145
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles (hors goodwill)	34	10
Acquisition d'immobilisations corporelles	-533	-634
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	293	244
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-1 194	-1 423
<b>Activités de financement</b>		
Achat ou vente d'actions propres	1	0
Émission ou remboursement de billets à ordre et autres titres de créance	-1 686	-964
Produits ou remboursement de dettes subordonnées	547	-1 460
Paiements en principal relatifs aux obligations de location-financement	0	0
Produits de l'émission de capital social	1	0
Remboursement de titres de capital de base sans droit de vote	0	-575
Produits de l'émission d'actions privilégiées	0	0
Dividendes versés	0	-851
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	-1 137	-3 850
<b>Mutation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Augmentation ou diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 706	-6 568
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 487	20 557
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	364	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	20 557	13 997

## Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Informations complémentaires</b>		
Intérêts versés	-4 577	-6 533
Intérêts perçus	11 053	12 163
Dividendes perçus (y compris entreprises mises en équivalence)	104	90
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	15 292	6 217
Prêts et avances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de trois mois	6 866	11 721
Dépôts à vue de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement	-4 449	-8 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans les groupes d'actifs destinés à être cédés	2 849	4 532
Total	20 557	13 997
Dont indisponibles	0	0

- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont rapportés selon la méthode indirecte.
- Comme mentionné à l'Annexe 46, KBL EPB, Fidea et WARTA sont qualifiés de groupes d'actifs destinés à être cédés. Ces désinvestissements auront surtout l'impact suivant sur les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : recette du prix de vente : environ 1 milliard d'euros pour KBL EPB, 0,2 milliard d'euros pour Fidea, 0,8 milliard d'euros pour WARTA. Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui font partie des groupes d'actifs destinés à être cédés : 4,5 milliards d'euros pour KBL EPB, 10 millions d'euros pour WARTA et 32 millions d'euros pour Fidea (montants au 31 décembre 2011).
- Les principales acquisitions et aliénations de filiales et activités consolidées sont présentées ci-dessous. Toutes les acquisitions et cessions (importantes) de sociétés du groupe ou activités ont été réglées en espèces.
- De plus amples informations relatives aux principaux désinvestissements sont reprises dans la partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Centre de groupe (dont le commissaire n'a pas fait l'audit).

### Principales acquisitions, aliénations ou modifications du pourcentage de participation des filiales ou activités consolidées

Année	2010		2011	
	Secura	KBC Peel Hunt	Activités Global Convertible Bonds & Asian Equity Derivatives	Centea
(en millions d'EUR)				
Acquisition ou cession	Cession	Cession	Cession	Cession
Pourcentage d'actions acquises (+) ou cédées (-) pendant l'année concernée	100%	100%	-	100%
Pourcentage total d'actions à la fin de l'année concernée	0%	0%	-	0%
Division concernée/segment concerné	Belgique	Centre de groupe	Centre de groupe	Centre de groupe
Date de finalisation de la transaction, mois et année	Novembre 2010	Novembre 2010	Novembre 2010	Juillet 2011
Résultat de la société concernée compris dans le résultat du groupe jusqu'au :	30-09-2010	30-09-2010	19-11-2010	30-06-2011
Prix d'achat ou prix de vente	315	86	866	527
Flux de trésorerie pour l'acquisition ou la cession d'entreprises moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis ou cédés	290	75	824	498
<b>Actifs et passifs acquis ou cédés</b>				
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	0	0	0	23
Actifs financiers	753	511	906	9 856
Détenus à des fins de transaction	0	26	864	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	1 233
Disponibles à la vente	639	2	0	1 200
Prêts et créances	0	483	42	7 424
Détenus jusqu'à l'échéance	114	0	0	0
Dérivés de couverture	0	0	0	0
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	25	11	42	30
Passifs financiers	0	402	392	8 637
Détenus à des fins de transaction	0	15	392	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	0	0	0
Au coût amorti	0	387	0	8 637
Dérivés de couverture	0	0	0	0
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	0	0	0	0
Provisions techniques avant réassurance	862	0	0	0

### Annexe 1 A : Attestation de conformité

La publication des comptes annuels consolidés, toutes annexes comprises, a été approuvée le 19 mars 2012 par le Conseil d'administration de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'approuvées par l'UE (*endorsed IFRS*), et présentent des informations comparatives sur une année.

Tous les montants sont exprimés et arrondis en millions d'euros.

Les normes IFRS suivantes sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et ont été appliquées au présent rapport. Ces adaptations n'ont aucun impact significatif.

- IAS 24 (Information relative aux parties liées). La définition d'une partie liée a été précisée, notamment par une exemption partielle pour les entités liées aux autorités. À titre de compensation, d'autres précisions (identité, nature du lien, nature et montant de la transaction) sont exigées.
- IFRIC 14 (La limite fixée pour un actif au titre des prestations définies, l'exigence minimale de financement et leur interaction).
- IFRIC 19 (Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres, à reconnaître à la juste valeur).
- Améliorations aux normes existantes (publiées en mai 2010) : un résumé des adaptations apportées aux normes et interprétations existantes.

Les normes IFRS et interprétations IFRIC suivantes ont été publiées, mais elles n'étaient pas encore en vigueur pour le groupe KBC au 31 décembre 2011. KBC appliquera ces normes et interprétations à partir du moment où elles seront obligatoirement applicables au groupe KBC :

- En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 (Instruments financiers) portant sur la classification et l'évaluation des instruments financiers en remplacement des exigences en la matière dans la norme IAS 39 actuelle (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation). La date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme a récemment été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2015. La norme n'a toutefois pas encore été approuvée pour application dans l'UE. L'étude d'impact fait partie du programme IFRS 9 actuellement en cours au sein de KBC.
- Modification apportée à la norme IAS 12 (Impôts sur le résultat – impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents). L'impact est nul car KBC valorise les investissements immobiliers au coût.
- Modification apportée à la norme IFRS 7 (Instruments financiers : informations à fournir – transfert d'actifs financiers). En vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Des informations plus détaillées sont exigées pour les actifs transférés pour lesquels des passifs existent encore (par exemple une garantie donnée sur les actifs transférés) ou qui n'ont pas été intégralement transférés.
- IFRS 10, 11 et 12 sont les nouvelles normes de consolidation qui entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La norme IFRS 10 établit une nouvelle définition du contrôle avec des modifications du périmètre de consolidation pour conséquence. Selon la norme IFRS 11, les *entreprises communes* ne peuvent plus être consolidées selon la méthode proportionnelle. Elles ne peuvent l'être que selon la méthode de mise en équivalence. La norme IFRS 12 regroupe toutes les exigences en matière d'informations à fournir en ce qui concerne les filiales, les entreprises associées et affiliées ainsi que les *structured entities* (= nouvelle dénomination pour *Special Purpose Entities*). Cela devrait engendrer une modification limitée du périmètre de consolidation de KBC.
- La norme IFRS 13 (Évaluation de la juste valeur) définit la méthode de calcul de la *juste valeur* lorsqu'une norme IFRS prescrit ou impose la juste valeur d'un actif ou d'un passif. La norme entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. KBC estime que la manière de définir la juste valeur

n'en sera que légèrement modifiée. La conséquence majeure pour KBC consiste en l'extension des annexes.

- Modification apportée à la norme IAS 19 (Avantages du personnel) qui entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La principale modification concerne la suppression du *corridor* qui, sous sa forme actuelle, permet de répartir les bénéfices et pertes actuariels sur plusieurs années. Ces bénéfices et pertes actuariels devront à partir de ce moment être comptabilisés dans les capitaux propres en tant que résultats non réalisés et ne seront plus jamais comptabilisés en tant que composante du résultat dans le compte de résultats. Les annexes exigées sont également modifiées et étendues.

Modifications apportées à la présentation du compte de résultats en 2011 :

- Afin d'améliorer la transparence, les intérêts des dérivés de couverture ALM (qui n'entrent pas dans la catégorie des transactions de couverture de juste valeur destinées à couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille) sont présentés à partir de 2011 en tant que Revenus nets d'intérêts, alors qu'ils étaient repris auparavant sous Résultat net des instruments financiers à la juste valeur. Les intérêts afférents à l'actif sous-jacent sont mentionnés sous Revenus nets d'intérêts et à partir de 2011, les intérêts des dérivés de couverture ALM sont donc également présentés dans cette rubrique (non rétroactivement). Les revenus nets d'intérêts des dérivés de couverture ALM repris sous Revenus nets d'intérêts en 2011 se montent à -0,4 milliard euros.

Modification apportée aux annexes du bilan en 2011 :

- Annexe 22 : par suite des modifications apportées à la norme IFRS 7, le risque de crédit maximal est à présent également présenté sur une base nette, en tenant compte des cautions et garanties actuelles.
- Annexe 29 : la présentation des montants (notionnels) contractés des dérivés a été modifiée : ces montants sont qualifiés à l'actif de montants *contractés acquis* et au passif de montants *contractés cédés*. La modification ne porte que sur les options. Les chiffres de référence ont également été adaptés.
- Annexe 40 : la ligne Garanties et sûretés reçues ne comporte plus les actifs non financiers. La différence entre les garanties financières et non financières a également été adaptée : garanties personnelles et assurances crédit font à présent partie des garanties financières. Les informations relatives à la valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie par KBC, qui étaient mentionnées dans le rapport annuel précédent à l'Annexe 22, sont désormais reprises dans cette annexe. Les chiffres de référence ont également été adaptés.

Modifications apportées à la présentation du rapport par segment en 2011 :

- Voir Annexe à l'information par segment.

## Annexe 1 B : Principales méthodes comptables

### a Critères de consolidation et d'inclusion dans les comptes consolidés selon la méthode de mise en équivalence

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entités (importantes) (y compris les entités à vocation spéciale) sur lesquelles la société consolidante exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif.

Les entreprises (importantes) sur lesquelles un contrôle conjoint est exercé directement ou indirectement sont consolidées par intégration proportionnelle.

La méthode de mise en équivalence est appliquée aux participations (importantes) dans des sociétés associées (sociétés sur la gestion desquelles KBC exerce une influence déterminante).

Ainsi que l'autorisent la norme IAS 28 (Participations dans des entreprises associées) et la norme IAS 31 (Participations dans des coentreprises), des participations détenues par des sociétés à capital-risque sont classifiées comme étant *détenues à des fins de transaction* (évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats).

Les changements de direction dans une participation (qui ne débouchent pas sur une perte de contrôle) sont traités comme une mutation au sein des capitaux propres et n'ont aucune influence sur le goodwill et le résultat.

### b Effets des variations de change

Les actifs et passifs monétaires, libellés dans des monnaies étrangères, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les écarts d'évaluation positifs et négatifs, à l'exception de ceux qui se rapportent au financement d'actions et de participations dans des entreprises consolidées, en monnaies étrangères, sont inscrits dans le compte de résultats.

Les éléments non monétaires, évalués sur la base de leur coût historique, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de la date de transaction.

Les éléments non monétaires, évalués à la juste valeur, sont convertis sur la base du cours au comptant en vigueur le jour où la juste valeur a été déterminée.

Les écarts de conversion sont présentés conjointement avec les fluctuations de la juste valeur.

Les produits et charges en monnaies étrangères sont pris en résultat au cours en vigueur au moment de leur intégration.

Les bilans des filiales étrangères sont convertis dans la monnaie du rapport (euro) au cours au comptant en vigueur à la date de clôture des comptes (à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique). Le compte de résultats est converti au cours moyen de l'exercice, en tant que meilleure approche du cours de change de la date de transaction.

Les écarts résultant de l'utilisation d'un cours différent pour les éléments de l'actif et du passif, d'une part, et les éléments des capitaux propres, d'autre part, sont imputés (conjointement avec les écarts de cours – après impôts différés – sur les emprunts conclus en vue du financement des participations en monnaies étrangères), pour la part de KBC, aux capitaux propres.

### c Actifs et passifs financiers (IAS 39)

Un actif ou un passif financier est porté au bilan au moment où KBC devient une partie concernée au niveau des provisions contractuelles des instruments. L'acquisition et la vente de tous les actifs financiers réglés selon les conventions de marché standard sont inscrites au bilan à la date de règlement.

Tous les actifs et passifs financiers – y compris les dérivés – doivent être inscrits au bilan sur la base des classifications fixées par la norme IAS 39. Chaque classification exige une évaluation spécifique.

La norme IAS 39 reconnaît les classifications suivantes :

- *Prêts et créances* : tous les actifs financiers non dérivés avec paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- *Investissements détenus jusqu'à l'échéance* : tous les actifs financiers non dérivés avec une échéance finale déterminée et des paiements fixes ou déterminables que KBC a la ferme intention et la capacité financière de conserver jusqu'à leur échéance.
- *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats* : cette catégorie comprend les *actifs financiers détenus à des fins de transaction* ainsi que *tout autre actif financier considéré dès le début comme évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat (juste valeur, en abrégé JV)*. Les *actifs financiers détenus à des fins de transaction* sont des actifs financiers détenus en vue d'une vente à court terme ou faisant partie d'un portefeuille d'actifs de cette catégorie. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments de couverture effectifs. Les actifs JV sont évalués de la même manière que les actifs financiers détenus à des fins de transaction. KBC peut appliquer cette option de la juste valeur lorsque celle-ci procure des informations plus pertinentes. Ceci permet en effet d'éliminer ou de limiter considérablement les incohérences d'évaluation ou d'inclusion (aussi appelées inadéquation comptable), qui proviendraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de l'intégration des bénéfices ou pertes réalisés sur ceux-ci sur des bases différentes. L'option de la juste valeur peut également être appliquée aux actifs financiers avec dérivés incorporés.
- *Actifs financiers disponibles à la vente* : tous les actifs financiers non dérivés qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la réalisation des actifs ou jusqu'au moment où surviennent des réductions de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation sont cumulés dans le compte de résultats.
- Les *passifs détenus à des fins de transaction* sont des dettes détenues dans l'intention d'un rachat à court terme. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement négative sont considérés comme des passifs détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés de dérivés de couverture effectifs. Ces passifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats.
- *Passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (JV)* : ces passifs financiers sont évalués de la même manière que les passifs détenus à des fins de transaction. L'option de la juste valeur peut être utilisée de la même manière que pour les actifs JV. En outre, cette catégorie peut être utilisée pour le traitement comptable des composantes dépôt (décomposées) (passifs financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire), ainsi que le prévoit la norme IFRS 4.
- *Autres passifs financiers* : toutes les autres dettes financières non dérivées qui n'appartiennent pas à l'une des catégories précitées. Ces passifs sont évalués au coût amorti.
- *Dérivés de couverture* : dérivés utilisés en tant qu'instruments de couverture.

Les instruments financiers sont proposés au *dirty price*. Les intérêts proratisés sont présentés dans le même poste que les instruments financiers pour lesquels ces intérêts ont été proratisés.

KBC applique les règles générales suivantes :

- **Créances** : celles-ci ont été classifiées en tant que Prêts et créances. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Les prêts avec échéance fixe sont ensuite évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire le taux d'intérêt qui actualise tous les flux de trésorerie futurs escomptés de la créance à la valeur comptable nette. Ce taux d'intérêt tient compte de tous les frais de transaction et rémunérations y afférents. Les prêts sans échéance fixe sont évalués au coût amorti.

Les réductions de valeur sont comptabilisées pour les créances pour lesquelles – soit individuellement, soit sur la base du portefeuille – des réductions de valeur ont été constatées à la date de clôture des comptes. Cette indication est déterminée à l'aide de la *Probability of Default* (PD). Les caractéristiques des crédits telles que le type de crédit, la branche d'activité à laquelle appartient l'emprunteur, la situation géographique de l'emprunteur et d'autres caractéristiques essentielles pour le profil de risque d'un emprunteur, sont utilisées pour la détermination de la PD. Les crédits qui partagent une même PD affichent par conséquent un profil de risque de crédit similaire.

- Les prêts et créances affichant une PD de 12 (crédits douteux individuels présentant la PD la plus élevée) sont testés individuellement sur une réduction de valeur (et éventuellement amortis individuellement). Le montant de la réduction de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle.
- Les prêts et créances affichant une PD de 10 ou 11 sont également considérés en tant que crédits douteux individuels. Les prêts importants sont testés individuellement. Le montant de la réduction de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle. Les prêts moins importants sont testés sur une base statistique. Le montant de la réduction de valeur selon la méthode statistique est basé sur les modèles *IRB Advanced* (PD x LGD x EAD).
- Les prêts et créances affichant une PD inférieure à 10 sont considérés comme des crédits normaux. Les pertes *Incurring but not reported* (IBNR) sont reprises pour les crédits affichant une PD de 1 à 9 inclus. Ces pertes IBNR sont basées sur les modèles *IRB Advanced* (PD x LGD x EAD) avec corrections de tous les paramètres afin de refléter le caractère *point in time* des pertes IBNR. La correction majeure porte sur la PD : l'horizon de temps de la PD est écourté sur la base de la période d'émergence. La période d'émergence est la période entre l'apparition d'un événement qui entraînera une réduction de valeur et le moment où KBC découvre cet événement. Elle est fonction de la fréquence de révision, de la situation et de la relation avec les contreparties.
- Dans le cas d'une réduction de valeur, la valeur comptable du prêt est diminuée par le biais d'un compte spécifique pour réductions de valeur et la perte est inscrite au compte de résultats. Si, par la suite, le montant des réductions de valeur estimées augmente ou diminue en raison d'un événement qui s'est produit après que les réductions de valeur ont été reconnues, la réduction de valeur actée auparavant est majorée ou diminuée par le biais de l'adaptation du compte spécifique des réductions de valeur. Les prêts et montants connexes repris sur les comptes spécifiques pour réductions de valeur sont amortis lorsqu'il n'existe pas de perspective réaliste de récupération future ou lorsque le prêt fait l'objet d'une remise de dette. Un prêt renégocié continue de faire l'objet d'un test de dépréciation, celle-ci étant calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial du prêt.  
Pour les passifs hors bilan (crédits d'engagement) qui sont classés

comme étant incertains ou non recouvrables et douteux, des provisions sont portées au bilan si les conditions générales de la norme IAS 37 ont été remplies et si le critère de la *prépondérance des probabilités* a été respecté. Ces provisions sont reconnues à leur valeur actuelle.

Les intérêts sur les crédits auxquels des réductions de valeur ont été appliquées sont calculés sur la base du taux d'intérêt contractuel servant à calculer la réduction de valeur.

- **Titres** : en fonction du fait qu'ils ont été ou non négociés sur un marché actif et de l'intention à l'acquisition, les titres sont classifiés en tant que Prêts et créances, Investissements détenus jusqu'à l'échéance, Actifs financiers détenus à des fins de transaction, Actifs JV ou Actifs financiers disponibles à la vente.

Les titres classifiés en tant que Prêts et créances ou Investissements détenus jusqu'à l'échéance sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est comptabilisée en tant qu'intérêts et prise en résultat sur la durée des titres restant à courir. La prise en résultat s'effectue sur une base actuarielle, calculée sur le taux d'intérêt effectif à l'acquisition. Des réductions de valeur individuelles sur des titres classifiés en tant que Prêts et créances ou en tant que Titres détenus jusqu'à l'échéance sont – selon la même méthode que pour les créances susmentionnées – comptabilisées si des réductions de valeur ont été constatées à la date de clôture du bilan.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers détenus à des fins de transaction sont initialement évalués à la juste valeur (hors frais de transaction) et ensuite à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le compte de résultats.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs JV qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont évalués de la même manière que les Actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers disponibles à la vente sont initialement évalués à leur juste valeur (y compris les frais de transaction) et sont ensuite évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées sur un poste séparé des capitaux propres jusqu'à la vente des titres ou jusqu'au moment où ils accusent une réduction de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation cumulatifs sont transférés des capitaux propres au résultat de l'exercice. Les réductions de valeur sont comptabilisées lorsqu'elles ont été constatées. En ce qui concerne les actions cotées et les autres titres à revenu variable, une indication de réduction de valeur est déterminée sur la base d'une baisse notable (plus de 30%) ou durable (plus d'un an) de la valeur réelle. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la réduction de valeur est déterminée sur la base de la récupérabilité de la valeur d'acquisition. Les réductions de valeur sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice. En ce qui concerne les actions et autres titres à revenu variable, des reprises de réductions de valeur s'effectuent par le biais d'un poste séparé des capitaux propres. Des reprises de réductions de valeur sur des titres à revenu fixe s'effectuent par le biais du compte de résultats. Toutefois, lorsqu'il ne peut pas être démontré objectivement que l'origine de la réduction de valeur durable n'existe plus (l'événement qui est à l'origine de la réduction de valeur n'a pas totalement disparu), chaque augmentation de la juste valeur est reprise aux capitaux propres. La comptabilisation en capitaux propres cesse lorsque l'indication de réduction de valeur n'existe plus. La réduction de valeur est alors totalement reprise au résultat avec comptabilisation aux capitaux propres de chaque variation de la juste valeur.

- **Dérivés** : tous les dérivés sont classifiés en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés de dérivés de couverture efficaces. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur

étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice. Les dérivés détenus à des fins de transaction ayant une valeur de remplacement positive et négative sont portés respectivement à l'actif du bilan et au passif du bilan.

- *Montants dus* : les dettes qui représentent des dépôts ou des avances de fonds sont portées au bilan au coût amorti. La différence entre les fonds mis à disposition et la valeur nominale est portée au compte de résultats pro rata temporis. L'intégration s'effectue sur une base actualisée en fonction du pourcentage d'intérêt réel.
- *Dérivés incorporés dans les contrats* : les dérivés incorporés dans les contrats qui sont évalués sur une base pro rata temporis (investissements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, autres passifs financiers) ou qui sont évalués à la juste valeur avec fluctuations de la juste valeur dans les capitaux propres (actifs financiers disponibles à la vente) sont séparés du contrat et évalués à la juste valeur (les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice) si, au moment où KBC acquiert le contrat, l'on juge que le risque du produit dérivé incorporé n'est pas étroitement lié au risque du contrat de base. Le risque ne peut être réévalué par la suite, sauf dans le cas de modifications des conditions du contrat, ayant un impact substantiel sur les flux de trésorerie du contrat. Les contrats avec dérivés incorporés sont toutefois essentiellement classifiés en tant qu'actifs JV, de sorte qu'une séparation de l'instrument financier dérivé incorporé devient inutile étant donné que le corps de l'instrument financier est évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le résultat de l'exercice.
- *Comptabilité de couverture (hedge accounting)* : KBC applique la comptabilité de couverture si toutes les conditions exigées ont été remplies (selon les exigences en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas été supprimées dans la version modifiée de la norme IAS 39, la version *carve out* telle qu'approuvée par l'UE). Les conditions sont les suivantes : la présence d'une documentation formelle de la relation de couverture dès le début de la couverture ; la très grande efficacité attendue de la couverture ; la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable ; et la mesure continue pendant la période de rapport pendant laquelle la couverture peut être qualifiée d'efficace.

En ce qui concerne les couvertures à la juste valeur, tant les dérivés de couverture de risque que les positions couvertes sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratisés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant les transactions de couverture ne sont plus remplies ou si l'instrument de couverture échoit ou est vendu. Dans ce cas, les résultats de réévaluation de la position couverte (dans le cas d'instruments financiers à revenu fixe) sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'exercice sur une base pro rata temporis jusqu'à l'échéance finale.

KBC applique les transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille afin de couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de prêts et de dépôts d'épargne par des swaps de taux d'intérêt. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratisés de ces swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. Le montant couvert des prêts est également évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. La juste valeur du montant couvert fait l'objet d'un poste séparé dans les actifs inscrits au bilan. KBC applique la version modifiée de l'IAS 39 afin d'éviter toute inefficacité consécutive aux remboursements anticipés, tant qu'il est question d'une sous-couverture (*underhedging*). En cas de couverture inefficace,

la fluctuation cumulée de la juste valeur du montant couvert sera amortie dans le compte de résultats, et ce sur la durée résiduelle des actifs couverts, ou immédiatement sortie du bilan si l'inefficacité provient du fait que les prêts concernés ne sont plus reconnus.

En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés de couverture des risques sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur imputables à la part efficace de la couverture faisant l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les intérêts proratisés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La part inefficace de la couverture est comptabilisée dans le compte de résultats. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant la comptabilité de couverture ne sont plus remplies. Dans ce cas, les dérivés sont considérés en tant que dérivés détenus à des fins de transaction et sont évalués comme tels.

Le financement en monnaies étrangères de l'actif net d'une participation étrangère est traité comme une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Cette forme de comptabilité de couverture est appliquée aux participations qui ne sont pas libellées en euro. Les écarts de conversion (tenant compte des impôts différés) sur le financement sont inscrits aux capitaux propres, conjointement avec les écarts de conversion sur l'actif net.

- Un *contrat de garantie financière* est un contrat sur la base duquel l'émetteur est contraint d'effectuer certains paiements afin de compenser le titulaire d'une perte subie par lui parce qu'un débiteur déterminé ne respecte pas son obligation de paiement en vertu des conditions initiales ou révisées d'une reconnaissance de dette. Initialement évalué à la juste valeur, un contrat de garantie financière est ensuite évalué au plus élevé des deux montants suivants :
  - 1 montant déterminé conformément à la norme IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ; et
  - 2 montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, de l'amortissement cumulatif imputé conformément à la norme IAS 18 *Produits des activités ordinaires*.
- *Ajustements de la juste valeur (market value adjustments)* : les ajustements de la juste valeur sont comptabilisés sur tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ces ajustements de la juste valeur comprennent tous les frais de dénouement, les corrections pour instruments ou marchés moins liquides, les corrections associées aux valorisations *mark-to-model* et les corrections consécutives au risque de contrepartie.

#### **d Goodwill et autres immobilisations incorporelles**

Le goodwill est considéré comme la part des frais d'acquisition en plus de la juste valeur des actifs identifiables acquis, du passif et du passif conditionnel, tels qu'estimés à la date d'acquisition. Il est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle et est évalué à son coût déduit des réductions de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au minimum ou si des indications internes ou externes existent en ce sens. Des réductions de valeur sont appliquées si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie auxquelles appartient le goodwill est supérieure à sa valeur récupérable. Les réductions de valeur sur goodwill ne peuvent pas être reprises. Pour chaque nouveau regroupement d'entreprises, KBC doit faire un choix en ce qui concerne l'évaluation des participations minoritaires, soit à la juste valeur, soit selon leur part proportionnelle dans les capitaux propres. Le choix à opérer détermine le montant du goodwill.

Les logiciels sont – si les conditions de comptabilisation en tant qu'actif sont remplies – comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Les logiciels de système sont portés à l'actif et suivent le rythme d'amortisse-

ment du matériel (soit trois ans) à partir du moment où ils sont utilisables. Les logiciels standard, de même que les logiciels sur mesure développés par des tiers, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq ans à partir du moment où ils sont utilisables. Les frais de développement internes et externes de logiciels générés en interne, liés à des projets d'investissement, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq ans. Les projets d'investissement sont des projets à grande échelle qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important. Les frais de recherche internes et externes liés à ces projets ainsi que tous les frais des autres projets ICT relatifs aux logiciels générés en interne (autres que des projets d'investissement) sont immédiatement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

#### **e Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)**

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition (y compris les frais d'acquisition directement attribuables), déduction faite des amortissements cumulatifs et réductions de valeur. Les taux d'amortissement sont déterminés sur la base de la durée de vie économique prévue et sont appliqués selon la méthode linéaire dès que les actifs sont prêts à l'emploi. Des réductions de valeur sont comptabilisées si la valeur comptable des actifs est supérieure à leur valeur récupérable (soit la valeur la plus élevée de la valeur d'exploitation ou de la valeur réelle moins les frais de vente). Les réductions de valeur comptabilisées peuvent être reprises par le biais du compte de résultats. En cas de vente d'immobilisations corporelles, les pertes ou bénéfices réalisés sont immédiatement portés au résultat de l'exercice. En cas de destruction, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultats. Les règles comptables régissant les immobilisations corporelles s'appliquent également aux immeubles de placement.

Les coûts de financement externes qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif sont portés à l'actif en tant qu'élément des charges de cet actif. Tous les autres coûts de financement sont imputés en tant que charges pendant la période au cours de laquelle ils ont été contractés. Il y a inscription à l'actif dès que des charges sont contractées pour un actif, que des coûts de financement sont contractés et que des activités sont exercées afin de préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente. Si le processus est interrompu, les coûts de financement ne sont plus portés à l'actif. L'inscription à l'actif des coûts de financement cesse lorsque toutes les activités visant à préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente sont terminées.

#### **f Provisions techniques**

##### ***Provision pour primes non acquises et risques en cours***

En ce qui concerne l'assurance directe, la provision pour primes non acquises est en principe calculée journalièrement sur la base des primes brutes.

Pour la réassurance reçue, la provision pour primes non acquises est déterminée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction de la perception propre du risque dans le temps.

La provision pour primes non acquises relatives aux activités d'assurance vie est comptabilisée en tant que provision pour le groupe d'activités des assurances vie.

##### ***Provision pour assurance vie***

Cette provision est calculée, à l'exception des produits de la branche 23, selon les principes actuariels en vigueur, la provision pour primes non acquises, la provision pour vieillissement, la provision pour intérêts encore à verser mais non échus, etc. étant prises en compte.

En principe, cette provision est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance.

Pour les assurances acceptées, une provision est constituée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction des perceptions propres.

Outre les règles mentionnées ci-dessous, une provision complémentaire est constituée conformément aux dispositions légales.

Les règles suivantes sont d'application :

- *Évaluation selon la méthode prospective* : cette méthode est appliquée aux provisions pour assurances vie de la branche 21 classiques et pour assurances vie de la branche 21 modernes avec taux garanti sur les primes futures, ainsi qu'aux provisions pour avantages complémentaires octroyés aux employés en ce qui concerne les taux appliqués. Le calcul selon les formules actuarielles prospectives s'appuie sur les dispositions techniques des contrats.
- *Évaluation selon la méthode rétrospective* : cette méthode est appliquée à la provision pour assurances vie de la branche 21 modernes et à la provision pour avantages complémentaires octroyés aux employés en vue du paiement de nouvelles primes complémentaires. Les calculs selon les formules actuarielles rétrospectives reposent sur les dispositions techniques des contrats, mais ne tiennent pas compte des versements futurs.

##### ***Provision pour sinistres***

La provision pour sinistres déclarés est en principe calculée par sinistre, sur la base des éléments connus du dossier, à concurrence des sommes encore dues aux victimes ou aux bénéficiaires et est majorée des charges externes nécessaires au règlement des sinistres. Lorsque des dommages-intérêts doivent être versés sous la forme d'un paiement périodique, les montants à réserver à cet effet sont calculés sur la base des méthodes actuarielles reconnues.

Une provision IBNR est constituée pour les sinistres IBNR (*Incurring But Not Reported*) à la date de clôture des comptes. Pour les affaires directes, cette provision IBNR est basée sur une somme forfaitaire par branche d'assurance en fonction des expériences passées et de l'évolution du portefeuille assuré. La provision IBNR est majorée de montants supplémentaires pour événements exceptionnels.

Une provision IBNER est constituée pour sinistres IBNER (*Incurring But Not Enough Reserved*) à la date de clôture des comptes si les procédures démontrent que les autres provisions pour sinistres sont insuffisantes pour les dettes futures. Cette provision comprend les montants pour sinistres qui ont déjà été rapportés mais qui, pour des raisons techniques, n'ont pas été inscrits au dossier des sinistres. Le cas échéant, une provision est constituée par prudence en vue de dettes éventuelles liées à des sinistres déjà clôturés.

Une provision pour coûts internes de règlement des sinistres est calculée au pourcentage déterminé sur la base des expériences passées.

En outre, des provisions complémentaires, telles que les provisions pour accidents du travail, sont constituées sur la base des dispositions légales.

##### ***Provision pour participations aux bénéfices et ristournes***

Ce poste comprend la provision pour participations aux bénéfices déjà réparties mais pas encore attribuées à la clôture de l'exercice pour les groupes d'activités Vie et Non-vie.

## Test de suffisance du passif

Un test de suffisance du passif (*liability adequacy test*) est effectué afin d'évaluer les dettes en cours, de détecter d'éventuels déficits et de les porter au compte de résultats.

## Réassurance cédée et rétrocession

L'impact des réassurances cédées et des rétrocessions est porté à l'actif, calculé pour chaque contrat séparément et est complété si nécessaire en fonction des perceptions propres du risque dans le temps.

## g Contrats d'assurance valorisés selon la norme IFRS 4 – phase 1

Les règles de *deposit accounting* s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante dépôt des contrats d'assurance de la branche 23. Cela signifie que la composante dépôt et la composante assurances sont évaluées séparément. Par le biais du *deposit accounting*, la part des primes liée à la composante dépôt – à l'instar de l'imputation résultante du passif – n'est pas comptabilisée dans le compte de résultats. Les frais administratifs et les commissions sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultats. En cas de fluctuations ultérieures des cours des investissements de la branche 23, tant la fluctuation de l'actif que la fluctuation résultante du passif sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultats. Après l'intégration initiale, la composante dépôt est par conséquent évaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Cette juste valeur correspond au nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste valeur des instruments financiers sous-jacents. Les versements liés à la composante dépôt ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats mais entraînent une réduction de la valeur comptable du passif. Les instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire et la composante assurances des contrats d'assurance de la branche 23 (liés à un fonds d'investissement) sont évalués comme des contrats d'assurance qui ne sont pas liés à un fonds d'investissement (voir f Provisions techniques). La composante dépôt des instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire n'est donc pas scindée de la composante assurances. À la date de clôture des comptes, un test de suffisance du passif permet d'établir l'adéquation des passifs résultant des instruments financiers ou des contrats d'assurance. Si le montant de ces passifs est inférieur à leurs flux de trésorerie futurs escomptés, le déficit est comptabilisé dans le compte de résultats moyennant une augmentation du passif.

## h Obligations en matière de prestations de retraite

Les obligations en matière de prestations de retraite sont comptabilisées sous les Autres passifs et portent sur les engagements en matière de pensions de retraite et de survie, de prépensions et d'autres pensions ou rentes similaires.

Les régimes à prestations définies sont des plans par lesquels KBC a une obligation légale ou constructive de verser des contributions complémentaires au fonds de pension si ce fonds détient des actifs insuffisants au paiement de toutes les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés.

Les passifs de pension résultant de ces plans pour le personnel sont calculés selon la norme IAS 19 à l'aide de la *Projected Unit Credit Method*, prévoyant que chaque période de prestation de services donne un droit complémentaire à la pension.

Les bénéfices et pertes actuariels sont traités selon l'*approche corridor*. L'excédent de bénéfices ou pertes actuariels est inscrit au compte de résultats sur la durée escomptée moyenne de chaque carrière.

## I Passifs d'impôt

Ce poste comprend les passifs d'impôts exigibles et différés.

Les passifs d'impôts exigibles sont déterminés sur la base du montant à payer estimé, calculé aux taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif. Ils sont calculés aux taux d'imposition en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou des passifs sur lesquels ils portent. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles, sur lesquels il sera possible d'imputer ces différences temporelles déductibles.

## j Provisions

Les provisions sont portées au bilan :

- s'il existe une obligation (contraignante en droit ou de fait) à la date du bilan basée sur un événement passé ; et
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- si le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

## k Capitaux propres

Les capitaux propres sont l'actif net après déduction de tous les passifs. La norme IAS 32 fait une distinction entre les instruments de capitaux propres et les instruments financiers.

- Les titres de capital de base sans droit de vote (également appelés *Yield Enhanced Securities* ou *YES*) souscrits par les autorités belges et flamandes sont considérés comme instruments de capitaux propres, le coupon étant directement imputé aux capitaux propres. Étant donné que le paiement du coupon des YES dépend du versement d'un dividende sur actions ordinaires, les coupons sont imputés au même moment que le dividende des actions ordinaires (il n'y a donc pas de proratisation du coupon dans les capitaux propres).
- Les frais d'acquisition d'actions propres de KBC Groupe SA sont déduits des capitaux propres. Les résultats de la vente, de l'émission ou de la destruction d'actions propres sont directement comptabilisés dans les capitaux propres.
- Les transactions sur dérivés d'actions KBC sont également comptabilisées dans les capitaux propres, sauf en cas de règlement net en espèces.
- Les options sur actions KBC tombant sous le champ d'application de la norme IFRS 2 sont évaluées à la juste valeur à leur date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultats en tant que frais de personnel répartis sur la période de prestation de services et fait l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les plans d'options sur actions de 2000-2002 ne tombent pas sous le champ d'application de la norme IFRS 2.
- Les résultats de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres jusqu'à la cession ou à la réduction de valeur des actifs. Les résultats de réévaluation cumulés sont donc transférés au résultat de l'exercice.

Les options put sur participations minoritaires (et, si d'application, les combinaisons d'options put et d'options call dans les contrats forward) sont actées en tant que passifs financiers à la valeur actuelle de leur prix d'exercice. La participation minoritaire correspondante est sortie des capitaux propres. La différence entre les deux est soit portée à l'actif (*goodwill*), soit comptabilisée dans le compte de résultats (*goodwill négatif*).

## I Taux de change utilisés\*

	Taux de change au 31-12-2011		Moyenne de taux de change en 2011	
	1 EUR = ... ... monnaie étrangère	Variation par rapport au 31-12-2010 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR	1 EUR = ... ... monnaie étrangère	Variation par rapport à la moyenne de 2010 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR
CZK	25,79	-3%	24,57	+3%
GBP	0,8353	+3%	0,8723	-2%
HUF	314,6	-12%	279,1	-1%
PLN	4,458	-11%	4,118	-3%
USD	1,294	+3%	1,402	-5%

\*Chiffres arrondis

## m Modifications des règles d'évaluation en 2011

Aucune modification importante n'a été apportée aux règles d'évaluation par rapport à 2010.

### Annexe 2 A : Segmentation selon la structure de management

#### Les segments ou divisions du groupe

La structure de management du groupe KBC est construite autour de plusieurs segments ou divisions, à savoir : la Belgique, l'Europe centrale et orientale, Merchant Banking et Services et Opérations communs. Cette répartition est basée sur une combinaison de critères géographiques (Belgique et Europe centrale et orientale en tant que les deux marchés stratégiques du groupe) et critères d'activité (bancassurance retail par opposition à merchant banking). La division Services et Opérations communs comporte certains services qui font office de support et de fournisseur de produits pour les autres divisions (ICT, leasing, etc.).

Les informations par segment sont basées sur cette structure de management, mais :

- La division Services et Opérations communs n'est pas présentée comme un segment distinct, étant donné que tous les produits et charges de cette division sont imputés aux autres divisions et portés à leurs résultats.
- Les divisions sont complétées par un segment Centre de groupe, qui, outre certains résultats non attribuables (voir plus loin), regroupe également toutes les sociétés du groupe qui seront vendues à l'avenir conformément au nouveau plan stratégique. Une vue claire est ainsi fournie des résultats des désinvestissements futurs par opposition aux activités à long terme.

Par suite de la modification du plan stratégique du groupe (voir chapitre Stratégie et profil d'entreprise), la segmentation a été adaptée en 2011, avec effet rétroactif sur les chiffres de référence :

- La part (40%) du résultat de ČSOB en République tchèque, liée à l'introduction en Bourse initialement prévue d'une participation minoritaire dans cette entreprise, et qui était précédemment reprise dans le Centre de groupe, a été reportée à la division Europe centrale et orientale ;
- Les résultats de Kredyt Bank et WARTA (toutes deux en Pologne), qui étaient précédemment repris dans la division Europe centrale et orientale, sont désormais reportés au Centre de groupe (auprès des autres entreprises à céder) ;
- Par suite de l'adaptation rétroactive, le résultat sous-jacent après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère pour 2010, a été modifié comme suit :
  - Division Europe centrale et orientale : 406 millions d'euros dans le rapport annuel précédent, 570 millions d'euros dans le présent rapport annuel ;
  - Centre de groupe : 120 millions d'euros dans le rapport annuel précédent, -44 millions d'euros dans le présent rapport annuel ;
  - Le résultat des autres divisions et du groupe dans son ensemble est resté inchangé.

Après ces adaptations, les segments ou divisions sont donc, à des fins de rapport, les suivants :

- Belgique (bancassurance retail, asset management et private banking en Belgique ; les entreprises qui seront désinvesties conformément au plan stratégique sont reprises sous Centre de groupe).
- Europe centrale et orientale (bancassurance retail, asset management, private banking et merchant banking en République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Bulgarie ; les entreprises situées dans d'autres pays qui seront désinvesties sont reprises sous Centre de groupe).
- Merchant Banking (banque d'entreprises et activités de marché en Belgique et une sélection de pays en Europe, en Amérique et en Asie du Sud-Est ; les entreprises qui seront désinvesties sont reprises sous Centre de groupe).

- Centre de groupe (toutes les entreprises qui seront désinvesties, KBC Groupe SA, KBC Global Services SA et certains résultats attribués (qui ne peuvent pas être attribués aux segments de manière fiable) de KBC Bank SA et KBC Assurances SA.

Notes :

- Une société du groupe est en principe entièrement attribuée au même segment (voir Annexe 44). Des exceptions ne sont faites que pour les charges qui ne sont pas attribuables de manière univoque à un segment déterminé (mentionnées sous Centre de groupe) et pour KBC Bank (attribuées aux différents segments et au Centre de groupe, sur la base de règles d'attribution).
- Les coûts de financement du goodwill lié aux participations de KBC Bank et KBC Assurances sont attribués au segment auquel appartient la participation concernée. Les coûts de financement relatifs au *leveraging* au niveau de KBC Groupe SA sont repris dans le Centre de groupe et ne sont plus attribués.
- Les transactions entre segments sont présentées *at arm's length*.
- Dans l'information par segment, les revenus nets d'intérêts sont mentionnés sans répartition en revenus d'intérêts et charges d'intérêts, ce qui est autorisé par les normes IFRS. La majorité des produits des segments consiste en effet en intérêts et le management se base surtout sur les revenus nets d'intérêts pour l'évaluation et la gestion des divisions.
- Aucune information n'est fournie à propos des produits de la vente aux clients externes, par (groupe de) produits ou services, étant donné que les informations au niveau consolidé sont établies surtout par division, et non par groupe de clients ou groupe de produits.

#### Résultats sous-jacents par segment

Les données du rapport par segment sont établies selon la méthodologie comptable générale de KBC (voir Annexe 1) et sont donc conformes aux *International Financial Reporting Standards*, telles qu'approuvées pour application dans l'UE (*endorsed IFRS*). Quelques modifications ont été apportées à cette méthodologie afin de permettre une meilleure compréhension de l'activité sous-jacente. Les chiffres qui en résultent sont nommés les résultats sous-jacents. Ces résultats sous-jacents sont un élément important de l'évaluation interne et de la gestion des divisions.

Les écarts entre les chiffres IFRS ordinaires (dénommés chiffres IFRS) et les résultats sous-jacents sont :

- Dans les résultats sous-jacents, des facteurs exceptionnels qui ne se produisent pas régulièrement dans le déroulement normal des activités (tels que des bénéfices et pertes liés à des investissements en CDO, sur des positions de trading qui ont été dénouées par suite de la cessation d'activités de KBC Financial Products et sur des désinvestissements effectifs) ne sont pas pris en considération. Compte tenu de leur nature et de leur importance exceptionnelle, il importe donc d'isoler ces éléments pour bien comprendre l'évolution du résultat.
- Dans les chiffres IFRS, les instruments de couverture ALM (qui n'entrent pas dans la catégorie des transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille) ont été, jusqu'en 2010 inclus, en majeure partie considérés comme des instruments de négoce et les intérêts y afférents ont par conséquent été repris sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, tandis que les intérêts afférents à l'actif concerné sous-jacent sont mentionnés sous Revenus nets d'intérêts. C'est pourquoi dans les chiffres sous-jacents, les intérêts sur ces dérivés ont été déplacés vers les Revenus nets d'intérêts (où sont déjà repris les résultats d'intérêts des actifs concernés, sans impact sur le résultat net. Toutefois, à partir de 2011, les intérêts des dérivés de couverture ALM sont de toute façon comptabilisés sous les Revenus nets d'intérêts (voir Annexe 1 A).

- Les variations de juste valeur (consécutives à la réévaluation *marking-to-market*) des instruments de couverture ALM susmentionnés sont reprises sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, tandis que la plupart des actifs concernés ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Afin de limiter la volatilité résultant de cette évaluation *marking-to-market*, un portefeuille d'obligations (d'État) a été considéré comme évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de la juste valeur). La volatilité résiduelle des variations de juste valeur dans les dérivés de couverture ALM concernés par rapport aux variations de juste valeur dans le portefeuille obligataire concerné est éliminée des résultats sous-jacents.
- Dans les chiffres IFRS, les produits des activités de marché professionnelles sont répartis entre plusieurs composantes. Alors que les bénéfices de trading sont repris sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, les coûts de financement et les commissions payées pour réaliser ces bénéfices sont respectivement repris sous Revenus nets d'intérêts et Revenus nets de commissions. En outre, une partie des autres postes de revenus se rapporte également aux activités de marché. Dans les chiffres sous-jacents, toutes les composantes liées aux activités de marché sont déplacées vers le Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, sans impact sur le résultat net.
- Il a été tenu compte dans les chiffres IFRS de l'influence des variations du risque de crédit propre pour déterminer la juste valeur des passifs

évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, ce qui engendre des variations de valeur avec un impact sur le résultat net. Étant donné qu'il s'agit d'un élément non opérationnel, cet impact est éliminé des chiffres sous-jacents.

- Dans les chiffres IFRS, les activités abandonnées (seul KBL EPB est concerné) sont comptabilisées selon la norme IFRS 5. Cela signifie que tous les résultats relatifs à une telle activité abandonnée sont déplacés des différents postes de résultat vers un seul poste (Résultat net après impôts des activités abandonnées). Dans les chiffres sous-jacents, les activités abandonnées bénéficient du même traitement que les autres entreprises qui seront désinvesties. Cela signifie qu'elles sont maintenues dans les différents postes de résultats (bien entendu après correction des éléments énumérés ci-dessus).

Les résultats par division sont commentés dans la partie Rapport du Conseil d'administration. Un tableau de rapprochement entre le résultat IFRS et le résultat sous-jacent y est également fourni pour chaque division. Le commissaire n'a pas fait l'audit de ces chapitres. Le tableau suivant présente le rapprochement au niveau du groupe.

## Rapprochement du résultat IFRS et du résultat sous-jacent

Rapprochement du résultat selon les normes IFRS et du résultat sous-jacent (en millions d'EUR)	Note en bas de page	Principaux postes concernés dans le compte de résultats	2010	2011
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, <i>sous-jacent</i>			1 710	1 098
Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	1	Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Impôts	-179	-273
Bénéfices/pertes liés aux CDO	2	Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Impôts	1 027	-416
Juste valeur de la commission de garantie et d'engagement des CDO	3	Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Impôts	-68	-52
Réductions de valeurs sur goodwill et entreprises associées	4	Réductions de valeur sur goodwill et sur autres	-118	-115
Résultat lié aux activités de dérivés structurés <i>legacy</i> (KBC Financial Products)		Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Impôts	-372	50
Variations de juste valeur d'instruments de dette propres (par suite du risque de crédit propre)	5	Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Impôts	39	359
Résultats des désinvestissements	6	Autres revenus nets, Résultat net après impôts des activités abandonnées	-176	-640
Autres			-4	0
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, IFRS			1 860	13

Remarque : à partir de ce rapport annuel, il s'agit de montants après impôts et intérêts de tiers.

1 Voir explication dans le texte ci-dessus, troisième point. En 2011, essentiellement engendrés par l'augmentation des *credit spreads* de certaines obligations d'État.

2 Comporte surtout des variations de la juste valeur des risques liés aux CDO (voir Annexes 5 et 26), des modifications dans les provisions et versements de dommages-intérêts pour réclamations liées aux CDO. Comporte aussi en 2010 la comptabilisation d'une latence fiscale positive de 0,4 milliard d'euros (voir Annexe 16).

3 Concerne le régime de garantie des CDO conclu avec l'État belge en 2009 (voir partie Informations complémentaires).

4 En 2010, cela concernait surtout les sociétés du groupe en Pologne et en Roumanie et les entreprises associées en Slovaquie. En 2011, cela concernait notamment la Bulgarie.

5 Le montant positif en 2011 est lié à l'intensification de l'aversion pour le risque à l'égard des banques européennes (et donc aussi à l'égard de KBC), ce qui a engendré un recul de la valeur de marché des instruments de dette propres classifiés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

6 Comporte en 2010 -0,3 milliard d'euros liés à la cession de KBL EPB initialement prévue – mais qui n'a ensuite pas eu lieu – à Hinduja. En octobre 2011, un nouveau contrat de vente avec Precision Capital a été conclu, et -0,4 milliard d'euros ont été comptabilisés. Ce poste comporte aussi +0,2 et -0,2 milliard d'euros liés à d'autres désinvestissements respectivement en 2010 et 2011.

## Résultats sous-jacents par segment (division)

(en millions d'EUR)	Division Belgique	Division Europe centrale et orientale	Division Merchant Banking	Centre de groupe (hors éliminations entre segments)	Élimina- tions entre segments	Groupe KBC
<b>COMPTE DE RÉSULTATS SOUS-JACENT 2010</b>						
Revenus nets d'intérêts	2 243	1 527	836	997	0	5 603
Primes d'assurances acquises avant réassurance	2 886	657	0	1 170	-93	4 621
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-2 851	-504	0	-994	68	-4 281
Résultat net de la réassurance cédée	-11	-11	0	-8	21	-9
Revenus de dividendes	50	2	6	15	0	73
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	60	154	539	101	0	855
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	51	12	3	32	0	98
Revenus nets de commissions	770	308	225	363	0	1 666
Autres revenus nets	119	30	-70	51	-12	118
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 318</b>	<b>2 175</b>	<b>1 540</b>	<b>1 726</b>	<b>-16</b>	<b>8 744</b>
Charges d'exploitation <sup>a</sup>	-1 702	-1 184	-576	-1 386	16	-4 832
Réductions de valeur	-104	-350	-796	-276	0	-1 525
Sur prêts et créances	-82	-340	-789	-270	0	-1 481
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-23	0	-7	-4	0	-34
Sur goodwill	0	0	0	0	0	0
Sur autres	0	-9	1	-2	0	-10
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	1	0	-62	0	-61
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 513</b>	<b>643</b>	<b>168</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2 326</b>
Impôts	-457	-73	-19	-38	0	-587
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	<b>1 056</b>	<b>570</b>	<b>149</b>	<b>-36</b>	<b>0</b>	<b>1 739</b>
Attribuable à des participations minoritaires	5	0	16	7	0	29
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 051</b>	<b>570</b>	<b>133</b>	<b>-44</b>	<b>0</b>	<b>1 710</b>
a Dont éléments sans effet de trésorerie	-57	-92	-39	-206	0	-394
Amortissements sur actifs immobilisés	-59	-91	-35	-197	0	-381
Autres	1	-1	-4	-9	0	-12
Acquisition d'immobilisations*	65	141	275	255	0	736
<b>COMPTE DE RÉSULTATS SOUS-JACENT 2011</b>						
Revenus nets d'intérêts	2 320	1 524	663	897	0	5 404
Primes d'assurances acquises avant réassurance	2 135	745	0	1 301	-60	4 122
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-2 025	-548	0	-1 028	44	-3 556
Résultat net de la réassurance cédée	-24	-21	0	-11	12	-44
Revenus de dividendes	52	2	7	13	0	74
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	45	74	405	-15	0	509
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	98	32	35	26	0	191
Revenus nets de commissions	700	329	202	304	0	1 535
Autres revenus nets	-39	38	-76	33	-8	-52
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 260</b>	<b>2 175</b>	<b>1 236</b>	<b>1 521</b>	<b>-11</b>	<b>8 182</b>
Charges d'exploitation <sup>a</sup>	-1 790	-1 192	-569	-1 146	11	-4 686
Réductions de valeur	-312	-619	-768	-210	0	-1 909
Sur prêts et créances	-59	-477	-725	-73	0	-1 335
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-230	-127	-6	-90	0	-453
Sur goodwill	0	0	0	0	0	0
Sur autres	-22	-14	-37	-47	0	-121
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	1	0	-58	0	-57
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 159</b>	<b>365</b>	<b>-101</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>1 530</b>
Impôts	-355	-38	6	-10	0	-397
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	<b>804</b>	<b>327</b>	<b>-95</b>	<b>97</b>	<b>0</b>	<b>1 133</b>
Attribuable à des participations minoritaires	2	0	15	18	0	35
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>802</b>	<b>327</b>	<b>-110</b>	<b>79</b>	<b>0</b>	<b>1 098</b>
a Dont éléments sans effet de trésorerie	-54	-86	-25	-200	0	-365
Amortissements sur actifs immobilisés	-54	-79	-18	-198	0	-348
Autres	0	-7	-8	-2	0	-18
Acquisition d'immobilisations*	64	205	343	200	0	812

\* Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés, immeubles de placement, immobilisations corporelles, participations dans des entreprises associées et goodwill et autres immobilisations incorporelles.

## Informations sur le bilan par segment (division)

Le tableau ci-dessous présente une ventilation par segment de plusieurs produits importants du bilan.

(en millions d'EUR)	Division Belgique	Division Europe centrale et orientale	Division Merchant Banking	Centre de groupe	Groupe KBC
<b>BILAN 31-12-2010</b>					
Total des prêts à la clientèle	51 961	28 960	48 202	21 543	150 666
Dont prêts hypothécaires	26 952	10 503	12 809	11 313	61 577
Dont pris en pension	0	4 035	5 450	1	9 486
Dépôts de la clientèle*	67 663	38 192	73 538	18 477	197 870
Dont mis en pension	0	3 219	12 179	0	15 398
<b>BILAN 31-12-2011</b>					
Total des prêts à la clientèle	55 254	25 648	43 832	13 550	138 284
Dont prêts hypothécaires	29 417	10 533	12 288	5 194	57 431
Dont pris en pension	0	16	1 413	0	1 429
Dépôts de la clientèle	71 156	38 216	46 168	9 687	165 226
Dont mis en pension	0	3 209	12 633	0	15 841

\* La répartition des dépôts de clients au 31 décembre 2010 a été adaptée par suite d'un changement d'allocation de KBC Bank SA entre la division Belgique et la division Merchant Banking.

## Annexe 2 B : Segmentation géographique

La segmentation géographique est basée sur les zones qui reflètent la concentration de KBC sur ses deux marchés domestiques – Belgique et Europe centrale et orientale – et sa présence sélective dans d'autres pays (Reste du monde correspondant essentiellement aux États-Unis, à l'Asie du Sud-Est et à l'Europe occidentale, à l'exception de la Belgique).

La segmentation géographique repose sur le lieu des services fournis. Comme la clientèle se compose à 95% au minimum de clients locaux, la

segmentation géographique est déterminée par le lieu de la succursale ou de la filiale, tant pour le bilan que pour le compte de résultats.

La segmentation géographique diffère considérablement de la segmentation par division, notamment en raison d'une autre méthodologie d'attribution ainsi que du fait que le segment géographique Belgique comprend non seulement la division Belgique, mais aussi les activités belges de la division Merchant Banking.

(en millions d'EUR)	Belgique	Europe centrale, orientale (et Russie)	Reste du monde	Groupe KBC
<b>2010</b>				
Total des produits de clients externes (sous-jacent)	3 889	3 000	1 855	8 744
Total de l'actif, fin de période	209 103	61 269	50 452	320 823
Total du passif, fin de période	194 672	55 030	52 447	302 149
Acquisition d'immobilisations*, fin de période	460	226	49	736
<b>2011</b>				
Total des produits de clients externes (sous-jacent)	3 576	3 091	1 515	8 182
Total de l'actif, fin de période	181 036	60 898	43 448	285 382
Total du passif, fin de période	171 262	55 189	42 159	268 611
Acquisition d'immobilisations*, fin de période	525	251	35	812

\* Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés, immeubles de placement, immobilisations corporelles, participations dans des entreprises associées, goodwill et autres immobilisations incorporelles.

## Annexe 3 : Revenus nets d'intérêts

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>6 245</b>	<b>5 479</b>
<b>Revenus d'intérêts</b>	<b>10 542</b>	<b>11 883</b>
Actifs disponibles à la vente	1 949	1 791
Prêts et créances	6 706	6 600
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	567	633
Autres, non évalués à la juste valeur	28	34
<i>Sous-total des revenus d'intérêts d'actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>9 251</i>	<i>9 059</i>
<i>Dont revenus d'intérêts d'actifs financiers pour lesquels des réductions de valeur ont été constituées</i>	<i>90</i>	<i>84</i>
Actifs détenus à des fins de transaction*	351	1 779
Dérivés de couverture	338	528
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	603	517
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-4 297</b>	<b>-6 404</b>
Passifs au coût amorti	-3 173	-3 235
Autres, non évalués à la juste valeur	-3	-12
Contrats d'investissement au coût amorti	0	0
<i>Sous-total des charges d'intérêts de passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>-3 175</i>	<i>-3 247</i>
Passifs détenus à des fins de transaction*	-85	-2 026
Dérivés de couverture	-794	-788
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-243	-344

\* À partir de 2011, y compris les intérêts des dérivés de couverture (revenus d'intérêts de 1 506 millions d'euros et charges d'intérêts de -1 943 millions d'euros). Des précisions supplémentaires sont fournies à l'Annexe 1 A.

## Annexe 4 : Revenus de dividendes

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>85</b>
Actions détenues à des fins de transaction	31	13
Actions considérées dès le début comme évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats	3	2
Actions disponibles à la vente	63	70

## Annexe 5 : Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>-77</b>	<b>-178</b>
Instruments financiers détenus à des fins de transaction (y compris les intérêts* et fluctuations de la valeur de marché des dérivés détenus à des fins de transaction)	-145	-478
Autres instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-250	15
<i>Dont bénéfice/perte risque de crédit propre</i>	<i>53</i>	<i>484</i>
Transactions de change	317	365
Résultats du traitement des transactions de couverture	0	-80
Micro-couverture	2	3
Couvertures de juste valeur	2	0
Variations de juste valeur des instruments couverts	35	-117
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	-33	117
Couvertures des flux de trésorerie	1	3
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	1	3
Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère, part inefficace	0	0
Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-2	0
Couvertures de juste valeur du risque de taux d'intérêt	0	0
Variations de juste valeur des instruments couverts	35	-25
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	-35	25
Couvertures des flux de trésorerie du risque de taux d'intérêt	-2	0
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	-2	0
Arrêt de la comptabilité de couverture en cas de couverture de flux de trésorerie	0	-82

\* À partir de 2011, hors intérêts des dérivés de couverture (voir Annexe 3).

- Changements de valeur des CDO : ce poste de résultat comporte également l'impact des fluctuations de valeur des CDO en portefeuille. En 2010, le prix du marché des crédits aux entreprises, se traduisant par les *credit default swap spreads*, s'est amélioré, ce qui a entraîné une adaptation de valeur positive des CDO de KBC (à hauteur d'environ 0,4 milliard d'euros). En 2011, une dégradation a en fin de compte été accusée avec pour conséquence, une adaptation de valeur négative (à hauteur de près de -0,4 milliards d'euros).
- Régime de garantie des CDO avec l'État belge : en mai 2009, KBC a signé un accord avec l'État belge sur la garantie relative à une part

importante de son portefeuille de crédits structurés (des détails sont fournis dans la partie Informations complémentaires). Coût : la provision de garantie totale payable par KBC à l'État belge pour la troisième tranche (*garantie cash*) s'élève à environ 1,1 milliard d'euros (valeur actuelle au moment du lancement du régime de garantie ; comptabilisée *upfront* en 2009). Un effet positif a également été enregistré sur le *mark-to-market* des positions garanties. En outre, KBC paie une prime d'engagement de quelque 60 millions d'euros par semestre pour la deuxième tranche (*garantie equity*). Ce contrat, y compris la provision à payer, est porté au résultat à sa juste valeur.

#### Impact sur le compte de résultats du coût du régime de garantie des CDO conclu avec l'État belge

(en millions d'EUR, avant impôts)

	2009	2010	2011
Garantie <i>cash</i> (pour la troisième tranche)			
Comptabilisation <i>upfront</i> en 2009	-1 121	-	-
Variation de juste valeur	-126	-36	-25
Garantie <i>equity</i> (pour la deuxième tranche)	-162	-67	-53
Total dans le compte de résultats	-1 409	-103	-79

- Des informations relatives à l'impact des variations de juste valeur des obligations d'État d'une sélection de pays européens se trouvent au chapitre Gestion de la valeur et des risques, sous Risque de crédit.
- Résultats des *transactions de change* dans le tableau : concernent les écarts de change totaux, à l'exception de ceux comptabilisés sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.
- Impact des variations du risque de crédit propre : voir Annexe 27.
- Utilisation des dérivés ALM : à l'exception de dérivés de micro-couverture, dont l'usage est limité au sein du groupe, les règles suivantes s'appliquent aux dérivés ALM : pour les dérivés ALM entrant dans la catégorie des Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille, les intérêts concernés sont repris sous Revenus nets d'intérêts. Les variations de juste valeur de ces dérivés sont indiquées sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Le solde de ce poste est toutefois nul étant donné que les variations de juste valeur des actifs couverts figurent dans le même poste et qu'il s'agit d'une couverture efficace. Pour les autres dérivés ALM, les intérêts concernés sont repris depuis 2011 sous Revenus nets d'intérêts (jusqu'en 2010 sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : -431 millions d'euros en 2010). Les variations de juste valeur sont indiquées sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Ces dernières sont partiellement limitées par les variations de juste valeur d'un portefeuille obligataire qui a été classé en tant qu'Instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (voir règles de valorisation).
- Efficacité des couvertures : l'efficacité est déterminée sur la base des méthodes suivantes :
  - Pour les micro-couvertures de juste valeur, la *méthode dollar offset* est utilisée sur une base trimestrielle, les variations de la juste valeur

de la position couverte et les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture devant se compenser mutuellement dans une fourchette de 80% à 125%. Cela est actuellement le cas.

- Pour les micro-couvertures des flux de trésorerie, l'instrument de couverture désigné est comparé avec une couverture parfaite des flux de trésorerie couverts. Cette comparaison est prospective (par le biais de la mesure de la BPV) et rétrospective (comparaison de la juste valeur de l'instrument de couverture désigné avec la couverture parfaite). L'efficacité des deux tests doit se situer dans une fourchette de 80% à 125%. Cela est actuellement le cas.
- Pour les transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille, l'efficacité est évaluée selon les règles prescrites dans la version européenne de la norme IAS 39 (*carve out*). Les normes IFRS ne permettent pas d'indiquer des positions nettes comme des positions couvertes, mais elles autorisent toutefois d'attribuer les instruments de couverture à la position brute des actifs (ou éventuellement la position brute des passifs). Concrètement, le volume d'actifs (ou de passifs) dans chaque tranche d'échéance doit être supérieur au volume des instruments de couverture attribué à cette même tranche d'échéance.
- *Bénéfices jour 1* : lorsque le prix de transaction sur un marché non actif diffère de la juste valeur des autres transactions de marché observables dans le même instrument ou de la juste valeur basée sur une technique d'évaluation dont les variables ne comportent que des données de marché observables, la différence entre le prix de transaction et la juste valeur (un bénéfice jour 1) est inscrite au compte de résultats. Si cela n'est pas le cas (donc, si les variables ne comportent pas uniquement des données de marché observables), le bénéfice jour 1 est réservé et inscrit au compte de résultats pendant la durée et au plus tard à l'échéance finale de l'instrument financier. Résumé des mouvements dans les bénéfices jour 1 différés :

(en millions d'EUR)

	2010	2011
Bénéfices jour 1 différés, solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier	27	11
Nouveaux bénéfices jour 1 différés	0	0
Bénéfices jour 1 reconnus dans le compte de résultats pendant la période		
Amortissement des bénéfices jour 1	-15	-3
Instruments financiers n'étant plus comptabilisés	-4	0
Écarts de change	2	0
Bénéfices jour 1 différés, solde de clôture au 31 décembre	11	8

## Annexe 6 : Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>169</b>
Titres à revenu fixe	26	59
Actions	64	110

## Annexe 7 : Revenus nets de commissions

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>1 224</b>	<b>1 164</b>
<b>Revenus de commissions</b>	<b>2 156</b>	<b>2 043</b>
Titres et gestion d'actifs	1 118	898
Commissions liées à des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire ( <i>deposit accounting</i> )	28	50
Crédits d'engagement	252	302
Paievements	522	577
Autres	236	215
<b>Charges de commissions</b>	<b>-932</b>	<b>-878</b>
Commissions payées à des intermédiaires	-489	-470
Autres	-443	-408

- La grande majorité des provisions liées à l'octroi de crédits est reprise sous Revenus nets d'intérêts (dans le cadre du calcul du taux d'intérêt effectif).

## Annexe 8 : Autres revenus nets

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>56</b>
Dont des plus- ou moins-values consécutives à		
La vente de prêts et créances	4	-29
La vente d'actifs détenus jusqu'à l'échéance	1	-14
Le rachat de passifs financiers au coût amorti	0	-3
Autres, parmi lesquels	447	102
Revenus des activités de leasing (essentiellement opérationnelles), groupe KBC Lease	76	96
Revenus des participations <i>private equity</i> consolidées	54	48
Revenus du Groupe VAB	65	65
Plus- ou moins-values sur désinvestissements	191	68
Irrégularités au sein de KBC Lease UK	-175	15
Provision relative au produit 5-5-5	0	-334

- Plus-values et moins-values sur désinvestissements : en 2010, il s'agit de la cession de Secura et des activités Global Convertible Bonds & Asian Equity Derivatives de KBC Financial Products. En 2011, cela concerne surtout Centea (plus-value de 63 millions d'euros ; la cession entraîne en outre un résultat net négatif des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats de -85 millions d'euros en relation avec la liquidation des couvertures de flux de trésorerie économiquement liés à Centea).
- En 2010, des contrôles internes effectués au sein de KBC Lease UK ont mis en lumière des irrégularités dans de nombreux contrats décrochés par l'intermédiaire d'un courtier déterminé. Les provisions nécessaires ont été constituées pour le montant net maximal du coût potentiel des irrégularités. KBC Lease UK a entrepris diverses actions afin de récupérer des montants auprès de différentes sources.
- Provision liée au produit 5-5-5 : durant les mois d'avril et de mai 2008, des obligations 5-5-5 structurées *First to default* avec échéance avril et mai 2013 ont été vendues par KBC Bank et ses filiales belges à des clients pour un montant total de 670 millions d'euros. Ces obligations 5-5-5 sont liées à la solvabilité de la Belgique, de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce. Un événement de crédit (tel que défini par l'ISDA) dans l'un de ces pays aurait un impact défavorable sur le capital investi et aucun coupon ne serait plus payé. Dans le contexte de la crise financière grecque, KBC Bank a décidé de soutenir

tous les clients retail ayant acheté des obligations 5-5-5 en annonçant l'intention de KBC de racheter leurs obligations à un prix égal au capital investi, diminué des coupons payés par l'émetteur (tous les montants avant frais et taxes), dans l'éventualité où un événement de crédit se produirait. À la date du bilan, aucun événement de crédit ne s'était encore produit. Étant donné que fin 2011, les marchés financiers estiment encore supérieure à 50% la probabilité d'un événement de crédit dans l'un de ces cinq pays avant mai 2013, KBC a constitué à cet effet une provision de 334 millions d'euros dans les résultats. Voir plus loin à l'Annexe 48 (Événements postérieurs à la date de clôture du bilan).

## Annexe 9 : Résultats du pôle assurance

(en millions d'EUR)	Vie	Non-vie	Compte non technique	Total
<b>2010</b>				
Résultat technique	-424	345	35	-43
Primes d'assurances acquises avant réassurance	2 705	1 937	0	4 642
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-3 012	-1 250	0	-4 262
Revenus nets de commissions	-115	-339	39	-415
Résultat net de la réassurance cédée	-2	-2	-4	-8
Résultat financier	885	176	228	1 288
Revenus nets d'intérêts	-	-	1 002	1 002
Revenus de dividendes	-	-	47	47
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-	-	195	195
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	44	44
Imputation aux comptes techniques*	885	176	-1 060	0
Frais généraux administratifs	-136	-364	-9	-509
Frais internes de règlement des sinistres	-8	-75	0	-83
Frais d'acquisition indirects	-38	-89	0	-127
Frais administratifs	-90	-201	0	-291
Coûts de gestion pour investissements	0	0	-9	-9
Autres revenus nets	-	-	95	95
Réductions de valeur	-	-	-19	-19
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	0	0
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>325</b>	<b>157</b>	<b>329</b>	<b>811</b>
Impôts	-	-	-	-142
Résultat net après impôts des activités abandonnées	-	-	-	11
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	-	-	-	<b>679</b>
Attribuable à des participations minoritaires	-	-	-	4
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	-	-	-	<b>675</b>
<b>2011</b>				
Résultat technique	-401	499	42	140
Primes d'assurances acquises avant réassurance	2 262	1 880	0	4 142
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-2 548	-1 007	0	-3 555
Revenus nets de commissions	-112	-333	42	-403
Résultat net de la réassurance cédée	-2	-42	0	-44
Résultat financier	690	137	152	979
Revenus nets d'intérêts	-	-	1 019	1 019
Revenus de dividendes	-	-	55	55
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-	-	-178	-178
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	83	83
Imputation aux comptes techniques*	690	137	-827	0
Frais généraux administratifs	-150	-376	-1	-527
Frais internes de règlement des sinistres	-10	-81	0	-92
Frais d'acquisition indirects	-53	-108	0	-161
Frais administratifs	-87	-187	0	-274
Coûts de gestion pour investissements	0	0	-1	-1
Autres revenus nets	-	-	10	10
Réductions de valeur	-	-	-473	-473
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	0	0
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>139</b>	<b>260</b>	<b>-270</b>	<b>129</b>
Impôts	-	-	-	-85
Résultat net après impôts des activités abandonnées	-	-	-	-17
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	-	-	-	<b>27</b>
Attribuable à des participations minoritaires	-	-	-	2
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	-	-	-	<b>25</b>

\* Comporte également l'attribution des réductions de valeur.

- Les chiffres relatifs aux primes acquises ne comportent pas les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire, qui correspondent plus ou moins aux produits de la branche 23.
- En tant que bancassureur, KBC présente ses informations financières de manière intégrée (les activités bancaires et d'assurance sont regroupées). De plus amples informations sur les activités bancaires et les activités d'assurance sont disponibles dans les rapports annuels res-

pectifs de KBC Bank, KBL EPB et KBC Assurances. L'annexe ci-dessus fournit d'ores et déjà des informations séparées sur les résultats des activités d'assurance. Les chiffres sont présentés avant élimination des transactions entre les entités bancaires et d'assurance du groupe (résultats relatifs aux assurances qui ont été conclues entre les entités bancaires et les entités d'assurance au sein du groupe, intérêts que les entreprises d'assurance ont reçus sur les dépôts placés auprès des enti-

de banque, commissions payées par les entités d'assurance aux agences bancaires pour la vente d'assurances, etc.), afin de présenter une image plus juste de la rentabilité des activités d'assurance.

- Des informations supplémentaires relatives aux activités d'assurance en particulier, figurant dans ce rapport annuel, se trouvent dans les annexes suivantes :
  - Primes d'assurance vie acquises (Annexe 10)
  - Assurances Non-vie par branche (Annexe 11)
  - Provisions techniques – assurance (Annexe 35)
  - Liste des principales filiales et entreprises associées (Annexe 44, section KBC Assurances)

- Aperçu des risques de crédit des activités d'assurances (chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque de crédit)
- Risque de taux d'intérêt, risque actions et risque immobilier lié aux activités d'assurance (chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque de marché des activités autres que de trading)
- Risque technique d'assurance (chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque technique d'assurance)
- Solvabilité KBC Assurances (chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Adéquation des fonds propres).

## Annexe 10 : Primes d'assurance vie acquises

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>2 700</b>	<b>2 258</b>
<b>Ventilation par catégorie IFRS</b>		
Contrats d'assurance	1 112	1 223
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	1 588	1 035
<b>Ventilation par type</b>		
Réassurance acceptée	27	1
Affaires directes	2 673	2 258
<b>Ventilation des affaires directes</b>		
Individuelles/groupe		
Primes individuelles	2 131	1 938
Primes d'assurances de groupe	542	320
Primes périodiques/primes uniques		
Primes périodiques	910	945
Primes uniques	1 763	1 313
Contrats sans participation aux bénéfices/avec participation aux bénéfices		
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	214	235
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	2 134	1 545
Autres	325	477

- Conformément aux normes IFRS, le *deposit accounting* est appliqué aux contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire. Cela signifie que les recettes de primes (et charges techniques) de ces contrats ne figurent pas dans le poste Primes d'assurances acquises (et Charges techniques) avant réassurance mais que la marge y afférente est mentionnée sous la rubrique Revenus nets de commissions. Les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire correspondent en grande partie aux contrats de la branche 23, qui ont dégagé des recettes de primes de 1,8 milliard d'euros en 2010 et 2,0 milliards d'euros en 2011 (y compris VITIS Life).

## Annexe 11 : Assurances Non-vie par branche

(en millions d'EUR)	Primes acquises (avant réas- surance)	Sinistres (avant réas- surance)	Charges d'exploita- tion (avant réassurance)	Réassurance cédée	Total
<b>2010</b>					
<b>Total</b>	<b>1 937</b>	<b>-1 278</b>	<b>-628</b>	<b>-2</b>	<b>28</b>
Réassurance acceptée	185	-156	-33	4	-1
Affaires directes	1 752	-1 122	-595	-6	29
Accidents et maladies, branches 1, 2, sauf accidents du travail	140	-51	-57	1	33
Accidents du travail, branche 1	76	-58	-16	-1	1
Véhicules automoteurs responsabilité civile, branche 10	505	-334	-158	1	13
Véhicules automoteurs autres branches, branches 3, 7	314	-208	-101	0	5
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	43	-25	-11	-7	-1
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	478	-332	-183	17	-20
Responsabilité civile générale, branche 13	114	-70	-43	-16	-16
Crédits et cautions, branches 14, 15	8	-1	-2	-1	4
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	13	-13	-5	2	-2
Protection juridique, branche 17	43	-23	-12	0	9
Assistance, branche 18	17	-6	-8	-1	2
<b>2011</b>					
<b>Total</b>	<b>1 880</b>	<b>-1 039</b>	<b>-637</b>	<b>-42</b>	<b>163</b>
Réassurance acceptée	37	6	-7	-10	26
Affaires directes	1 843	-1 046	-629	-32	136
Accidents et maladies, branches 1, 2, sauf accidents du travail	146	-61	-51	0	33
Accidents du travail, branche 1	72	-52	-17	0	3
Véhicules automoteurs responsabilité civile, branche 10	549	-370	-172	-3	4
Véhicules automoteurs autres branches, branches 3, 7	328	-196	-103	0	28
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	42	-32	-10	9	8
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	505	-224	-204	-29	49
Responsabilité civile générale, branche 13	118	-65	-44	-4	5
Crédits et cautions, branches 14, 15	5	0	-2	-1	1
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	16	-9	-7	-3	-3
Protection juridique, branche 17	45	-26	-13	0	7
Assistance, branche 18	19	-10	-7	0	2

- Les chiffres sont présentés avant élimination des transactions entre les entités bancaires et d'assurance du groupe (voir Annexe 9).

## Annexe 12 : Charges d'exploitation

(en millions d'EUR)

	2010	2011
<b>Total</b>	<b>-4 436</b>	<b>-4 344</b>
Charges de personnel	-2 529	-2 569
Dont le paiement est fondé sur des actions, réglées en instruments de capitaux propres	0	0
Dont le paiement est fondé sur des actions, réglées en trésorerie	0	-4
Frais généraux administratifs	-1 546	-1 449
Amortissements sur actifs immobilisés	-361	-326

- Les frais généraux administratifs incluent les coûts d'entretien et de réparation, les frais publicitaires, les loyers, les commissions professionnelles, divers impôts (hors impôts sur le résultat), services aux collectivités, etc. Ils comportent également les charges liées à la taxe spéciale sur les institutions financières en Hongrie (respectivement 58 et 6 millions d'euros pour 2010 et 2011, charges déductibles). Le montant 2011 est inférieur étant donné qu'une partie des pertes accusées par le groupe par suite de la nouvelle législation en matière de prêts hypothécaires en devises en Hongrie a pu être rapportée à la taxe bancaire due – voir plus loin).
- Les paiements fondés sur des actions propres sont repris sous Charges de personnel. Informations relatives aux principales transactions réglées en actions propres :  
Depuis 2000, KBC Bancassurance Holding SA (entre-temps devenu KBC Groupe SA) a lancé plusieurs plans d'options sur actions. Les options sur actions ont été attribuées à tous ou à certains membres du personnel de la société et de diverses filiales. Les options sur actions

ont été attribuées gratuitement aux membres du personnel, qui ont dû s'acquitter des impôts dus. Les options sur actions ont une durée de sept à dix ans à compter de la date d'émission. Elles peuvent être exercées uniquement au mois de juin, septembre et décembre des années où elles sont exerçables. Elles peuvent aussi être exercées partiellement. Lors de l'exercice, le membre du personnel peut soit déposer les actions sur son compte-titres, soit les vendre immédiatement sur NYSE Euronext Bruxelles. KBC Groupe SA a racheté ses actions afin de pouvoir livrer les actions aux membres du personnel qui exercent leurs options.

La norme IFRS 2 n'a pas été appliquée aux plans d'options réglés en actions propres qui sont antérieurs au 7 novembre 2002 car ils ne tombent pas sous l'application de l'IFRS 2. Les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont une ampleur limitée.

Un relevé du nombre d'options sur actions émises pour le personnel figure dans le tableau.

Options	2010		2011	
	Nombre d'options <sup>1</sup>	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options <sup>1</sup>	Prix d'exercice moyen
En cours au début de la période	978 045	48,09	666 596	49,89
Attribuées pendant la période	0	–	0	–
Exercées pendant la période	-4 527	28,41	0	–
Échues pendant la période	-306 922	44,47	-35 600	41,98
Périmées pendant la période	0	–	0	–
<b>En cours au terme de la période<sup>2</sup></b>	<b>666 596</b>	<b>49,89</b>	<b>630 996</b>	<b>50,34</b>
<b>Exerçables au terme de la période</b>	<b>651 996</b>	<b>49,07</b>	<b>623 696</b>	<b>50,05</b>

<sup>1</sup> En équivalents d'actions.

<sup>2</sup> 2010 : prix d'exercice compris entre 27,8 et 97,94 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 25 mois.

2011 : prix d'exercice compris entre 27,8 et 97,94 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 14 mois.

Les informations relatives à l'augmentation de capital réservée aux membres du personnel du groupe KBC sont reprises dans la partie Comptes annuels non consolidés. À l'instar de 2010, cela n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'un avantage du personnel étant donné que le prix d'émission n'affichait pas une décote par rapport au cours de Bourse. Les informations relatives au cours (le plus élevé, le plus bas, moyen, etc.) de l'action KBC sont reprises dans la partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Informations aux actionnaires et obligataires.

Informations relatives aux principaux accords fondés sur des actions et réglés en trésorerie : les charges de personnel de 2011 incluent un coût de 4 millions d'euros liés à un plan d'actions fantômes.

	2010	2011
<b>Effectif moyen, en ETP</b>	<b>52 110</b>	<b>51 127</b>
<b>Ventilation en fonction de la structure juridique</b>		
KBC Bank	38 972	37 663
KBC Assurances	7 496	7 377
KBC Groupe SA (le holding)	5 642	6 087
<b>Ventilation en fonction du statut</b>		
Ouvriers	1 022	928
Employés	50 693	49 835
Membres de la direction ( <i>senior management</i> )	395	364

- KBL EPB n'a pas été repris dans les chiffres.
- Les chiffres mentionnés dans le tableau concernent des moyennes annuelles, qui peuvent diverger des totaux de fin d'année repris au chapitre Responsabilité sociétale de l'entreprise (les effectifs mention-

nés dans ce chapitre font en outre également abstraction de Fidea et de WARTA et ne reprennent pas les membres du personnel inactifs depuis plus d'un an).

## Annexe 14 : Réductions de valeur (*impairments*) – compte de résultats

(en millions d'EUR)

	2010	2011
<b>Total</b>	<b>-1 656</b>	<b>- 2 123</b>
<b>Réductions de valeur sur prêts et créances</b>		
Ventilation selon le type		
Réductions de valeur sur crédits au bilan	-1 452	-1 316
Provisions pour crédits d'engagement hors bilan	-19	17
Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	-12	-33
Ventilation selon la division		
Belgique	-82	-59
Europe centrale et orientale	-340	-477
Merchant Banking	-789	-725
Centre de groupe	-272	-71
<b>Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente</b>		
Ventilation selon le type		
Actions	-32	-114
Autres	0	-303
<b>Réductions de valeur sur goodwill</b>		
<b>Réductions de valeur sur autres</b>		
Immobilisations incorporelles (sans goodwill)	0	-7
Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)	-4	-30
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	-66
Entreprises associées, goodwill	-31	0
Autres	-18	-150

- Les réductions de valeur sur prêts et créances concernent essentiellement des prêts et avances aux clients.
  - Les réductions de valeur dans la division Merchant Banking comportent notamment 0,5 milliard d'euros (tant en 2010 qu'en 2011) de réductions de valeur pour crédits en Irlande par suite de la situation économique dans ce pays et en particulier sur le marché immobilier.
  - Les réductions de valeur dans la division Europe centrale et orientale en 2011 (477 millions d'euros, contre 340 millions d'euros en 2010) se répartissent comme suit : République tchèque 72 millions d'euros (2010 : 138 millions d'euros), Slovaquie 10 millions d'euros (2010 : 52 millions d'euros), Hongrie 288 millions d'euros (2010 : 133 millions d'euros ; chiffre 2011 influencé défavorablement par la nouvelle législation en matière de crédits hypothécaires en devise étrangère (voir partie Rapport du Conseil d'administration, Division Europe centrale et orientale, sous Hongrie : état des lieux), Bulgarie 106 millions d'euros (2010 : 15 millions d'euros ; chiffre 2011 influencé défavorablement par une provision pour le portefeuille *legacy*).
  - Les réductions de valeur dans le Centre de groupe en 2011 comportent notamment une reprise nette de 41 millions d'euros pour Absolut Bank (2010 : dotation de 21 millions d'euros net), 39 millions

d'euros pour Kredyt Bank (2010 : 112 millions d'euros) et 25 millions d'euros pour Antwerpse Diamantbank (2010 : 70 millions d'euros).

- Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance : en 2011, ces postes comportent surtout la réduction de valeur sur actions (114 millions d'euros, liés à l'évolution du climat boursier) et sur obligations d'État grecques (401 millions d'euros, dont 30 millions d'euros liés à KBL EPB comptabilisés sous Résultat net après impôts des activités abandonnées). Aucune réduction de valeur n'a été actée sur les obligations d'État d'autres pays européens, étant donné qu'à la date du bilan, il n'y a aucune preuve que les flux de trésorerie futurs liés à ces titres seront influencés négativement. La réduction de valeur sur les obligations d'État grecques en 2011 est calculée comme suit :
  - portefeuille disponible à la vente : différence entre le coût amorti et la juste valeur au 31 décembre 2011. Ceci résulte en une réduction de valeur dans le compte de résultats de 330 millions d'euros avant impôts ;
  - portefeuille détenu jusqu'à l'échéance : différence entre le coût amorti et la juste valeur au 31 décembre 2011. Ceci résulte en une réduction de valeur dans le compte de résultats de 71 millions d'euros avant impôts ;

- la valeur comptable des obligations d'État grecques au 31 décembre 2011 s'élève donc en moyenne à 29% du montant nominal des obligations dans les portefeuilles susmentionnés ;
- portefeuille détenu à des fins de transaction et portefeuille considérés dès le début comme évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultats : déjà comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats ; une adaptation supplémentaire n'est par conséquent pas nécessaire.
- Réductions de valeur sur goodwill : en 2011, ce poste comportait notamment 68 millions d'euros liés à la Bulgarie (cf. dégradation de la situation économique et flux de trésorerie escomptés en baisse des activités bulgares incorporés à un taux d'escompte plus élevé). En 2010, ce poste comportait notamment 54 millions d'euro liés aux sociétés du groupe en Roumanie et Pologne. Dans la plupart des cas, la réduction de valeur reflétait la différence entre la valeur comptable avant réduction de valeur et la valeur d'utilité. Remarque : la réduction de valeur sur goodwill liée à KBL EPB, a été reprise sous le poste Résultat net après impôts des activités abandonnées, ainsi que l'exige la norme IFRS 5. De plus amples informations sur le goodwill sont fournies à l'Annexe 34.
- Autres réductions de valeur : en 2010, il s'agissait surtout d'une réduction de valeur de 31 millions d'euros actée sur la participation minoritaire dans Nova Ljubljanska banka (basée sur des pertes sur crédits plus importantes). En 2011, il s'agissait de 138 millions d'euros liés au contrat de vente de Fidea, à un prix inférieur à la valeur comptable. En ce qui concerne le portefeuille disponible à la vente de Fidea, les capitaux propres des actionnaires comportent au 31 décembre 2011 une plus-value non réalisée de 41 millions d'euros (après impôts), qui sera transférée des capitaux propres au résultat au plus tard au moment de la finalisation de la vente.
- Des informations relatives aux réductions de valeur totales au bilan sont fournies à l'Annexe 21.

## Annexe 15 : Quote-part dans le résultat des entreprises associées

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>-63</b>	<b>-58</b>
Dont Nova Ljubljanska banka	-64	-59

- Les réductions de valeur sur (goodwill sur) entreprises associées sont reprises sous Réductions de valeur (voir Annexe 14). Par conséquent, la quote-part dans le résultat des entreprises associées ne tient pas compte de ces réductions de valeur.

## Annexe 16 : Impôts

(en millions d'EUR)	2010	2011
<b>Total</b>	<b>-82</b>	<b>-320</b>
<b>Ventilation selon le type</b>		
Impôts exigibles	-358	-328
Impôts différés	276	7
<b>Composition de l'impôt</b>		
Résultat avant impôts	2 224	786
Impôt sur le résultat au taux belge prévu par la loi	33,99%	33,99%
Impôt sur le résultat calculé	-756	-267
Augmentation/diminution de l'impôt attribuable aux :		
Écarts de taux d'imposition Belgique – Étranger	162	104
Bénéfice exonéré	323	466
Ajustements relatifs aux exercices précédents	18	9
Ajustements, solde d'ouverture des impôts différés dus aux variations des taux d'imposition	4	-5
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales exigibles	0	11
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales différées	604	72
Contre-passation d'actifs d'impôts différés constitués précédemment à la suite de pertes fiscales	-13	-37
Autres, principalement charges non déductibles	-425	-672
<b>Montant total des différences temporaires associées à des participations dans des filiales, succursales, entreprises associées et contreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé*</b>	<b>687</b>	<b>692</b>

\* Se compose des réserves de filiales (communes ou non), d'entreprises associées et de succursales qui, en cas de versement pour certaines entités, seront intégralement taxées (intégrées à 100%) et qui sont soumises au régime des revenus définitivement taxés (RDT) pour un grand nombre d'entités (intégrées à 5%, puisque définitivement taxées à 95%).

- Des informations sur les actifs et passifs d'impôts sont fournies à l'Annexe 31.
- En 2010, les autorités fiscales belges ont décidé qu'une remise de dettes interentreprises relatives aux pertes subies sur le portefeuille de CDO durant ces dernières années peut être fiscalement déductible sous certaines conditions. Dans la pratique, cela a permis à KBC de comptabiliser des latences fiscales positives de 0,4 milliard d'euros au deuxième trimestre 2010.

## Annexe 17 : Bénéfice par action

(en millions d'EUR)

	2010	2011
<b>Bénéfice ordinaire par action</b>		
Résultat après impôts attribuable aux actionnaires de la société mère	1 860	13
Coupon/pénalité sur titres du capital de base cédés aux autorités belges et flamandes	-595	-670
Résultat net servant à calculer le bénéfice ordinaire par action	1 265	-657
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	339 737	339 774
Bénéfice ordinaire par action (en EUR)	3,72	-1,93
<b>Bénéfice par action, dilué</b>		
Résultat après impôts attribuable aux actionnaires de la société mère	1 860	13
Coupon/pénalité sur titres du capital de base cédés aux autorités belges et flamandes	-595	-670
Résultat net servant à calculer le bénéfice dilué par action	1 265	-657
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	339 737	339 774
Nombre potentiel d'actions pouvant entraîner une dilution, en milliers d'unités*	4	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué, en milliers d'unités	339 741	339 774
Bénéfice par action, dilué, en EUR	3,72	-1,93

\* Il n'est tenu aucun compte des options (630 996 en 2011 et 662 875 en 2010) pour le personnel encore en cours qui pourraient avoir un effet dilutif si le cours de Bourse dépasse le prix d'exercice.

- Le bénéfice ordinaire par action et le bénéfice par action dilué sont définis dans le glossaire des ratios utilisés.
- Relevé des instruments pouvant entraîner une dilution :
  - obligations librement remboursables en actions : néant.
  - options sur actions de KBC Groupe SA attribuées aux membres du personnel : de plus amples informations sont fournies à l'Annexe 12.

## Annexes relatives aux instruments financiers au bilan

---

Les instruments financiers sont classés en plusieurs catégories (ou *portefeuilles*). De plus amples informations sur les portefeuilles et l'évaluation sont fournies à l'Annexe 1 B sous Actifs et passifs financiers (IAS 39). La catégorie Évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de juste valeur) a été abrégée en Évalués à la juste valeur dans cette partie.

Par suite de l'application de la norme IFRS 5, les différents postes du bilan des entreprises auxquelles s'applique la norme IFRS 5 (voir Annexe 46) ont été déplacés vers les postes du bilan prévus à cet effet (Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés), sans adaptation des chiffres de référence, ce qui affecte légèrement la comparabilité des chiffres. Cela concerne KBL EPB pour 2010 et KBL EPB, Fidea et WARTA pour 2011. Une colonne a été ajoutée à l'Annexe 18 à des fins de comparaison. Pour la date de référence du 31 décembre 2010, elle exclut les désinvestissements tombant sous l'application de la norme IFRS 5 (outre les désinvestissements clôturés en 2011).

## Annexe 18 : Instruments financiers par portefeuille et par produit

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur <sup>1</sup>	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total	Total, hors désinvestissements en 2011 <sup>2</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>									
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement <sup>a</sup>	696	1 808	0	12 998	–	–	–	15 502 <sup>c</sup>	15 487
Prêts et avances à la clientèle <sup>b</sup>	4 109	6 471	0	140 087	–	–	–	150 666	143 183
Crédits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	119	–	–	–	119	114
Prêts à tempérament	0	0	0	4 274	–	–	–	4 274	4 024
Prêts hypothécaires	0	380	0	61 198	–	–	–	61 577	55 517
Prêts à terme	4 109	6 025	0	61 548	–	–	–	71 681	70 750
Location-financement	0	0	0	4 909	–	–	–	4 909	4 909
Avances en compte courant	0	0	0	4 456	–	–	–	4 456	4 376
Autres	0	66	0	3 583	–	–	–	3 649	3 494
Instruments de capitaux propres	1 717	19	2 098	–	–	–	–	3 833	3 576
Contrats d'investissement, assurance	–	7 329	–	–	–	–	–	7 329	7 036
Instruments de dette de	7 709	9 727	51 020	3 477	13 629	–	–	85 562	79 681
Émetteurs publics	5 806	8 852	40 612	132	12 712	–	–	68 114	63 284
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	731	266	5 075	224	584	–	–	6 879	6 508
Entreprises	1 172	610	5 333	3 122	333	–	–	10 569	9 890
Dérivés	15 758	–	–	–	–	213	–	15 970	15 968
Intérêts proratisés	299	192	1 025	463	325	73	–	2 378	2 246
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	30 287	25 545	54 143	157 024	13 955	286	–	281 240	267 178
<i>a Dont prises en pension<sup>3</sup></i>								2 284	2 284
<i>b Dont prises en pension<sup>3</sup></i>								9 486	9 486
<i>c Dont prêts et créances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de 3 mois</i>								6 866	6 857
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>									
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement <sup>a</sup>	4 600	305	0	14 253	–	–	–	19 158 <sup>c</sup>	
Prêts et avances à la clientèle <sup>b</sup>	203	1 879	0	136 201	–	–	–	138 284	
Crédits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	137	–	–	–	137	
Prêts à tempérament	0	0	0	3 910	–	–	–	3 910	
Prêts hypothécaires	0	178	0	57 253	–	–	–	57 431	
Prêts à terme	203	1 531	0	61 880	–	–	–	63 614	
Location-financement	0	11	0	4 647	–	–	–	4 658	
Avances en compte courant	0	0	0	4 876	–	–	–	4 876	
Autres	0	159	0	3 499	–	–	–	3 659	
Instruments de capitaux propres	1 028	28	1 446	–	–	–	–	2 501	
Contrats d'investissement, assurance	–	7 652	–	–	–	–	–	7 652	
Instruments de dette de	4 286	3 997	37 299	2 890	14 063	–	–	62 535	
Émetteurs publics	3 101	3 594	29 183	224	13 365	–	–	49 467	
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	647	204	3 862	211	491	–	–	5 415	
Entreprises	538	199	4 255	2 455	207	–	–	7 653	
Dérivés	16 750	–	–	–	–	624	–	17 375	
Intérêts proratisés	69	79	746	549	334	158	–	1 934	
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	26 936	13 940	39 491	153 894	14 396	782	–	249 439	
<i>a Dont prises en pension<sup>3</sup></i>								5 982	
<i>b Dont prises en pension<sup>3</sup></i>								1 429	
<i>c Dont prêts et créances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de 3 mois</i>								11 721	

1 Les prêts et avances dans la colonne Évalués à la juste valeur concernent principalement des opérations de prise en pension et un portefeuille limité de crédits logement. Dans tous les cas, la valeur comptable avoisine le risque de crédit maximal.

2 Total, sans les désinvestissements finalisés en 2011 (Centea) et les désinvestissements annoncés qui tombent déjà sous l'application de la norme IFRS 5 en 2011 (pour permettre une comparaison avec les chiffres au 31 décembre 2011).

3 Une transaction de prise en pension est une opération par laquelle une partie (KBC) achète des titres à une autre partie et s'engage à revendre ces titres à un prix défini à un moment futur déterminé. Les activités de prise en pension font en général l'objet d'un accord-cadre bilatéral (souvent dénommé le *Global Master Repo Agreement*), dans lequel l'échange périodique de garanties est décrit. Les transactions de prise en pension mentionnées dans le tableau concernent principalement l'emprunt temporaire d'obligations. Dans ce cas, le risque et le rendement des obligations demeurent chez la contrepartie. Le montant des prises en pension est presque égal au montant des actifs (prêts) sous-jacents.

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total	Total, hors désinvestissements en 2011 <sup>1</sup>
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>									
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement <sup>a</sup>	21	6 911	-	-	-	-	20 924	27 856 <sup>c</sup>	27 802
Dépôts de la clientèle et titres de créance <sup>b</sup>	648	20 971	-	-	-	-	176 252	197 870	189 518
Dépôts à vue	0	57	-	-	-	-	48 189	48 246	47 571
Dépôts à terme	0	17 012	-	-	-	-	42 131	59 142	58 957
Carnets de dépôt	0	0	-	-	-	-	40 245	40 245	34 056
Dépôts spéciaux	0	0	-	-	-	-	4 005	4 005	4 005
Autres dépôts	0	0	-	-	-	-	1 281	1 281	1 276
Certificats de dépôt	0	22	-	-	-	-	14 965	14 987	14 987
Bons de caisse	0	0	-	-	-	-	2 155	2 155	858
Obligations convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0	0
Obligations non convertibles	648	3 600	-	-	-	-	14 427	18 674	18 674
Dettes subordonnées convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	280	-	-	-	-	8 854	9 134	9 134
Dettes de contrats d'investissement	-	6 514	-	-	-	-	179	6 693	6 463
Dérivés	22 317	-	-	-	-	849	-	23 166	23 165
Positions à la baisse	1 119	-	-	-	-	-	-	1 119	1 119
En instruments de capitaux propres	10	-	-	-	-	-	-	10	10
En instruments de dette	1 110	-	-	-	-	-	-	1 110	1 110
Autres	0	145	-	-	-	-	2 564	2 709	2 644
Intérêts proratisés	31	74	-	-	-	276	789	1 169	1 125
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	24 136	34 615	-	-	-	1 124	200 707	260 582	251 837
<i>a Dont mises en pension<sup>2</sup></i>								8 265	8 212
<i>b Dont mises en pension<sup>2</sup></i>								15 398	15 398
<i>c Dont dépôts de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement</i>								4 449	4 449

<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>									
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement <sup>a</sup>	843	3 831	-	-	-	-	21 259	25 934 <sup>c</sup>	
Dépôts de la clientèle et titres de créance <sup>b</sup>	4 288	17 565	-	-	-	-	143 373	165 226	
Dépôts à vue	0	0	-	-	-	-	37 472	37 472	
Dépôts à terme	3 774	13 277	-	-	-	-	42 010	59 061	
Carnets de dépôt	0	0	-	-	-	-	32 624	32 624	
Dépôts spéciaux	0	0	-	-	-	-	3 887	3 887	
Autres dépôts	0	0	-	-	-	-	1 417	1 417	
Certificats de dépôt	0	20	-	-	-	-	4 597	4 617	
Bons de caisse	0	0	-	-	-	-	710	710	
Obligations convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0	
Obligations non convertibles	514	4 167	-	-	-	-	12 694	17 375	
Dettes subordonnées convertibles	0	0	-	-	-	-	0	0	
Dettes subordonnées non convertibles	0	101	-	-	-	-	7 961	8 063	
Dettes de contrats d'investissement	-	7 014	-	-	-	-	0	7 014	
Dérivés	21 699	-	-	-	-	1 601	-	23 300	
Positions à la baisse	497	-	-	-	-	-	-	497	
En instruments de capitaux propres	4	-	-	-	-	-	-	4	
En instruments de dette	493	-	-	-	-	-	-	493	
Autres	0	173	-	-	-	-	2 408	2 581	
Intérêts proratisés	27	94	-	-	-	328	801	1 251	
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	27 355	28 678	-	-	-	1 929	167 842	225 804	
<i>a Dont mises en pension<sup>2</sup></i>								6 574	
<i>b Dont mises en pension<sup>2</sup></i>								15 841	
<i>c Dont dépôts de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement</i>								8 472	

1 Total, sans les désinvestissements finalisés en 2011 (Centea) et les désinvestissements annoncés qui tombent déjà sous l'application de la norme IFRS 5 en 2011 (pour permettre une comparaison avec les chiffres au 31 décembre 2011).

2 Une transaction de mise en pension est une opération par laquelle une partie achète des titres à une autre partie (KBC) et s'engage à revendre ces titres à un prix défini à un moment futur déterminé. Les activités de mise en pension font en général l'objet d'un accord-cadre bilatéral (souvent dénommé le *Global Master Repo Agreement*), dans lequel l'échange périodique de garanties est décrit. Les transactions de mise en pension mentionnées dans le tableau concernent principalement le prêt temporaire d'obligations. Dans ce cas, le risque et le rendement des obligations demeurent chez KBC. Le montant des mises en pension est presque égal au montant des actifs (empruntés) sous-jacents.

## Annexe 19 : Instruments financiers par portefeuille et par pays

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>								
Belgique	3 342	7 189	21 742	75 261	1 407	105	–	109 046
Europe centrale et orientale (y compris la Russie)	8 439	986	10 694	36 327	9 172	180	–	65 799
Reste du monde	18 506	17 370	21 707	45 436	3 376	0	–	106 395
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	30 287	25 545	54 143	157 024	13 955	286	–	281 240
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>								
Belgique	2 798	4 841	17 527	72 705	1 626	556	–	100 052
Europe centrale et orientale (y compris la Russie)	7 907	808	7 213	37 562	8 575	226	–	62 290
Reste du monde	16 232	8 292	14 751	43 626	4 196	0	–	87 097
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	26 936	13 940	39 491	153 894	14 396	782	–	249 439
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>								
Belgique	3 279	7 491	–	–	–	929	87 282	98 981
Europe centrale et orientale (y compris la Russie)	1 142	5 501	–	–	–	124	44 234	51 001
Reste du monde	19 715	21 623	–	–	–	72	69 191	110 600
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	24 136	34 615	–	–	–	1 124	200 707	260 582
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>								
Belgique	1 301	9 455	–	–	–	1 750	78 407	90 913
Europe centrale et orientale (y compris la Russie)	5 880	955	–	–	–	128	43 265	50 227
Reste du monde	20 174	18 268	–	–	–	52	46 170	84 663
Valeur comptable (y compris les intérêts proratisés)	27 355	28 678	–	–	–	1 929	167 842	225 804

## Annexe 20 : Instruments financiers selon le portefeuille et la durée résiduelle

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>								
Jusqu'à 1 an	6 336	9 003	7 836	47 023	1 653	–	–	71 851
Plus de 1 an	2 229	9 291	25 413	106 369	12 301	–	–	155 602
Échéance indéterminée*	21 723	7 252	20 894	3 633	0	286	–	53 788
Valeur comptable totale (y compris les intérêts proratisés)	30 287	25 545	54 143	157 024	13 955	286	–	281 240
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>								
Jusqu'à 1 an	6 768	2 064	5 165	52 631	1 345	–	–	67 971
Plus de 1 an	2 390	4 228	32 709	97 330	13 052	–	–	149 709
Échéance indéterminée*	17 779	7 648	1 617	3 933	0	782	–	31 759
Valeur comptable totale (y compris les intérêts proratisés)	26 936	13 940	39 491	153 894	14 396	782	–	249 439
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>								
Jusqu'à 1 an	1 325	23 822	–	–	–	–	127 623	152 770
Plus de 1 an	94	5 477	–	–	–	–	32 110	37 681
Échéance indéterminée*	22 717	5 317	–	–	–	1 124	40 974	70 132
Valeur comptable totale (y compris les intérêts proratisés)	24 136	34 615	–	–	–	1 124	200 707	260 582
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>								
Jusqu'à 1 an	5 369	16 857	–	–	–	–	100 403	122 629
Plus de 1 an	284	7 089	–	–	–	–	32 439	39 812
Échéance indéterminée*	21 702	4 732	–	–	–	1 929	35 000	63 363
Valeur comptable totale (y compris les intérêts proratisés)	27 355	28 678	–	–	–	1 929	167 842	225 804

\* La mention Échéance indéterminée signifie que l'échéance est indéfinie ou qu'il n'est pas utile de classer l'instrument financier selon son échéance. Les actifs financiers à échéance indéterminée incluent essentiellement les dérivés de couverture (colonne Dérivés de couverture), les dérivés et actions de trading (colonne Détenus à des fins de transaction), une grande part des contrats d'investissement de l'assureur (colonne Évalués à la juste valeur), les actions disponibles à la vente (colonne Disponibles à la vente) et les avances en compte courant et les créances non recouvrables/douteuses (colonne Prêts et créances). Les passifs financiers à échéance indéterminée incluent principalement les carnets de dépôt (colonne Au coût amorti), les dérivés de couverture (colonne Dérivés de couverture), les dérivés de trading (colonne Détenus à des fins de transaction) et une grande part des dettes relatives aux contrats d'investissement de l'assureur (colonne Évalués à la juste valeur).

• La différence entre les actifs et passifs financiers à court terme s'explique notamment par le métier de base d'une banque, qui consiste à convertir des dépôts à court terme en crédits à long terme. Il en résulte un plus grand volume de dépôts à moins d'un an (repris dans les pas-

sifs financiers) par rapport aux crédits jusqu'à un an (classés dans les actifs financiers). Ce rapport débouche sur un risque de liquidité. De plus amples informations sur le risque de liquidité et sa surveillance sont fournies au chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Annexe 21 : Actifs financiers selon le portefeuille et la qualité

### Actifs financiers dépréciés

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>							
Actifs non dépréciés (unimpaired)	30 287	25 545	53 825	151 403	13 955	286	275 301
Actifs dépréciés (impaired)	–	–	572	10 543	0	–	11 114
Réductions de valeur	–	–	-254	-4 921	0	–	-5 175
Valeur comptable totale (y compris les intérêts proratisés)	30 287	25 545	54 143	157 024	13 955	286	281 240
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>							
Actifs non dépréciés (unimpaired)	26 936	13 940	39 196	148 229	14 377	782	243 461
Actifs dépréciés (impaired)	–	–	735	10 814	75	–	11 623
Réductions de valeur	–	–	-440	-5 149	-56	–	-5 645
Valeur comptable totale (y compris les intérêts proratisés)	26 936	13 940	39 491	153 894	14 396	782	249 439

- La notion de réduction de valeur (*impairment*) s'applique à tous les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Les actifs financiers à revenu fixe sont dépréciés lorsqu'il existe une identification individuelle de réduction de valeur. C'est le cas des prêts lorsqu'ils affichent un risque de défaut (*Probability of Default* ou PD, voir infra) de 10, 11 ou 12. La réduction de valeur est constatée sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du montant recouvrable. En outre, des réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille sont appliquées aux crédits dotés d'un PD 1 à 9 au moyen d'une formule tenant compte des modèles *IRB Advanced* utilisés en interne (ou d'une autre manière en l'absence d'un modèle *IRB Advanced*).
- KBC a mis au point plusieurs modèles de notation afin de déterminer la catégorie de PD. Les résultats de ces modèles sont utilisés pour classer le portefeuille de crédits normal en catégories de notes internes allant de PD 1 (risque le plus faible) à PD 9 (risque le plus élevé). De plus amples informations sur les PD sont fournies à la section Risque de crédit du chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Détails des réductions de valeur

(en millions d'EUR)	Disponibles à la vente		Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances		Provisions pour crédits d'engagement hors bilan*
	Actifs à revenu fixe	Actions	Actifs à revenu fixe	Avec réduction de valeur individuelle	Avec réduction de valeur calculée sur la base du portefeuille	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR, 31-12-2010</b>						
Solde d'ouverture	127	280	6	3 667	302	111
Mutations avec impact sur le résultat						
Appliquées	0	32	0	2 906	214	119
Reprises	-1	0	0	-1 454	-199	-104
Mutations sans impact sur le résultat						
Amortissements	-50	-11	0	-391	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	-23	-5	-16	-2	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-55	0	0	-122	0	0
Autres	-13	-32	0	4	11	-11
Solde de clôture	9	245	0	4 594	327	116
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR, 31-12-2011</b>						
Solde d'ouverture	9	245	0	4 594	327	116
Mutations avec impact sur le résultat						
Appliquées	305	114	66	2 495	354	91
Reprises	-1	0	0	-1 179	-311	-117
Mutations sans impact sur le résultat						
Amortissements	0	-40	0	-642	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	-3	-8	0	-75	-3	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-42	-34	-10	0	0	0
Autres	-1	-104	0	-399	-12	-1
Solde de clôture	267	173	56	4 795	354	89

\* Ces provisions figurent au passif du bilan. Leurs variations sont consignées dans les Réductions de valeur sur prêts et créances dans le compte de résultats.

- Explications concernant le poste Autres en 2011 : les -104 millions d'euros sous Actions portent sur des actions vendues pour lesquelles des réductions de valeur ont déjà été comptabilisées. Les -399 millions d'euros sous Prêts et créances ont en majeure partie trait à l'élimination des réductions de valeur à la suite de la vente d'obligations Atomium.
- Impact des variations des réductions de valeur sur le compte de résultats : voir Annexe 14.
- Informations complémentaires sur les réductions de valeur sur le portefeuille de crédits : voir chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque de crédit.

## Actifs échus mais non acquittés et non dépréciés

(en millions d'EUR)	Échus mais non acquittés à moins de 30 jours	Échus mais non acquittés à 30 jours ou plus mais à moins de 90 jours
<b>31-12-2010</b>		
Prêts et créances	3 677	1 316
Instruments de dette	0	1
Dérivés	0	0
Total	3 677	1 317
<b>31-12-2011</b>		
Prêts et créances	3 643	2 039
Instruments de dette	0	0
Dérivés	0	0
Total	3 643	2 039

- On parle d'actifs financiers échus mais non acquittés (*past due*) lorsqu'une contrepartie n'effectue pas un paiement au moment défini contractuellement. La notion de *échu mais non acquitté* s'applique par contrat et non par contrepartie. Par exemple, si une contrepartie n'effectue pas son remboursement mensuel, l'ensemble du prêt est considéré comme échu mais non acquitté. Cela ne signifie pas pour autant que les autres prêts octroyés à la contrepartie concernée sont considérés comme échus mais non acquittés.
- Les actifs financiers échus mais non acquittés à 90 jours ou plus sont toujours considérés comme étant *dépréciés*.

## Garanties reçues

- Voir Annexes 22 et 40.

## Informations spécifiques relatives aux risques liés aux crédits structurés et aux obligations d'État

- Voir chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque de crédit.

## Annexe 22 : Risque de crédit maximal

(en millions d'EUR)

	31-12-2010			31-12-2011		
	Montants bruts	Garanties/collatéraux reçus	Net	Montants bruts	Garanties/collatéraux reçus	Net
<b>Risque de crédit maximal</b>						
Instruments de capitaux propres	3 833	1	3 832	2 501	0	2 501
Instruments de dette	85 562	0	85 562	62 535	0	62 535
Prêts et avances	166 167	84 124	82 043	157 442	78 303	79 139
Dont évalués à la juste valeur	8 279	7 935	344	2 185	1 904	281
Dérivés	15 970	1 536	14 434	17 375	1 485	15 889
Autres (y compris les intérêts proratisés)	37 076	9 276	27 799	35 824	7 936	27 889
<b>Total</b>	<b>308 609</b>	<b>94 938</b>	<b>213 671</b>	<b>275 678</b>	<b>87 724</b>	<b>187 954</b>

- Le *risque de crédit maximal* d'un actif financier correspond généralement à la valeur comptable brute, diminuée des réductions de valeur conformément à l'IAS 39. Outre les montants au bilan, il inclut la partie inutilisée des lignes de crédit octroyées irrévocablement, les garanties financières données et les autres engagements octroyés irrévocablement. Ils figurent sous Autres dans le tableau.
- Le portefeuille de crédits comprend la majeure partie des actifs finan-

ciers. Sur la base du rapport interne du management, des explications détaillées sont fournies sur la composition et la qualité du portefeuille de crédits au chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque de crédit. Les sections de ce chapitre ayant fait l'objet d'un audit par le commissaire sont indiquées au début du chapitre.

- Les garanties/collatéraux reçus sont comptabilisés à la valeur de marché et sont limités à l'encours des prêts concernés.

## Annexe 23 : Juste valeur des instruments financiers – généralités

- KBC définit la *juste valeur* comme étant le montant pour lequel un actif peut être échangé ou un passif éteint entre parties indépendantes bien informées et consentantes. Cette définition est conforme à la définition dans les IFRS. Il ne s'agit pas du montant qu'une entité recevrait ou paierait sur la base d'une transaction forcée, liquidation ou vente forcée. Une rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande (par exemple, nombre d'acheteurs inférieur au nombre de vendeurs entraînant une baisse du prix) ne peut pas être assimilée à une transaction ou vente forcée. Une vente ou transaction forcée est une transaction occasionnelle notamment provoquée par des modifications du cadre régulateur ou une transaction induite par une entreprise (ou un client) et non par le marché.
- Les ajustements de juste valeur (*market value adjustments*) sont comptabilisés sur tous les postes évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ils englobent les frais de *close-out*, les ajustements pour les positions ou marchés moins liquides, les ajustements liés aux évaluations basées sur un modèle, le risque de contrepartie et les charges d'exploitation. Pour le calcul des *ajustements de juste valeur* relatifs au risque de contrepartie sur dérivés (hors MBIA), le groupe prend également en compte son propre risque de crédit inhérent aux dérivés dont la juste valeur est négative.
- Conformément aux exigences des normes IFRS, il a été tenu compte de l'impact des variations des *spreads* de financement propres pour déterminer la juste valeur de passifs financiers évalués à la juste valeur. La juste valeur mentionnée pour les instruments financiers ne figurant pas à la juste valeur au bilan (voir tableau), ne tient pas compte de l'évolution des *creditspreads* ou des *risques de prépaiement*.
- La juste valeur des dépôts à vue et d'épargne (tous deux exigibles à vue) est censée être égale à la valeur comptable.
- La plupart des modifications de la valeur de marché des prêts et avances considérés dès le début comme évalués à la juste valeur s'expliquent par les fluctuations des taux. L'effet des changements au niveau du risque de crédit est négligeable.
- Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont scindés comme suit : Disponibles à la vente, Détenus à des fins de transaction, Considérés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (dénomination abrégée en *Évalués à la juste valeur* dans les tableaux) et Dérivés de couverture. Les autres actifs et passifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et Passifs financiers au coût amorti) ne figurent pas à la juste valeur au bilan mais leur juste valeur est indiquée dans le tableau à titre d'information.

Juste valeur des instruments financiers qui ne figurent pas à la juste valeur au bilan (en millions d'EUR)	Prêts et créances		Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		Passifs financiers au coût amorti	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>						
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	12 998	13 168	–	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle	140 087	141 209	–	–	–	–
Instruments de dette	3 477	3 536	13 629	13 920	–	–
Intérêts proratisés	463	463	325	325	–	–
Total, y compris les intérêts proratisés	157 024	158 375	13 955	14 245	–	–
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>						
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	14 253	14 503	–	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle	136 201	140 897	–	–	–	–
Instruments de dette	2 890	2 868	14 063	14 347	–	–
Intérêts proratisés	549	549	334	334	–	–
Total, y compris les intérêts proratisés	153 894	158 818	14 396	14 681	–	–
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2010</b>						
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	–	–	–	–	20 924	21 347
Dépôts de la clientèle et titres de créance	–	–	–	–	176 252	177 834
Dettes de contrats d'investissement	–	–	–	–	179	179
Autres	–	–	–	–	2 564	2 564
Intérêts proratisés	–	–	–	–	789	789
Total, y compris les intérêts proratisés	–	–	–	–	200 707	202 713
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2011</b>						
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	–	–	–	–	21 259	21 206
Dépôts de la clientèle et titres de créance	–	–	–	–	143 373	149 337
Dettes de contrats d'investissement	–	–	–	–	0	0
Autres	–	–	–	–	2 408	2 408
Intérêts proratisés	–	–	–	–	801	801
Total, y compris les intérêts proratisés	–	–	–	–	167 842	173 752

## Annexe 24 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – hiérarchie d'évaluation

(en millions d'EUR)

	31-12-2010				31-12-2011			
Hiérarchie d'évaluation	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>								
Détenus à des fins de transaction								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	0	686	10	696	0	4 600	0	4 600
Prêts et avances à la clientèle	0	4 109	0	4 109	0	203	0	203
Instruments de capitaux propres	537	187	993	1 717	170	108	749	1 028
Instruments de dette	5 651	1 443	614	7 709	2 981	1 108	198	4 286
Dérivés	63	13 622	2 073	15 758	22	11 737	4 991	16 750
Intérêts proratisés	-	-	-	299	-	-	-	69
Évalués à la juste valeur								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	0	1 808	0	1 808	0	305	0	305
Prêts et avances à la clientèle	0	6 445	26	6 471	0	1 852	27	1 879
Instruments de capitaux propres	2	15	1	19	2	18	8	28
Contrats d'investissement, assurance	7 325	4	0	7 329	7 636	16	0	7 652
Instruments de dette	9 097	256	373	9 727	3 642	218	136	3 997
Intérêts proratisés	-	-	-	192	-	-	-	79
Disponibles à la vente								
Instruments de capitaux propres	1 665	35	398	2 098	1 111	76	259	1 446
Instruments de dette	48 677	1 845	497	51 020	33 595	3 207	498	37 299
Intérêts proratisés	-	-	-	1 025	-	-	-	746
Dérivés de couverture								
Dérivés	0	213	0	213	0	624	0	624
Intérêts proratisés	-	-	-	73	-	-	-	158
<b>Total, y compris les intérêts proratisés</b>	<b>73 017</b>	<b>30 668</b>	<b>4 986</b>	<b>110 261</b>	<b>49 160</b>	<b>24 072</b>	<b>6 866</b>	<b>81 149</b>
<b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>								
Détenus à des fins de transaction								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	0	0	21	21	0	843	0	843
Dépôts de la clientèle et titres de créance	0	624	24	648	0	4 285	4	4 288
Dérivés	44	15 868	6 406	22 317	56	12 201	9 442	21 699
Positions à la baisse	1 076	44	0	1 119	493	4	0	497
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts proratisés	-	-	-	31	-	-	-	27
Évalués à la juste valeur								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	0	6 911	0	6 911	0	3 831	0	3 831
Dépôts de la clientèle et titres de créance	0	17 165	3 806	20 971	0	16 213	1 352	17 565
Dettes de contrats d'investissement	6 514	0	0	6 514	7 014	0	0	7 014
Autres	0	0	145	145	0	0	173	173
Intérêts proratisés	-	-	-	74	-	-	-	94
Dérivés de couverture								
Dérivés	0	849	0	849	0	1 601	0	1 601
Intérêts proratisés	-	-	-	276	-	-	-	328
<b>Total, y compris les intérêts proratisés</b>	<b>7 634</b>	<b>41 459</b>	<b>10 402</b>	<b>59 875</b>	<b>7 563</b>	<b>38 979</b>	<b>10 970</b>	<b>57 962</b>

- La hiérarchie d'évaluation définie par l'IAS 39 répartit les techniques d'évaluation et les paramètres respectivement utilisés en trois niveaux par ordre de priorité :

- 1 La hiérarchie d'évaluation attribue la plus haute priorité aux paramètres de niveau 1.

Cela signifie que lorsqu'il existe un marché actif, les cotations publiées doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur de l'actif ou du passif financier. Les paramètres de niveau 1 correspondent aux prix publiés (cotés), issus d'une Bourse, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service d'évaluation (*pricing service*) ou d'une instance régulatrice. Ces prix sont disponibles aisément et régulièrement et sont tirés de transactions régulières actuelles entre parties indépendantes sur des marchés actifs accessibles à KBC. La détermination de la juste valeur d'instruments financiers pour lesquels des prix publiés (cotés) issus d'une Bourse sont disponibles, repose sur la valeur de marché déduite des prix de transactions actuellement disponibles. Aucun modèle ou technique d'évaluation n'est utilisé.

- 2 Si aucune cotation n'est disponible, l'entité détermine la juste valeur à l'aide d'un modèle ou technique d'évaluation basé sur des paramètres observables ou non observables. Il convient de privilégier l'utilisation de paramètres observables et de limiter au maximum l'usage de paramètres non observables.

Les paramètres observables sont considérés comme des paramètres de niveau 2 et reflètent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour évaluer la juste valeur de l'actif ou du passif, sur la base de données du marché issues de sources indépendantes de l'entité déclarante. Les paramètres observables reflètent en outre un marché actif. Parmi les paramètres d'évaluation observables, citons notamment le taux exempt de risque, les cours de change des devises, les cours des actions et la volatilité implicite. Parmi les techniques d'évaluation reposant sur des paramètres observables figurent notamment la prévision des flux de trésorerie futurs, la comparaison avec la juste valeur actuelle ou récente d'un instrument similaire et la fixation de prix par des

tiers, à condition que ce dernier soit conforme à des données de marché observables alternatives.

Les paramètres non observables sont qualifiés de paramètres de niveau 3 et reflètent les hypothèses de l'entité concernant les suppositions que feraient les intervenants du marché pour évaluer l'actif ou le passif (y compris les suppositions relatives aux risques concernés). Les paramètres non observables ont trait à un marché inactif. Les paramètres d'évaluation correspondant à des approximations de paramètres (*proxy*) et facteurs de corrélation non observables peuvent être considérés comme non observables sur le marché.

- Si les paramètres utilisés pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif appartiennent à différents niveaux de la hiérarchie d'évaluation, la juste valeur de l'actif ou du passif est classée selon le plus bas niveau du paramètre applicable qui a une influence considérable

sur la juste valeur totale de l'actif ou du passif. Exemple : si le calcul de la juste valeur repose sur des paramètres observables et nécessite des adaptations notables de la valeur sur la base de paramètres non observables, la méthode d'évaluation se classe dans le niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation.

- La hiérarchie d'évaluation et la classification correspondante des instruments financiers les plus couramment utilisés dans la hiérarchie d'évaluation figurent dans le tableau ci-dessous, qui indique le niveau dans lequel les instruments financiers sont en général classés (sauf exceptions). En d'autres termes, si la majorité des instruments financiers d'un type donné est classée dans le niveau indiqué, une petite partie peut appartenir à un autre niveau.
- Transferts entre les différents niveaux : voir infra.

	Type d'instrument	Produits	Type d'évaluation
Niveau 1	Instruments financiers liquides pour lesquels des cours cotés sont régulièrement disponibles	Contrats sur devises au comptant, <i>futures</i> financiers cotés en Bourse, options cotées en Bourse, actions cotées en Bourse, obligations d'État liquides, autres obligations liquides, <i>Asset Backed Securities</i> liquides sur des marchés actifs	<i>Mark-to-market</i> (cotations publiées sur un marché actif)
Niveau 2	Dérivés <i>plain vanilla</i> /liquides	Contrats d'échange de taux (IRS) ( <i>Cross-Currency</i> ), contrats d'échange de devises, contrats à terme sur devises, contrats à terme de taux d'intérêt (FRA), contrats d'échange d'inflation, <i>reverse floaters</i> , options sur <i>futures</i> d'obligations, options sur <i>futures</i> de taux, <i>Overnight Index Swaps</i> , <i>FX Reset</i>	Actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base de courbes d'actualisation et d'évaluation (reposant sur des cotations de dépôts publiées, des swaps FX et des (CC)IRS)
		Caps et Floors, options sur taux d'intérêt, options sur actions, options sur devises européennes et américaines, options <i>forward start</i> , options sur devises digitales, FX Strips d'options simples, <i>swaptions</i> européennes, <i>Constant maturity swaps</i> (CMS), <i>European cancelable IRS</i>	Modèle d'évaluation des options sur la base de paramètres observables (par ex. volatilité)
		<i>Credit default swaps</i> (CDS)	Modèle CDS sur la base des <i>creditspreads</i>
	Actifs financiers linéaires (sans caractéristiques facultatives) – Instruments de trésorerie	Dépôts, flux de trésorerie simples, transactions dans le cadre de mises en pension	Actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base de courbes d'actualisation et d'évaluation (reposant sur des cotations de dépôts publiées, des swaps FX et des (CC)IRS)
	<i>Asset backed securities</i>	<i>Asset backed securities</i> semi-liquides	Fixation de prix par des tiers (par ex. <i>lead manager</i> ) ; contrôle du prix sur la base de données de marché observables alternatives ou par le biais d'une méthode de <i>spread</i> comparable
	Instruments de dette	Émissions propres de KBC (KBC Ifima)	Actualisation de flux de trésorerie futurs et évaluation de produits dérivés connexes sur la base de paramètres observables
Niveau 3	Dérivés exotiques	Prêts, certificats de trésorerie	Actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base de courbes d'actualisation et d'évaluation (reposant sur des cotations de dépôts publiées, des swaps FX et des (CC)IRS)
		<i>Target Profit Forward</i> , <i>Bermudan Swaptions</i> , options sur taux d'intérêt digitales, <i>Quanto Digital FX Options</i> , <i>FX Asian Options</i> , <i>FX Simple/Double European Barrier Options</i> , <i>FX Simple Digital Barrier Options</i> , <i>FX Touch Rebate</i> , <i>Double Average Rate Option</i> , options sur inflation, <i>Cancelable Reverse Floaters</i> , <i>American and Bermudan Cancelable IRS</i> , <i>CMS Spread Options</i> , <i>CMS Interest Rate Caps/Floors</i> , ( <i>Callable</i> ) <i>Range Accruals</i>	Modèle d'évaluation des options sur la base de paramètres non observables (par ex. corrélation)
	Instruments illiquides adossés à des crédits	<i>Collateralised Debt Obligations</i> (CDO), <i>notes</i> et tranches <i>super senior</i> , y compris la garantie y afférente de l'État belge)	Modèle d'évaluation basé sur la corrélation entre les risques de défaut de paiement respectifs des actifs sous-jacents
	Investissements <i>private equity</i>	Participations <i>private equity</i> et non cotées	Sur la base des directives d'évaluation de l' <i>European Private Equity &amp; Venture Capital Association</i> (EVCA)
	Obligations illiquides/ABS	Obligations illiquides/ <i>Asset Backed Securities</i> dont le prix est fixé à titre indicatif par un seul fournisseur de prix sur un marché non actif	Fixation de prix par des tiers (par ex. <i>lead manager</i> ) ; impossibilité de contrôler le prix, faute de données de marché alternatives disponibles/fiables
Instruments de dette	Émissions propres de KBC (KBC Ifima)	Actualisation de flux de trésorerie futurs et évaluation de produits dérivés connexes sur la base de paramètres non observables (fixation de prix indicative par des tiers pour les dérivés)	

## Annexe 25 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – transferts entre niveaux 1 et 2

En 2010 ont eu lieu plusieurs transferts importants du niveau 1 au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de l'IAS 39 et inversement. Ces transferts résultent d'un affinement de la méthode de classification au niveau du groupe et du regain d'activité sur les marchés financiers. Les reclassements indiqués se rapportent intégralement à la rubrique Instruments de dette. Certains portefeuilles obligataires ont en particulier fait l'objet d'un négoce plus actif en 2010 par rapport à 2009, ce qui a débouché sur des transferts du niveau 2 au niveau 1. En outre, par suite de l'affinement de la méthode de classification, certains portefeuilles d'instruments de dettes (comme les ABS), qui étaient en grande partie classés dans un seul niveau l'année précédente, sont à présent répartis sur plusieurs niveaux de la hiérarchie. Des positions d'une valeur globale d'environ 1,1 milliard d'euros ont dès lors été reclassées du niveau 2 au niveau 1 au 31 décem-

bre 2010. En outre, des positions d'une valeur d'environ 0,1 milliard d'euros ont été reclassées du niveau 1 au niveau 2.

En 2011, KBC a décidé de reclasser plusieurs positions obligataires du niveau 1 au niveau 2, à la suite de la diminution des volumes de transactions. Cela porte au total sur 1,2 milliard d'euros, dont 0,2 milliard d'euros ont trait à des obligations grecques (hors groupes d'actifs destinés à être cédés). KBC estime que la juste valeur des obligations d'État grecques peut encore être déterminée sur la base de paramètres observables. Les prix sont en effet formés par plusieurs acteurs de marché et sont similaires. Ils sont en outre régulièrement actualisés et des quantités acheteur et vendeur sont également cotées.

En outre, un volume limité d'obligations a été reclassé du niveau 2 au niveau 1 (pour environ 0,1 milliard d'euros).

## Annexe 26 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – niveau 3

### Mutations relatives aux actifs et passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation, 2010

(en millions d'EUR)

#### Actifs financiers évalués selon le niveau 3

	Détenus à des fins de transaction					Évalués à la juste valeur					Disponibles à la vente	Dérivés de couverture
	Prêts et avances	Instruments de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette	Dérivés	Prêts et avances	Instruments de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette	Instruments de capitaux propres		
Solde d'ouverture	0	72	0	146	4 150	0	0	0	231	325	162	0
Bénéfices et pertes	8	20	0	-22	-671	-2	0	0	102	-6	1	0
Dans le compte de résultats <sup>1</sup>	8	20	0	-22	-671	-2	0	0	102	-9	9	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	-8	0
Acquisitions	0	21	0	140	9	0	1	0	7	121	0	0
Cessions	0	-14	0	-135	-6	0	0	0	-60	-32	0	0
Liquidations	0	0	0	0	-1 838	0	0	0	2	0	-1	0
Transfert vers le niveau 3	2	902	0	479	116	28	0	0	43	100	335	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	0	-28	0	0	0	0	-109	0	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	0	-8	0	8	341	0	0	0	2	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	46	0	0	0
Solde de clôture	10	993	0	614	2 073	26	1	0	373	398	497	0
Total des bénéfices (chiffres positifs) et pertes (chiffres négatifs) inscrit au compte de résultats pour les actifs en fin de période	8	20	0	117	-848	0	0	0	84	-3	0	0

#### Passifs financiers évalués selon le niveau 3

	Détenus à des fins de transaction					Évalués à la juste valeur					Dérivés de couverture
	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Dérivés	Positions à la baisse	Autres	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Autres	
Solde d'ouverture	0	105	0	5 579	20	0	0	3 414	0	168	0
Bénéfices et pertes	0	-89	0	-1 439	0	0	0	-149	0	-23	0
Dans le compte de résultats <sup>1</sup>	0	-89	0	-1 439	0	0	0	-149	0	-23	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Émissions	0	0	0	16	0	0	0	630	0	0	0
Rachats	0	-1	0	-533	-22	0	0	-105	0	0	0
Transfert vers le niveau 3	28	0	0	2 496	0	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	-45	0	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	-7	9	0	331	2	0	0	17	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde de clôture	21	24	0	6 406	0	0	0	3 806	0	145	0
Total des bénéfices (chiffres négatifs) et pertes (chiffres positifs) inscrit au compte de résultats pour les passifs en fin de période	0	-89	0	-1 134	0	0	0	-2	0	0	0

<sup>1</sup> Principalement repris sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente et Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente.

**Mutations relatives aux actifs et passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation, 2011**

(en millions d'EUR)

**Actifs financiers évalués selon le niveau 3**

	Détenus à des fins de transaction					Évalués à la juste valeur					Disponibles à la vente	Dérivés de couverture
	Prêts et avances	Instruments de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette	Dérivés	Prêts et avances	Instruments de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette	Instruments de capitaux propres		
Solde d'ouverture	10	993	0	614	2 073	26	1	0	373	398	497	0
Bénéfices et pertes	0	-183	0	47	1 694	3	-1	0	-90	-7	-1	0
Dans le compte de résultats <sup>1</sup>	0	-183	0	47	1 694	3	-1	0	-90	0	5	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-7	-5	0
Acquisitions	0	9	0	3	309	0	0	0	58	22	57	0
Cessions	-10	-72	0	-321	-428	-2	0	0	-1	-99	0	0
Liquidations	0	0	0	-132	-1 245	0	0	0	-224	0	-28	0
Transfert vers le niveau 3	0	0	0	0	14	0	0	0	68	41	172	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	0	0	0	0	0	-43	0	-14	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente	0	-8	0	0	0	0	8	0	-10	-75	-20	0
Écarts de conversion	0	10	0	-14	74	1	1	0	5	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres <sup>2</sup>	0	0	0	0	2 500	0	0	0	0	-21	-166	0
Solde de clôture	0	749	0	198	4 991	27	8	0	136	259	498	0
Total des bénéfices (chiffres positifs) et pertes (chiffres négatifs) inscrit au compte de résultats pour les actifs en fin de période	0	-127	0	-46	2 041	3	-1	0	0	0	0	0

**Passifs financiers évalués selon le niveau 3**

	Détenus à des fins de transaction					Évalués à la juste valeur					Dérivés de couverture
	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Dérivés	Positions à la baisse	Autres	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Autres	
Solde d'ouverture	21	24	0	6 406	0	0	0	3 806	0	145	0
Bénéfices et pertes	0	-14	0	520	0	0	0	-237	0	28	0
Dans le compte de résultats <sup>1</sup>	0	-14	0	520	0	0	0	-237	0	28	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Émissions	0	0	0	1 087	0	0	0	856	0	0	0
Rachats	0	0	0	-1 527	0	0	0	0	0	0	0
Liquidations	-20	-6	0	-405	0	0	0	-267	0	0	0
Transfert vers le niveau 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	0	0	0	0	-2 806	0	0	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	-1	-1	0	150	0	0	0	0	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres <sup>2</sup>	0	0	0	3 211	0	0	0	0	0	0	0
Solde de clôture	0	4	0	9 442	0	0	0	1 352	0	173	0
Total des bénéfices (chiffres négatifs) et pertes (chiffres positifs) inscrit au compte de résultats pour les passifs en fin de période	0	-1	0	834	0	0	0	0	0	28	0

1 Principalement repris sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente et Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente.

2 Les montants sous la rubrique Autres dans la colonne Détenus à des fins de transaction – Dérivés se rapportent à une adaptation effectuée à la suite d'un affinement du transfert de dérivés au bilan dans les mutations de niveau 3. Certains actifs de niveau 3 sont associés ou couverts économiquement par des passifs identiques de niveau 3, de sorte que l'exposition de KBC aux paramètres non observables est inférieure à ce qui transparaîtrait des chiffres bruts dans le tableau.

- KBC utilise le modèle de copule gaussienne mixte pour évaluer toutes les CDO restantes de KBC Financial Products. Ce modèle modélise une distribution des moments et risques de défaut de paiement des entreprises sous-jacentes et des émetteurs d'ABS. La détermination du défaut de paiement d'un actif s'effectue sur la base des *credit default swap spreads* sur le marché. La corrélation entre les défauts de paiement est définie et simulée sur la base de copules gaussiennes. La valeur d'une tranche de CDO est obtenue en actualisant les flux de trésorerie inhérents aux différentes courbes de défaut de paiement. Le modèle garantit également que les tranches *inner* sont évaluées conformément au marché par le biais d'une calibration avec les indices de *creditspreads* CDX et iTraxx.
- Les *notes* CDO se sont vu allouer la plus faible valeur entre (1) la valeur définie selon le modèle de copule gaussienne mixte, corrigée d'un ajustement de juste valeur (*market value adjustment*) pour illiquidité et (2) la valeur fondamentale escomptée (y compris les coupons actualisés attendus dans les six prochains trimestres) au terme de l'exercice. Cette méthode d'évaluation a été utilisée afin de tenir compte d'une réserve pour le risque de modèle lié aux paramètres non observables.
- Le tableau ci-dessous reprend les résultats des tests de sensibilité du compte de résultats aux CDO émises par KBC Financial Products dans le cadre du modèle d'évaluation actuel. La sensibilité est calculée en modifiant les *creditspreads* des actifs sous-jacents. Les variations de corrélation ne sont pas prises en compte. Le test de sensibilité prend en compte l'accord de garantie avec l'État belge dans son intégralité (voir infra) et une provision pour risque de contrepartie de 70% pour MBIA. Il porte sur la totalité du portefeuille restant (couvert et non couvert) de CDO structurées par KBC Financial Products. Les CDO échues, vendues ou dénouées n'ont pas été prises en considération.

**Test de sensibilité du compte de résultats basé sur les indices de *creditspreads* des entreprises et émetteurs d'ABS** (en milliards d'EUR)

	<i>Spreads</i> -50%	<i>Spreads</i> -20%	<i>Spreads</i> -10%	<i>Spreads</i> +10%	<i>Spreads</i> +20%	<i>Spreads</i> +50%
31-12-2010	0,9	0,3	0,2	-0,1	-0,3	-0,6
31-12-2011	0,8	0,3	0,1	-0,1	-0,2	-0,5

- Dans le test de sensibilité susmentionné du compte de résultats, les variations de corrélation n'ont pas été prises en considération. Comme la corrélation (tant pour les tranches *inner* qu'*outer*) est un paramètre important dans le cadre du modèle de copule gaussienne mixte, une analyse a également été effectuée afin de calculer l'impact combiné des variations de corrélation et des paramètres de *creditspread* du modèle d'évaluation actuel sur les CDO émises par KBC Financial Products. Ce test de sensibilité prend en compte l'accord de garantie avec l'État belge dans son intégralité (voir infra) et une provision pour risque de contrepartie de 70% pour MBIA. Il présente la même portée que le test décrit dans le tableau ci-dessus. Une hausse de 50% des *creditspreads*, conjuguée à une intensification des corrélations, entraînerait une perte supplémentaire de 0,3 milliard d'euros ; une baisse de 50% des *creditspreads*, conjuguée à une atténuation des corrélations, entraînerait un bénéfice supplémentaire de 0,8 milliard d'euros, contre respectivement une perte de 0,4 milliard d'euros et un bénéfice de 0,7 milliard d'euros en 2010.

- Le tableau suivant reprend les résultats des tests de sensibilité du compte de résultats à la provision pour risque de contrepartie sur MBIA, qui simulent non seulement une variation des *creditspreads* des actifs sous-jacents des CDO de KBC FP mais aussi de la provision pour risque de contrepartie sur MBIA. La provision actuelle s'élève à 70%.

**Test de sensibilité du compte de résultats basée sur les indices de *creditspreads* des entreprises et émetteurs d'ABS et sur les variations de la provision pour risque de contrepartie sur MBIA\*** (en milliards d'EUR)

	<i>Spreads</i> -50%	<i>Spreads</i> -20%	<i>Spreads</i> -10%	<i>Spreads</i> +10%	<i>Spreads</i> +20%	<i>Spreads</i> +50%
<b>31-12-2010</b>						
MBIA 60%	0,9	0,4	0,3	0,1	0,0	-0,3
MBIA 70%	0,4	0,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,3
MBIA 80%	0,3	0,0	-0,1	-0,3	-0,3	-0,5
MBIA 90%	0,2	-0,1	-0,2	-0,4	-0,5	-0,7
MBIA 100%	0,1	-0,3	-0,4	-0,6	-0,7	-1,0
<b>31-12-2011</b>						
MBIA 60%	0,5	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1
MBIA 70%	0,5	0,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,3
MBIA 80%	0,4	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,5
MBIA 90%	0,3	-0,1	-0,2	-0,4	-0,4	-0,6
MBIA 100%	0,2	-0,2	-0,3	-0,5	-0,6	-0,8

\* Il convient de noter que les résultats ne reflètent que l'impact sur la provision pour MBIA. L'impact des variations de *creditspreads* sur les positions en CDO propres de KBC FP n'est pas pris en compte.

- Comme le facteur d'actualisation de liquidité constitue un paramètre important pour déterminer la réserve actuelle de produits dérivés de fonds, un test de sensibilité du compte de résultats a été effectué (sur les positions au 31 décembre 2011). Le facteur d'actualisation de liquidité s'élève à 20% actuellement. Une baisse du facteur d'actualisation de liquidité à 15% entraînerait une libération de 0,01 milliard d'euros de la réserve actuelle, avec un impact positif sur le résultat ; une hausse du facteur d'actualisation de liquidité à 25% entraînerait la constitution d'une réserve additionnelle de 0,02 milliard d'euros, avec un impact négatif sur le résultat, contre respectivement 0,02 milliard d'euros et 0,01 milliard d'euros en 2010.
- De plus amples informations sur le portefeuille de crédits structurés (CDO et autres ABS) sont fournies au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
- La partie Informations complémentaires comprend des informations sur l'accord de garantie conclu avec l'État belge concernant les risques inhérents aux CDO. La juste valeur de la garantie *equity* avec l'État belge (et de la commission d'engagement correspondante) est déterminée sur la base d'un modèle de niveau 3, qui tient notamment compte de la variation des *spreads* des CDS subordonnés de KBC par rapport au début du contrat de garantie et de la variation de juste valeur du risque *super senior* couvert par rapport au début du contrat de garantie. Une amélioration de 10% de la juste valeur des positions *super senior* au 31 décembre 2010 et 31 décembre 2011 entraînerait des frais supplémentaires de respectivement 5 millions d'euros et 2 millions d'euros. Une amélioration de 10% du *creditspread* subordonné de KBC au 31 décembre 2010 et 31 décembre 2011 déboucherait sur des frais supplémentaires de respectivement 8 millions d'euros et 6 millions d'euros.

## Annexe 27 : Variations du risque de crédit propre

(en millions d'EUR) (+ : bénéfice, - : perte, montants avant impôts)

### ÉMISSIONS DE DETTES PROPRES ÉVALUÉES À LA JUSTE VALEUR, 31-12-2010

Impact de la variation des <i>creditspreads</i> propres sur le compte de résultats	53
Impact cumulé total à la date de clôture du bilan	258

### ÉMISSIONS DE DETTES PROPRES ÉVALUÉES À LA JUSTE VALEUR, 31-12-2011

Impact de la variation des <i>creditspreads</i> propres sur le compte de résultats	484
Impact cumulé total à la date de clôture du bilan	742

• La juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats tient compte du risque de crédit propre. La majeure partie des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats se rapporte aux émissions de KBC Ifima. Pour évaluer les émissions de KBC Ifima à la juste valeur par le biais du compte de résultats, le risque de crédit propre est pris en compte par l'usage du *spread* de financement effectif de KBC. La juste valeur totale des émissions de KBC Ifima évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'est établie à environ 3,9 milliards d'euros au 31 décembre 2011, compte tenu du risque de crédit propre de KBC. Les résultats des tests de sensibilité sur la juste valeur totale des émissions de KBC Ifima sont indiqués dans le tableau ci-contre, sur la base d'une variation du *spread* de financement effectif.

### Sensibilité du compte de résultats basée sur une variation relative du *spread* de financement (en milliards d'EUR)

	<i>Spreads</i> -50%	<i>Spreads</i> -20%	<i>Spreads</i> -10%	<i>Spreads</i> +10%	<i>Spreads</i> +20%	<i>Spreads</i> +50%
31-12-2010	-0,2	-0,07	-0,04	+0,04	+0,07	+0,2
31-12-2011	-0,4	-0,15	-0,08	+0,08	+0,15	+0,4

- La grande différence au niveau de la sensibilité du compte de résultats entre fin 2010 et fin 2011 s'explique par le niveau des *spreads*. Le *spread* s'élevait en moyenne à 200 points de base au 31 décembre 2010 et à 480 points de base au 31 décembre 2011. Une hausse ou une baisse de ces *spreads* d'un pourcentage déterminé a donc un impact nettement plus important en 2011 qu'en 2010.
- Abstraction faite de l'impact des variations du risque de crédit propre, la différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats est limitée (soit moins de 0,1 milliard d'euros).

## Annexe 28 : Reclassement des instruments financiers

Actifs financiers disponibles à la vente reclassés dans les Prêts et créances (en millions d'EUR, situation au 31-12-2011)

Valeur comptable	2 287
Juste valeur	2 071

	Sans reclassement (disponibles à la vente)	Après reclassement (prêts et créances)	Impact
Impact sur la réserve de réévaluation en cours (actifs financiers disponibles à la vente), avant impôts	-541	-353	188
Impact sur le compte de résultats, avant impôts	-14	5	19

- L'IAS Board a publié en octobre 2008 les adaptations des normes IAS 39 et IFRS 7 portant sur le *reclassement des actifs financiers*. À la suite de ces adaptations, le groupe KBC a reclassé certains actifs, devenus moins liquides, de la catégorie *Disponibles à la vente* dans la catégorie *Prêts et créances*. Ces actifs répondaient à la définition des *Prêts et créances* à la date de reclassement et le groupe a l'intention et la possibilité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance. KBC a choisi de procéder à ces reclassements le 31 décembre 2008. À la date du reclassement (31 décembre 2008), les flux de trésorerie récupérables escomptés pour ces actifs s'élevaient à 5 milliards d'euros et les taux d'intérêt effectifs variaient entre 5,88% et 16,77%.
- En 2011, des obligations communales hongroises ont été reclassées à hauteur de 0,2 milliard d'euros de la catégorie Disponibles à la vente dans la catégorie Prêts et créances.
- Les deux reclassements susmentionnés ont eu un impact positif de 188 millions d'euros sur les capitaux propres et de 19 millions d'euros sur le compte de résultats. Outre les réductions de valeur spécifiques, une reprise de 5 millions d'euros a été comptabilisée sur les réductions de valeur sur prêts et créances calculées sur la base du portefeuille.
- Autres reclassements en 2011 : des obligations d'État dotées d'une note élevée ont été reclassées à hauteur de 1,9 milliard d'euros de la catégorie Disponibles à la vente dans la catégorie Détenus jusqu'à l'échéance.

(en millions d'EUR)	À des fins de transaction				Micro-couverture : couvertures de juste valeur				Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie*				Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille			
	Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés	
	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés
<b>31-12-2010</b>	<b>15 758</b>	<b>22 317</b>	<b>716 047</b>	<b>696 729</b>	<b>30</b>	<b>101</b>	<b>4 466</b>	<b>4 466</b>	<b>178</b>	<b>529</b>	<b>19 938</b>	<b>19 907</b>	<b>5</b>	<b>218</b>	<b>5 457</b>	<b>5 457</b>
Ventilation selon le type																
Contrats de taux d'intérêt	8 788	10 436	426 561	411 750	30	101	4 466	4 466	132	523	19 519	19 519	5	218	5 457	5 457
Swaps de taux d'intérêt	7 734	9 894	373 901	371 458	30	101	4 466	4 466	132	523	19 519	19 519	5	218	5 457	5 457
Contrats à terme de taux d'intérêt	4	3	6 207	13 266	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	12	0	6 558	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	1 038	510	39 885	18 765	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	0	29	10	262	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change	1 566	1 829	198 207	199 446	0	0	0	0	46	6	418	387	0	0	0	0
Contrats à terme sur devises	191	267	100 451	99 908	0	0	0	0	0	1	34	34	0	0	0	0
Swaps de devises et de taux d'intérêt	1 144	1 329	74 560	75 623	0	0	0	0	46	5	304	262	0	0	0	0
Futures	0	0	17	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	231	233	23 180	23 899	0	0	0	0	0	1	81	91	0	0	0	0
Contrats d'actions	2 155	2 760	48 090	51 108	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps d'actions	1 109	950	22 216	22 217	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	9	1	13	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	1 030	1 781	25 854	24 783	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Warrants	6	28	6	4 104	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de crédit	3 201	7 256	42 622	33 859	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de défaut de crédit	3 134	7 256	41 817	33 053	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur <i>creditspreads</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps sur rendement total	67	0	806	806	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats sur matières premières et autres	47	35	567	567	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

(en millions d'EUR)	À des fins de transaction						Micro-couverture : couvertures de juste valeur						Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie*						Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille					
	Valeur comptable		Montants contractés		Cédés		Valeur comptable		Montants contractés		Cédés		Valeur comptable		Montants contractés		Cédés		Valeur comptable		Montants contractés		Cédés	
	Actifs	Passifs	Acquis	Acquis	Cédés	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Acquis	Cédés	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Acquis	Cédés	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Acquis	Cédés	Cédés
<b>31-12-2011</b>	<b>16 750</b>	<b>21 699</b>	<b>593 601</b>	<b>572 961</b>	<b>212</b>	<b>350</b>	<b>6 209</b>	<b>6 209</b>	<b>406</b>	<b>1 058</b>	<b>24 495</b>	<b>24 490</b>	<b>6</b>	<b>194</b>	<b>4 497</b>	<b>4 497</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>194</b>	<b>4 497</b>	<b>4 497</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ventilation selon le type																								
Contrats de taux d'intérêt	8 964	9 581	365 443	349 721	212	350	6 209	6 209	380	1 054	24 244	24 259	6	194	4 497	4 497			6	194	4 497	4 497		
Swaps de taux d'intérêt	7 865	8 998	285 443	285 526	212	350	6 209	6 209	380	1 054	24 244	24 259	6	194	4 497	4 497			6	194	4 497	4 497		
Contrats à terme de taux d'intérêt	8	11	8 681	12 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Futures	13	0	10 179	7 676	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Options	1 078	521	61 140	43 504	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Forwards	0	51	0	370	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Contrats de change	1 676	1 429	151 987	153 820	0	0	0	0	25	4	251	232	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Contrats à terme sur devises	415	314	72 576	72 570	0	0	0	0	2	0	25	25	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Swaps de devises et de taux d'intérêt	1 005	883	61 121	61 664	0	0	0	0	23	4	226	206	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	170	170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Options	255	233	18 120	19 416	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Contrats d'actions	2 629	3 507	40 708	43 277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Swaps d'actions	1 400	1 856	35 074	35 445	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Forwards	4	1	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Options	1 224	1 639	5 630	7 336	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Warrants	1	12	1	492	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Contrats de crédit	3 453	7 162	34 956	25 639	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Swaps de défaut de crédit	3 453	7 162	34 956	25 639	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Options sur <i>creditspreads</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Swaps sur rendement total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Contrats sur matières premières et autres	28	19	507	504	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0

\* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- La valeur comptable mentionnée dans les tableaux correspond au *dirty price* pour les dérivés détenus à des fins de transaction et au *clean price* pour les dérivés de couverture. Pour cette dernière catégorie, les revenus d'intérêts proratisés s'élèvent à 73 millions d'euros en 2010 et 158 millions d'euros en 2011 et les charges d'intérêts proratisées à 276 millions d'euros en 2010 et 328 millions d'euros en 2011.
- À l'instar de la valeur comptable, les montants contractés s'entendent hors KBL EPB en 2010 et hors KBL EPB, WARTA et Fidea en 2011 (cf. IFRS 5). De plus amples informations sont fournies à l'Annexe 46.
- Le service Asset-Liability Management (ALM) du groupe gère le risque de taux d'intérêt, notamment au moyen de dérivés. L'évaluation comptable asymétrique résultant de ces activités de couverture (dérivés vis-à-vis d'actifs ou passifs) est gérée de deux manières :
  - par des transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille : cette technique est utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de crédits déterminé (crédits à terme, crédits logement, prêts à tempérament et avances à terme fixe) au moyen de contrats d'échange de taux d'intérêt. Les couvertures sont constituées conformément aux exigences de la version modifiée de l'IAS 39 ;
  - par l'usage de la classification Actifs ou passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (à savoir l'option de juste valeur) : cette technique est utilisée pour limiter les incohérences d'évaluation ou d'intégration (évaluations comptables asymétriques qui résulteraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs sur une base différente ou de la comptabilisation de profits ou pertes y afférents). Plus spécifiquement, cette méthode est utilisée afin d'éviter toute autre évaluation asymétrique du portefeuille de crédits (évalué au coût amorti) et des contrats d'échange de taux d'intérêt (évalués à la juste valeur) dans ALM. À cet effet, un portefeuille d'obligations (d'État) a été classé dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. L'option de juste valeur est également appliquée aux CDO à dérivés incorporés et à certains passifs financiers à dérivés incorporés dont les caractéristiques et les risques économiques sont étroitement liés au contrat de base (certaines émissions de KBC Ifima) et qui donneraient sinon lieu à une discordance comptable avec les instruments de couverture.
- KBC a également recours aux techniques de micro-couverture suivantes, conformément aux principes de l'IAS 39, afin de limiter la volatilité du résultat :
  - la couverture de juste valeur est utilisée pour certaines constructions d'échange d'actifs (*asset swap constructions*), en vertu desquelles KBC achète une obligation en raison du *creditspread*. Le risque de taux d'intérêt de l'obligation est couvert au moyen d'un contrat d'échange de taux. Cette technique est également appliquée pour certains titres de créance à durée fixe émis par KBC Bank ;
  - la couverture de flux de trésorerie est essentiellement utilisée pour échanger des passifs à taux variable (*floating rate liabilities*) contre des durées fixes ;
  - la couverture d'investissements nets dans des entités étrangères : le risque de change inhérent aux participations en devises est couvert en portant les moyens financiers en devises au niveau de l'entité qui détient la participation.
- Des techniques de micro-couverture à documenter individuellement sont souvent appliquées aux grosses transactions distinctes. Dans le cadre de la gestion ALM, qui est par définition une macro-gestion, on opte pour les possibilités spécifiquement fournies à cet effet dans l'IAS 39, à savoir l'option de juste valeur et les transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille selon la version modifiée.
- Pour ce qui concerne le rapport entre la gestion des risques et la politique de couverture comptable, la gestion économique est prioritaire et les risques doivent être couverts selon le cadre général ALM. Ensuite, on évalue la possibilité la plus efficace pour limiter les (éventuelles) discordances comptables qui en découlent au moyen d'une des techniques de couverture précitées.
- Résultats du traitement des transactions de couverture : voir Annexe 5.
- La répartition des flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture des flux de trésorerie par période est indiquée dans le tableau suivant.

**Flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture des flux de trésorerie**  
(en millions d'EUR)

	Entrée	Sortie
Maximum 3 mois	51	-58
Plus de 3 mois et maximum 6 mois	94	-106
Plus de 6 mois et maximum 1 an	176	-236
Plus de 1 an et maximum 2 ans	333	-487
Plus de 2 ans et maximum 5 ans	890	-1 128
Plus de 5 ans	1 963	-2 571

## Annexes relatives aux autres postes du bilan

Par suite de l'application de la norme IFRS 5, les différents postes du bilan des entreprises auxquelles s'applique la norme IFRS 5 (voir Annexe 46) ont été déplacés vers les postes du bilan prévus à cet effet (Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés), sans adaptation des chiffres de référence, ce qui affecte légèrement la comparabilité des chiffres. Cela concerne KBL EPB en 2010 et KBL EPB, Fidea et WARTA en 2011.

### Annexe 30 : Autres actifs

(en millions d'EUR)	31-12-2010	31-12-2011
<b>Total</b>	<b>2 172</b>	<b>1 871</b>
Créances résultant d'opérations d'assurance directes	293	123
Créances nées d'opérations de réassurance	22	18
Autres créances et capital appelé non versé	0	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	13	10
Produits à recevoir (autres que les revenus d'intérêts d'actifs financiers)	1 033	694
Autres	811	1 026

### Annexe 31 : Actifs et passifs d'impôts

(en millions d'EUR)	31-12-2010	31-12-2011
<b>IMPÔT EXIGIBLE</b>		
Actifs d'impôts exigibles	167	201
Passifs d'impôts exigibles	345	255
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>2 243</b>	<b>2 155</b>
Actifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	3 678	3 653
Avantages du personnel	230	205
Pertes reportées	960	982
Immobilisations corporelles et incorporelles	83	82
Provisions pour risques et charges	71	175
Réductions de valeur sur prêts et avances	448	395
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	859	811
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	884	897
Provisions techniques	62	45
Autres	81	61
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés	980	1 441
Passifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	1 435	1 498
Avantages du personnel	33	36
Pertes reportées	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	128	116
Provisions pour risques et charges	41	36
Réductions de valeur sur prêts et avances	110	116
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	558	615
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	357	423
Provisions techniques	27	10
Autres	180	146
Comptabilisés au bilan comme suit (montants nets)		
Actifs d'impôts différés	2 367	2 445
Passifs d'impôts différés	123	290

- Les pertes fiscales non compensées et les crédits d'impôts inutilisés ont trait aux pertes fiscales des sociétés du groupe qui ne sont pas capitalisées pour preuve insuffisante de bénéfice imposable futur. La plupart des pertes fiscales non compensées et des crédits d'impôts inutilisés sont transférables pendant vingt ans ou plus.
- En 2010, les autorités fiscales belges ont décidé qu'une remise de dettes interentreprises relatives aux pertes subies sur le portefeuille de CDO durant ces dernières années peut être fiscalement déductible sous certaines conditions. Dans la pratique, cela a permis à KBC de comptabiliser des latences fiscales positives de 0,4 milliard d'euros au deuxième trimestre 2010.
- Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes reportées se justifient par la présence de bénéfices imposables suffisants dans un futur raisonnablement proche sur la base de prévisions macroéconomiques et de scénarios prudents.
- La variation nette des impôts différés -88 millions d'euros en 2011) est ventilée comme suit :
  - baisse d'actifs d'impôts différés : -26 millions d'euros ;
  - hausse de passifs d'impôts différés : +62 millions d'euros.
- La variation des actifs d'impôts différés s'explique par les facteurs suivants :
  - hausse des actifs d'impôts différés via le résultat : +83 millions d'euros (essentiellement due aux facteurs suivants : pertes reportées : +25 millions d'euros ; provisions pour risques et charges : +110 millions d'euros ; réductions de valeur pour pertes sur prêts et avances : -17 millions d'euros ; instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : +13 millions d'euros ; avantages du personnel : -20 millions d'euros ; autres : -31 millions d'euros) ;
  - hausse des actifs d'impôts différés en raison de la baisse de la valeur de marché des couvertures des flux de trésorerie : +147 millions d'euros ;



- baisse des actifs d'impôts différés à la suite de modifications du périmètre de consolidation : -142 millions d'euros ;
- baisse des actifs d'impôts différés en raison d'une augmentation notable de la valeur de marché de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères : -101 millions d'euros.
- La variation des passifs d'impôts différés s'explique par les facteurs suivants :
  - hausse des passifs d'impôts différés via le résultat : +75 millions d'euros (essentiellement due aux facteurs suivants : instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats +104 millions d'euros ; autres : -25 millions d'euros) ;
  - hausse des passifs d'impôts différés en raison de l'augmentation de la valeur de marché de titres disponibles à la vente : +30 millions d'euros ;
  - hausse des passifs d'impôts différés en raison de l'augmentation de la valeur de marché de couvertures de flux de trésorerie : +23 millions d'euros ;
- baisse des passifs d'impôts différés à la suite de modifications du périmètre de consolidation : -71 millions d'euros.
- Les actifs d'impôts différés repris au bilan se rapportent essentiellement à KBC Bank et KBC Credit Investments. En ce qui concerne KBC Credit Investments, ils ont en partie trait à la déduction des intérêts notionnels. Il existe actuellement une proposition de modification de la loi relative à la déduction des intérêts notionnels. En cas d'approbation de la proposition dans son intégralité, KBC Credit Investments accélérera la réduction, actuellement progressive, de ces actifs d'impôts différés. Il en résultera un impact négatif d'environ 55 millions d'euros sur le résultat en 2012 (sur la base de la situation au 31 décembre 2011, en fonction du trimestre durant lequel la proposition est approuvée). L'impact négatif sur le résultat en 2012 devrait être neutralisé en 2013 et 2014, vu que la réduction progressive ne sera plus nécessaire.

## Annexe 32 : Participations dans des entreprises associées

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Total</b>	<b>496</b>	<b>431</b>
Relevé des participations, y compris goodwill		
Nova Ljubljanska banka	488	424
Autres	8	7
Goodwill sur entreprises associées		
Montant brut	210	210
Cumul des réductions de valeur	-31	-31
Ventilation selon le type		
Non cotées en Bourse	496	431
Cotées en Bourse	0	0
Juste valeur des participations dans des entreprises associées cotées en Bourse	0	0
<b>MUTATIONS</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Solde d'ouverture, 1 <sup>er</sup> janvier	608	496
Acquisitions	0	0
Valeur comptable transferts	0	0
Quote-part dans le résultat de la période	-63	-58
Augmentation de capital	0	5
Dividendes versés	-1	-1
Part des profits et pertes non comptabilisés en compte de résultats	1	-12
Écarts de conversion	0	2
Variations du goodwill	-31	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-15	0
Autres mutations	-3	0
Solde de clôture, 31 décembre	496	431

- Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles KBC a une influence notable sur la gestion, sans toutefois exercer un contrôle total ou conjoint de manière directe ou indirecte. KBC détient en général de 20% à 50% des actions de telles entreprises. Les entreprises associées concernent essentiellement Nova Ljubljanska banka (groupe), dont les chiffres clés sont les suivants (dernier rapport annuel disponible – 2010) : total de l'actif : 17,9 milliards d'euros, total du passif : 16,9 milliards d'euros, total des produits : 0,6 milliard d'euros, résultat après impôts (part du groupe) : 0,2 milliard d'euros.
- Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (voir tableau). La réduction de valeur sur goodwill en 2010 se rapporte à Nova Ljubljanska banka (voir aussi l'Annexe 14).

## Annexe 33 : Immobilisations corporelles et immeubles de placement

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 693</b>	<b>2 651</b>
<b>Immeubles de placement</b>	<b>704</b>	<b>758</b>
Revenus locatifs	60	63
Charges opérationnelles directes sur investissements générant des revenus locatifs	15	56
Charges opérationnelles directes sur investissements ne générant pas de revenus locatifs	5	4

<b>MUTATIONS</b>	<b>Terrains et constructions</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>Autres équipements</b>	<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>Immeubles de placement</b>
<b>2010</b>					
Solde d'ouverture	1 712	176	1 003	2 890	762
Acquisitions	110	110	331	550	19
Cessions	-19	-19	-148	-186	-12
Amortissements	-82	-89	-52	-223	-24
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-3	0	-1	-4	-1
Reprises	2	0	0	2	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-158	-16	-30	-204	-39
Écarts de conversion	23	2	8	32	4
Modifications du périmètre de consolidation	-3	0	-6	-10	-5
Autres mutations	-3	-2	-150	-154	1
Solde de clôture	1 579	160	954	2 693	704
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	1 031	615	728	2 374	196
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	45	0	6	52	-
Dont location-financement en tant que preneur	0	0	1	1	-
Juste valeur 31-12-2010	-	-	-	-	862
<b>2011</b>					
Solde d'ouverture	1 579	160	954	2 693	704
Acquisitions	126	80	429	634	31
Cessions	-33	-1	-151	-185	-16
Amortissements	-84	-81	-43	-207	-28
Réductions de valeur					
Comptabilisées	0	0	0	0	-30
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-11	-3	-2	-17	-29
Écarts de conversion	-25	-2	-11	-38	-7
Modifications du périmètre de consolidation	-16	0	-25	-41	113
Autres mutations	-20	-2	-166	-187	20
Solde de clôture	1 516	150	985	2 651	758
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	995	621	704	2 320	222
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	46	0	7	53	-
Dont location-financement en tant que preneur	0	0	0	0	-
Juste valeur 31-12-2011	-	-	-	-	892

- En ce qui concerne les immobilisations corporelles et les immeubles de placement, KBC utilise les pourcentages d'amortissement annuels suivants : principalement 3% pour les immeubles (y compris les immeubles de placement), 33% pour le matériel informatique et entre 5% et 33% pour les autres équipements. Les terrains ne font l'objet d'aucun amortissement.
- Il n'existe aucune obligation importante en matière d'acquisition d'immobilisations corporelles. Il n'existe pas non plus de limitations importantes sur la propriété et les immobilisations corporelles qui tiennent lieu de sûreté pour les obligations.
- La plupart des immeubles de placement sont évalués périodiquement

par un expert indépendant et annuellement par des spécialistes en la matière de KBC. L'évaluation repose principalement sur :

- la capitalisation de la valeur locative estimée ;
- les prix unitaires de biens immobiliers similaires. Dans ce cas, il est tenu compte de tous les paramètres de marché disponibles à la date d'évaluation (dont la situation et le contexte de marché, la nature de la construction, l'état d'entretien, l'affectation, etc.).
- D'autres immeubles de placement sont évalués chaque année par les spécialistes de KBC, sur la base :
  - du loyer annuel actuel par immeuble et de son évolution escomptée ;
  - d'un taux de capitalisation individualisé par immeuble.

## Annexe 34 : Goodwill et autres immobilisations incorporelles

(en millions d'EUR)	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels développés à l'extérieur	Autres	Total
<b>2010</b>					
Solde d'ouverture	2 918	201	155	42	3 316
Acquisitions	11	58	79	19	167
Cessions	0	0	-27	-9	-36
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-41	-62	-11	-115
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-88	0	0	0	-88
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-994	-10	-5	-1	-1 009
Écarts de conversion	28	0	2	1	30
Modifications du périmètre de consolidation	-20	0	0	0	-20
Autres mutations	6	1	-2	6	11
Solde de clôture	1 861	208	140	47	2 256
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	634	299	586	74	1 594
<b>2011</b>					
Solde d'ouverture	1 861	208	140	47	2 256
Acquisitions	2	69	58	17	147
Cessions	0	-1	-1	-7	-10
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-55	-52	-12	-119
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-120	0	-3	-4	-127
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-160	0	-1	-1	-162
Écarts de conversion	-41	0	-4	-3	-48
Modifications du périmètre de consolidation	-2	0	0	0	-2
Autres mutations	-38	1	-3	3	-37
Solde de clôture	1 502	222	134	40	1 898
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	754	189	584	0	1 527

- La colonne Goodwill comprend le goodwill payé sur les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation et sur les activités acquises. Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (voir tableau). Ce test de dépréciation est effectué au moins une fois l'an et a lieu tous les trimestres pour les participations susceptibles de faire l'objet d'une réduction de valeur. Dans le cadre de ce test, chaque entité est considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) distincte. Les entités se caractérisent par un profil de risque spécifique et présentent en leur sein plusieurs profils dans une mesure nettement moindre.
- En vertu de l'IAS 36, les réductions de valeur sur le goodwill sont prises en résultat si la valeur réalisable d'un investissement est inférieure à sa valeur comptable. La valeur réalisable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'exploitation (déterminée selon la méthode des flux de trésorerie attendus) et la juste valeur (déterminée selon l'analyse multiple et d'autres techniques) diminuée des coûts de vente directs.
- Selon la méthode des flux de trésorerie attendus, la valeur réalisable d'un investissement est calculée comme étant la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie libres futurs de l'entreprise. À cet effet, nous nous basons sur les pronostics à long terme relatifs à l'activité de l'entreprise et aux flux de trésorerie qui en découlent. Il s'agit d'une part de prévisions pour plusieurs années à venir (souvent vingt ans) et

d'autre part de la valeur finale de l'entreprise après cette période de prévision explicite. Une moyenne à long terme de la croissance du marché est utilisée pour déterminer le taux de croissance final. La valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est calculée au moyen d'un taux d'escompte composé, défini sur la base de la théorie CAPM (*capital asset pricing model*). Dans ce cadre, nous utilisons un taux sans risque ainsi qu'une prime de risque de marché, multipliée par un facteur bêta qui est fonction de l'activité. Une prime de risque pays est ajoutée pour tenir compte de l'impact de la situation économique du pays où KBC exerce ses activités. Deux modèles de flux de trésorerie attendus ont été développés au sein de KBC : un pour le pôle bancaire et un pour le pôle assurance. Dans les deux cas, sont considérés comme flux de trésorerie libres les dividendes pouvant être versés aux actionnaires de la société, compte tenu des exigences réglementaires en matière de capital minimal.

- Dans le cadre de l'analyse multiple, la valeur réalisable d'un investissement est calculée en rapport avec la valeur d'entreprises comparables. Elle est déterminée sur la base de rapports pertinents entre la valeur de l'entreprise comparable et la valeur comptable ou le bénéfice de cette entreprise, par exemple. Pour la comparaison, il est tenu compte de sociétés cotées (dont la valeur est assimilée à la capitalisation boursière) et d'entreprises concernées par des opérations de fusion ou d'acquisition (dont la valeur est assimilée à la valeur de vente).

- Les principales sociétés du groupe concernées par le goodwill figurent dans le tableau ci-après (il s'agit de l'entité consolidée, qui inclut donc les filiales) :

Goodwill en cours (en millions d'EUR)	Taux d'escompte sur la période de prévision des flux de trésorerie (31-12-2011)		
	31-12-2010	31-12-2011	
Absolut Bank	379	362	16,9%–10,3%
K&H Bank	248	219	16,6%–10,3%
ČSOB (République tchèque)	267	254	*
ČSOB (Slovaquie)	191	191	12,2%–10,1%
CIBANK	170	117	14,4%–10,3%
WARTA	159	–	–
DZI Insurance	145	130	14,4%–10,5%
Kredyt Bank	69	66	*
Reste	233	163	–
<b>Total</b>	<b>1 861</b>	<b>1 502</b>	<b>–</b>

\* Par le biais d'une analyse de juste valeur.

- Les budgets et prévisions de flux de trésorerie portent généralement sur une période de vingt ans. Cette période plus longue est utilisée afin de refléter la dynamique d'évolution des économies d'Europe centrale et orientale.
- Le pourcentage de croissance utilisé pour extrapoler les prévisions de flux de trésorerie après vingt ans s'élève en général à 2%, majorés d'une inflation de 2%.
- Les taux d'escompte ont été soumis à une analyse de sensibilité. Le taux d'escompte de la première année a été augmenté de 2% en termes absolus. Compte tenu de la méthode de modélisation (de l'évolution) des taux d'escompte, la hausse du taux d'escompte pendant la

première année est progressivement transférée dans l'ordre décroissant sur les taux d'escompte (accrus) des années suivantes. En dehors des entités ayant fait l'objet d'une dépréciation (*impairment*) en 2011 (CIBANK et DZI Insurance), seule une entité de la liste ci-dessus (ČSOB en Slovaquie) est susceptible de subir une dépréciation dans le cadre du scénario de stress supplémentaire. La valeur réalisable égalerait la valeur comptable, si le taux d'escompte augmentait de 0,4% en termes absolus pendant la première année et si cette hausse était progressivement transférée de manière décroissante sur les taux d'escompte des années suivantes.

## Annexe 35 : Provisions techniques – assurance

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Provisions techniques avant réassurance (= brutes)</b>	<b>23 255</b>	<b>19 914</b>
Contrats d'assurance	10 425	8 156
Provision pour primes non acquises et risques en cours	532	342
Provision pour assurance Vie	6 580	5 194
Provision pour sinistres	3 095	2 163
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	32	10
Autres provisions techniques	186	447
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	12 830	11 758
Provision pour assurance Vie	12 768	11 674
Provision pour assurance Non-vie	0	0
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	62	83
<b>Part des réassureurs</b>	<b>280</b>	<b>150</b>
Contrats d'assurance	280	150
Provision pour primes non acquises et risques en cours	20	1
Provision pour assurance Vie	3	0
Provision pour sinistres	257	148
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0
Autres provisions techniques	0	0
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	0	0
Provision pour assurance Vie	0	0
Provision pour assurance Non-vie	0	0
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0

MUTATIONS	2010		2011	
	Montants bruts	Réassurances	Montants bruts	Réassurances
<b>CONTRATS D'ASSURANCE, VIE</b>				
Solde d'ouverture	5 904	16	6 678	4
Versements hors commissions	980	0	686	0
Provisions versées	-524	0	-431	0
Intérêts crédités	185	0	167	0
Charges des participations aux bénéfices	43	0	7	0
Écarts de change	38	0	-50	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	-68	0	-1 344	-1
Modification du périmètre de consolidation	-71	-14	0	0
Autres mutations	191	2	-91	0
Solde de clôture	6 678	4	5 623	3
<b>CONTRATS D'ASSURANCE, NON-VIE</b>				
Solde d'ouverture	4 340	268	3 746	276
Variation de la provision pour primes non acquises	28	5	8	0
Montants versés pour des sinistres des années précédentes	-402	-27	-262	-9
Surplus/déficit des provisions pour sinistres des années précédentes	-238	-2	-174	-10
Provision pour nouveaux sinistres	587	39	281	15
Transferts	0	0	0	0
Écarts de change	32	5	-41	-4
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	-1 234	-121
Modification du périmètre de consolidation	-726	-81	0	0
Autres mutations	124	69	209	0
Solde de clôture	3 746	276	2 533	147
<b>CONTRATS D'INVESTISSEMENT AVEC PARTICIPATION DISCRÉTIONNAIRE AUX BÉNÉFICES, VIE</b>				
Solde d'ouverture	11 768	0	12 830	0
Versements hors commissions	1 492	0	782	0
Provisions versées	-469	0	-649	0
Intérêts crédités	407	0	344	0
Charges des participations aux bénéfices	106	0	1	0
Écarts de change	3	0	-2	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	-430	0	-1 297	0
Autres mutations	-47	0	-251	0
Solde de clôture	12 830	0	11 758	0

- Les provisions techniques ont trait aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire.
- Les passifs des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire sont évalués conformément à l'IAS 39 (*deposit accounting*). Il s'agit le plus souvent de contrats de la branche 23. Ils sont repris sous les passifs financiers (voir Annexe 18).
- Les provisions techniques pour assurances Vie sont calculées sur la base de plusieurs hypothèses, évaluées de manière judicieuse. Dans ce cadre, diverses sources d'informations internes et externes sont utilisées. En ce qui concerne la comptabilisation des provisions techniques, la norme IFRS 4 se réfère actuellement dans une large mesure aux normes comptables locales. Les provisions techniques sont souvent calculées sur la base des paramètres techniques en vigueur au moment de la conclusion du contrat et sont soumises au test de suffisance du passif (*liability adequacy test*). Les principaux paramètres sont les suivants :
  - les taux de maladie et de mortalité, qui sont basés sur les tables de mortalité standard et sont éventuellement adaptés en fonction des expériences passées ;
  - les hypothèses relatives aux coûts, qui reposent sur les niveaux de coûts actuels et le chargement de gestion ;
  - le taux d'escompte, qui est en général assimilé au taux d'intérêt technique (3-5%) et reste constant pendant la durée du contrat. Il est corrigé dans certains cas sur la base de dispositions légales et de décisions de politique interne.
- Les hypothèses relatives aux provisions techniques pour assurances Non-vie reposent sur les expériences passées (y compris certaines hypothèses relatives au nombre de sinistres, aux indemnisations de sinistres et aux coûts de règlement des sinistres), corrigées de facteurs tels que l'évolution escomptée du marché et la hausse des sinistres et de facteurs externes comme les décisions judiciaires et la législation. Les provisions techniques pour assurances Non-vie ne sont pas actualisées, sauf en cas d'obligations à long terme et/ou d'indemnisations de sinistres sous la forme d'un paiement périodique (hospitalisation, accidents du travail, etc.).
- Il n'y a eu en 2011 aucun changement important d'hypothèses entraînant une modification notable de la valorisation des actifs et passifs d'assurances.

## Annexe 36 : Provisions pour risques et charges

(en millions d'EUR)	Provisions pour restructuration	Provisions pour impôts et litiges	Autres	Sous-total	Provisions pour crédits d'engagement hors bilan	Total
<b>2010</b>						
Solde d'ouverture	37	419	84	539	111	651
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	25	37	11	73	119	192
Montants utilisés	-20	-79	-6	-106	0	-106
Montants repris en raison d'excédent	-1	-10	-5	-16	-104	-119
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	-8	-3	-15	-26	0	-26
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0
Autres mutations	-6	23	2	20	-11	9
Solde de clôture	27	387	70	484	116	600
<b>2011</b>						
Solde d'ouverture	27	387	70	484	116	600
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	24	382	21	427	91	518
Montants utilisés	-20	-39	-2	-61	0	-61
Montants repris en raison d'excédent	-3	-9	-3	-15	-117	-132
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	-1	-7	-8	0	-8
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0
Autres mutations	-1	-26	-1	-28	-1	-29
Solde de clôture	27	695	78	800	89	889

- Il n'est raisonnablement pas possible d'estimer le moment d'utilisation de la majorité des provisions constituées.
- Les provisions pour restructuration ont essentiellement trait à KBC Financial Products (2010 : 16, 2011 : 16), aux filiales d'Europe centrale et orientale de KBC Bank (2010 : 5, 2011 : 1) et à KBC Lease Deutschland (2010 : 0, 2011 : 6). À ce niveau, nous nous référons à l'entité consolidée, qui inclut donc les filiales, et les montants s'entendent en millions d'euros.
- Provision pour impôts et litiges :
  - CDO : le solde de la provision pour contestations commerciales liées aux CDO s'élevait à 0,06 milliard d'euros à fin 2011.
  - Produit 5-5-5 : voir explications à l'Annexe 8.
  - Informations concernant les litiges : voir infra.
- Les Autres provisions comprennent des provisions pour divers risques et dépenses futures.
- Commentaire relatif aux principaux litiges pendants : conformément aux règles IFRS, les actions intentées contre des sociétés du groupe KBC sont évaluées en fonction du risque estimé (*probable*, *possible* ou *improbable*). Des provisions sont constituées pour les dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte probable* (voir *Annexes aux méthodes comptables*). Aucune provision n'est constituée pour les actions jugées *possibles* (dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte possible*). Toutefois, un commentaire est fourni dans les comptes annuels si ces dossiers peuvent avoir une influence significative sur le bilan (lorsque l'action peut mener à un décaissement de plus de 25 millions d'euros). Toutes les autres actions (dont l'évaluation du risque équivaut à *perte improbable*) présentant un risque minime ou nul ne doivent pas obligatoirement être mentionnées, quelle que soit leur ampleur. À des fins de transparence, KBC expose néanmoins le statut actuel des principaux dossiers appartenant à cette catégorie.
- Perte probable :
  - En 2003, une importante affaire de fraude a été exposée au grand jour chez K&H Equities Hongrie. De nombreux clients avaient essuyé de grosses pertes sur leurs portefeuilles de titres à la suite de spéculations non autorisées et d'éventuels détournements. Des ordres et des relevés de portefeuille avaient été falsifiés. Des condamnations pénales ont été prononcées en août 2008. Une procédure d'appel est en cours. La plupart des réclamations ont déjà été réglées, soit à l'amiable soit par jugement arbitral. Des provisions appropriées ont été constituées pour les créances en cours, compte tenu de l'intervention d'un assureur externe.
  - Entre fin 1995 et début 1997, KBC Bank et KB Consult avaient été associées au transfert de sociétés de trésorerie. KBC Bank et/ou KB Consult sont impliquées dans plusieurs procédures civiles devant le tribunal. En outre, KB Consult a été convoquée, de concert avec KBC Bank et KBC Groupe SA, devant la Chambre du conseil de Bruges pour le règlement de la procédure. Dans son ordonnance du 9 novembre 2011, la Chambre du conseil a levé les poursuites engagées à l'encontre de KBC Groupe SA mais a renvoyé KB Consult et KBC Bank devant le Tribunal correctionnel. L'État belge a toutefois entre-temps interjeté appel auprès de la Chambre des mises en accusation. Une provision de 48 millions d'euros a été constituée pour amortir l'incidence d'éventuelles actions en dommages et intérêts dans ce cadre. En tant que tel, le transfert d'une société de trésorerie est une transaction parfaitement légale. Néanmoins, il est apparu par la suite que certains acheteurs avaient agi de mauvaise foi et n'avaient en réalité fait aucun investissement. Ils n'avaient pas non plus introduit de déclaration fiscale pour les sociétés de trésorerie qu'ils avaient achetées. KBC Bank et KB Consult ont immédiatement pris les mesures nécessaires pour rompre toute relation avec ces parties.

Les principaux dossiers sont résumés ci-dessous. Les informations fournies sont limitées afin de ne pas compromettre la position du groupe dans les actions en cours.

- En mars 2000, Rebeo et Trustimmo, deux filiales de Almafin (elle-même filiale de KBC Bank), ainsi que quatre anciens administrateurs de Broeckdal Vastgoedmaatschappij, ont été assignés devant le Tribunal civil de Bruxelles par le Ministère des Finances de l'État belge en vue du paiement de 16,7 millions d'euros d'impôts dus par la société immobilière susmentionnée. Broeckdal Vastgoedmaatschappij a toutefois contesté ces créances fiscales et a elle-même entamé en décembre 2002 une procédure à l'encontre du Ministère des Finances de l'État belge devant le Tribunal civil d'Anvers. L'action civile en cours devant le Tribunal de Bruxelles est suspendue jusqu'à ce qu'un jugement final soit donné dans la procédure fiscale en cours devant le Tribunal d'Anvers. Une provision de 26 millions d'euros a été constituée pour couvrir ce risque éventuel.
- Perte improbable :
  - Dans le cadre du procès intenté le 3 avril 2009 à l'encontre de onze (anciens) administrateurs et membres du personnel de KBC Bank et Kredietbank Luxembourgeoise (KBL European Private Bankers ; KBL

EPB) accusés de participation à des pratiques d'évasion fiscale perpétrées par des clients de KBC Bank et KBL EPB, le Tribunal correctionnel de Bruxelles a déclaré l'action irrecevable le 8 décembre 2009. Compte tenu des circonstances particulièrement douteuses dans lesquelles les pièces ont été soumises à la justice par le Ministère public, il a estimé que ces dernières ne peuvent pas être considérées comme des preuves dans une procédure judiciaire. Après une enquête minutieuse sur la manière dont les documents contestés ont été ajoutés aux pièces du procès, il a conclu que l'instruction n'a pas été menée de manière légitime et impartiale. Le 10 décembre 2010, la Cour d'appel de Bruxelles a confirmé le premier jugement, soulignant que le juge d'instruction n'avait pas agi de manière impartiale. Le Ministère public s'est pourvu en cassation. Le 31 mai 2011, la Cour de cassation a prononcé un arrêt qui confirme l'arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles, mettant ainsi définitivement un terme à cette procédure.

## Annexe 37 : Autres passifs

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Total</b>	<b>3 902</b>	<b>3 322</b>
<b>Ventilation selon le type</b>		
Obligations résultant des régimes de retraite ou autres avantages du personnel	993	886
Dépôts de réassureurs	93	69
Charges à imputer (autres que les dépenses d'intérêts liées aux passifs financiers)	839	727
Autres	1 978	1 640

- Des informations complémentaires relatives aux obligations résultant des régimes de retraite sont fournies à l'Annexe 38.

## Annexe 38 : Obligations résultant des régimes de retraite

(en millions d'EUR)

31-12-2010 31-12-2011

	31-12-2010	31-12-2011
<b>RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES</b>		
<b>Rapprochement des obligations brutes au titre de prestations définies</b>		
Obligations brutes au titre de prestations définies, au début de l'exercice	1 997	1 645
Coût des services rendus au cours de la période	101	88
Coût financier	74	80
Modifications apportées au régime	-8	0
Écarts actuariels	-156	129
Prestations payées	-133	-117
Écarts de change	2	4
Réductions	-2	-2
Transfert lié à la norme IFRS 5	-183	-11
Modifications du périmètre de consolidation	-28	-2
Autres	-20	9
Obligations brutes au titre de prestations définies, au terme de l'exercice	1 645	1 823
<b>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</b>		
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	1 529	1 439
Rendement effectif des actifs du régime	105	95
Cotisations de l'employeur	82	125
Cotisations effectuées par les participants au régime	17	18
Prestations payées	-133	-117
Écarts de change	2	1
Liquidations	0	-2
Transfert lié à la norme IFRS 5	-115	-7
Modifications du périmètre de consolidation	-26	-1
Autres	-22	6
Juste valeur des actifs du régime au terme de l'exercice	1 439	1 557
Dont instruments financiers émis par le groupe	11	4
<b>Financé</b>		
Actifs du régime excédant les obligations brutes au titre de prestations définies	-204	-265
Profits actuariels nets non comptabilisés	-231	-104
Montant des transactions non comptabilisé	0	0
Coût des services passés non comptabilisé	0	0
Actifs non comptabilisés	-2	0
Charges de retraite non financées à payer/payées	-437	-372
<b>Mutation du passif ou de l'actif net</b>		
Charges de retraite non financées à payer/payées au début de l'exercice	-512	-437
Charges de retraite périodiques nettes	-74	-51
Cotisations de l'employeur	82	125
Écarts de change	0	0
Transfert lié à la norme IFRS 5	63	1
Modifications du périmètre de consolidation	2	0
Autres	3	-11
Charges de retraite non financées à payer/payées au terme de l'exercice	-437	-372
<b>Montants comptabilisés au bilan</b>		
Charges de retraite payées	75	80
Charges à payer au titre des retraites	-512	-452
Charges de retraite non financées à payer/payées	-437	-372
<b>Montants comptabilisés dans le compte de résultats</b>		
Coût des services rendus au cours de la période	101	88
Coût financier	74	80
Taux de rendement attendu des actifs du régime	-73	-80
Ajustements visant à limiter les charges de retraite payées	-2	-1
Amortissement du coût des services passés non comptabilisé	-8	0
Amortissement de profits/pertes nets non comptabilisés	-1	-16
Cotisations des travailleurs	-17	-18
Réductions	-2	-2
Liquidations	0	-1
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Charges de retraite périodiques nettes déterminées par la méthode actuarielle*	74	51
<b>Rendement effectif des actifs du régime</b>	<b>6,9%</b>	<b>6,6%</b>

(en millions d'EUR)

31-12-2010 31-12-2011

**Principales hypothèses actuarielles utilisées (moyennes pondérées)**

Taux d'actualisation	3,8%	4,6%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5,2%	5,5%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,4%	3,1%
Taux d'augmentation des retraites	0,5%	0,4%

**RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES**

Charges pour régimes à cotisations définies	0	0
---	---	---

\* Ces coûts sont repris sous Charges de personnel (cf. Annexe 12).

• Les accords de pension des membres du personnel des différentes sociétés du groupe KBC sont couverts par des fonds de pension et des assurances de groupe, dont les principaux consistent en des régimes à prestations définies. Les principaux régimes à prestations définies sont les plans gérés par le Fonds de pension KBC (OFP) et le Fonds de pension Senior Management KBC (OFP), auxquels adhèrent KBC Bank, KBC Assurances (depuis 2007) et la majorité de leurs filiales belges, et l'assurance de groupe de KBC Assurances (temps de service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007). Les actifs des deux premiers régimes de retraite cités sont essentiellement gérés par KBC Asset Management. Les avantages dépendent notamment de l'ancienneté du travailleur et de son salaire pendant les années précédant son départ à la retraite. Les besoins de financement annuels de ces régimes de retraite sont déterminés sur la

base de méthodes de financement actuarielles usuelles.

- Le rendement escompté des actifs du régime est déterminé sur la base du taux OLO, compte tenu de l'allocation stratégique des avoirs en gestion.

$$RDA = (X \times \text{taux OLO à } T \text{ ans}) + (Y \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 3\%)) + (Z \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 1,75\%)), \text{ où :}$$

T = durée de l'OLO utilisée pour le taux d'actualisation

X = pourcentage de titres à revenu fixe

Y = pourcentage d'actions

Z = pourcentage de l'immobilier.

Les primes de risque de respectivement 3% et 1,75% sont basées sur le rendement escompté à long terme des actions et de l'immobilier.

**Informations complémentaires relatives aux obligations résultant des régimes de retraite** (en millions d'EUR)**Évolution des principaux éléments du tableau principal**

	2007	2008	2009	2010	2011
Obligations brutes au titre de prestations définies	1 786	1 884	1 997	1 645	1 823
Juste valeur des actifs du régime	1 520	1 293	1 529	1 439	1 557
Charges de retraite non financées à payer/payées	-508	-512	-512	-437	-372

**Composition des principaux régimes de retraite du groupe**

	Actions	Obligations	Immobilier	Liquidités
31-12-2010				
Fonds de pension KBC	43%	45%	9%	3%
Assurance groupe KBC Assurances	8%	89%	2%	1%
31-12-2011				
Fonds de pension KBC	33%	52%	9%	6%
Assurance groupe KBC Assurances	32%	51%	9%	8%

**Impact de la modification des hypothèses utilisées pour le calcul actuariel des actifs du plan et des obligations brutes\***

	2007	2008	2009	2010	2011
Impact sur les actifs du plan	-1	0	0	0	0
Impact sur les obligations brutes	-7	-88	-18	-84	-76

**Cotisations escomptées en 2012**

Fonds de pension KBC	92
Assurance groupe KBC Assurances	7

\* Résultant des régimes à prestations définies. '+' en cas d'impact positif, '-' en cas d'impact négatif. Les chiffres se rapportent à l'ensemble des régimes de retraite susmentionnés.

## Annexe 39 : Capitaux propres des actionnaires et titres de capital de base sans droit de vote

	31-12-2010	31-12-2011
En nombre d'actions		
Actions ordinaires	357 938 193	357 980 313
<i>Dont actions ordinaires donnant droit au dividende</i>	344 557 548	344 619 736
<i>Dont actions propres</i>	18 171 795	18 169 054
Obligations obligatoirement remboursables en actions	0	0
Instruments de capital de base sans droit de vote	237 288 134	220 338 982
Informations complémentaires		
Valeur fractionnelle par action (en EUR)	3,48	3,48
Nombre d'actions émises mais non entièrement libérées	0	0

### MUTATIONS

En nombre d'actions	Actions ordinaires	Titres de capital de base sans droit de vote
<b>2010</b>		
Solde d'ouverture	357 918 125	237 288 134
Émission d'actions/de titres de capital de base	20 068	0
Conversion d'obligations obligatoirement remboursables en actions	0	0
Autres mutations	0	0
Solde de clôture	357 938 193	237 288 134
<b>2011</b>		
Solde d'ouverture	357 938 193	237 288 134
Émission d'actions/de titres de capital de base	42 120	-16 949 152
Conversion d'obligations obligatoirement remboursables en actions	0	0
Autres mutations	0	0
Solde de clôture	357 980 313	220 338 982

- Actions ordinaires : le capital social de KBC Groupe SA se compose d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions ordinaires sont assorties d'un droit de vote, chaque action représentant une voix. Il n'est pas procédé à l'émission de parts bénéficiaires ou d'actions sans droit de vote.
- Actions propres : au 31 décembre 2011, les sociétés du groupe KBC détenaient 18 169 054 actions ordinaires KBC en portefeuille, qui se composent pour l'essentiel d'actions propres rachetées dans le cadre d'anciens programmes de rachat d'actions propres et d'actions propres servant de couverture pour les plans d'options sur actions à l'intention du personnel. Les droits de vote liés aux actions détenues par KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes sont suspendus.
- Des informations sur les plans d'options sur actions sont fournies à l'Annexe 12.
- La partie Comptes annuels non consolidés contient de plus amples renseignements sur le mandat concernant le capital autorisé et l'augmentation de capital pour le personnel.
- Les actions privilégiées (366 millions d'euros fin 2010, 370 millions d'euros fin 2011) ne figurent pas dans les Capitaux propres des action-

naires mais dans les Intérêts de tiers. Elles répondent à la définition des instruments de capitaux propres selon l'IAS 32. Comme elles n'appartiennent pas aux actionnaires, elles sont reprises dans les Intérêts de tiers.

- Instruments de capital de base sans droit de vote : KBC Groupe SA a émis depuis fin 2008 pour 7 milliards d'euros de titres de capital de base perpétuels, non transférables et sans droit de vote, pari passu avec les actions ordinaires en cas de liquidation. L'État belge (la Société Fédérale de Participations et d'Investissement) et la Région flamande y ont souscrit (à raison de 3,5 milliards d'euros chacun). Les autres caractéristiques des transactions sont décrites au chapitre Opérations de capital et de garantie conclues avec les pouvoirs publics en 2008 et 2009 de la partie Informations complémentaires. Le 2 janvier 2012, KBC a remboursé 0,5 milliard d'euros (majorés d'une pénalité de 15%) à l'État belge. Ce remboursement a déjà été porté au bilan au 31 décembre 2011 (transfert de 0,5 milliard d'euros de capitaux propres vers la dette et déduction de la pénalité des capitaux propres en la présentant en tant que dette).

## Annexe 40 : Engagements et garanties donnés et reçus

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Part non utilisée des lignes de crédit engagées</b>		
Données	32 422	33 218
De manière irrévocable	20 799	21 291
De manière révocable	11 623	11 927
Reçues	1 139	1 090
<b>Garanties financières</b>		
Données	12 180	12 456
Garanties et sûretés reçues	53 975	47 790
Pour actifs dépréciés ou échus mais non acquittés	4 808	3 981
Pour actifs non dépréciés ni échus mais non acquittés	49 167	43 809
<b>Autres engagements</b>		
Donnés	144	147
De manière irrévocable	140	143
De manière révocable	4	4
Reçus	105	93
<b>Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie par KBC</b>		
Pour passifs	30 419	46 963
Pour passifs éventuels	4 151	4 682

- La définition des garanties financières a été modifiée en 2011 et les chiffres de référence ont été adaptés (voir Annexe 1 A).
- La juste valeur des garanties financières est basée sur la valeur de marché disponible.
- KBC Groupe SA garantit irrévocablement et inconditionnellement tous les engagements existant au 31 décembre 2011 (*all the sums, indebtedness, obligations and liabilities outstanding*), énumérés à la Section 5 (c) du *Companies (Amendment) Act* irlandais, des entreprises irlandaises mentionnées ci-après. La garantie permet à ces entreprises d'être dispensées de certaines obligations de publication en vertu de la section 17 du *Companies (Amendment) Act 1986* irlandais :
  - KBC Financial Services (Ireland) Limited,
  - KBC Fund Management Limited.

Comme ces sociétés sont incluses dans la consolidation, il s'agit d'une transaction intragroupe et la garantie en question ne figure pas dans le tableau ci-dessus.

- Les garanties détenues (pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire – voir tableau) doivent être restituées sous leur forme originale ou, éventuellement, en trésorerie. Les garanties peuvent être exigées en cas de dénonciation du crédit pour diverses raisons (défaut de paiement, faillite, etc.). En cas de faillite, les garanties sont vendues par le curateur. Dans les autres cas, la banque assure elle-même la réalisation ou la prise de possession des garanties. Les garanties reçues relatives aux dérivés OTC concernent principalement de la trésorerie, qui a été comptabilisée au bilan par KBC (et n'est pas reprise dans le tableau).

Garanties détenues (pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire) (en millions d'EUR)	Juste valeur des garanties reçues		Juste valeur des garanties vendues ou redonnées en garantie	
	31-12-2010	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2011
Actifs financiers	15 423	10 470	9 015	7 018
Instruments de capitaux propres	37	12	0	0
Instruments de dette	15 199	10 255	9 015	7 018
Prêts et avances	184	202	0	0
Trésorerie	4	1	0	0
Autres actifs	0	4	0	0
Immobilisations corporelles	0	4	0	0
Immeubles de placement	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0



<b>Garanties prises en possession</b> (en millions d'EUR)	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente	0	0
Immobilisations corporelles	4	0
Immeubles de placement	0	170
Instruments de capitaux propres et titres de créance	43	0
Trésorerie	218	237
Autres	15	8
<b>Total</b>	<b>281</b>	<b>414</b>

## Annexe 41 : Location

(en millions d'EUR)	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
<b>Créances résultant de contrats de location-financement</b>		
Investissement brut dans des contrats de location-financement, à recevoir	5 790	5 489
Jusqu'à 1 an	1 668	1 464
Plus de 1 an à 5 ans	2 814	2 690
Plus de 5 ans	1 308	1 335
Produits financiers futurs non acquis de contrats de location-financement	836	826
Investissement net dans des contrats de location-financement	4 915	4 659
Jusqu'à 1 an	1 440	1 277
Plus de 1 an à 5 ans	2 461	2 340
Plus de 5 ans	1 014	1 043
Dont valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	12	10
Cumul des réductions de valeur sur créances de leasing irrécouvrables	192	191
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	105	104
<b>Créances résultant de contrats de location simple</b>		
Montant des loyers minimums futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables*	856	430
Jusqu'à 1 an	309	146
Plus de 1 an à 5 ans	519	260
Plus de 5 ans	28	23
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	2	0

\* Les valeurs résiduelles des contrats de location simple ne sont plus incluses dans les loyers minimums futurs depuis 2011 (en 2010 : 426 millions d'euros).

- Il n'existe aucun cas important dans lequel KBC intervient en qualité de preneur dans le cadre d'un contrat de location simple et de location-financement.
- Conformément aux dispositions de l'IFRIC 4, aucun contrat de location simple ou de location-financement incorporé dans d'autres contrats n'a été constaté.
- Location-financement : la location-financement est en majeure partie fournie par des sociétés distinctes principalement actives en Belgique et en Europe centrale. KBC propose divers produits de location-financement, allant du leasing d'équipement et de véhicules au leasing immobilier. Les contrats de location-financement sont proposés en Belgique par le réseau d'agences du groupe KBC. Cette formule gagne également en importance en Europe centrale.
- Les contrats de location simple portent essentiellement sur la location *full service* de voitures et sont vendus tant par le réseau d'agences de KBC Bank et CBC Banque que par une équipe de vente interne. La location *full service* se développe également en Europe centrale.

## Transactions avec des parties liées, à l'exception du key management (en millions d'EUR)

	2010										2011									
	Filiales	Entreprises associées	Coentreprises	Etat belge	Region flamande	Autres	Total	Filiales	Entreprises associées	Coentreprises	Etat belge	Region flamande	Autres	Total						
<b>Actifs</b>	618	228	110	28 958	1 198	1 148	32 260	263	268	122	23 142	1 280	1 164	26 238						
Prêts et avances	55	107	73	71	0	1 119	1 425	58	154	85	762	0	1 137	2 196						
Avances en compte courant	2	1	0	0	0	367	369	2	1	0	0	0	379	381						
Prêts à terme	53	107	73	71	0	753	1 056	56	153	85	762	0	759	1 815						
Location-financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Prêts à tempérament	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Instruments de capitaux propres	283	32	29	0	0	0	344	115	36	28	0	0	0	178						
À des fins de transaction	34	0	0	0	0	0	34	0	0	0	0	0	0	0						
À des fins d'investissement	250	32	29	0	0	0	310	115	36	28	0	0	0	178						
Autres créances	280	88	8	28 888	1 198	28	30 490	91	78	9	22 380	1 280	26	23 864						
<b>Passifs</b>	934	174	32	294	0	23	1 457	741	146	30	166	0	25	1 109						
Dépôts	902	133	32	176	0	22	1 266	733	134	30	0	0	25	922						
Dépôts	902	132	32	176	0	22	1 264	732	133	30	0	0	25	920						
Autres	1	1	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0	0	2						
Autres passifs financiers	23	20	0	0	0	0	43	5	0	0	0	0	0	5						
Dettes représentées par un titre	1	20	0	0	0	0	21	0	0	0	0	0	0	0						
Dettes subordonnées	22	0	0	0	0	0	22	5	0	0	0	0	0	5						
Paiements en actions, attribuées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Paiements en actions, exercées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Autres passifs	9	21	0	118	0	1	148	3	12	0	166	0	0	182						
<b>Compte de résultats</b>	-14	0	2	951	39	39	1 018	12	0	4	957	42	42	1 056						
Revenus nets d'intérêts*	15	3	2	951	39	40	1 050	16	0	2	957	42	43	1 061						
Primes d'assurances acquises avant réassurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Revenus de dividendes	4	5	0	0	0	0	9	3	4	1	0	0	0	9						
Revenus nets de commissions	-1	-3	0	0	0	-2	-5	0	-1	0	0	0	-2	-3						
Autres revenus nets	3	0	0	0	0	1	4	4	0	0	0	0	1	6						
Frais généraux administratifs	-35	-5	0	0	0	0	-40	-12	-3	0	0	0	-2	-17						
<b>Garanties</b>																				
Garanties données par le groupe							0							0						
Garanties reçues par le groupe							0							0						

\* Montant adapté dans la colonne Autres en 2010 (les revenus nets d'intérêts n'étaient pas inclus).

## Transactions avec le *key management* (membres du Conseil d'administration et du Comité de direction de KBC Groupe SA)\*

(en millions d'EUR)

	2010	2011
<b>Total*</b>	<b>10</b>	<b>12</b>
Ventilation selon le type de rémunération		
Avantages à court terme	7	6
Avantages postérieurs à l'emploi	3	6
Régimes à prestations définies	3	6
Régimes à cotisations définies	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de départ	1	0
Paievements en actions	0	0
Options sur actions, en unités		
Au début de l'exercice	52 100	35 100
Attribuées	0	0
Exercées	0	0
Modification de la composition	-17 000	-14 800
Au terme de l'exercice	35 100	20 300
Avances et prêts attribués au <i>key management</i> et partenaires	1	1

\* Rémunérations allouées aux administrateurs ou partenaires de l'entreprise consolidante en raison de leurs fonctions dans cette entreprise, dans ses filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite attribuées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants.

- Le poste Autres dans le premier tableau comprend essentiellement KBC Ancora, Cera et MRBB. Le recouvrement des créances en cours à l'égard de Cera et KBC Ancora dépend dans une certaine mesure de l'évolution du groupe KBC.
- Toutes les transactions avec les parties liées s'effectuent *at arm's length*.
- L'État belge et la Région flamande sont considérés *stricto sensu* (c'est-à-dire à l'exclusion des sociétés contrôlées par ces parties).
- Il n'y a pas eu d'autres transactions majeures avec des entreprises associées que celles figurant dans le tableau.
- Le *key management* englobe les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction du Groupe. Le chapitre Déclaration de gouvernement d'entreprise contient plus de renseignements sur les rémunérations du top management.
- KBC a conclu en 2009 un accord de garantie avec l'État belge, qui couvre en grande partie l'éventuel risque de baisse lié à son exposition aux CDO. Les coûts y afférents de -79 millions d'euros sont comptabilisés dans les résultats de 2011 dans le poste Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.
- En 2011, KBC a versé un coupon (à concurrence de 595 millions d'euros) sur les titres de capital de base sans droit de vote émis en 2008 et 2009 à l'intention des pouvoirs publics belges et flamands. Le 2 janvier, KBC Groupe a remboursé 0,5 milliard d'euros en principal (+ une pénalité de 15%) à l'État belge. Ce remboursement a déjà été porté au bilan au 31 décembre 2011 (transfert de 0,5 milliard d'euros de capitaux propres vers les dettes et déduction de la pénalité des capitaux propres en la présentant en tant que dette).

### Annexe 43 : Rémunération du commissaire

En 2011, KBC Groupe SA et ses filiales ont versé ensemble 15 530 397 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL dans le cadre des missions de contrôle ordinaires, contre 15 659 361 euros en 2010. La rémunération versée en 2011 pour les autres services s'élève à 4 105 087

euros (contre 3 041 628 euros en 2010), répartis comme suit : autres missions de contrôle : 1 282 382 euros, missions de conseil fiscal : 174 338 euros, autres missions que le révisorat : 2 648 367 euros (contre respectivement 1 058 666, 143 773 et 1 839 189 euros en 2010).

## Annexe 44 : Principales filiales et entreprises associées (au 31-12-2011)

Entreprise	Siège social	Pourcentage de participation au niveau du groupe	Division*	Activité
<b>KBC BANK</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
Absolut Bank	Moscou – RU	99,00	CG	Établissement de crédit
Antwerpse Diamantbank SA	Anvers – BE	100,00	CG	Établissement de crédit
CBC Banque SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Établissement de crédit
CIBANK AD	Sofia – BG	100,00	ECO	Établissement de crédit
ČSOB a.s. (République tchèque)	Prague – CZ	100,00	ECO	Établissement de crédit
ČSOB a.s. (Slovaquie)	Bratislava – SK	100,00	ECO	Établissement de crédit
KBC Asset Management SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Asset Management
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	100,00	B/MB/CG	Établissement de crédit
KBC Bank Deutschland AG	Brême – DE	100,00	CG	Établissement de crédit
KBC Bank Funding LLC & Trust (groupe)	New York – US	100,00	MB	Émission d'actions de préférence
KBC Bank Ireland Plc	Dublin – IE	100,00	MB	Établissement de crédit
KBC Clearing NV	Amsterdam – NL	100,00	MB	Clearing
KBC Commercial Finance SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Factoring
KBC Consumer Finance SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Crédits à la consommation
KBC Credit Investments SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Investissements en titres liés aux crédits
KBC Finance Ireland	Dublin – IE	100,00	CG	Octroi de crédit
KBC Financial Products (groupe)	Diverses localisations	100,00	CG	Négoce d'actions et de dérivés
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam – NL	100,00	MB	Émission d'obligations
KBC Lease (groupe)	Diverses localisations	100,00	MB/ECO/B	Leasing
KBC Private Equity SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Capital-risque
KBC Real Estate SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Immobilier
KBC Securities SA	Bruxelles – BE	100,00	MB	Société de Bourse, corporate finance
K&H Bank Rt.	Budapest – HU	100,00	ECO	Établissement de crédit
Kredyt Bank SA (voir Annexe 48)	Varsovie – PL	80,00	CG	Établissement de crédit
Entreprises associées				
Nova Ljubljanska banka d.d. (groupe)	Ljubljana – SI	25,00	CG	Établissement de crédit
<b>KBC ASSURANCES</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
ADD SA	Heverlee – BE	100,00	B	Compagnie d'assurances
ČSOB Pojišť'ovna (République tchèque)	Pardubice – CZ	100,00	ECO	Compagnie d'assurances
ČSOB Poist'ovňa a.s. (Slovaquie)	Bratislava – SK	100,00	ECO	Compagnie d'assurances
DZI Insurance	Sofia – BG	99,95	ECO	Compagnie d'assurances
Fidea SA (contrat de vente signé)	Anvers – BE	100,00	CG	Compagnie d'assurances
Groupe VAB	Zwijndrecht – BE	74,81	B	Assistance voiture
K&H Insurance Rt.	Budapest – HU	100,00	ECO	Compagnie d'assurances
KBC Banka A.D.	Belgrade – RS	100,00	CG	Établissement de crédit
KBC Group Re SA (ancien Assurisk)	Luxembourg – LU	100,00	B	Compagnie d'assurances
KBC Assurances SA	Leuven – BE	100,00	B	Compagnie d'assurances
TUIR WARTA SA (contrat de vente signé)	Varsovie – PL	100,00	CG	Compagnie d'assurances
Filiales consolidées par intégration proportionnelle				
NLB Vita d.d.	Ljubljana – SI	50,00	CG	Compagnie d'assurances
<b>KBL EPB (contrat de vente signé)</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
Brown Shipley & Co Ltd.	Londres – GB	99,91	CG	Établissement de crédit
KBL Richelieu Banque Privée	Paris – FR	99,91	CG	Établissement de crédit
KBL European Private Bankers SA	Luxembourg – LU	99,91	CG	Établissement de crédit
KBL (Switzerland) Ltd.	Genève – CH	99,90	CG	Établissement de crédit
Merck Finck & Co.	Munich – DE	99,91	CG	Établissement de crédit
Puilaetco Dewaay Private Bankers SA	Bruxelles – BE	99,91	CG	Établissement de crédit
Theodoor Gilissen Bankiers NV	Amsterdam – NL	99,91	CG	Établissement de crédit
VITIS Life SA	Luxembourg – LU	99,91	CG	Compagnie d'assurances
<b>KBC GROUPE SA (autres filiales directes)</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
KBC Global Services SA	Bruxelles – BE	100,00	CG	Services au groupe
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	100,00	CG	Holding

\* Division (pour prise en résultat) : abréviations : B = Belgique, ECO = Europe centrale et orientale, MB = Merchant Banking, CG = Centre de groupe.

- Comme nous l'avons indiqué dans les méthodes comptables, la méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entités (importantes) (y compris les *Special Purpose Vehicles*) sur lesquelles la société consolidante exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif. Pour déterminer si les SPV doivent être consolidés ou non, KBC se base sur les principes énoncés dans SIC 12. Il utilise en outre des seuils de matérialité en vue d'une intégration dans la consolidation. Une société entrant en ligne de compte pour une consolidation est effectivement prise dans la consolidation si deux des critères suivants sont remplis : (a) la part du groupe dans les capitaux propres est supérieure à 2,5 millions d'euros, (b) la part du groupe dans le résultat est supérieure à 1 million d'euros, (c) le total du bilan est supérieur à 100 millions d'euros. Le total du bilan globalisé des sociétés exclues ne peut excéder 1% du total du bilan consolidé. Certains SPV

ne répondent qu'à un des trois critères et ne sont donc pas consolidés, tant que le total du bilan globalisé des sociétés exclues ne dépasse pas 1% du total du bilan consolidé. Il s'agit essentiellement des SPV constitués dans le cadre des activités CDO. Il convient de noter que ces SPV ne dépassent qu'un seuil de matérialité (total du bilan), vu qu'ils affichent des capitaux propres et un résultat net très limités. Les résultats relatifs aux CDO se situent chez KBC Financial Products, qui est consolidé. La non-consolidation de ces SPV n'a donc un impact que sur la présentation du bilan consolidé et non sur les capitaux, le résultat ou la solvabilité.

- La liste complète (établie au 31 décembre 2011) des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées est fournie dans la partie Informations complémentaires et sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## Annexe 45 : Principales modifications du périmètre de consolidation

Entreprise	Société mère	Méthode d'intégration	Pourcentage de participation au niveau du groupe		Commentaire
			31-12-2010	31-12-2011	
<b>Ajouts</b>					
Néant					
<b>Sorties</b>					
Centea	KBC Bank	Intégration globale	100,00	-	Vendue le 1 <sup>er</sup> juillet 2011
<b>Changements de dénomination</b>					
Assurisk a été rebaptisée KBC Group Re SA	KBC Assurances	Intégration globale	100,00	100,00	-
<b>Variations du pourcentage de participation et fusions internes</b>					
Nova Ljubljanska banka	KBC Bank	Mise en équivalence	30,57	25,00	Diminution de 5,57%
Absolut Bank	KBC Bank	Intégration globale	95,00	99,00	Augmentation de 4,00%
KBC Consumer Finance SA	KBC Bank	Intégration globale	60,01	100,00	Augmentation de 39,99%
DZI Insurance	KBC Assurances	Intégration globale	90,35	99,95	Augmentation de 9,61%

En 2011, les variations du périmètre de consolidation n'ont eu qu'un impact limité sur le compte de résultats et le bilan, à l'exception de la cession de Centea, finalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Les résultats du groupe incluent

donc seulement les résultats de Centea pour les six premiers mois de 2011 (16 millions d'euros après impôts). Voir aussi l'Annexe 8.

## Annexe 46 : Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)

- Selon la norme IFRS 5, un actif non courant (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) doit être classé comme détenu en vue de la vente, si sa valeur comptable sera essentiellement recouverte par le biais d'une transaction de vente et non son utilisation continue. Pour cela, l'actif (ou groupe d'actifs destiné à être cédé) doit être immédiatement disponible à la vente dans son état actuel. En outre, la vente doit être très probable. Pour évaluer si une vente est très probable, la norme IFRS 5 énumère les conditions qui doivent être remplies pour qu'elle soit d'application :
  - 1 engagement du management à l'égard d'un plan de vente,
  - 2 démarches pour trouver un acquéreur et finaliser le plan,
  - 3 prix souhaité raisonnable par rapport à la juste valeur actuelle,
  - 4 vente dans l'année qui suit la date de classification,
  - 5 faible probabilité de modification notable ou d'abandon du plan.
- Une fois ces cinq conditions remplies, les actifs et passifs des désinvestissements concernés figurent dans un poste distinct du bilan, à savoir Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés pour les actifs et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés pour les passifs. Les chiffres de référence n'ont pas été adaptés, tel qu'autorisé par les normes IFRS. Si les groupes d'actifs destinés à être cédés sont en outre qualifiés d'activités abandonnées, leurs résultats (et les chiffres de référence) sont repris dans un poste du compte de résultats, en l'occurrence Résultat net après impôts des activités abandonnées.
- Tombent sous l'application de la norme IFRS 5 (désinvestissements importants non finalisés) :
  - Au 31 décembre 2010 : KBL EPB
  - Au 31 décembre 2011 : KBL EPB, Fidea, WARTA
  - Note : KBL EPB est en outre qualifié d'activité abandonnée
- Les autres participations à céder ne répondaient pas aux critères imposés au 31 décembre 2011. Pour certaines d'entre elles, la cession n'est pas prévue dans l'année et/ou le projet de vente n'a pas encore démarré et/ou il est prématuré d'affirmer, dans le contexte actuel de volatilité boursière, que le prix de vente souhaité peut être obtenu, de sorte que le plan peut encore faire l'objet de modifications importantes. Il convient en outre de noter que la norme IFRS 5 ne s'applique pas à un abandon progressif d'activités (par exemple, la réduction d'une partie des portefeuilles de crédits internationaux).
- Vous trouverez ci-dessous des informations sur les désinvestissements qui tombaient sous l'application de la norme IFRS 5 au 31 décembre 2011.

### KBL EPB

Activité : Établissement de crédit

Segment : Centre de groupe

Description : en mars 2011, le groupe a annoncé l'échec de l'accord initial conclu avec Hinduja en vue de la cession de KBL EPB. La procédure de vente a ensuite été relancée. En octobre 2011, KBC a conclu un accord avec Precision Capital en vue de la cession de KBL EPB pour

environ 1 milliard d'euros. La transaction permettra à KBC de libérer environ 0,7 milliard d'euros de capitaux et débouchera sur une hausse du ratio Tier 1 de 0,6%. Elle a eu un impact négatif d'environ 0,4 milliard d'euros sur le compte de résultats au troisième trimestre 2011. KBC continuera de proposer des services de banque privée en Belgique et en Europe centrale et orientale par le biais de ses activités de banque privée sous l'enseigne KBC. La transaction n'était pas encore finalisée au moment de la rédaction du présent rapport annuel.

#### Fidea

Activité : Compagnie d'assurances

Segment : Centre de groupe

Description : en octobre 2011, KBC a conclu un contrat avec le groupe de *private equity* J.C. Flowers & Co en vue de la cession de Fidea pour environ 0,2 milliard d'euros. La transaction libère au total pour environ 0,1 milliard d'euros de capitaux pour KBC, principalement en raison de la réduction de 1,8 milliard d'euros des actifs pondérés en fonction des risques mais aussi de l'impact négatif sur les résultats de KBC d'environ

0,1 milliard d'euros. Elle entraîne une hausse du ratio Tier 1 de KBC de quelque 0,1%. La transaction n'était pas encore finalisée au moment de la rédaction du présent rapport annuel.

#### WARTA

Activité : Compagnie d'assurances

Segment : Centre de groupe

Description : en janvier 2012, un contrat a été conclu avec Talanx International AG en vue de la cession de WARTA en Pologne pour 770 millions d'euros, à moduler en fonction des variations de la valeur nette d'inventaire entre le 30 juin 2011 et le moment de la finalisation. Sur la base des chiffres au 30 septembre 2011, la transaction devrait libérer près de 0,7 milliard d'euros de capitaux pour KBC et entraîner une hausse de quasi 0,7% du ratio Tier 1. Elle aura un impact positif d'environ 0,3 milliard d'euros sur le résultat de KBC au moment de sa finalisation. La transaction n'était pas encore finalisée au moment de la rédaction du présent rapport annuel.

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>A ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>		
<b>Compte de résultats</b>		
<b>Compte de résultats KBL EPB</b>		
Revenus nets d'intérêts	159	151
Revenus nets de commissions	381	349
Autres revenus nets	62	63
Total des produits	602	563
Charges d'exploitation	-495	-437
Réductions de valeur	-42	-107
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2	1
Résultat avant impôts	66	19
Impôts	-19	6
Résultat après impôts	47	25
<b>Résultat de l'accord de vente relatif à KBL EPB</b>		
Réductions de valeur liées à l'évaluation basée sur la valeur de marché diminuée des frais de vente	-301	-444
Impôts (différés) liés à l'évaluation basée sur la valeur de marché diminuée des frais de vente	0	0
Produit de la vente, après impôts	-301	-444
<b>Résultat net après impôts des activités abandonnées</b>	<b>-254</b>	<b>-419</b>
<b>Résumé des flux de trésorerie KBL EPB</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	202	2 200
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-84	-8
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	-33	-569
Entrée/sortie de trésorerie nette	85	1 623
<b>Bénéfice par action des activités abandonnées KBL EPB</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Ordinaire	-0,75	-1,23
Dilué	-0,75	-1,23
<b>Engagements KBL EPB</b>	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
Part non utilisée des lignes de crédit – données	2 774	3 053
Part non utilisée des lignes de crédit – reçues	2 621	2 682
Garanties financières – données	4 403	3 378
Garanties financières – reçues	3 982	5 218
Autres engagements – donnés	594	39
Autres engagements – reçus	0	0

(en millions d'EUR)

<b>Dérivés – montants contractés KBL EPB</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
	<b>actifs / passifs</b>	<b>actifs / passifs</b>
À des fins de transaction		
Contrats de taux d'intérêt	17 857 / 17 857	12 810 / 12 810
Contrats de change	5 244 / 5 267	8 392 / 8 326
Contrats d'actions	2 847 / 2 847	2 597 / 2 597
Contrats de crédit	1 / 1	2 / 2
Contrats sur matières premières et autres	15 / 15	19 / 19
Micro-couverture : couvertures de juste valeur		
Contrats de taux d'intérêt	553 / 553	1 235 / 1 235
Contrats de change	7 / 9	7 / 10
Contrats d'actions	0 / 0	0 / 0
Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille		
Contrats de taux d'intérêt	168 / 168	171 / 171

#### **B ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET GROUPES DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET PASSIFS LIÉS À DES GROUPES D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS**

<b>Bilan (entre parenthèses : dont activités abandonnées)</b>	<b>31-12-2010</b>	<b>31-12-2011</b>
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	437 (437)	1 076 (1 076)
Actifs financiers	11 359 (11 299)	16 797 (12 523)
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	7 (7)	12 (12)
Actifs d'impôts	83 (83)	110 (95)
Participations dans des entreprises associées	14 (14)	13 (13)
Immeubles de placement et autres immobilisations corporelles	240 (234)	278 (224)
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	690 (690)	352 (196)
Autres actifs	109 (101)	485 (103)
Total de l'actif	12 938 (12 863)	19 123 (14 242)
<b>Passifs</b>		
Passifs financiers	12 489 (12 489)	12 901 (12 710)
Provisions techniques avant réassurance	466 (466)	4 533 (424)
Passifs d'impôts	11 (11)	38 (6)
Provisions pour risques et charges	28 (28)	30 (22)
Autres passifs	349 (348)	631 (304)
Total du passif	13 341 (13 341)	18 132 (13 466)
<b>Résultats non réalisés</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Réserve de réévaluation d'actifs disponibles à la vente	9 (8)	-81 (-72)
Impôts différés sur le poste susmentionné	-6 (-6)	29 (20)
Écarts de conversion	10 (10)	7 (7)
Total	12 (12)	-45 (-46)

### Annexe 47 : Gestion des risques

Les informations exigées sur la nature et le montant des risques (conformément aux normes IFRS 4 et IFRS 7) et les informations relatives au capital (conformément à la norme IAS 1) sont reprises dans les sections ayant fait l'objet d'un audit par le commissaire du chapitre Gestion de la

valeur et des risques. À la section consacrée au risque de crédit, ce chapitre fournit également des données relatives au risque lié aux obligations d'État de certains pays ainsi que des renseignements sur le portefeuille de crédits structurés.

### Annexe 48 : Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Les événements postérieurs à la date de clôture du bilan sont des événements favorables ou défavorables qui se produisent entre la date de clôture (31-12-2011) et la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration en vue de leur publication. On distingue d'une part les événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements (événements qui confirment des situations qui existaient à la date de clôture) et d'autre part, les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements (événements qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture). Le premier type d'événement donne en principe lieu à un ajustement des états financiers de l'exercice précédant l'événement, tandis que le deuxième type n'influence en principe que les états financiers de l'exercice suivant.

Les principaux événements qui n'ont pas donné lieu à des ajustements après la date de clôture des comptes sont les suivants :

- 20 janvier 2012 : contrat de vente de WARTA (Pologne) : voir Annexe 46.
- 23 janvier 2012 : poursuite du désinvestissement du portefeuille de KBC Private Equity : KBC Private Equity et les autres actionnaires de Dynaco Group SA (*Dynaco*) ont conclu un accord avec Assa Abloy AB en vue du rachat de Dynaco. La transaction devrait être bouclée au premier semestre 2012, après l'approbation des autorités de concurrence concernées. Elle n'influence pas le bénéfice ou le capital de KBC.
- En janvier 2012, deux CDO ont été dénouées (*de-risked*), entraînant une nouvelle contraction du montant notionnel de 1,7 milliard d'euros. Cette opération n'a pas débouché sur une économie de capitaux importante et a eu un impact négatif d'environ 0,1 milliard d'euros après impôts sur le compte de résultats.

- Le 28 février 2012, Banco Santander S.A. et KBC ont annoncé la conclusion d'un accord concernant la fusion de Bank Zachodni WBK S.A. et Kredyt Bank S.A. en Pologne. Forte de près de 900 agences et de 3,5 millions de clients particuliers, la banque fusionnée constitue la troisième banque polonaise en termes de dépôts, de crédits, de nombre d'agences et de bénéficiaires. Une fois que la fusion proposée sera réalisée, Banco Santander détendra quelque 76,5% de la banque fusionnée et KBC environ 16,4%. Banco Santander s'est engagée à aider KBC juste après la fusion à ramener sa participation dans la banque fusionnée en-dessous de 10%. KBC entend par ailleurs céder sa participation résiduelle. Après la déconsolidation de Kredyt Bank résultant de la fusion proposée et après avoir ramené, comme promis, la participation de KBC en-dessous de 10% peu après l'enregistrement de la fusion, près de 0,7 milliard d'euros de capitaux seront libérés (à la valeur de marché au moment de l'annonce) grâce essentiellement à une réduction des actifs pondérés des risques. Cela équivaut à un impact positif sur le ratio Tier 1 d'environ 0,8% ou 0,9% au moment du retrait intégral (sur la base des chiffres à fin 2011). Par ailleurs, une fois finalisée, la transaction aura un effet positif d'environ +0,1 milliard d'euros (à la valeur de marché au moment de l'annonce) sur le résultat. La fusion est soumise à l'appréciation indépendante de Bank Zachodni WBK et Kredyt Bank et doit recevoir le feu vert de l'organe de contrôle financier polonais et des autorités de concurrence compétentes. Banco Santander s'est également engagée à acquérir Żagiel, le pôle Crédit à la consommation de KBC en Pologne, à l'actif net corrigé, après l'approbation des autorités de concurrence compétentes. De plus amples

informations sont fournies dans le communiqué de presse y afférent sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les informations juridiques qui y sont mentionnées s'appliquent in extenso.

- 8 mars 2012 : contrat signé avec Value Partners Ltd. en vue de la cession de la participation de 49% de KBC Asset Management dans KBC Goldstate (Chine). La transaction doit encore être approuvée par le Ministère du commerce chinois et n'aura pas d'impact significatif sur le bénéfice et le capital de KBC.
- Le 8 mars 2012, le gouvernement grec a bouclé avec succès l'opération d'échange d'obligations d'État avec le secteur privé. Compte tenu des réductions de valeur déjà actées sur les obligations d'État grecques au 31 décembre 2011 (-71%), l'impact sur le résultat de KBC dépend de la juste valeur des nouvelles obligations reçues en échange. La juste valeur sera déterminée sur la base du taux du marché en Grèce au moment de l'échange effectif. Le 9 mars 2012, l'ISDA a décidé de considérer le réaménagement de la dette grecque comme événement de crédit (*credit event*) dans le cadre des contrats CDS, vu que le gouvernement grec a eu recours à la clause d'action collective afin de contraindre les obligataires récalcitrants à participer au réaménagement de la dette. Dans le cadre de son engagement à l'égard des clients *retail* ayant souscrit des obligations 5-5-5, KBC a constitué une provision de 334 millions d'euros au 31 décembre 2011 (voir Annexe 8). L'impact sur le résultat de KBC dépend de l'issue de la vente aux enchères organisée le 19 mars par l'ISDA dans le cadre du dénouement des contrats CDS.

## Annexe 49 : Informations générales (IAS 1)

- Nom : KBC Groupe
- Constitution : le 9 février 1935 sous la raison sociale Kredietbank ; nom actuel depuis le 2 mars 2005
- Pays de constitution : Belgique
- Siège social : avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique
- TVA : BE 0403.227.515
- RPM : Bruxelles
- Forme juridique : société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne ; la société est un holding financier tombant sous le contrôle prudentiel de la Banque nationale de Belgique.
- Durée de la société : indéterminée
- Objet : la société est un holding financier qui a pour objet de détenir directement ou indirectement et de gérer des participations dans d'autres sociétés, parmi lesquelles figurent – sans que l'énumération soit limitative – des établissements de crédit, des entreprises d'assurances et d'autres institutions financières. La société a aussi pour objet de fournir des services de support aux tiers, en qualité de mandataire ou autrement, en particulier aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte (article 2 des statuts).
- Lieux où les documents accessibles au public peuvent être consultés : les statuts de la société peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles et sont publiés sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les comptes annuels et le rapport annuel sont déposés à la Banque nationale de Belgique. Ces documents peuvent également être obtenus au siège de la société et sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les décisions en matière de nomination et démission de membres du Comité de direction et du Conseil d'administration sont publiées aux Annexes du Moniteur belge. Les avis financiers concernant la société paraissent dans la presse financière et/ou sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les convocations aux assemblées générales sont publiées au Moniteur Belge, dans la presse financière, dans les médias et sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).
- Assemblée générale des actionnaires : il est tenu, chaque année, une Assemblée générale au siège social ou à un autre endroit annoncé dans la convocation, le premier jeudi de mai à dix heures ou, si ce jour

est un jour férié légal ou un jour de fermeture des banques, le dernier jour ouvrable bancaire précédent, à dix heures.

- Le droit d'un actionnaire de participer à l'Assemblée générale et d'exercer son droit de vote est subordonné à l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire à la date d'enregistrement, à savoir le quatorzième jour qui précède l'Assemblée générale à vingt-quatre heures (heure belge), soit par leur inscription sur le registre des actions nominatives, soit par leur inscription dans les comptes d'un teneur de comptes agréé ou d'un organisme de liquidation, soit par la production des actions au porteur à un intermédiaire financier, sans qu'il soit tenu compte du nombre d'actions détenues par l'actionnaire au jour de l'Assemblée générale. De même, le droit d'un porteur d'obligations, warrants ou certificats émis avec la collaboration de la société de participer à l'Assemblée générale est subordonné à l'enregistrement comptable de ces titres à son nom à la date d'enregistrement. Tout actionnaire, tout porteur d'obligations, de warrants ou de certificats émis avec la collaboration de la société qui souhaite participer à l'Assemblée générale doit le communiquer au plus tard le sixième jour qui précède la date de l'Assemblée générale à la société ou à une personne désignée à cet effet par la société, en indiquant le nombre de titres pour lequel il entend participer. S'il souhaite participer à l'Assemblée générale avec des titres au porteur ou dématérialisés, il doit veiller de même à ce que la société ou une personne désignée à cet effet par la société soit, dans le même délai, en possession d'une attestation délivrée par l'intermédiaire financier, le teneur de comptes agréé ou l'organisme de liquidation certifiant le nombre de titres au porteur ou de titres dématérialisés produits ou inscrits à son nom dans ses comptes à la date d'enregistrement, pour lesquels il a déclaré vouloir participer à l'Assemblée générale. Le prescrit du présent article vaut également pour les porteurs de parts bénéficiaires, qu'elles soient nominatives ou dématérialisées, dans la mesure où ils ont le droit d'assister à l'Assemblée générale.



# 3

## Comptes annuels non consolidés

Les comptes annuels non consolidés (ou statutaires) de KBC Groupe SA sont présentés ici dans une version abrégée. L'intégralité des comptes annuels non consolidés sera soumise pour approbation à l'Assemblée générale du 3 mai 2012.

Conformément aux dispositions légales, les comptes annuels non consolidés, le rapport du Conseil d'administration et le rapport du commissaire sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de KBC Groupe SA, Investor Relations – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique et pourront également être consultés sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com) après leur dépôt.

Le commissaire a attesté sans réserve les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels non consolidés ont été établis conformément aux normes comptables belges (B-GAAP). Ils ne sont donc pas comparables aux données établies selon les normes IFRS qui figurent dans les autres chapitres du présent rapport annuel.

Bilan après répartition du bénéfice (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>16 928</b>	<b>16 493</b>
Immobilisations financières	16 928	16 493
Entreprises liées	16 918	16 482
Participations	16 668	16 232
Créances	250	250
Entreprises avec lien de participation	11	11
Participations	1	1
Créances	10	10
<b>Actifs circulants</b>	<b>431</b>	<b>1 907</b>
Créances à un an au plus	25	21
Créances commerciales	0	0
Autres créances	25	20
Placements de trésorerie	370	1 849
Actions propres	369	154
Autres placements	0	1 695
Valeurs disponibles	26	28
Comptes de régularisation	10	9
<b>Total de l'actif</b>	<b>17 359</b>	<b>18 400</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>8 198</b>	<b>10 016</b>
Capital	1 245	1 245
Capital souscrit	1 245	1 245
Primes d'émission	4 336	4 337
Réserves	1 445	1 445
Réserves légales	124	125
Réserves indisponibles	371	156
Réserves immunisées	190	190
Réserves disponibles	760	975
Bénéfice reporté (perte (-))	1 171	2 989
<b>Dettes</b>	<b>9 162</b>	<b>8 384</b>
Dettes à plus d'un an	7 633	6 901
Dettes financières	7 633	6 901
Emprunts subordonnés	7 000	6 500
Emprunts obligataires non subordonnés	633	401
Dettes à un an au plus	1 491	1 457
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	200	730
Dettes financières	424	113
Établissements de crédit	240	0
Autres emprunts	184	113
Dettes commerciales	1	6
Dettes fiscales, salariales et sociales	1	1
Rémunérations et charges sociales	1	1
Autres dettes	865	607
Comptes de régularisation	37	26
<b>Total du passif</b>	<b>17 359</b>	<b>18 400</b>

## Résultats (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	31-12-2010	31-12-2011
Ventes et prestations	3	2
Autres produits d'exploitation	3	2
Coûts des ventes et des prestations	31	57
Services et biens divers	27	52
Rémunérations, charges sociales et pensions	4	5
<b>Bénéfice d'exploitation (Pertes d'exploitation (-))</b>	<b>-28</b>	<b>-56</b>
Produits financiers	45	3 226
Produits des immobilisations financières	33	3 216
Produits des actifs circulants	4	8
Autres produits financiers	7	3
Charges financières	709	921
Charges de dettes	641	706
Réductions de valeur sur actifs circulants : dotations (reprises (-))	67	215
Autres charges financières	1	1
<b>Bénéfices (Pertes (-)) courants avant impôts</b>	<b>-693</b>	<b>2 249</b>
Produits exceptionnels	0	6
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	6
Charges exceptionnelles	266	434
Réductions de valeur sur immobilisations financières	266	434
<b>Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice avant impôts</b>	<b>-959</b>	<b>1 821</b>
Impôts sur le résultat	0	0
<b>Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice</b>	<b>-959</b>	<b>1 821</b>
<b>Bénéfice (perte (-)) de l'exercice à affecter</b>	<b>-959</b>	<b>1 821</b>

Dans ce schéma, les frais sont également désignés par un signe positif (contrairement à la présentation du compte de résultats consolidé).



## Affectations et prélèvements (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)

	31-12-2010	31-12-2011
<b>Bénéfice (perte (-)) à affecter</b>	<b>1 431</b>	<b>2 992</b>
Bénéfice (perte (-)) de l'exercice à affecter	-959	1 821
Bénéfice reporté (perte (-)) de l'exercice précédent	2 390	1 171
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
À la réserve légale	0	0
Aux autres réserves	0	0
<b>Bénéfice (perte (-)) à reporter</b>	<b>1 171</b>	<b>2 989</b>
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>260</b>	<b>3</b>
Rémunération du capital	258	3
Administrateurs ou gérants	1	0
Autres allocataires, participation des travailleurs	0	0

Il est proposé à l'Assemblée générale que le bénéfice à affecter pour 2011 soit réparti comme indiqué dans le tableau. Sous réserve d'approbation de la proposition, le dividende brut s'élèvera à 0,01 euro par action donnant droit au dividende pour l'exercice 2011.

Le précompte mobilier belge s'élève actuellement à 25% (possibilité de

21% pour les actions avec strip VVPR). Pour calculer le nombre d'actions donnant droit au dividende (344 619 736), nous avons tenu compte de la suspension du droit au dividende sur 13 360 577 actions rachetées résultant des programmes de rachat d'actions propres antérieurs.

## Annexe 1 : Immobilisations financières (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	Participations dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Participations dans des entreprises avec lien de participation	Créances sur des entreprises avec lien de participation
Valeur comptable au 31-12-2010	16 668	250	1	10
Acquisitions en 2011	0	0	0	0
Cessions en 2011	-2	0	0	0
Autres mutations en 2011	-434	0	0	0
<b>Valeur comptable au 31-12-2011</b>	<b>16 232</b>	<b>250</b>	<b>1</b>	<b>10</b>

Les participations dans des entreprises liées de KBC Groupe SA consistent principalement en :

- KBC Bank SA (99,99%)
- KBC Assurances SA (99,99%)
- KBC Asset Management SA (48,14%)
- KBL European Private Bankers (KBL EPB : 99,91% ; un accord de vente a été conclu en octobre 2011 mais la vente n'est pas encore finalisée)
- KBC Global Services SA (99,99%).

La principale modification en 2011 concerne une réduction de valeur supplémentaire sur la participation dans KBL EPB de 434 millions d'euros.

Les créances sur des entreprises liées concernent un prêt perpétuel subordonné à KBC Bank SA, d'un montant de 250 millions d'euros. Les créances sur des entreprises avec lien de participation concernent la souscription partielle de KBC Groupe SA à un emprunt obligataire émis en 2005 par Nova Ljubljanska banka.

## Annexe 2 : Mutations des capitaux propres et évolution du capital (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	31-12-2010	Augmentation de capital pour le personnel	Affectation du résultat	31-12-2011
Capital	1 245	0	0	1 245
Primes d'émission	4 336	0	0	4 337
Réserves	1 445	0	0	1 445
Résultat reporté	1 171	0	1 818	2 989
<b>Capitaux propres</b>	<b>8 198</b>	<b>1</b>	<b>1 818</b>	<b>10 016</b>

Au 31 décembre 2011, le capital social souscrit de la société s'élevait à 1 245 126 541,75 euros, réparti sur 357 980 313 actions. Le capital social est entièrement libéré. En 2011, le capital social a crû de 146 577,60 euros et le nombre d'actions de 42 120. Ces actions nouvelles de type VVPR ont été émises à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par le Conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé et réservée aux membres du personnel de KBC Groupe SA et de certaines filiales belges. Le droit de préférence des anciens actionnaires a par conséquent été supprimé. Les actions ont été émises au cours de 14,63 euros et ne sont pas bloquées, étant donné que leur prix d'émission ne présentait pas de remise par rapport au cours de Bourse du titre KBC. Par cette augmentation de capital, KBC Groupe SA entend resserrer les liens avec son personnel et avec le personnel des filiales belges. Vu le faible montant de

l'augmentation de capital, les conséquences financières pour les actionnaires existants sont extrêmement limitées. Toutes les actions émises en 2011 donnent droit au dividende à partir de l'exercice 2011 (avec paiement du dividende en 2012).

Fin 2011 l'on dénombrait 58 346 625 strips VVPR émis (un strip VVPR donne droit au précompte réduit sur le dividende).

Le mandat concernant le capital autorisé peut encore être exercé jusqu'au 21 mai 2014 inclus à concurrence de 899 208 331,32 euros. En se basant sur une valeur fractionnelle de 3,48 euros par action, 258 393 198 actions nouvelles KBC Groupe SA au maximum peuvent donc encore être émises en vertu de ce mandat.

**Notifications reçues**

L'aperçu ci-dessous indique les notifications reçues en 2010 et 2011 dans le cadre de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. L'article 10bis des statuts de KBC Groupe SA fixe la limite à partir de laquelle les participations doivent être

rendues publiques (les statuts sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)). KBC publie les notifications reçues sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les montants qui apparaissent dans les notifications peuvent diverger des montants actuellement détenus, étant donné qu'une modification du nombre d'actions détenues ne donne pas toujours lieu à une nouvelle notification.

Notifications* reçues en 2010 et 2011	La déclaration concerne la situation au	Commentaire	Nombre d'actions KBC (= droits de vote) détenues à la date concernée	% du total des droits de vote à la date concernée
BlackRock Inc.	2 février 2010	Seuil de reporting de 3% franchi à la baisse	10 709 212	2,99%
BlackRock Inc.	4 août 2010	Seuil de reporting de 3% franchi	10 810 030	3,02%
BlackRock Inc.	12 août 2010	Seuil de reporting de 3% franchi à la baisse	10 693 173	2,99%
BlackRock Inc.	15 septembre 2010	Seuil de reporting de 3% franchi	11 047 165	3,09%
BlackRock Inc.	2 mars 2011	Seuil de reporting de 3% franchi à la baisse	10 701 448	2,99%
BlackRock Inc.	6 juin 2011	Seuil de reporting de 3% franchi	10 833 173	3,03%
BlackRock Inc.	23 juin 2011	Seuil de reporting de 3% franchi à la baisse	10 392 675	2,90%
BlackRock Inc.	11 juillet 2011	Seuil de reporting de 3% franchi	10 840 797	3,03%
BlackRock Inc.	2 décembre 2011	Seuil de reporting de 3% franchi à la baisse	10 518 102	2,94%

\* Vous trouverez les détails dans les formulaires de notification respectifs disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

**Structure de l'actionariat au 31 décembre 2011**

Dans le chapitre Déclaration de gouvernement d'entreprise, vous trouverez un aperçu de l'actionariat à la fin 2011, résultant de toutes les déclarations reçues dans le cadre de la loi belge du 2 mai 2007.

**Actions propres détenues par des sociétés appartenant au groupe KBC**

Actions KBC des sociétés du groupe KBC	Adresse	Nombre d'actions KBC
KBC Group Re SA (Assurisk)	Place de la Gare 5, 1616 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	300
KBC Bank SA*	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	3 919 045
KBC Securities SA	Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles, Belgique	2
Total		3 919 347
<i>En pourcentage du nombre total d'actions</i>		<i>1,1%</i>
KBC Groupe SA	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	14 249 707
Total, avec KBC Groupe SA		18 169 054
<i>En pourcentage du nombre total d'actions</i>		<i>5,1%</i>

\* Filiale directe.

La valeur fractionnelle moyenne de l'action KBC en 2011 s'élevait à 3,48 euros. En 2011, le nombre d'actions propres détenues par les sociétés du groupe n'a pratiquement pas changé (régression de 2 741 actions, valeur fractionnelle de 0,009 million d'euros, soit 0,0008% du capital souscrit ; prix de vente des actions transférées : 0,1 million d'euros). Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les montants qui apparaissent dans les déclarations peuvent diverger des montants actuellement détenus, étant donné qu'une modification du nombre d'actions détenues ne donne pas toujours lieu à une nouvelle déclaration.

## Annexe 4 : Bilan

Au 31 décembre 2011, le total du bilan s'inscrivait à 18 400 millions d'euros. Les immobilisations financières sont commentées à l'Annexe 1. En ce qui concerne les actifs circulants, les placements de trésorerie se montaient à 1 849 millions d'euros au 31 décembre 2011. L'augmentation par rapport à 2010 (+ 1 479 millions d'euros) concerne le placement à court terme du dividende intérimaire de KBC Bank en décembre 2011.

Les capitaux propres s'élevaient à 10 016 millions d'euros au 31 décembre 2011 et sont commentés à l'Annexe 2.

Les dettes se montaient à 8 384 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une diminution de 778 millions d'euros par rapport au 31 décembre

2010. Dans les rubriques relatives aux dettes, nous observons des glissements entre le long terme et le court terme : il s'agit du remboursement en 2012 d'un prêt non subordonné de 230 millions d'euros et du remboursement convenu de 500 millions d'euros de titres de capital de base souscrits par l'État belge (remboursés en janvier 2012). La diminution des dettes totales s'explique essentiellement par les dividendes à payer (-255 millions euros), le remboursement d'un emprunt obligataire non subordonné (-200 millions euros), l'apurement d'un crédit de caisse prélevé (-240 millions euros) et le paiement d'une dette active à une filiale (-101 millions euros).

## Annexe 5 : Résultats

En 2011, le bénéfice net de KBC Groupe SA s'est établi à 1 821 millions d'euros contre une perte nette de 959 millions d'euros en 2010.

Les principaux produits et charges financiers en 2011 sont :

- les revenus de dividendes des immobilisations financières de 3 210 millions d'euros (seulement 28 millions d'euros l'année précédente) ;
- la réduction de valeur (215 millions d'euros) par suite de l'évaluation à la valeur de marché des actions propres en portefeuille ;

- le paiement du coupon sur les titres de capital de base émis en faveur des pouvoirs publics belges et flamands (595 millions d'euros) ;
- la prime (15%) (75 millions d'euros), payée aux pouvoirs publics belges, relative au remboursement de 500 millions d'euros de titres de capital de base.

Les principales charges exceptionnelles en 2011 s'expliquent par une réduction de valeur supplémentaire de 434 millions d'euros sur KBL EPB.

## Annexe 6 : Rémunération du commissaire

En 2011, KBC Groupe SA a versé 81 200 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL dans le cadre de missions de contrôle ordinaires. Pour les services non soumis à audit a été versée une indemnité de

269 032 euros, répartie comme suit : autres missions de vérification : 9 516 euros et autres missions autres que de vérification : 259 516 euros.

## Annexe 7 : Succursales

KBC Groupe SA n'a pas de succursales (ni en Belgique, ni à l'étranger).

## Annexe 8 : Informations complémentaires

Les informations légales (article 96 du Code belge des sociétés) non mentionnées ci-dessus sont reprises dans la partie Rapport du Conseil

d'administration. Ce Rapport inclut aussi la Déclaration de gouvernement d'entreprise.



# **4 Informations complémentaires**

### Titres du capital de base vendus à l'État belge et à la Région flamande

Depuis fin 2008, KBC Groupe SA a émis pour 7 milliards d'euros de titres du capital de base perpétuels, non transférables et sans droit de vote, pari passu avec les actions ordinaires en cas de liquidation. L'État belge (la Société Fédérale de Participations et d'Investissement) et la Région flamande y ont souscrit (à raison de 3,5 milliards d'euros chacun). La transaction avec l'État belge a été conclue en décembre 2008 et celle avec la Région flamande a été finalisée en juillet 2009. KBC a utilisé le produit de ces transactions pour renforcer le capital de base de ses activités bancaires à hauteur de 5,5 milliards d'euros au total (par voie d'une simple augmentation de capital de KBC Bank SA) et pour relever la marge de solvabilité de ses activités d'assurance de 1,5 milliard d'euros (par voie d'une simple augmentation de capital de KBC Assurances SA).

Autres caractéristiques de ces transactions (présentation simplifiée) :

- prix d'émission : 29,50 euros par titre ;
- taux du coupon : taux le plus élevé des deux suivants : (i) 2,51 euros par titre (soit un taux d'intérêt de 8,5%) ou (ii) 120% du dividende versé sur les actions ordinaires en 2009 (pour le versement des intérêts en 2010) et 125% pour 2010 et les années suivantes (pour le versement des intérêts en 2011 et après). Aucun coupon n'est dû si aucun dividende n'est versé ;
- option de rachat : KBC Groupe SA a le droit de racheter à tout moment l'intégralité ou une partie des titres (sous réserve d'approbation par l'organe de contrôle financier) à 150% du prix d'émission (44,25 euros) à payer comptant ;
- option d'échange (valable uniquement pour la transaction conclue avec l'État belge) : après trois ans (à partir de décembre 2011), KBC Groupe SA se réserve le droit de convertir à tout moment la totalité ou une partie des titres en actions ordinaires selon le rapport 1/1. Le cas échéant, l'État peut opter pour un remboursement des titres en numéraire. Le montant en numéraire sera de 115% (soit une pénalité de 15%) du prix d'émission à partir de la quatrième année et sera majoré à chaque fois de 5 points de pourcentage les années suivantes, avec un plafond de 150%.

Le 2 janvier 2012, KBC a remboursé une première tranche pour un montant de 500 millions d'euros au gouvernement fédéral, y compris la pénalité de 15% (voir ci-dessus *option d'échange*). Le Gouvernement flamand a accepté de renoncer à ses droits 'pari passu' relatifs à ce remboursement et aux remboursements supplémentaires effectués avant la fin 2012. Le remboursement mentionné a déjà été intégré au bilan le 31 décembre 2011 (glissement de 0,5 milliard d'euros des capitaux propres vers les dettes et prélèvement de la pénalité sur les capitaux propres en la présentant comme une dette).

### Accord de garantie couvrant les risques liés aux CDO et à MBIA

En mai 2009, KBC a signé un accord avec l'État belge concernant la garantie d'une grande partie de son portefeuille de crédits structurés. Résumé en quelques traits, le plan porte sur un montant notionnel initial de 20 milliards d'euros au total (à présent 13,9 milliards d'euros, voir plus loin). Il inclut un montant de 5,5 milliards d'euros d'investissements en CDO *super senior* non couvertes et un montant de 14,4 milliards d'euros lié au risque de contrepartie sur MBIA. La transaction est structurée comme suit (le portefeuille de CDO se compose de plusieurs CDO ; la structure de garantie vaut pour chaque CDO séparément ; les chiffres ci-après concernent le total de toutes les CDO faisant partie du plan).

Remarque préliminaire : étant donné que l'exposition aux CDO a été réduite entre-temps, les montants initiaux ont été modifiés. Sont mentionnés ci-après les montants antérieurs au 31 décembre 2011 et le montant initial.

- Sur une première tranche de 1,9 milliard d'euros (initialement 3,2 milliards d'euros) : toutes les pertes de crédit sont supportées par KBC.
- Une deuxième tranche de pertes de crédit de 1,6 milliard d'euros (initialement 2,0 milliards d'euros) est également supportée par KBC, qui conserve cependant l'option de demander à l'État belge de souscrire à des actions nouvelles KBC au cours du marché, jusqu'à concurrence de 90% de la perte sur cette tranche (franchise de 10% à charge de KBC).
- Une troisième tranche de 10,3 milliards d'euros (initialement 14,8 milliards d'euros) : les pertes de crédit sont compensées à concurrence de 90% en numéraire par l'État (franchise de 10% à charge de KBC).

Cet accord de garantie élimine en grande partie l'incidence défavorable éventuelle des risques sur MBIA et sur les CDO. Une certaine volatilité subsistera à l'avenir, par exemple parce que la hausse ou la baisse des valeurs de marché peut entraîner une reprise ou une majoration des pertes de valeur existantes. De toute manière, le total cumulé des pertes de valeur sera arasé par l'accord de garantie (dans le cadre duquel, ainsi que nous l'avons souligné, KBC doit supporter une part de risque propre). KBC paie une prime pour cet accord de garantie. L'incidence sur le compte de résultats est détaillé à l'Annexe 5 des Comptes annuels consolidés.

### **Bénéfice par action, base (ou ordinaire)**

[résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, moins les actions propres]. Si un coupon (et/ou une pénalité) est/sont payé(s) sur les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes, il(s) sera/seront déduit(s) du numérateur.

### **Bénéfice par action, dilué**

[résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère, corrigé des dépenses d'intérêts (après impôts) sur obligations librement remboursables en actions] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, moins les actions propres, plus l'effet diluant des options (nombre d'options sur actions octroyées au personnel à un prix d'exercice inférieur au prix du marché) et obligations librement remboursables en actions]. Si un coupon (et/ou une pénalité) est/sont payé(s) sur les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes, il(s) sera/seront déduit(s) du numérateur.

### **Capitalisation boursière**

[cours de clôture de l'action KBC] x [nombre d'actions ordinaires].

### **Capitaux propres des actionnaires par action**

[capitaux propres des actionnaires] / [nombre d'actions ordinaires, moins les actions propres (en fin de période)].

### **Marge nette d'intérêts du groupe**

[revenus nets d'intérêts sous-jacents activités bancaires] / [moyenne des actifs productifs d'intérêts activités bancaires].

### **Ratio CAD**

[capitaux propres réglementaires] / [volume total pondéré par le risque]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques.

### **Ratio charges/produits**

[charges d'exploitation des activités bancaires] / [total des produits des activités bancaires].

### **Ratio combiné (assurances dommages)**

[charges techniques d'assurance, y compris frais internes de règlement des sinistres / primes d'assurance acquises] + [charges d'exploitation / primes d'assurance comptabilisées] (chaque fois après réassurance).

### **Ratio (Core) Tier 1**

[capital Tier 1] / [volume total pondéré des risques]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques. Pour le calcul du ratio Core Tier 1, le numérateur exclut les instruments hybrides (mais inclut les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes).

### **Ratio de couverture**

[réductions de valeur sur crédits] / [encours des crédits non-performing]. Pour la définition de non-performing, voir Ratio non-performing. Au besoin, le numérateur peut être limité aux réductions de valeur pour crédits non-performing.

### **Ratio de pertes sur crédits**

[variation nette des réductions de valeur pour risques de crédit] / [encours moyen du portefeuille de crédits]. Le portefeuille de crédits est défini au chapitre Gestion de la valeur et des risques (les obligations d'État ne sont par exemple pas comprises).

### **Ratio de solvabilité, activités d'assurances**

[capital de solvabilité disponible] / [capital de solvabilité requis].

### **Ratio non-performing**

[encours des crédits non-performing (prêts dont les intérêts ou les remboursements du principal présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours)] / [encours total du portefeuille de crédits].

### **Rendement des capitaux propres**

[résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [capitaux propres moyens des actionnaires, à l'exclusion de la réserve pour réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente]. Si un coupon (et/ou une pénalité) est/sont payé(s) sur les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes, il(s) sera/seront déduit(s) du numérateur.

### **Rendement du capital attribué, d'une division**

[résultat après impôts, y compris intérêts de tiers, d'une division, adapté afin de tenir compte des capitaux propres attribués au lieu des capitaux propres effectifs] / [capitaux propres attribués moyens de la division]. Le résultat d'une division est la somme du résultat net de toutes les entreprises qui en font partie, adapté en fonction des frais généraux centraux attribués et des charges de financement du goodwill payé. Le capital alloué à une division se fonde sur les actifs pondérés par le risque des activités bancaires et par les équivalents d'actifs pondérés par le risque pour les activités d'assurance.

## Déclaration des personnes responsables

---

*“Moi, Luc Popelier, Chief Financial Officer du groupe KBC, déclare au nom du Comité de direction de KBC Groupe SA qu’à ma connaissance, les états financiers établis conformément aux normes applicables donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de KBC Groupe SA et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport annuel contient un exposé fidèle sur l’évolution des affaires, les résultats et la situation de KBC Groupe SA et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu’une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.”*

## Liste des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées, 31-12-2011

Nom	Siège	Numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)*
<b>KBC Bank : filiales consolidées par intégration globale</b>			
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	0462.920.226	100
Commercial bank "Absolut Bank" (ZAO)	Moscou – RU	–	99
Limited liability company "Absolut Leasing"	Moscou – RU	–	99
Limited liability company "Absolut Leasing"	Moscou – RU	–	99
Antwerpse Diamantbank SA	Anvers – BE	0404.465.551	100
ADB Asia Pacific Limited	Singapour – SG	–	100
Banque Diamantaire (Suisse) SA	Genève – CH	–	100
CBC Banque SA	Bruxelles – BE	0403.211.380	100
Československá Obchodná Banka a.s.	Bratislava – SK	–	100
ČSOB Asset Management, správ. spol., a.s.	Bratislava – SK	–	100
ČSOB Factoring a.s.	Bratislava – SK	–	100
ČSOB Leasing a.s.	Bratislava – SK	–	100
ČSOB Leasing Poist'ovaci Maklér s.r.o.	Bratislava – SK	–	100
ČSOB Stavebná Sporiteľ'ňa a.s.	Bratislava – SK	–	100
Istrofinance s.r.o.	Bratislava – SK	–	100
Československá Obchodní Banka a.s.	Prague – CZ	–	100
Auxilium a.s.	Prague – CZ	–	100
Bankovní Informační Technologie s.r.o.	Prague – CZ	–	100
Centrum Radlická a.s.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Asset Management a.s.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Factoring a.s.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Investiční Společnost a.s.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Investment Banking Service a.s.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Leasing a.s.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Leasing Pojist'ovaci Maklér s.r.o.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Penzijní fond Stabilita a.s.	Prague – CZ	–	100
ČSOB Property Fund a.s.	Prague – CZ	–	100
Merrion Properties a.s.	Prague – CZ	–	100
Property Skalika s.r.o.	Bratislava – SK	–	100
Hypoteční Banka a.s.	Prague – CZ	–	100
CIBANK AD	Sofia – BG	–	100
Management of Assets for Sale – 2 EOOD	Sofia – BG	–	100
Katarino Spa Hotel EAD	Sofia – BG	–	100
IIB Finance Ireland	Dublin – IE	–	100
KBC Finance Ireland	Dublin – IE	–	100
KBC Asset Management SA	Bruxelles – BE	0469.444.267	100
KBC Asset Management SA	Luxembourg – LU	–	100
KBC Fund Management Limited	Dublin – IE	–	100
KBC Participations Renta B	Luxembourg – LU	–	100
KBC Participations Renta C	Luxembourg – LU	–	100
KBC Participations Renta SA	Luxembourg – LU	–	100
KBC Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych a.s.	Varsovie – PL	–	94
KBC Bank Deutschland AG	Brême – DE	–	100
KBC Bank Funding LLC II	New York – US	–	100
KBC Bank Funding LLC III	New York – US	–	100
KBC Bank Funding LLC IV	New York – US	–	100
KBC Bank Funding Trust II	New York – US	–	100
KBC Bank Funding Trust III	New York – US	–	100
KBC Bank Funding Trust IV	New York – US	–	100
KBC Bank Ireland Plc.	Dublin – IE	–	100
Bencrest Properties Limited	Dublin – IE	–	100
Boar Lane Nominee (Number 1) Limited	Dublin – IE	–	100
Boar Lane Nominee (Number 2) Limited	Dublin – IE	–	100
Boar Lane Nominee (Number 3) Limited	Dublin – IE	–	100
Danube Holdings Limited	Dublin – IE	–	100
Fermion Limited	Dublin – IE	–	100
Glare Nominee Limited	Dublin – IE	–	100
IIB Finance Limited	Dublin – IE	–	100
IIB Asset Finance Limited	Dublin – IE	–	100
IIB Commercial Finance Limited	Dublin – IE	–	100
IIB Leasing Limited	Dublin – IE	–	100
Lease Services Limited	Dublin – IE	–	100
IIB Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100
Cluster Properties Company	Dublin – IE	–	100
Demilune Limited	Dublin – IE	–	100
KBC Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100
Premier Homeloans Limited	Surrey – GB	–	100

Nom	Siège	Numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)*
Intercontinental Finance	Dublin – IE	–	100
Irish Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100
KBC Mortgage Finance	Dublin – IE	–	100
KBC Nominees Limited	Dublin – IE	–	100
Linkway Developments Limited	Dublin – IE	–	100
Maurevel Investment Company Limited	Dublin – IE	–	100
Merrion Commercial Leasing Limited	Surrey – GB	–	100
Merrion Equipment Finance Limited	Surrey – GB	–	100
Merrion Leasing Assets Limited	Surrey – GB	–	100
Merrion Leasing Finance Limited	Surrey – GB	–	100
Merrion Leasing Industrial Limited	Surrey – GB	–	100
Merrion Leasing Limited	Surrey – GB	–	100
Merrion Leasing Services Limited	Surrey – GB	–	100
Monastersky Limited	Dublin – IE	–	100
Needwood Properties Limited	Dublin – IE	–	100
Phoenix Funding 2 Limited	Dublin – IE	–	100
Phoenix Funding 3 Limited	Dublin – IE	–	100
Phoenix Funding 4 Limited	Dublin – IE	–	100
Quintor Limited	Dublin – IE	–	100
Rolata Limited	Douglas – IM	–	100
KBC Clearing NV	Amsterdam – NL	–	100
KBC Commercial Finance SA	Bruxelles – BE	0403.278.488	100
KBC Consumer Finance SA	Bruxelles – BE	0473.404.540	100
KBC Credit Investments SA	Bruxelles – BE	0887.849.512	100
KBC Financial Products UK Limited	Londres – GB	–	100
Baker Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100
Baker Street USD Finance Limited	Jersey – GB	–	100
Dorset Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100
Hanover Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100
KBC Financial Products Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100
Pembroke Square Limited	Jersey – GB	–	100
Regent Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100
Sydney Street Finance Limited	Jersey – GB	–	100
KBC Financial Holding Inc.	Wilmington – US	–	100
KBC Financial Products (Cayman Islands) Limited "Cayman I"	George Town – KY	–	100
KBC Financial Products USA Inc.	Wilmington – US	–	100
Pacifica Group LLC	Wilmington – US	–	100
Equity Key LLC	Wilmington – US	–	100
Equity Key Real Estate Option LLC	San Diego – US	–	100
EK002 LLC	San Diego – US	–	100
EK002 LLC	San Diego – US	–	100
EK002 LLC	San Diego – US	–	100
Lonsdale LLC	Wilmington – US	–	100
Midas Life Settlements LLC	Delaware – US	–	100
Upright RM Holdings LLC	New York – US	–	100
Reverse Mortgage Trust I	New York – US	–	100
Upright Holdings FP Inc.	New York – US	–	100
World Alliance Financial Corporation	New York – US	–	100
KBC Financial Products International Limited "Cayman III"	George Town – KY	–	100
KBC Investments Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100
KBC Investments Asia Limited	Hong Kong – HK	–	100
KBC Investments Cayman Islands Limited "Cayman IV"	George Town – KY	–	100
KBC Investments Cayman Islands V Limited	George Town – KY	–	100
KBC Investments Limited	Londres – GB	–	100
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam – NL	–	100
KBC Lease Holding SA	Leuven – BE	0403.272.253	100
Fitraco SA	Leuven – BE	0425.012.626	100
KBC Autolease SA	Leuven – BE	0422.562.385	100
KBC Bail France sas	Lyon – FR	–	100
KBC Bail Immobilier France sas	Paris – FR	–	100
KBC Immolease SA	Leuven – BE	0444.058.872	100
KBC Lease Belgium SA	Leuven – BE	0426.403.684	100
KBC Autolease Polska Sp z o.o.	Varsovie – PL	–	100
KBC Lease France SA	Lyon – FR	–	100
KBC Lease (Nederland) BV	Bussum – NL	–	100
KBC Lease (UK) Limited	Surrey – GB	–	100
KBC Lease (Deutschland) GmbH & Co. KG	Kronberg – DE	–	92
KBC Lease (Deutschland) Vermietungs GmbH	Kronberg – DE	–	92
KBC Vendor Lease (Deutschland) Service GmbH	Kronberg – DE	–	92
KBC Vendor Finance (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	92

Nom	Siège	Numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)*
Protection One Service GmbH	Kronberg – DE	–	92
KBC Lease (Deutschland) Verwaltungs GmbH	Kronberg – DE	–	76
KBC Lease España SA	Madrid – ES	–	100
KBC Lease Italia S.p.A.	Vérone – IT	–	100
KBC Lease (Luxembourg) SA	Bertrange – LU	–	100
Romstal Leasing IFN SA	Bucarest – RO	–	100
Securitas sam	Monaco – MC	–	100
KBC North American Finance Corporation	New York – US	–	100
KBC Private Equity SA	Bruxelles – BE	0403.226.228	100
Boxco SA	Harelbeke – BE	0874.529.234	95
Allbox SA	Harelbeke – BE	0417.348.339	95
Degen Emballages SA	Herstal – BE	0425.206.230	95
Verkoopkantoor Allbox en Desouter SA	Harelbeke – BE	0419.278.540	95
Descar SA	Harelbeke – BE	0405.322.613	95
Dynaco Group SA	Moorsel – BE	0893.428.495	89,54
Dynaco Europe SA	Moorsel – BE	0439.752.567	89,54
Dynaco USA Inc.	Mundelein – US	–	89,54
KBC ARKIV SA	Bruxelles – BE	0878.498.316	52
2 B Delighted SA	Roeselare – BE	0891.731.886	99,58
Wever & Ducré SA	Roeselare – BE	0412.881.191	99,58
Asia Pacific Trading & Investment Co Limited	Hong Kong – HK	–	99,58
Dark SA	Roeselare – BE	0472.730.389	99,58
Limis Beyond Light SA	Roeselare – BE	0806.059.310	99,58
Wever & Ducré SA	La Haye – NL	–	99,58
Wever & Ducré GmbH	Herzogenrath – DE	–	99,58
Wever & Ducré Iluminación SL	Madrid – ES	–	99,58
KBC Real Estate Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	100
KBC Real Estate SA	Bruxelles – BE	0404.040.632	100
Almafin Real Estate SA	Bruxelles – BE	0403.355.494	100
Almafin Real Estate Services SA	Bruxelles – BE	0416.030.525	100
Immo Arenberg SA	Bruxelles – BE	0471.901.337	100
Julienne Holdings S.à.r.l.	Luxembourg – LU	–	93
Julie LH BVBA	Bruxelles – BE	0890.935.201	93
Juliette FH BVBA	Bruxelles – BE	0890.935.397	93
KBC Vastgoedinvesterings SA	Bruxelles – BE	0455.916.925	100
KBC Vastgoedportefeuille België SA	Bruxelles – BE	0438.007.854	100
KBC Rusthuisvastgoed SA	Bruxelles – BE	0864.798.253	100
Novoli Investors BV	Amsterdam – NL	–	83,33
Poelaert Invest SA	Bruxelles – BE	0478.381.531	100
Vastgoed Ruimte Noord SA	Bruxelles – BE	0863.201.515	100
KBC Securities SA	Bruxelles – BE	0437.060.521	100
Patria Finance a.s.	Prague – CZ	–	100
Patria Direct a.s.	Prague – CZ	–	100
K&H Bank Zrt.	Budapest – HU	–	100
K&H Csoportszolgáltató Központ Kft.	Budapest – HU	–	100
K&H Equities Consulting Private Limited Company	Budapest – HU	–	100
K&H Értékpapír Befektetési Alapkezelő Zrt.	Budapest – HU	–	100
K&H Factor Zrt.	Budapest – HU	–	100
K&H Alkusz Kft.	Budapest – HU	–	100
K&H Autófinanszírozó Pénzügyi Szolgáltató Zrt.	Budapest – HU	–	100
K&H Autópark Bérleti és Szolgáltató Kft.	Budapest – HU	–	100
K&H Eszközfinanszírozó Zrt.	Budapest – HU	–	100
K&H Eszközleasing Gép-és Thrgj. Bérleti Kft.	Budapest – HU	–	100
K&H Ingatlanlizing Zrt.	Budapest – HU	–	100
K&H Lizing Zrt.	Budapest – HU	–	100
Kredyt Bank SA	Varsovie – PL	–	80
Kredyt Lease SA	Varsovie – PL	–	80
Kredyt Trade Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80
Reliz SA	Katowice – PL	–	80
Loan Invest SA "SIC institutionnelle de droit belge"	Bruxelles – BE	0889.054.884	100
Old Broad Street Invest SA	Bruxelles – BE	0871.247.565	100
111 OBS Limited Partnership	Londres – GB	–	100
111 OBS (General Partner) Limited	Londres – GB	–	100
Żagiel SA	Varsovie – PL	–	100
<b>KBC Bank : filiales non consolidées par intégration globale</b>			
111 OBS (Nominee) Limited <sup>1</sup>	Londres – GB	–	100
2 B Delighted Italia Srl <sup>1</sup>	Turin – IT	–	99,58
Aldersgate Finance Limited <sup>1</sup>	Jersey – GB	–	100
Almaloisir & Immobilier sas <sup>1</sup>	Nice – FR	–	100
Apicing SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0469.891.457	100

Nom	Siège	Numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)*
Apitri SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0469.889.873	100
Applied Maths Inc. <sup>1</sup>	Austin – US	–	65,92
Applied Maths SA <sup>1</sup>	Sint-Martens-Latem – BE	0453.444.712	65,92
Avebury Limited <sup>1</sup>	Dublin – IE	–	100
Bankowy Fundusz Inwestycyjny Serwis Sp z.o.o. <sup>1</sup>	Varsovie – PL	–	80
Brussels North Distribution SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0476.212.887	100
Clifton Finance Street Limited <sup>1</sup>	Jersey – GB	–	100
ČSOB Nadácia <sup>1</sup>	Bratislava – SK	–	100
Dala Beheer BV <sup>1</sup>	Amsterdam – NL	–	100
Dala Property Holding III BV <sup>1</sup>	Amsterdam – NL	–	100
Dala Property Holding XV BV <sup>1</sup>	Amsterdam – NL	–	100
Di Legno Interiors SA <sup>1</sup>	Genk – BE	0462.681.783	62,50
DLI International SA <sup>1</sup>	Genk – BE	0892.881.535	62,50
Eurincasso s.r.o. <sup>1</sup>	Prague – CZ	–	100
Fulham Road Finance Limited <sup>1</sup>	Jersey – GB	–	100
Gulliver Kereskedelmi és Szolgáltató Kft. <sup>1</sup>	Budapest – HU	–	100
Immo-Antares SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0456.398.361	100
Immo-Basilix SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0453.348.801	100
Immo-Beaulieu SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0450.193.133	50
Immobilier Distri-Land SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0436.440.909	87,52
Immo Genk-Zuid SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0464.358.497	100
Immo Kolonel Bourgstraat SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0461.139.879	50
Immolease-Trust SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0406.403.076	100
Immo Lux-Airport SA <sup>2</sup>	Luxembourg – LU	–	100
Immo Marcel Thiry SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0450.997.441	100
Immo NamOtt SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0840.412.849	100
Immo NamOtt Tréfonds SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0840.620.014	100
Immo-Quinto SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0466.000.470	100
Immo Zenobe Gramme SA <sup>2</sup>	Bruxelles – BE	0456.572.664	100
IPCOS BV <sup>1</sup>	Boxtel – NL	–	60
IPCOS SA <sup>1</sup>	Heverlee – BE	0454.964.840	60
IPCOS (UK) Ltd. <sup>1</sup>	Cambridge – GB	–	60
IPCOS Engineering Solutions Pvt. Ltd. <sup>1</sup>	Chandigarh – IN	–	60
KB-Consult SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0437.623.220	100
KBC Alternative Investment Limited <sup>1</sup>	Londres – GB	–	100
KBC Diversified Fund (part of KBC AIM Master Fund) <sup>1</sup>	George Town – KY	–	100
KBC Financial Services (Ireland) Limited <sup>1</sup>	Dublin – IE	–	100
KBC International Finance NV <sup>1</sup>	Rotterdam – NL	–	100
KBC Life Harvest Capital Fund <sup>1</sup>	Dublin – IE	–	67,92
KBC Life Opportunity Fund <sup>1</sup>	Dublin – IE	–	100
KBC Private Equity Advisory Services Limited Liability Company <sup>1</sup>	Budapest – HU	–	100
KBC Private Equity Advisory Services Sp.z.o.o. <sup>1</sup>	Varsovie – PL	–	100
KBC Securities LLC <sup>1</sup>	Moscou – RU	–	100
KBC Structured Finance Limited <sup>1</sup>	Sydney – AU	–	100
Kredietfinance Corporation (June) Limited <sup>1</sup>	Surrey – GB	–	100
Kredietfinance Corporation (September) Limited <sup>1</sup>	Surrey – GB	–	100
Kredietlease (UK) Limited <sup>1</sup>	Surrey – GB	–	100
Kredyt Bank SA i TuIR WARTA SA <sup>1</sup>	Varsovie – PL	–	90
Lancier LLC <sup>1</sup>	Delaware – US	–	100
Limited liability company "Absolut Capital" <sup>1</sup>	Moscou – RU	–	95
LIZAR Sp z.o.o. <sup>1</sup>	Varsovie – PL	–	80
Luxembourg North Distribution SA <sup>1</sup>	Luxembourg – LU	–	100
Mechelen City Center SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0471.562.332	100
Mezzafinance SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0453.042.260	100
Motokov a.s. <sup>1</sup>	Prague – CZ	–	69,10
Newcourt Street Finance Limited <sup>1</sup>	Jersey – GB	–	100
SA ACTIEF SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0824.213.750	57,14
Oxford Street Finance Limited <sup>1</sup>	Jersey – GB	–	100
Patria Finance CF a.s. <sup>1</sup>	Prague – CZ	–	100
Patria Finance Online a.s. <sup>1</sup>	Prague – CZ	–	100
Patria Finance Slovakia a.s. <sup>1</sup>	Bratislava – SK	–	100
Pericles Invest SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0871.593.005	100
Property LM s.r.o. <sup>1</sup>	Bratislava – SK	–	100
Quasar Securitisation Company SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0475.526.860	100
Quercus Scientific SA <sup>1</sup>	Sint-Martens-Latem – BE	0884.920.310	65,92
Radiant Limited Partnership <sup>1</sup>	Jersey – GB	–	80
Risk Kft. <sup>1</sup>	Budapest – HU	–	100
Servipolis Management Company SA <sup>1</sup>	Zaventem – BE	0442.552.206	70
Sicalis BV <sup>1</sup>	Amsterdam – NL	–	100
TEE Square Limited <sup>1</sup>	Îles Vierges – VG	–	100

Nom	Siège	Numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)*
Tormenta Investment Sp.z.o.o. <sup>1</sup>	Varsovie – PL	–	100
Vermögensverwaltungsgesellschaft Merkur mbH <sup>1</sup>	Brême – DE	–	100
Weyveld Vastgoedmaatschappij SA <sup>1</sup>	Bruxelles – BE	0425.517.818	100
Willowvale Company <sup>1</sup>	Dublin – IE	–	100
Zipp Skutery Sp.z.o.o. <sup>1</sup>	Przasnysz – PL	–	100
<b>KBC Bank : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle</b>			
Českomoravská Stavební Spořitelna (CMSS)	Prague – CZ	–	55
Immobiliare Novoli S.p.A.	Florence – IT	–	44,98
KBC Goldstate Fund Management Co. Limited	Shanghai – CN	–	49
Union KBC Asset Management Private Limited	Mumbai – IN	–	49
<b>KBC Bank : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup></b>			
Atrium Development SA	Luxembourg – LU	–	25
Barbarahof SA	Leuven – BE	0880.789.197	30
Consorzio Sandonato Est.	Florence – IT	–	20,32
Covent Garden Development SA	Bruxelles – BE	0892.236.187	25
Covent Garden Real Estate SA	Zaventem – BE	0872.941.897	50
Flex Park Prague s.r.o.	Prague – CZ	–	50
FM-A Invest SA	Diegem – BE	0460.902.725	50
Jesmond Amsterdam NV	Amsterdam – NL	–	50
Miedziana Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	47,75
Panton Kortenberg Vastgoed SA "Pako Vastgoed"	St-Nicolas – BE	0437.938.766	50
Amdale Holdings Limited SA	Diegem – BE	0452.146.563	50
Pakobo SA	Diegem – BE	0474.569.526	50
Rumst Logistics SA	Diegem – BE	0862.457.583	50
Perifund SA	Bruxelles – BE	0465.369.673	50
Prague Real Estate SA	Zaventem – BE	0876.309.678	50
Real Estate Participation SA	Zaventem – BE	0473.018.817	50
Resiterra SA	Leuven – BE	0460.925.588	50
Rumst Logistics II SA	Diegem – BE	0880.830.076	50
Rumst Logistics III SA	Diegem – BE	0860.829.383	50
Sandonato Parcheggi Srl	Florence – IT	–	44,98
Sandonato Srl	Florence – IT	–	44,98
UNION KBC Trustee Company Private Limited	Mumbai – IN	–	49
Val d'Europe Holding SA	Zaventem – BE	0808.932.092	45
Val d'Europe Invest sas	Paris – FR	–	45
Xiongwei Lighting (Guangzhou) Co., Ltd.	Guangzhou – CN	–	49,79
<b>KBC Bank : entreprises mises en équivalence</b>			
Giro Elszámolásforgáltató Rt.	Budapest – HU	–	20,99
HAGE Hajdúsági Agráripari Részvénytársaság	Nádudvar – HU	–	25
K&H Lizingház Zrt. (en liquidation)	Budapest – HU	–	100
Nova Ljubljanska banka d.d.	Ljubljana – SI	–	25
<b>KBC Bank : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup></b>			
Bancontact-MisterCash SA	Bruxelles – BE	0884.499.250	20
Banking Funding Company SA	Bruxelles – BE	0884.525.182	20,93
BCC Corporate SA	Bruxelles – BE	0883.523.807	23,95
Bedrijvencentrum Regio Roeselare SA	Roeselare – BE	0428.378.724	22,22
Bedrijvencentrum Rupelstreek SA	Aartselaar – BE	0427.329.936	33,33
Czech Banking Credit Bureau a.s.	Prague – CZ	–	20
Étoiles d'Europe sas	Paris – FR	–	45
Isabel SA	Bruxelles – BE	0455.530.509	25,33
Justinvest SA	Anvers – BE	0476.658.097	33,33
První Certifikační Autorita a.s.	Prague – CZ	–	23,25
Rabot Invest SA	Anvers – BE	0479.758.733	25
Sea Gate Logistics SA	Alost – BE	0480.040.627	25
Xenarjo cvba	Malines – BE	0899.749.531	22,95
<b>KBC Assurances : filiales consolidées par intégration globale</b>			
KBC Assurances SA	Leuven – BE	0403.552.563	100
ADD SA	Heverlee – BE	0406.080.350	100
KBC Group Re SA	Luxembourg – LU	–	100
Anglesea Financial Products Limited	Dublin – IE	–	100
KBC Financial Indemnity Insurance SA	Luxembourg – LU	–	100
ČSOB Pojišť'ovna a.s.	Pardubice – CZ	–	100
ČSOB Poist'ovňa a.s.	Bratislava – SK	–	100
Double U Building BV	Rotterdam – NL	–	100
DZI Insurance Plc.	Sofia – BG	–	99,95
DZI – General Insurance JSC	Sofia – BG	–	99,95
DZI – Health Insurance AD	Sofia – BG	–	99,95
Fidea SA	Anvers – BE	0406.006.069	100
Groupe VAB SA	Zwijndrecht – BE	0456.267.594	74,81
VAB Rijschool NV	St-Nicolas – BE	0448.109.811	74,81

Nom	Siège	Numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)*
VAB SA	Zwijndrecht – BE	0436.267.594	74,80
K&H Biztosító Zrt.	Budapest – HU	–	100
KBC Banka A.D. Beograd	Belgrade – RS	–	100
KBC Life Fund Management SA	Luxembourg – LU	–	100
KBC Verzekeringen Vastgoed Nederland I BV	Rotterdam – NL	–	100
Towarzystwo Ubezpieczeni Reasekuracji WARTA SA	Varsovie – PL	–	100
KBC Alpha SFIO	Varsovie – PL	–	100
PTE Warta SA	Varsovie – PL	–	100
Towarzystwo Ubezpieczenna Życie WARTA SA	Varsovie – PL	–	100
<b>KBC Assurances : filiales non consolidées par intégration globale<sup>1</sup></b>			
Almarisk SA	Merelbeke – BE	0420.104.030	100
Brika 2000 SA	Hoboken – BE	0471.300.531	74,81
Car Dent Benelux SA	Zwijndrecht – BE	0460.861.351	74,81
ČSOB Insurance Service Limited	Pardubice – CZ	–	100
Depannage 2000 SA	Hoboken – BE	0403.992.429	74,81
Fundacja WARTA	Varsovie – PL	–	100
Gdynia America Shipping Lines (London) Limited	Londres – GB	–	73,68
Immo Campus Blairon SA	Bruxelles – BE	0475.910.902	100
KBC Life Fund Management Ireland Limited	Dublin – IE	–	99
KBC Zakenkantoor SA	Leuven – BE	0462.315.361	100
Maatschappij voor Brandherverzekering SCRL	Leuven – BE	0403.552.761	90,55
Net Fund Administration Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	99,22
Omnia SA	Leuven – BE	0413.646.305	100
Probemo Dubbele Bedieningen SA	St-Nicolas – BE	0435.357.180	74,81
Rijtscholen Sanderus SA	Malines – BE	0413.004.719	74,81
Rij Wijs SPRL	Zwijndrecht – BE	0861.204.701	74,81
VDB Fleet Services SA	Zwijndrecht – BE	0866.583.053	52,19
WARTA Finance SA	Varsovie – PL	–	100
WARTA 24 Plus Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100
WARTA Nieruchomości Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100
24+ SA	Zwijndrecht – BE	0895.810.836	87,40
<b>KBC Assurances : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle</b>			
NLB Vita d.d.	Ljubljana – SI	–	50
<b>KBC Assurances : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup></b>			
Sepia SA	Bruxelles – BE	0403.251.467	50
<b>KBC Assurances : entreprises mises en équivalence</b>			
–			
<b>KBC Assurances : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup></b>			
AIA-Pool SCRL	Bruxelles – BE	0453.634.752	33,47
AssurCard SA	Leuven – BE	0475.433.127	33,33
Optimobil Belgium SA	Bruxelles – BE	0471.868.277	25,33
<b>KBL EPB : filiales consolidées par intégration globale</b>			
KBL European Private Bankers SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Brown, Shipley & Co. Limited	Londres – GB	–	99,91
Cawood Smithie & Co.	Londres – GB	–	99,91
Fairmount Pension Trustee Limited	Londres – GB	–	99,91
Fairmount Trustee Services Limited	Leatherhead – GB	–	99,91
Slark Trustee Company	Leatherhead – GB	–	99,91
The Brown Shipley Pension Portfolio Limited	Londres – GB	–	99,91
White Rose Nominee Limited	Londres – GB	–	99,91
Fidef Ingénierie Patrimoniale SA	La Rochelle – FR	–	99,91
Financière et Immobilière SA	Luxembourg – LU	–	99,91
KB Lux Immo SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Centre Europe SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Rocher Limited	Douglas – IM	–	99,91
sci KB Luxembourg Immo III (Monaco)	Monaco – MC	–	99,91
KBL Beteiligungs AG	Mayence – DE	–	99,91
Merck Finck & Co.	Munich – DE	–	99,91
Merck Finck Pension Fund	Munich – DE	–	99,91
Merck Finck Treuhand AG	Munich – DE	–	99,91
Modernisierungsgesellschaft Lübecker Strasse	Mayence – DE	–	78,99
KBL Monaco Private Bankers SA	Monaco – MC	–	99,91
sci KB Luxembourg Immo I (Monaco)	Monaco – MC	–	99,91
KBL Monaco Conseil et Courtage en Assurance	Monaco – MC	–	99,91
KBL Richelieu Banque Privée SA	Paris – FR	–	99,91
KBL France Gestion	Paris – FR	–	99,91
S.E.V.	Paris – FR	–	68,92
Kredietbank Informatique GIE	Luxembourg – LU	–	99,91
KBL (Switzerland) Ltd.	Genève – CH	–	99,90
Privagest SA	Genève – CH	–	99,90

Nom	Siège	Numéro d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)*
Krediettrust Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Puilaetco Dewaay Private Bankers SA	Bruxelles – BE	0403.236.126	99,91
Banque Puilaetco Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Theodoor Gilissen Bankiers NV	Amsterdam – NL	–	99,91
Lange Voorbehout BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Stroeve Asset Mangement BV	Amsterdam – NL	–	99,91
TG Fund Management BV	Amsterdam – NL	–	99,91
TG Ventures BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Theodoor Gilissen Global Custody BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Theodoor Gilissen Trust BV	Amsterdam – NL	–	99,91
Wereldefect BV	Amsterdam – NL	–	99,91
VITIS Life SA	Luxembourg – LU	–	99,91
<b>KBL EPB : filiales non consolidées par intégration globale<sup>1</sup></b>			
Data Office	Leuven – BE	0413.719.252	99,91
Plateau Real Estate Limited	Douglas – IM	–	99,91
sci KB Luxembourg Immo II (Monaco)	Monaco – MC	–	99,91
STEUBAG Gesellschaft für Betriebswirtschafts- und Bankendienstleistung mbH	Mayence – DE	–	99,91
<b>KBL EPB : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle</b>			
–			
<b>KBL EPB : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup></b>			
–			
<b>KBL EPB : entreprises mises en équivalence</b>			
EFA Partners SA	Luxembourg – LU	–	52,65
European Fund Administration SA	Luxembourg – LU	–	51,09
European Fund Administration France sas	Paris – FR	–	52,65
<b>KBL EPB : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup></b>			
Damsigt scp	Utrecht – NL	–	24,56
Forest Value Management Investment SA	Luxembourg – LU	–	26,67
<b>KBC Groupe : filiales consolidées par intégration globale</b>			
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	0403.227.515	100
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	0462.920.226	100
KBC Global Services SA	Bruxelles – BE	0465.746.488	100
KBC Assurances SA	Bruxelles – BE	0403.552.563	100
KBL European Private Bankers SA	Luxembourg – LU	–	99,91
Kredietcorp SA	Luxembourg – LU	–	100
RTI Invest Kft.	Budapest – HU	–	100
ValueSource SA	Bruxelles – BE	0472.685.453	100
ValueSource Technologies Private Limited	Alwarpet – IN	–	100
<b>KBC Groupe : filiales non consolidées par intégration globale<sup>1</sup></b>			
Gebema SA	Bruxelles – BE	0461.454.338	100
<b>KBC Groupe : filiales communes consolidées par intégration proportionnelle</b>			
–			
<b>KBC Groupe : filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle<sup>1</sup></b>			
–			
<b>KBC Groupe : entreprises mises en équivalence</b>			
–			
<b>KBC Groupe : entreprises non mises en équivalence<sup>1</sup></b>			
–			

\* Remarque : les Special Purpose Vehicles (SPV) créés par KBC sont présentés dans l'aperçu des filiales comme étant une part du capital détenue au niveau de groupe de 100% s'ils répondent aux règles de consolidation de l'IFRS (SIC-12) qui tient notamment compte des compétences de décision de l'organe de gestion de ces SPV.

Motif de l'exclusion :

1 Importance négligeable.

2 Certificats immobiliers et sociétés dont le résultat n'est pas attribué au groupe.

Une entreprise qui entre en ligne de compte pour la consolidation est effectivement reprise dans les comptes consolidés si deux des critères suivants sont dépassés :

- la part du groupe dans les capitaux propres excède 2,5 millions d'euros ;
- la part du groupe dans le résultat excède 1 million d'euros ;
- le total du bilan excède 100 millions d'euros.

Le total du bilan globalisé des sociétés exclues ne peut excéder 1% du total du bilan consolidé.

Pour la version la plus récente de cette liste, consultez le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### Contacts

**KBC-Telecenter** (pour tout complément d'informations sur les produits, les services et les publications du groupe KBC ; les jours ouvrables de 8 à 22 heures, le samedi et les jours de fermeture bancaire de 9 à 17 heures)

+32 78 152 154 (français, anglais, allemand)

kbc.telecenter@kbc.be

### Investor Relations Office

investor.relations@kbc.com

www.kbc.com

KBC Groupe SA, Investor Relations Office – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

### Presse

Viviane Huybrecht (directeur Communication Groupe, porte-parole)

pressofficekbc@kbc.be

www.kbc.com

KBC Groupe SA, Communication Groupe – GCM, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

### Communication avec les actionnaires

KBC met tout en œuvre pour que la communication à l'égard de ses actionnaires soit la plus ouverte et la plus transparente possible. En cours d'exercice, le groupe organise plusieurs rencontres entre le management et les actionnaires/investisseurs. Il s'agit principalement d'événements à l'attention des investisseurs, de conférences, de présentations itinérantes ou d'Investor Days, à l'occasion desquels des sujets spécifiques sont traités. Ces contacts sont gérés par le service Investor Relations qui répond tout au long de l'année aussi aux questions des actionnaires. En cours d'exercice, le groupe publie par ailleurs aussi des informations par l'intermédiaire de communiqués de presse et de présentations, etc. Lors des publications de résultats, il met aussi à disposition des rapports trimestriels, semestriels et annuels. Ces informations figurent également sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com) qui, outre les diverses mentions légales (notamment relatives aux Assemblées générales), contient aussi des informations générales et des rapports spécifiques sur l'entreprise, tels que les rapports sur les risques et sur les aspects de durabilité.

### Calendrier financier

La version la plus récente du calendrier financier est disponible sur le site internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Exercice 2011	Publication des résultats : 9 février 2012 Publication rapport annuel 2011 et <i>Risk Report</i> 2011 : 3 avril 2012 Publication <i>CSR Report</i> 2011 : 2 mai 2012 Assemblée générale : 3 mai 2012 (agenda disponible sur <a href="http://www.kbc.com">www.kbc.com</a> ) Ex-coupon / date d'enregistrement / mise en paiement du dividende : 9, 11 et 14 mai 2012
1 <sup>er</sup> trimestre 2012	Publication des résultats : 10 mai 2012
2 <sup>e</sup> trimestre 2012	Publication des résultats : 7 août 2012
3 <sup>e</sup> trimestre 2012	Publication des résultats : 8 novembre 2012
4 <sup>e</sup> trimestre 2012	Publication des résultats : 14 février 2013

Rédaction : Investor Relations – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Révision linguistique, traduction, concept et design : Communication – CMM, Brusselsesteenweg 100, 3000 Leuven, Belgique

Impression : Van der Poorten, Diestsesteenweg 624, 3010 Leuven, Belgique

Éditeur responsable : KBC Groupe SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Ce rapport annuel est imprimé sur papier écologique.

